Edition finale

LE SOLEIL

56e ANNEE—No 64 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, LUNDI 15 MARS 1937 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET page 5

Madrid démasque un complot italo-allemand et crie victoire au moment où Franco attaque

LE CANADA ET L'IRLANDE

Dublin, 15. (P. C.) — Bien qu'il n'y ait encore rien de décidé à ce sujet, les officiels du gouvernement de l'Etat libre d'Irlande considèrent en ce moment les moyens d'augmenter les exportations irlandaises au Canada. Des statistiques officielles démontrent que les importations de marchandises canadiennes en Irlande se sont montées à $8,036,445, cependant que les exportations d'Irlande au Canada ne s'élevaient qu'à $228,350. On admet cependant que le Canada a suffisamment des marchandises que l'Irlande pourrait lui vendre.

Entente générale pour empêcher la fraude

La conférence fédérale-provinciale en est venue à une entente pour prévenir les fraudes dans la vente des valeurs immobilières.

Toronto, 15 (P.C.) — Les autorités provinciales et fédérales se sont unies dans une tentative d'arriver à l'uniformité des lois pour prévenir les fraudes dans la vente et l'émisssion des stocks, en vue d'une loi des compagnies qui deviendrait uniforme en 1938. Tous les délégués se sont opposés à une commission fédérale des valeurs immobilires.

Ils en sont venus à la conclusion que le meilleur moyen de protéger les épargnants était d'amener le fédéral et les provinces à travailler en collaboration. Des délégués du gouvernement des Etats-Unis assistaient à la conférence et il y a lieu de croire que le gouvernement américain coopérera aussi avec les autorités canadiennes pour empêcher l'exploitation du public.

Les décisions prises par la conférence à ce sujet ont été annoncées hier soir par M. W.-P. J. O'Meara, assistant sous-secrétaire d'état, qui a déclaré que les délégués avaient été convoqués pour donner effet à un voeu de la conférence interprovinciale, au mois de novembre. On avait à ce moment jeté les bases d'une entente pour arriver à l'uniformité des lois entre le fédéral et les provinces.

Des sous-comités ont été formés pour préparer une réduction uniforme des lois et une résolution a été adoptée pour déclarer que de l'avis des délégués une commission fédérale n'était pas nécessaire ni même désirable. Dans une autre résolution on a demandé au gouvernement des Etats-Unis de coopérer avec le gouvernement du Canada et ceux des provinces pour la prévention des fraudes.

UNE RECHUTE

Cité Vaticane, 15. (P.A.) — Le Saint Pere a eu une faiblesse hier matin, vers 10 h. 30 (4 h. 30, heure de l'est) et il lui fallut prendre le lit pour se reposer. Les médecins du Pape ont déclaré qu'il ne s'agit pas d'une attaque cardiaque. Vers la fin de l'après-midi, le Pape était suffisamment rétabli pour donner des instructions aux chanoines de St-Pierre de tout préparer pour la messe pontificale du dimanche de Pâques.

DU TAPAGE

Mme LEON BLUM que l'on voit ci-dessus, a causé toute une sensation à la Chambre des Députés, lorsqu'elle eut une prise de bec avec Mme Fernand Bouisson, femme de l'ex-premier ministre. Elle étaient dans la galerie, lorsque l'incident souleva un vacarme.

NOMBREUSES GREVES AUX ETATS-UNIS

Dans tout le pays des conférences ont lieu entre patrons et ouvriers pour metre fin à des grèves qui paralysent l'industrie et font chômer plus de 130,000 ouvriers.

Chicago, 15. (P.C.) — Dans plusieurs Etats les autorités doivent s'adonner à la tâche de mettre fin à des grèves, de concilier patrons et employés. Plus de 130,000 ouvriers, un peu partout, ont quitté leur travail en guise de protestation. Le gouverneur Frank Murphy, du Michigan, a convoqué les dirigeants de quatre comtés industriels pour étudier avec eux les moyens de faire la paix entre 90,000 grévistes de l'indus-

(Suite à la page 19 3e col.)

Le gouvernement de Madrid affirme que les Italiens et les Allemands assiégeront Valence et Barcelone pendant que le leader fasciste déclanchera un violent assaut contre la capitale — Les troupes de Franco commencent un suprême combat autour de Madrid — Le gouvernement espagnol affirme qu'il a remporté d'importantes batailles en fin de semaine contre les troupes italiennes et les soldats de Franco

Londres, 15, (P.A.) — Le gouvernement espagnol prétend que les Italiens et les Allemands à la faveur du pacte de non-ingérence, préparent une attaque sur Barcelone et Valence, en avions, pendant que les troupes de leur pays marcheraient sur Madrid. Le comité de non-ingérence doit entendre aujourd'hui ces accusations. Pablo Azcarate Y Florez, ambassadeur du gouvernement de Valence, a demandé au ministère des Affaires étrangères de prier le comité d'étudier sans tarder le bien-fondé de ces accusations. La note de Valence dit que sous prétexte de garder les côtes, l'Italie et l'Allemagne lanceraient une attaque sur les deux villes précitées. D'autre part on apprend que le comité prend des mesures spéciales pour assurer la non-ingérence des puissantes nations, et nombre de vaisseaux de tous pays font la patrouille.

Londres, 15. (P.A.) — Les côtes espagnoles sont entourées aujourd'hui de navires de guerre. C'est le premier résultat concret de l'entente internationale destinée à circonscrire la guerre civile qui ensanglante la péninsule ibérique. La patrouille navale, qui est officiellement entrée en fonctions à minuit samedi matin, est composée de navires de guerre anglais, français, allemands et italiens.

Maintenant que le système de surveillance sur mer est établi, le comité de non-intervention se réunira au complet cette semaine pour s'occuper d'une plainte logée par le gouvernement de Valence, à l'effet que des troupes italiennes participent actuellement à l'offensive des rebelles sur Guadalajara, autour de laquelle la bataille est vive depuis plusieurs jours.

Le comité aura aussi à résoudre plusieurs détails concernant la surveillance des frontières maritimes de l'Espagne. La surveillance terrestre sera confiée à des observateurs neutres postés sur les frontières hispano-françaises et hispano-portugaises.

Les trois hommes nommés pour diriger le système général adopté par les 27 nations du comité de non-intervention se réunissent ici aujourd'hui pour fixer les détails de leurs fonctions respectives. L'amiral M. H. van Culm, ancien commandant de la flotte hollandaise des Antilles, est directeur du programme.

Différents pays ont encore à donner instruction à leur marine marchande de se conformer aux règlements destinés à mettre fin à l'entrée d'hommes, d'armes ou de ravitaillements destinés à l'un ou l'autre des deux côtés en Espagne. Le comité espère que sa patrouille navale comprendra 60 navires d'ici quelques semaines.

On apprend de Rome qu'il y a moins de navires de guerre italiens dans les eaux espagnoles à l'heure actuelle qu'il y en avait au début de la guerre civile, à cause de la tournée que fait actuellement Mussolini en Libye. L'Italie a trois destroyers, à Tanger, qui ont pris place dans la patrouille navale. On dit qu'il y a des flottilles de sous-marins à Ceuta, à Malaga et dans d'autres ports des insurgés. On croit qu'ils seront dirigés vers le long de la côte espagnole entre Valence et Barcelone pour prendre leur poste aux côtés des navires de guerre allemands.

Les navires allemands, commandés par le vice-amiral Hermann Fishel, sont au nombre de quatre et ils sont échelonnés sur les 200 milles qui séparent le cap de Gata du cap de Oropesa.

A LONDRES

Londres, 15, — (P.C. - Havas)— Le gouvernement espagnol a demandé samedi à l'Angleterre de traduire l'Italie devant le comité de non-intervention pour lui faire rendre compte de la violation de ses engagements en vertu de l'accord de non-intervention signé par 27 puissances. La note de l'ambassadeur espagnol Pablo de Azcarate demande au Foreign Office d'invoquer l'accord de non-intervention comme instrument de justice internationale.

Après un exposé de la situation, le gouvernement espagnol ajoute dans sa note : "Le gouvernement demande que ces faits soient examinés et que la question soit jugée d'une manière finale et irrévocable si on arrive à la conclusion que son opinion correspond à la réalité des faits."

NEGATION

Salamanque, Espagne, 15. — (P. C. - Havas) — Les quartiers - généraux des insurgés affirment dans une déclaration qu'ils ont faite hier soir qu'il n'existe en Espagne "aucune unité de combat en provenance d'un pays étranger". Ils nient qu'aucune unité tirée de l'armée régulière italienne combatte dans

(Suite à la page 19, 2e col.)

LA RELIGION AU MEXIQUE

Orizaba, Mexique, 15. (P. A.) — Plusieurs personnes ont été légèrement blessées au cours des désordres qui ont éclaté ici hier soir quand des milliers de manifestants ont forcé trois prêtres à diriger des offices religieux dans les églises de la ville réouvertes en dépit des ordres du gouvernement. Des troupes fédérales et des policiers ont regardé faire sans intervenir quand les trois prêtres déclarèrent qu'ils avaient été forcés par les manifestants d'officier dans les églises de la ville que le gouvernement avait fermées récemment.

Suprême intervention pour prévenir la grève

MALADE

La reine MARIE de Roumanie est gravement malade à Bucharest mais les médecins n'ont pas abandonné l'espoir de la sauver.

Le président des cheminots canadiens, M. H.-B. Chase, a été appelé à Ottawa pour discuter avec les officiels du gouvernement et des chemins de fer.

Montréal, 15. (P.C.) — Les officiers des unions de cheminots arrivent à Montréal pour la réunion générale du comité qui recevra les rapports du vote des 117,000 employés de chemin de fer et ils attendent avec anxiété le retour du président Howard-B. Chase qui est actuellement à Ottawa.

M. Chase fut appelé dans la capitale fédérale vendredi pour y conférer avec les officiels du ministère du Travail et les présidents des deux compagnies de chemin de fer, Sir Edward Beatty et M. S.-J. Hungerford. Il est censé revenir aujourd'hui et faire rapport immédiatement.

On croit que cette conférence tenue depuis quelques jours à Ottawa est la dernière tentative des autorités fédérales et des chemins de fer pour éviter la grève qui s'annonce de plus en plus certaine; on sait que le vote de grève sera pris mercredi par les officiers des unions. La très grande majorité des employés ont voté en faveur de la grève. Si les officiers jugent qu'elle est devenue nécessaire pour obtenir ce que les unions demandent aux compagnies, ils ont d'avance l'assurance que leurs camarades obéiront à leur mot d'ordre.

Les employés veulent la restauration immédiate d'une diminution de salaire de 10 pour cent affectuée il y a quelques années. Une enquête a été faite par un bureau d'arbitrage présidée par le juge A.-K. McLean et le rapport majoritaire offrait aux employés une réduction graduelle de 1 pour cent pour atteindre 7 pour cent vers le 1er novembre 1937. Les représentants des employés veulent que les compagnies augmentent tout de suite les salaires de 10 pour cent et les officiers ont refusé d'accepter le rapport majoritaire et ordonné de prendre le vote de grève.

LA GREVE CONTINUE

Montréal, 15. — (P.C.) Un désaccord survenu à la dernière minute samedi sur les détails de l'entente qui devait mettre fin à la grève paralyse encore aujoud'hui l'industrie du vêtement à Montréal. Plus de 1,000 ouvriers et ouvrières sont sans ouvrage. Les négociations se poursuivent.

Les usines Creusot nationalisées par le gouvernement de Léon Blum

Cette vaste industrie devient la propriété de l'Etat français — La date de la prise de possession n'est pas fixée mais le gouvernement procédera par décrets.

Un câble de Paris au "New-York Times" et à la "Gazette" annonce que le ministre de la guerre a fait savoir à la population l'expropriation des usines Creusot-Schneider. Aucune date n'a été fixée pour la prise de possession mais le gouvernement procédera par décrets.

Tout ce que contiennent les usines, savoir la machinerie, les outils et les stocks pouvant servir à la fabrication des munitions, devient la propriété de l'état qui paiera aux propriétaires la valeur à établir par des experts. C'est la première fois que le gouvernement applique la loi de nationalisation à d'autres industries qu'à celle des avions de guerre. Les usines Creusot sont les plus considérables du genre sur le sol français et elles existent depuis 50 ans. Entre 1910 et 1914, les ouvriers du Creusot ont manufacturé 34,500 canons et les fameux 75 français sortaient de ces ateliers. Les divers bâtiments couvrent une superficie de 417,400 verges carrées et on y consume annuellement 450,000 tonnes de charbon pendant qu'il faut 50 trains par jour pour transporter les 17,000 tonnes de matériaux employés quotidiennement par les ouvriers des usines. Le capital de la compagnie est de 100,000,000 de francs.

PERIS EN MER

Tokyo, 15. (P.A.) — Le consul général du Japon à Sydney, dans les Nouvelles Galles du sud, a cablé au département des affaires étrangères du Japon que 30 navires japonais et 20 vaisseaux australiens manquent à l'appel depuis le 10 mars. Le consul exprime la crainte que ces vaisseaux aient été victimes d'une tempête au moment où ils faisaient la cueillette des coquillages.

LOYAL APPUI DU CARDINAL JEAN VERDIER

L'Archevêque de Paris demande aux catholiques français de souscrire généreusement à l'emprunt national — Daladier parle.

Paris, 15. (P. C.-Havas) — Le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, a lancé aujourd'hui un appel par radio à tous les catholiques romains de souscrire à l'emprunt de la défense nationale actuellement mis sur le marché par le gouvernement Blum.

"Une fois de plus, nous démontrerons au monde", dit le cardinal, "que les Français sont capables de faire les sacrifices nécessaires à la défense nationale et de donner à leur chère patrie un témoignage de leur amour filial. L'epoir que la France a mis dans ses fils catholiques ne sera pas frustré."

Le gouvernement français pousse activement sa campagne de souscriptions à la deuxième tranche de l'emprunt de guerre, $10,500,000,000 francs ($473,000,000) lancé après que le ministre de la Guerre eut démontré la nécessité de nouveaux sacrifices en face de l'Europe qui s'arme avec une rapidité de plus en plus grande.

Le ministre de la Guerre a dit hier soir que 46 p.c. de l'emprunt sera employé pour l'armée ; 26 pour cent pour l'aviation et 18 pour cent pour la marine de guerre. La première tranche de l'emprunt a été

(Suite à la page 19, 4e col.)

Changements tarifaires à l'étude aux Communes

Les députés commencent aujourd'hui l'étude des modifications tarifaires nécessitées par le nouvel accord commercial avec la Grande-Bretagne— Le Sénat ne siégera pas.

Ottawa, 15 (P.C.) — Le Sénat ne siégera pas aujourd'hui mais la Chambre des Communes étudiera les modifications tarifaires résultant du nouvel accord commercial avec la Grande-Bretagne. Ce travail ne devrait pas être très long, car les députés ont déjà, à l'occasion de l'exposé budgétaire, fait connaître leurs vues sur ces changements. A l'heure actuelle, on ne croit pas que la prorogation puisse avoir lieu avant la mi-avril, et encore ce sera difficile.

Bien que le chef de l'opposition conservatrice, M. Bennett, ait laissé entendre avant la clôture du débat, vendredi, que les conservateurs étaient en faveur de l'accord, en principe, plusieurs députés pourront soulever des objections au sujet des changements qui affectent leurs circonscriptions. Ceci concernera particulièrement les textiles et peut-être aussi l'acier.

Vu qu'il n'y a aucun changement relatif aux taxes dans le budget Dunning, l'étude en comité se limitera presqu'exclusivement aux changements tarifaires. On prévoit que la Chambre aura amplement le temps cette semaine de disposer des résolutions du budget et d'adopter même quelques-unes des lois que le gouvernement a l'intention de soumettre.

Il n'est plus question d'une prorogation des Chambres avant Pâques. On prévoyait, en fin de semaine, que la session finirait vers la mi-avril, mais il n'y a rien d'assuré là-dessus.

Le bill du gouvernement qui donnera lieu au plus vif débat est sans contredit celui qui est destiné à convertir la Commission des chemins de fer en une Commission du Transport ayant juridiction sur le transport aérien, routier et fluvial.

Un comité sénatorial a fait une étude approfondie de ce bill et il a été facile de constater que ce projet rencontrait beaucoup d'opposition. Il a été amendé de plusieurs façons cependant, et ses parrains espèrent que la Chambre Haute

(Suite à la page 19, 5e col.)

LA SEMAINE SAINTE

Son Eminence le Cardinal Villeneuve officiera pontificalement aux offices du Jeudi Saint et du dimanche de Pâques en son église cathédrale. Le Primat de l'Eglise canadienne présidera également en la Basilique l'office des Ténèbres. Ordinairement, Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, officie à l'office du Vendredi Saint. M. l'abbé Joseph Boutin, desservant de la paroisse Notre-Dame de Québec, célébrera l'office du Samedi Saint au matin. On sait que le Vendredi Saint, Son Eminence le Cardinal Villeneuve visite les prisonniers. Mgr l'Archevêque se rend également à l'hôpital Général le soir où il sert le souper des vieillards. Cette dernière cérémonie qui évoque une pieuse coutume romaine est particulièrement touchante.

LE DUCE EN PERIL

Bengazi, Lybie, 15. (P.A.) — Le premier ministre d'Italie, Benito Mussolini, a été menacé par un taureau furieux qui s'échappa tout à coup des rangs d'une procession dans le village de Luigi Razza et s'élança dans la direction du dictateur. Des officiers protégèrent le Duce qui conserva son sang froid et donna des instructions pour arriver à maitriser l'animal qui fut finalement abattu par les soldats.

ACCIDENTS TRAGIQUES A HALIFAX

Deux drames se produisent en mer et causent la mort de deux personnes — Une collision se produit entre vaisseaux de pêche, et un bateau de plaisance fait explosion.

Halifax, 15 P.C.) — Deux hommes se sont noyés hier quand le schooner "Flirt" a été frappé par le "Marshall Frank" de Lunenberg. Un bref message de Chebucto a appris que le capitaine Jake Weymouth et le cuisinier du bord sont noyés. Quatre membres de l'équipage du petit vaisseau ont été sauvés par celui du "Marshall Frank". On ignore si ce dernier vaisseau a été très endommagé dans la collision. C'est le deuxième accident au large de Halifax depuis deux jours. Hier, trois femmes ont été brûlées et nombre d'autres ont failli être victimes du même sort sur le vapeur "Thor II" quand une explosion mit le feu à bord.

Ce navire transportait des visiteurs au bateau-école allemand le "Schlesien" ancré dans le port d'Halifax. Ces trois personnes sont Mesdames Blanche Brackett, Cécile Cahil et Dorothy Conrod, toutes résidentes d'Halifax. Leurs blessures ne sont pas très graves. On estime qu'une douzaine d'autres passagers ont été légèrement brûlés. D'après les premiers rapports reçus il y aurait soixante personnes à bord du va-

(Suite à la page 19, 5e col.)

SANGLANTE EXPLOSION A MANILLE

Une usine de munitions saute — Vingt-huit personnes perdent la vie — Les victimes sont des femmes — L'incendie fait rage.

Manille, 15. (P. A.) — Vingt-huit personnes ont été tuées au cours d'une explosion terrible dans un faubourg de la ville, à Passay, où se trouve une usine chinoise de munitions. On croit que le nombre des morts augmentera quand on aura déblayé les décombres.

Un incendie éclata à la suite de l'explosion dont le bruit fut enten-

(Suite à la page 19, 5e col.)

Une violente tempête sévit en Angleterre et en France

Ces deux pays européens subissent les désastreux effets de la plus violente tempête de neige et de vent enregistrée depuis de nombreuses années — Pertes de vie et dégâts à la propriété.

Londres, 15, (P. A.). — Une tempête de neige a balayé les îles britanniques aujourd'hui et les météréologistes rapportent que c'est l'une des pires dont le pays ait eu à souffrir depuis de nombreuses années. De l'observatoire de Greenwich on rapporte qu'il est tombé plus de pluie depuis trois mois que durant toute l'année pour une période de 122 ans.

Un vent violent, soufflant de l'est et du sud ouest, poussait la neige et la pluie et des volontaires ont été engagés en toute hâte pour consolider les digues qui protègent le district de Cambridgeshire contre les flots. Des barges chargées de glaise ont été placées aux en-

(Suite à la page 19, 3e col.)

LA RANCON DU PECHE

Salamanque, Espagne, 15. (P. A.) —Le cardinal Isadoro Goma Y Tomas a déclaré aujourd'hui que la guerre civile espagnole coûtera au moins 1,000,000 de vies humaines avant qu'elle ne finisse. Dans sa lettre pastorale, à l'occasion du carême, le cardinal dit que cete guerre est une punition de Dieu pour les fautes de l'Espagne.

TEMPERATURE

Vallée du bas St-Laurent — Temps couvert avec vent du nord et modérément froid aujourd'hui et mardi.

Neige probable dans certains districts du sud.

MALADIE ETRANGE D'UNE MEURTRIERE A LOS ANGELES

Los Angeles, 15. (P. A.) — Helen Wills Love, trouvée coupable du meurtre de son mari, et qui déclarait après son procès : "Je peux mourir quand je le voudrai", a commencé aujourd'hui la quatrième journée d'un étrange sommeil, insensible à la douleur et aux bruits.

C'est la deuxième fois que ce sommeil inexplicable empêche les autorité de traduire la femme en Cour pour recevoir sa sentence qui peut

(Suite à la page 19, 3e col.)

SUR LA COLLINE

Le travail de l'Assemblée législative, cette semaine, consistera surtout à étudier et à voter les projets de lois que présente le gouvernement. On ne croit pas que l'honorable Martin-Beattie Fisher prononce le discours du budget avant une quinzaine de jours. Le trésorier de la province innovera dans la manière de présenter les estimés budgétaires et de les commenter. A compter de demain, les séances de la Chambre seront présidées par l'honorable Paul Sauvé, qui était malade la semaine dernière et s'était fait remplacer par le vice-président, M. Marc Trudel, de St-Maurice.

LE FEUILLETON

Le feuilleton commence à être chargé. Pour commencer, il contient encore les quatre questions de M. Léon Casgrain, (libéral, Rivière-du-Loup), dont le "Soleil" a déjà publié le texte, et de nombreux projets de lois ministériels. Notamment, un bill de M. Albini Paquette en vue de la création de l'Ecole du Meuble de Montréal, (qui existe déjà virtuellement) ; un bill de M. Onésime Gagnon pour "favriser le progrès des pêcheries et venir en aide aux pêcheurs" ; une loi de M. Duplessis pour autoriser les procédures nécessaires pour établir l'étendue des exemptions et des commutations des taxes municipales et scolaires ; une loi de M. Jos. Bildoeau relative à la mise en valeur des ressources naturelles de la province ; et d'autres bills dont le "Soleil" a déjà parlé, et qui doivent être adoptés en deuxime lecture.

BILLS PRIVES

En plus de ces mesures du gouvernement le feuilleton contient nombre de bills privés dont nous avons aussi parlé. L'honorable T.-D. Bouchard, chef parlementaire de l'Opposition, a inscrit au feuilleton sa motion contre le professeur W.-B. Pitkin, dont le "Soleil" publiait

(Suite à la page 19, 3e col.)

LE CORPS DE FOCH

Paris, 15. (P.C.-Havas) — Le corps de Ferdinand Foch, Maréchal de France, de Grande-Bretagne et de Pologne, sera transféré le 20 mars à la Chapelle des Invalides où il dormira son dernier sommeil à côté de l'autre grand guerrier Napoléon.

Le sculpteur Paul Landowski vient d'achever le monument funéraire qui dans une des chapelles latérales de la crypte des Invalides perpétuera le souvenir du Généralissime qui commanda la plus grande armée du monde et pour la première fois dans l'histoire, réunit dans sa main les bâtons de Maréchal des deux pays de chaque côté de la Manche.

Le mausolée de Landowski s'est inspiré des monuments funéraires que le Moyen-Age a élevés à ses grands chevaliers. Ferdinand Foch, la tête nue, repose sur une couche de Lauriers, en grand uniforme de maréchal, étreignant sur son coeur son épée tandis que la main droite apaisée s'étend le long du corps. Le corps du maréchal est porté par six officiers en tenue de campagne, casque et bottes. L'ensemble est d'une magnifique simplicité militaire.

A la Cour Criminelle

Me Noël Dorion, substitut du procureur général et Me Alleyn Taschereau, C. R., ont fait raconter ce matin par le détective Amédée Papillon différents incidents qui se sont déroulés chez Noreau à Neuville lors de la capture d'Honorat Bernard qui subit actuellement aux assises son procès sur une accusation de meurtre. Me Taschereau entend démontrer que la volonté de l'accusé était de ne pas tirer.

Les autres témoins de la première séance de la semaine furent le détective Aimé Pettigrew, qui raconta ce qu'il a vu du siège du logement de Wilfrid Darveau, le docteur Joseph-Louis Petitclerc, le docteur Paul Rochette, le détective Omer Auclair, M. Roland Picard, chauffeur de taxi, et le constable Amédée Papillon.

Me Antoine Rivard, C.R., avocat de la couronne, Me Mark Drouin et Me Ross Douin, procureurs d'Edmond et de Darveau, ont conduit les autres interrogatoires.

Au début de la séance, Me Antoine Rivard, C. R., rend hommage à la presse "qui a rapporté les débats et les témoignages fidèlement et exactement" et proteste plus vigoureusement contre une feuille québecoise qui fait état des nouvelles policières et judiciaires. Me Rivard lit de larges extraits des articles de ce journal hebdomadaire et déclare qu'il s'est rendu coupable de mépris de cour. Les procureurs de la Couronne et les officiers de justice donnent à cette cause toute leur énergie. S'il y en a parmi ces messieurs qui sont en état de fournir des renseignements, qu'ils les donnent à la cour ou à nous."

"Votre Seigneurie, dit Me Alleyn Taschereau, C.R., je n'ai pas mission de défendre ce journal. Je constate cependant que si la couronne à des droits.

En quoi ceci diffère-t-il des entrevues données par la police. S'il y a injustice, ce n'est rien en compa-

(Suite à la page 19, 5e col.)

La reine Marie, victime d'un attentat criminel ?

Frappée de paralysie partielle, la reine Marie de Roumanie lutte contre la maladie — Version officielle des médecins — La presse étrangère parle d'une tentative d'empoisonnement.

Bucharest, Roumanie, 15. (P.A.)— Marie, reine douairière de Roumanie, surnommé la "reine mère des Balkans" luttait avec des chances de succès aujourd'hui contre une maladie sérieuse qui l'a frappée jeudi soir, au cours d'une représentation à l'opéra. Un membre de la maison royale a déclaré que la maladie de la reine était une attaque d'influenza, compliquée d'une inflammation intestinale qui a causé une paralysie partielle.

La reine Marie est âgée de 61 ans et sa maladie cause des craintes à tous les membres de sa famille dont les mariages ont virtuellement fait des Balkans une affaire de famille. Samedi matin, un bulletin médical révéla que l'état de la reine avait empiré et que la fièvre avait dépassé cent degrés. Deux médecins

(Suite à la page 19, 4e col.)

UNE EDUCATRICE RENOMMEE EST MORTE SAMEDI

La R. M. Ste-Anne-Marie, directrice générale des études de la communauté des Dames de la Congrégation, est décédée samedi à Montréal à l'âge de 75 ans. Cette vénérable religieuse comptait au nombre des figures les plus marquantes du monde pédagogique canadien. Fondatrice de l'Institut Pédagogique de Montréal, fondatrice du Collège Borgeoys et d'une école d'Enseignement ménager dans la Métropole, elle avait été appelée à faire partie

(Suite à la page 19, 4e col.)

UNE LOTERIE

Dublin, 15 (P. A.) — Les officiels de la plus grande loterie au monde nous annoncent que le grand total des montants prélevés sur la vente des billets s'élèvent à $13,932,160 dont $8,371,165 seront distribués en prix aux différents gagnants de tous les pays.

"Un billet tiré sur "Spionaud", à 20 contre 1, tiré pour le Grande National, est marqué du nombre Lt 27668, et porte comme signature : "Badly needed".

Les noms et adresses des Canadiens chanceux n'ont pas encore été divulgués, cela est dû à la loi et aux restrictions que le gouvernement du Dominion impose sur les loteries.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. J.O. Hallé, gérant de la Montreal Life Insurance Co., aux Trois-Rivières, était en fin de semaine en promenade chez ses parents à Lévis.

—Mme Philippe Langelier et sa fillette Jacqueline, de Bienville, sont en promenade pour quelques jours chez des parents à East-Angus et Sherbrooke.

Répétition de la chorale Déziel, ce soir.

Une répétition de la chorale Déziel, de Lévis, aura lieu ce soir, à 7 heures 30, au local de l'avenue Mont-Marie. On demande à ce que tous les membres soient présents à cette répétition très importante vu qu'il s'agit de la préparation du programme du concert qui sera donné le 7 avril prochain, à Lévis.

Un appel des pompiers de Lauzon.

Les pompiers de Lauzon ont été appelés samedi soir dernier, vers 9 heures 15, pour un commencement d'incendie chez M. J. Guay, rue St-Narcisse. Le feu était pris dans un hangar où des cendres chaudes avaient été déposées. Un voisin aperçut le feu et les pompiers se rendirent sur les lieux où les flammes furent promptement éteintes. Il y a eu un peu de dommages.

La souscription mensuelle à Bienville a rapporté $115.67.

La souscription mensuelle en faveur de l'église de Bienville, faite la semaine dernière à domicile dans la paroisse a rapporté la somme de $115.67.

Honneur à un ancien Lévisien.

M. Lactance Roberge, ancien Lévisien, vient d'être nommé directeur des finances de la ville de Montréal. Il est le frère de MM. les abbés Joseph et Léopold et M. Lionel Roberge, de Lévis. Nos félicitations pour ce bel honneur.

La vente de charité pour les missions a rapporté $205.

La vente de charité organisé par l'ouvroir Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus en faveur des missions des Soeurs Notre-Dame d'Afrique et qui a eu lieu mercredi et jeudi dernier a rapporté la somme de $205. Durant l'année les Dames de Bienville qui s'occupent de cet Ouvroir ont fait un bingo et donné une partie de cartes pour les missions d'Afrique et ont recueilli $109.

Séance sur l'esprit français dans la vie familiale mercredi soir à Lévis.

Mercredi soir prochain, à 8 heures 15, en la salle St-François Xavier, à Lévis, les élèves du Studio des Buissonnettes, donneront une gentille séance de chant et musique. Ces enfants interpréteront aussi des scènes de l'esprit français dans la vie familiale. Le public lévisien sera admis sur présentation d'une carte. Les enfants ne seront pas admis à cette séance de mercredi soir mais elle sera répétée spécialement pour eux jeudi après-midi, en la même salle. Ils seront admis pour le prix de cinq centins.

Cours de secourisme ce soir à Lauzon

Ce soir, à 7 heures 30, en la salle du collège de Lauzon, aura lieu un cours de secourisme pour les hommes et jeunes gens de la paroisse. Tous voudront bien assister à ce cours des premiers soins à donner aux blessés.

Séance du conseil de ville de Lévis, mercredi soir

Les membres du conseil de ville de Lévis auront une séance mercredi soir prochain, à 7 heures 30, en la salle de l'hôtel de ville. Le conseil a eu une séance de comité général jeudi soir dernier et un rapport en sera fait à la réunion de mercredi prochain. On a rencontré le président de la Quebec Packing Co. qui a acheté les bâtisses et terrain où se trouvait avant la Buanderie de Lévis, rue Napoléon, afin d'y établir un abattoir. On demande au conseil de faire en sorte que d'ici dix ans aucune autre compagnie de ce genre vienne s'établir dans les limites de la ville et qu'on y installe un gros tuyau de drainagne. Le conseil a aussi rencontré M. L.-C. Dupuis, ingénieur du C. N. R. concernant les travaux de la passe Gibsone, à Hadlow, dont nous avons déjà parlé. Ces questions reviendront à la séance de mercredi soir prochain.

Un grand ralliement jociste à Lévis hier soir

Hier soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier, à Lévis, a eu lieu un grand ralliement jociste à l'occasion de l'affiliation des sections jocistes des jeunes gens et des jeunes filles de Lévis à la Fédération jociste de Québec. La salle était remplie de jocistes et leurs parents y ont également assité. Un beau programme a été exécuté et tous ont goûté cette soirée jociste.

Le programme qui comportait 18 numéros commença avec l'orchestre Lebianc et Duchesneau. Il y eut discours de bienvenue par M. Réal Carbonneau, président de la J.O.C. de Lévis et Mlle Ida Tanguay, présidente de la J.O.C.F. Il y eut chant jociste, puis bénédiction de deux drapeaux des deux sections lévisiennes ainsi que des insignes par le Révd Père Pomerleau, aumônier diocésain. Après un morceau de l'orchestre, une esquisse en trois scènes fut rendue. La première scène était intitulée: "En 1938, à Lévis", la deuxième scène: "Six mois plus tard" et la troisième scène: "Un an plus tard". Il y eut chant du credo jociste et le président diocésain, M. Amédée Daigle dit quelques mots, suivi de l'aumônier diocésain, le Révd Père R. Pomerleau, O.M.I., ainsi que de M. le curé Carrier, qui remercia les jocistes des deux sections et ceux de Québec pour cette belle soirée. Chant jociste sur l'air de O Canada puis orchestre.

Clôture de la retraite des hommes et jeunes gens hier à Villemay

La clôture de la retraite annuelle des hommes et jeunes gens de la paroisse du Christ-Roi a été faite, hier après-midi, à 4 heures, en l'église paroissiale. Le sermon fut donné par M. l'abbé Philibert Grondin, missionnaire diocésain, prédicateur de cette retraite.

Réunion des Sociétés St-Jean-Baptiste hier après-midi à Lévis

M. J.-Ernest Drolet, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, en compagnie de M. Elzébert Pouliot, est venu hier après-midi rencontrer les officiers des Sociétés St-Jean-Baptiste de Lévis, Lauzon et Bienville, afin d'étudier le projet de loi que la Société St-Jean-Baptiste de Québec présente à la Législature de Québec. D'après ce projet de loi la Société St-Jean-Baptiste telle que formée sera diocésaine et aura pour objet d'établir dans les paroisses du diocèse une seule et même Société St-Jean-Baptiste unie au conseil diocésain et aux conseils généraux par des liens réels et homogènes. Les Sociétés en opération dans chaque paroisse continueront d'exister et on en fondera dans chaque paroisse nouvelle et dans les paroisses où il n'y en a pas encore. Les officiers présents ont tous approuvé le projet de loi tel que préparé.

L'oeuvre de l'Ecole Apostolique Notre-Dame.

Hier matin, aux différentes messes, en l'église Notre-Dame de Lévis, le sermon a été fait par M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique Notre-Dame qui a parlé de l'oeuvre de cette communauté qui instruit les jeunes gens pauvres se destinant à la prêtrise ou à la vie religieuse. Il a fait un appel à la générosité des paroissiens en faveur de cette oeuvre et a annoncé que des jeunes filles zélatrices passeront cette semaine à domicile.

Prières en l'honneur de saint Joseph hier à Lévis et Lauzon.

Hier soir, après les vêpres, en l'église Notre-Dame de Lévis, ainsi qu'hier après-midi, à 3 heures, en l'église de Lauzon, ont été faites les prières des Sept Allégresses et Douleurs de saint Joseph. Les fidèles ont assisté nombreux à ce pieux exercice du septième et dernier dimanche préparatoire à la grande fête de saint Joseph qui aura lieu vendredi prochain et sera très solennelle comme on pourra le lire dans une autre nouvelle.

Le "Côté & Côté a été vainqueur hier après-midi à Lévis.

La seconde partie de la série 2 dans 3 pour le championnat de la ligue de hockey Notre-Dame de Lévis a été jouée, hier après-midi, sur la patinoire Fraser, entre les clubs "Guide" et "Côté & Côté". Ce dernier a été vainqueur au score de 2 à 1. L'assistance était considérable. Les trois points furent scorée vers la fin de la troisième période et comme la glace était molle le jeu se fit assez difficilement. M. Omer Carrier compta les deux points pour le Côté et Côté et M. Charles Caron, sur une passe de M. Lucien Turgeon, compta le point pour le Guide. La rondelle fut mise au jeu par M. Paul Dion, vice-président de la Chambre de Commerce Junior de Lévis, accompagné de M. Paul-E. Jean, président de cette Chambre et M. Emry Roy, propriétaire du club Guide. Comme les deux clubs ont chacun une partie de gagnée, une seconde joute sera nécessaire et la date ainsi que l'endroit seront choisis ce soir ou demain.

Perception des Caisses de Prévoyance et de Dotation ce soir.

Ce soir, au lieu et heure ordinaires, il y aura perception des Caisses de Prévoyance et de Dotation, à Lévis.

Les Quarante-Heures diocésaines à Lauzon.

Hier matin, à l'office de la grand'messe, en l'église de Lauzon, a été faite l'ouverture des Quarante-Heures. La messe fut chantée par M. l'abbé H. Bernier, curé de la paroisse. Hier soir, à 7 heures, a eu lieu une heure d'adoration prêchée par M. l'abbé Napoléon Tanguay. Ce soir à 7 heures 30, il y aura une autre heure d'adoration prêchée par M. le vicaire Lactance Blais. La clôture des Quarante-Heures sera faite demain matin, à 9 heures.

Séance de lutte ce soir en la salle Dion, à Lévis.

Victor Delamarre, le roi de la force, viendra lutter ce soir, à 8 heures 30 en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Il sera au programme contre quatre des meilleurs lutteurs encore vus sur l'aréne. On verra en finale, 2 dans 3, 1 heure 30, Marcel Trudel vs La Terreur masquée. Il y aura aussi Gaudiose Simard vs G. Frigault, 45 minutes, une chute et Richard Delamarre vs Léo Picard, 20 minutes, un chute. Admission, 50, 35 et 25 centins. On compte sur une nombreuse assistance à cette séance qui promet d'être très intéressante. Les dames sont admises et seront l'objet d'une attention spéciale.

La fête de saint Joseph sera très solennelle vendredi sur la rive sud.

Vendredi prochain sera la grande fête de saint Joseph, patron du Canada et patron des ouvriers. Dans les différentes paroisses de la rive sud où la dévotion à saint Joseph est en grand honneur cette fête sera très solennelle.

A Lévis, vendredi matin, toutes les messes seront chantées à son autel et à 9 heures 30, sera chantée une messe solennelle avec diacre et sous-diacre. Il y aura sermon sur le grand patriarche. Les enfants des écoles y assisteront. A partir de midi jusqu'à 7 heures 30 du soir, il y aura à toutes les heures des heures de prières publiques. Ce sera pour les paroissiens de Lévis une journée de prières afin de demander à saint Joseph d'obtenir sa protection à tous les paroissiens et obtenir que les projets d'industries se réalisent. Tous les paroissiens voudront bien communier vendredi matin et prier afin de faire violence au Ciel et demander à saint Joseph de plaider la cause de la paroisse avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Vendredi soir, à 7 heures 30, il y aura prières spéciales, sermon et salut du St-Sacrement. En souvenir de Mgr Déziel, fondateur de la paroisse, des communautés religieuses et de la ville, il y aura vendredi grand congé pour les élèves des écoles sous le contrôle de la Commission Scolaire et dans les communautés.

A Lauzon, où chaque semaine l'on fait le mercredi en l'honneur de saint Joseph, vendredi matin, à 7 heures, sera chantée une grand'messe et le soir, à 7 heures 30, aura lieu le 33ème des 52 promis en son honneur. Il y aura prières spéciales à saint Joseph, sermon et une touchante démonstration des enfants à la statue du grand patriarche. Les paroissiens voudront bien vendredi communier et prier avec confiance saint Joseph afin d'obtenir en ce jour de sa fête sa protection spéciale ainsi que les faveurs demandées.

A Bienville, jeudi soir, on confessera les paroissiens pour leur permettre de communier vendredi matin, jour de la fête de saint Joseph. Vendredi matin, à 7 heures, une grand'messe sera chantée et le soir, à 7 heures, prières à saint Joseph, sermon et salut du St-Sacrement.

Au Christ-Roi, vendredi matin, à 6 heures 45, grand'messe chantée en l'honneur de la fête de saint Joseph et le soir, à 7 heures 30, prières à saint Joseph.

Les fidèles voudront bien se préparer à cette grand fête en assistant tous les soirs de la semaine aux prières du mois de saint Joseph faites en même temps que la prière du Carême.

Heureuse initiative

Lors de la dernière assemblée du Comité Administratif du Club Social Ouvrier de Lévis, les directeurs prirent une heureuse initiative. Comme une foule de questions discutées sont de l'intérêt général il fut décidé de faire une invitation à Son Honneur le maire, MM. les députés Dussault et Larochelle de se rendre à leur assemblée de Comité afin de discuter les questions qui les intéressent et fournir les informations précises. De cette manière MM. les officiers seront en mesure à l'assemblée régulière de leurs membres de répondre aux demandes d'informations qui leur seront posées.

Par cette manière d'agir, ils veulent coopérer dans la mesure de leur capacité, a tout mouvement et aider suivant leurs moyens à l'avancement de la Cité et du Comité.

M. Maranda reçoit une délégation.

Ces jours derniers, un groupe d'environ 50 ciytons du quartier de Villemay représentant toutes les classes des électeurs, se sont présentés chez M. Rosaire Maranda, pour le prier de se porter candidat au siège échevinal de ce quartier.

M. J.-B. Carrier ex-échevin se fit le porte-parole des délégués, il insista fortement sur les qualités que possède M. Maranda pour les représenter à l'hôtel de ville et lui présenta des requêtes signées exactement par 192 électeurs de ce quartier.

M. Maranda remercia ses concitoyens de leur marque de confiance et discuta longuement avec eux de tous les problèmes municipaux. Sur les instances repétés il accepta de se porter candidat au siège échevinal du quartier de Villemay pour l'élection du 19 avril prochain. "Vous me connaissez tous mes amis" dit-il, "je suis né ici, élevé parmi vous, puisque c'est le sentiment de la majorité des électeurs, eh bien, je suis prêt à faire mon devoir comme tout bon citoyen doit le faire, j'irai à l'hôtel de ville pour administrer les biens de toute la population de la cité et principalement ceux du quartier de Villemay. Je suis dans la lutte et j'y demeurerai jusqu'au bout. Soyez assuré que je la ferai courtoise et honnête."

Délégation che M. J.-Napoléon Grenier.

Un groupe d'électeurs du quartier Notre-Dame, se rendront sous peu, à la résidence de M. J.-Napoléon Grenier, rue Shaw, pour lui offrir la candidature du siège No 1 du quartier.

M. Grenier est avantageusement connu de la population. Il est à l'emploi de l'Anglo Canadian Pulp depuis un bon nombre d'année, comme ingénieur mécanicien.

Comme l'on peut le constater à mesure qu'approche la date des élections les condidatures se dessinent.

Assemblée de l'Union locale des raquetteurs ce soir.

Une importante assemblée de l'Union locale des raquetteurs de Québec, Lévis et Loretteville sera tenue ce soir, vers 8 heures 15, aux salles de l'Union Commerciale, 110 rue du Pont, à Québec. Les deux clubs de raquettes de Lévis seront représentés par leurs délégués à cette assemblée qui sera l'une des dernières de la saison.

Euchre demain soir à Bienville au profit de la J. E. C. F.

Demain soir, à 8 heures, en la sal-

(Suite à la page 9, 7e col.)

Un meilleur moyen

pour EVITER BIEN des RHUMES

● Au Moindre Eternuement, reniflement ou irritation du nez

● Vite! Quelques Gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine

● IL se *Répand*

Son action médicamenteuse scientifique se répand rapidement dans le nez et l'arrière-gorge—où les trois-quarts des rhumes débutent.

Vous sentirez le picotement que produit le Va-tro-nol à mesure qu'il se répand dans la zône dangereuse du nez et de l'arrière-gorge. Son action médicamenteuse a été conçue spécialement pour stimuler les défenses prévues par la Nature dans cette région. Employé à temps, le Va-tro-nol aide à éviter que bien des rhumes désagréables se développent . . . et à vous débarrasser des rhumes de cerveau dans leurs phases de début.

Dégage rapidement la tête !

VICKS VA-TRO-NOL

Vous trouverez dans votre paquet de Va-tro-nol l'intéressante histoire du Système Vicks Pour Mieux Maîtriser les Rhumes chez soi. Au cours d'essais pratiqués sur 17,353 personnes, ce Système a réduit *de plus de moitié* les malaises dus aux rhumes.

Suivez le Système Vicks Pour Mieux Maîtriser Les Rhumes

Fêtez Pâques à New York

En plein centre de ce qu'il y a de plus important à New-York et en relation directe avec le Grand - Central, l'hôtel Biltmore offre à ses habitués le luxe, le confort, l'atmosphère et le service d'une excellente maison.

★

CUISINE SANS EGALE

★

Chambres simples depuis $6
Chambres doubles depuis $8
Suites depuis $12

★

Adressez-vous à M. GORDON-B. MORRISON au Château-Frontenac du 12 au 16 mars pour réserver vos places et pour avoir tous les renseignements voulus.

Le **BILTMORE**
David-B. Mulligan, président
Ave. Madison et 43e Rue New-York
Voisin du Grand-Central

Ça fait mal!

Qu'il s'agisse d'une contusion, d'une foulure, d'un torticolis, d'une attaque de lumbago ou de sciatique, vous pouvez obtenir prompt soulagement à la douleur avec une bouteille de Liniment Sloan.

Ce liniment agit vite. Vous l'appliquez légèrement, du bout des doigts, sans frotter. Il active, dans les parties congestionnées et douloureuses, la circulation d'un sang frais et réparateur —et le mal disparaît promptement.

FIIK

- RAIDEURS
- ENTORSES
- DOULEURS
- CONTUSIONS
- SENSIBILITE
- RHUMES de POITRINE
- MAL

LINIMENT de famille SLOAN — PROMPT SOULAGEMENT sans friction

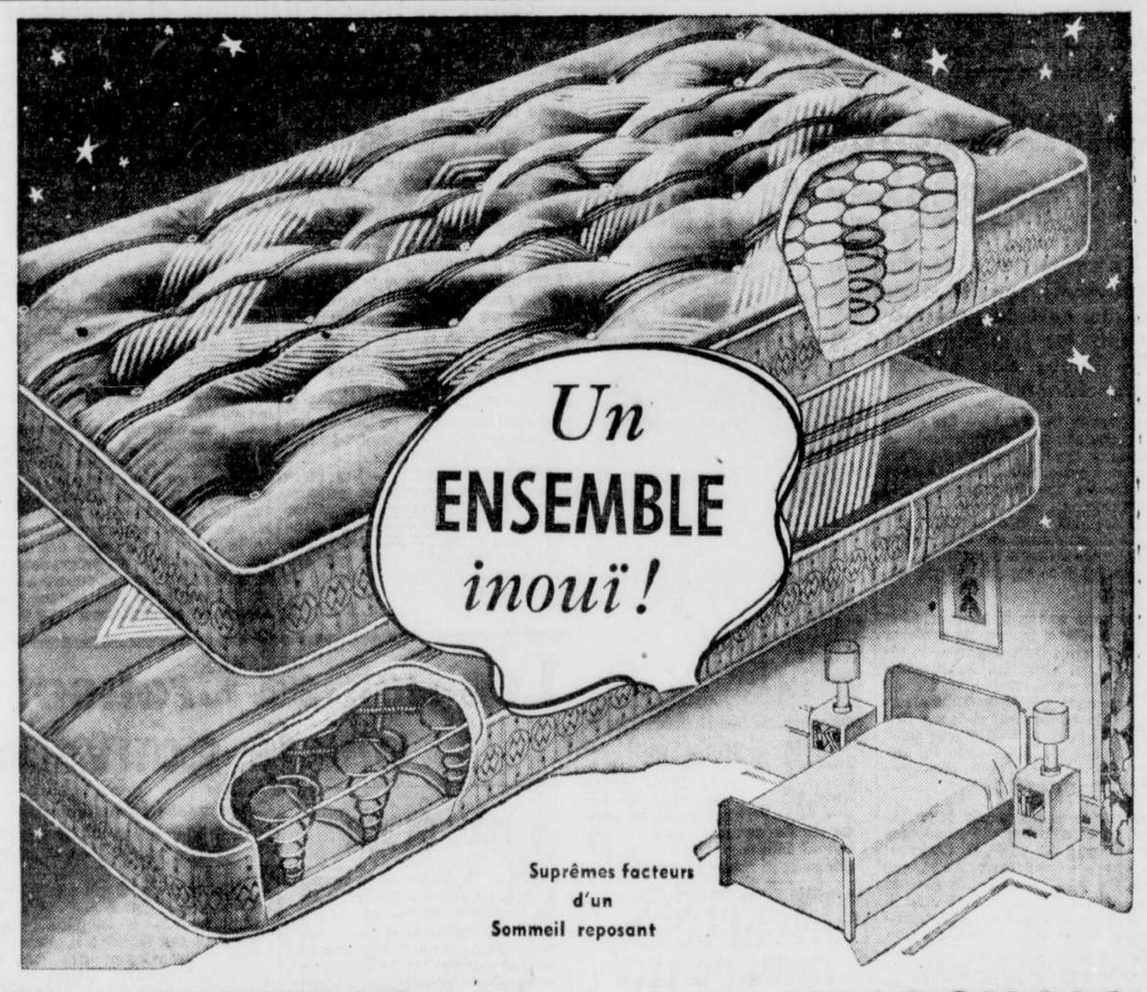

Un **MATELAS** à ressorts **MARSHALL**

AVEC

Un **SOMMIER** enveloppe **STAYOUNG**

● Il y a trente-sept ans MARSHALL lançait — par la création du Matelas à Ressorts — une nouvelle formule de sommeil et de confort hygiénique. Aucun matelas ne s'est jamais avévé plus confortable, si pratique et si satisfaisant.

Maintenant, grâce à l'association de la Marshall Company avec les fabricants du Sommier enveloppe "Stayoung" (qui sert de support au matelas) — un nouvel ensemble de sommeil est présenté au public — ensemble qui est le nec plus ultra du luxe et du confort.

UN MATELAS A RESSORTS MARSHALL et un SOMMIER ENVELOPPE STAYOUNG réunis pour le "Repos" de l'Humanité !

En plus du confort et de la durabilité, les deux pièces ont une forme élégante et une couverture attrayante.

Voyez le Matelas à ressorts Marshall et le Sommier enveloppe Stayoung chez votre marchand de meubles.

THE MARSHALL VENTILATED MATTRESS COMPANY LIMITED, division de L. A. Young Industries of Canada Limited. Aussi fabricants de: Divans-lits — Chester-Lounges — Sommiers — Glisseurs — Meubles d'été — Fauteuils rembourrés.

772

FEUILLETON DU SOLEIL

Les Ailes brisées

PAR

PIERRE DHAËL

No 29

Elle dit encore :

—J'aime Jacques.

— Savez-vous, petite fille, qui jouez comme avec vos poupées ce que veut dire le mot : aimer ?

Elle lui dit :

— Taisez-vous !

— Je me tairai, si vous l'ordonnez. Tout mon secret demeurera intact, même en ce qui concerne Robert...

Elle baissa la tête.

Il insista :

— Donc, c'est un fait indéniable que je vous aime. Vous pensez bien que j'ai essayé de chasser cet amour de mon coeur. Je n'ai pu y parvenir. Je suis resté, à cause de vous, je suis revenu pour vous.

— Taisez-vous !

— Ne craignez rien. Je ne prononcerai pas une parole qui puisse vous froisser. Simplement ceci : Je vous aime. J'ai lutté, j'ai souffert, je me suis défendu : mais, aujourd'hui, je suis forcé de me déclarer vaincu... Pas tout à fait, cependant. Vous comprenez qu'il m'est impossible d'accepter bénévolement ma douleur.

"J'ai un marché à vous proposer. Rompez vos fiançailles avec Jacques, consentez à m'épouser, et je vous livrerai le secret de Robert.

Elle demanda, anxieuse :

— Il est vivant ?

— Vous le saurez.

— Vous l'avez, sans doute, aidé dans sa fuite ?

— Peut-être.

Mireille se leva.

— Monsieur, articula-t-elle nettement, ce que vous m'avez avoué suffit. Celui que la police cherche depuis longtemps, le complice de M. de Vaurois, nous l'avons. C'est vous qui avez favorisé son départ. Vous êtes, sans doute, au courant des circonstances qui font se prolonger son silence, des causes de son absence ou de sa mort.

Rémi Sardois répliqua, la voix tranquille :

— En effet, vous soupçonnez, maintenant, pas mal de choses ; mais vous êtes dans l'impossibilité de vous en esrvir. Vous êtes liée par un serment.

Elle baissa la tête. C'était vrai!... N'avait-elle point juré sur la tombe de sa mère !...

Il continua :

— Ce n'est pas de la faute d'une femme si deux hommes se présentent à elle comme compagnons de route. Sa belle pureté ne s'en trouve nullement ternie. Cela est arrivé à d'autres. A votre cousine Jacqueline, par exemple. En même temps que Robert, Claude Tardel l'aimait. Elle a choisi... Pas pour son plus grand bonheur, peut-être... Enfin, elle a choisi librement.

Il se leva. Ses yeux sombres brillaient comme des diamants noirs...

— Il n'y a qu'une Mireille, reprit-il, et nous sommes deux à la vouloir pour femme : Jacques et moi. Un de nous est en surnombre, il doit disparaître. Si c'est moi, dites-le. Vous ne me reverrez plus.

En ricanant, il ajouta :

— Seulement, je ne part pas seul!

— Il appuya sur ces mots. — J'emporte ce que je sais. Je rends impossible la paix de votre foyer, le bonheur de votre cousine... Donnant, donnant !... Mon secret... il en vaut la peine ! — contre votre coeur. Dois-je partir, oui ou non ?

— Partez, dit-elle.

Il hésita un instant.

— Je vous laisse une semaine pour réfléchir... Tant de destinées dépendent de vous !... Dans huit jours, je reviendrai. Vous me donnerez alors une réponse définitive.

— A bientôt, mademoiselle Mireille...

III

— C'est toi, Claude ?

— Oui, madame.

— On t'a prévenu, j'en suis sûre, par téléphone, et on t'aura dérangé.

Le docteur Tardel eut un sourire:

— On m'a, en effet, prévenu par téléphone, mais on ne m'a point dérangé.

Il ajouta, affectueusement :

— Ce m'est, toujours une joie de venir vous voir. Mais je voudrais y être appelé pour une raison meilleure. On m'a dit que vous étiez souffrante et désiriez le médecin, non l'ami.

— Mon Dieu, il y a certainement un peu de vrai, fit la vieille dame en secouant la tête d'un air malin ; mais pas beaucoup. En réalité, je t'avoue que, du médecin, je me moque un peu.

Etendue dans son lit, Mme de Ballanches contemplait de la chambre la plus ensoleillée de "la Rose des Sables", le spectacle merveilleux que lui offrait l'Océan. Une petite crise cardiaque la contraignait à l'immobilité. Sa belle tête régulière, auréolée de la soie pâle de sa chevelure, reposait sur la blancheur des oreillers, tandis que ses mains soignées, encore souples et jolies, s'occupaient à un ouvrage de tricot.

Claude ne put s'empêcher de sourire.

— Je suis très fâché, dit-il. Comment ! Vous vous moquez des médecins ?

Mamita répondit sans s'émouvoir :

— Mon pauvre Claude, je n'y ai plus aucune confiance !

Il répliqua par une boutade :

— Vous avez raison, madame. Je n'y crois pas non plus.

— Pourquoi, poursuivit-elle, je reconnais que la médecine a fait quelques progrès. Elle arrive, parfois, à diagnostiquer certaines maladies. On les a même baptisées de noms extravagants. Mais c'est tout !

— Eh bien ! repartit Tardel du tac au tac, que demandez-vous de plus ? Nous vous apprenons à désigner vos maladies. Oseriez-vous émettre la prétention que nous soyons tenus de les guérir ?...

— Dieu m'en garde ! s'exclama Mme de Ballanches, amusée. Surtout s'il s'agit de la maladie dont je suis atteinte. Bientôt quatre-vingt ans, Claude, et un pauvre coeur qui en a vu de toutes les couleurs. S'il bat la breloque, en ce moment, nous vons-nous lui en faire un crime ? Et quelle méthode serait assez efficace pour assouplir ces vieux ressorts ?...

— On peut, tout de même, essayer de le faire marcher droit. Soulevez-vous, je vais vous ausculter, et je vous marquerai quelques grains de digitale

Comme il s'approchait du lit, la vieille dame lui fit signe de s'asseoir.

— Reste tranquille, toi et tes remèdes de pharmacie. Ce qui me détraque le coeur, c'est le chagrin de Jacqueline. Toutes les drogues du monde n'y feraient rien.

Il baissa la tête.

— Hélas !..

Mamita continua :

— Pouvait-il lui arriver une chose plus cruelle ? Et ce qui est plus navrant encore, dans son cas, c'est cette attente pleine d'espoir !... Elle se figure qu'on va le lui retrouver vivant et le lui rendre, son Robert. Quelle folie !...

Le docteur ne répondit pas.

— Qu'en penses-tu, Claude ?

— Je n'arrive pas à percer ce mystère. Comment et pourquoi Robert est parti, nous ne le saurons jamais. Mais ma conviction est profonde, c'est que nous devons croire à sa mort. Pour moi, cela ne fait aucun doute... Je suis certain qu'il est parti en avion... avec un appareil de tourisme. Un avion de ce genre a été acheté à Bayonne, juste la veille du mariage, nous le savons. Malheureusement, le signalement de l'acquéreur ne correspond en rien à celui de Bob.

La vieille dame s'agita sur sa couche.

— Mais pourquoi, Claude, dis-moi, pourquoi a-t-il abandonné cette pauvre enfant, le jour même de ses noces ?

Il réfléchit un instant.

— Je ne crois pas que Robert soit parti avec l'intention formelle de ne plus revenir. Il eût laissé un adieu, un mot, une explication quelconque... Il avait, sans doute, une mission à remplir qu'il devait tenir secrète. Une mission dangereuse, peut-être.

— Pourquoi dangereuse ?

— Cela expliquerait le mouvement de recul qu'il a eu en entrant à l'église. Il hésitait à lier la vie de Jacqueline à une existence à ce moment même menacée.

Mamita se tut une seconde.

— Peut-être, reprit-elle... Pourtant, ses chefs ont confirmé qu'aucune mission particulière ne lui avait été confiée. Aucun appareil, ce jour-là, n'a quitté l'aérodrome.

— C'est bien ce que je vous disais tout à l'heure. Un avion de tourisme a été vendu sans qu'on puisse identifier l'acheteur. C'est sûrement dans cet avion que Robert est parti. Il l'a, pour une raison que nous ignorons, fait acquérir par un tiers, en lui demandant le secret. Et, dans cette randonnée dont nous ne connaissons pas le but et dont la cause nous échappe, il a certainement péri, victime d'un accident.

Mme de Ballanches demanda encore :

— Crois-tu vraiment qu'il soit mort, Claude ?

— J'en ai, hélas ! la conviction absolue.

La vieille dame objecta :

— Toutes les recherches sont pourtant demeurées vaines.. On ne trouve trace, ni de l'appareil, ni de son pilote.

— Par malheur, cela ne prouve rien. La mer ne rend pas toujours ses victimes, et les sommets des montagnes, les gouffres profonds, restent en grand nombre inexplorés. D'un côté, nous voyons l'Océan, de l'autre, les Pyrénées. Rien de surprenant à ce que le secret de sa mort soit bien gardé.

— Oui, convint Mamita après avoir réfléchi, certainement, il est mort... Et s'il était vivant, ajouta-t-elle en regardant son interlocuteur dans les yeux s'il était vivant, pour moi, il serait plus mort encore...

Claude abaissa son regard et de répondit pas.

Mme de Ballanches continua :

— S'il vit quelque part, et s'il commet le crime affreux de laisser cette enfant dans une aussi horrible incertitude, il ne mérite aucune pitié. J'admets qu'il a dû, pour une raison que j'ignore et que je ne puis discuter, nous cacher le motif de son inexplicable départ. Depuis, un an s'est écoulé... rien !... Tu as raison : de toute façon, il est mort pour nous. Mais je ne veux à aucun prix que mon enfant, ma petite Jacqueline, demeure dans cette détresse.

"La disparition de Bob, nous a, d'ailleurs, tous atteints, plongés dans le désespoir. Hubert est absolument désaxé, Mireille s'obstine à ne pas consentir à son propre bonheur, avant que Jacqueline ait retrouvé le sien. Jacques est désolé... Quand à moi, je crains que mon pauvre coeur, que les émotions et les chagrins n'épargnent pas, ne s'arrête un beau matin, pour ne plus repartir.

"Je te jure que je ne considère pas cela comme le pire, et l'idée du repos n'est pas pour m'effrayer. Je sais, Claude, que tu nous aimes autant qu'un véritable fils; voilà pourquoi je t'ai fait appeler.

(A suivre)

Nouvelles **COULEURS COURONNEMENT**

ORANGE COURONNEMENT — ROUGE COURONNEMENT

par **Tintex**

Consultez la carte des couleurs Tintex. 43 nuances. Toutes pharmacies et comptoirs de petits articles. 15 cents.

LE SOLEIL *le plus grand quotidien à Québec, offre à ses milliers de lecteurs une abondante information dans tous les domaines de l'activité humaine. Par le volume de son tirage et l'étendue du territoire qu'il atteint, le "Soleil" constitue le meilleur facteur de publicité.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

56e ANNEE—No 64 QUEBEC, LUNDI 15 MARS 1937 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

NOMBREUSES ET IMPORTANTES ASSEMBLEES DANS LA BEAUCE

Le chef du gouvernement déclare à Beauceville que dans les circonstances actuelles, tant qu'il sera premier ministre, jamais la Beauharnois ne sera expropriée — M. Philippe Hamel dit que nombre de députés se rangeront avec lui si M. Wilfrid Doyon est élu — M. Edouard Lacroix, parlant pour M. Vital Cliche, lance de nouveaux défis et de nouvelles accusations contre M. Duplessis — L'hon. Oscar Drouin en lice.

Beauceville, 15 — Les trois candidats à l'élection complémentaire de la Beauce, qui a lieu mercredi, ont tenu des assemblées à Beauceville en fin de semaine. Le candidat ministériel, M. J.-Emile Perron, a reçu l'appui du premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis; MM. Edouard Lacroix, Fred-A. Monk, ancien député et Horace Philippon, de Québec, ont parlé pour M. Vital Cliche, candidat indépendant, tandis que M. Wilfrid Doyon, candidat des dissidents de l'Union Nationale, était accompagné de l'honorable Oscar Drouin, de M. Philippe Hamel, de M. René Chaloult et de M. Ernest Grégoire. Toutes ces assemblées ont obtenu de grands succès d'assistance et d'applaudissements.

"Tant que je serai premier ministre, dans les conditions actuelles, jamais la Beauharnois ne sera expropriée", déclarait hier soir, à Beauceville, le chef de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, qui ajouta en outre: "Sur la tête de mes parents et si Dieu me prête vie, je jure qu'aucune puissance au monde ne peut m'empêcher de faire cinq ans à la tête du gouvernement de ma province."

Les autres orateurs furent l'hon. Onésime Gagnon, C.R., C.P., ministre des Mines, MM. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture. Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, Patrice Tardif, député de Frontenac, Tancrède Labbé, député de Mégantic, Emile Boiteau, député de Bellechasse, Jos.-D. Bégin, député de Dorchester, Calus Roy, marchand de Beauceville, J.-Emile Perron, le candidat. M. Pierre Bertrand, le docteur Léo Duguay, M. Antoine Castonguay, tous trois députés à l'Assemblée législative, L.-A. Giroux, conseiller législatif, Maurice Pelletier, député de Lotbinière, Henri Jolicoeur, député de Bonaventure, Gérard Thibault, député de Montréal-Mercier, Barrette, député de Joliette, assistaient également à cette assemblée qui eut lieu dans la salle du collège du Sacré-Coeur à la suite d'une procession partie de la résidence de M. Calus Roy, marchand de Beauceville.

Comme c'est l'habitude à l'Union nationale, des pancartes affichaient les sentiments des gens qui prenaient part à ce défilé. On y lisait: "Maurice ! la Beauce t'est fidèle" ou "$15,000,000 pour le crédit agricole" ou, encore, "Des millions pour les colons", etc.

Le maire J.-H. Desrochers, de Beauceville-Est, présidait.

Le principal discours fut prononcé par le premier ministre, M. Maurice Duplessis, C.R., qui commença par rendre hommages aux Frères Maristes qui dirigent le collège de Beauceville où se tenait l'assemblée.

L'HON. M. DUPLESSIS

C'est dans des maisons d'enseignement de ce genre que nous apprenons la nécessité de la politesse et de la courtoisie. Vous tenez votre assemblée sur la colline, ça démontre qu'il faut s'élever au-dessus des mesquineries. Je ne suis pas venu à Beauceville pour lancer des injures. Je ne veux pas faire souffrir aux autres ce qu'ils font souffrir à leurs compatriotes.

M. Duplessis fait l'éloge du candidat, M. Perron : "Celui-là possédera, dit-il, auprès du gouvernement une influence que les autres candidats n'auront jamais". "Avant d'avoir un programme à base d'électricité, poursuit M. Duplessis en parlant de ses adversaires, vous aimez mieux un crédit agricole pour placer vos fils, vous aimez mieux les pensions de vieillesse pour vos vieillards".

Le premier ministre parle de sa politique agricole et déclare : "Nous disons que nous allons sauver l'agriculture et on nous répond : électricité. Nous disons que nous voulons des salaires raisonnables pour les bûcherons, on nous répond: électricité. Nous disons que nous voulons protéger les accidentés, et on nous répond : électricité, Beauharnois.

"Pour construire, il faut commencer par le solage. Il est impossible de poser les fils avant d'avoir construit la maison".

Parlant d'agriculture, M. Duplessis rend hommage à M. Bona Dussault. Puis il passe à l'économie et déclare que s'il dépense de $80,000,000 à $85.000,000 pour la Beauharnois, il grèvera d'autant le budget de la province. Il énumère les mesures d'économie adoptées par son gouvernement et continue :

LA BEAUHARNOIS

"Tant que je serai premier ministre et dans les conditions actuelles, jamais la Beauharnois ne sera expropriée", déclare M. Duplessis. "Quelqu'un a dit que nous aurions

Suite à la page 10, 1ère col.)

CLICHE RESTE

St-Georges de Beauce, 15.—(Spéciale).—M. Vital Cliche a formellement démenti la rumeur qu'il avait l'intention de se retirer de la lutte en cours dans le comté de Beauce. "Je lutterai jusqu'au bout, a dit M. Cliche, car je suis assuré de la victoire au jour du scrutin. D'ailleurs, je me suis engagé, lors de la convention, à rester dans la bataille jusqu'au bout et je ne manquerai pas à ma parole."

MARINS AUDACIEUX

Cinq hardis résidents de l'Ile aux Canots, comté de Montmagny, située à une quarantaine de milles d'ici, ont entrepris un voyage sur le fleuve à travers les glaces, en canot. Ces canoteurs sont MM. Liguori Lachance, Alphonse Lachance, Adrien Bruneau, André Goulet et Joseph-Liguori Lachance.

Ils partirent dans leur solide canot à glace vendredi midi dernier et le même soir, à 8 heures, arrivèrent à St-Laurent, Ile d'Orléans. Ils en partirent à 4 heures, samedi matin, et arrivèrent au bassin Louise, à Québec, à 7 heures, soit trois heures après. Ils sont partis samedi midi pour retourner à l'Ile aux Canots.

Nouveau sermon du cardinal sur le mariage

Son Eminence le cardinal Villeneuve, poursuivant, hier, à la Basilique la série de ses sermons sur le mariage, a traité particulièrement des empêchements de parenté — Le "Soleil" publie le texte de ce document important pour tous les catholiques.

Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, prononçait hier son cinquième sermon, à la Basilique, sur les empêchements au mariage. Il a parlé hier des empêchements de parenté.

Omnis homo ad proximam sanguinis sui non accedet, ut revelet turpitudinem ejus.

Nul homme ne devra s'unir à une femme qui lui est proche par le sang ni ne violera sa pudeur.

(Lévitique, XVII, 6)

Mes Frères,

Ce matin, nous expliquerons l'étendue et la raison d'être des divers empêchements de mariage qui se rapportent à la parenté, ceux qu'on appelle de consanguinité, d'affinité, d'honnêteté publique et enfin de parenté spirituelle ou de parenté civile. L'objet de cet enseignement vous paraîtra au premier abord peut-être bien fastidieux ; cependant, il n'est pas sans intérêt pratique, je réclame donc votre attention, afin que vous puissiez saisir la gravité de ces lois ecclésiastiques pleines d'importance et auxquelles d'ordinaire on n'accorde que trop peu de considération. J'entrerai dans beaucoup de détails et de précisions, parce que, à la vérité, il y a peu de livres en langue vulgaire qui puissent vous renseigner exactement sur la matière présente, le droit canonique et les commentaires ainsi que les livres de théologie morale étant à peu près tous en latin, et les catéchismes ne fournissant à ce propos aucune explication.

D'une façon générale, il y a deux sortes de parenté, c'est-à-dire de rapprochement social dû à la famille. En premier lieu, il y a la parenté par le sang, ou consanguinité, celle qui résulte de la naissance ; en second lieu, la parenté par alliance, ou affinité, qui surgit en raison d'un mariage. Des frères et des soeurs, des cousins sont parents à cause du même sang qui coule dans leurs veines, celui de leurs père et mère ou de leurs grands-parents. Mais un homme et sa bru, une personne et son beau-frère n'ont pas le même sang, ils ne descendent pas du même individu ; ils sont parents, c'est-à-dire proches, à cause d'un mariage, par exemple les époux entre eux, le beau-père, à cause du mariage de son garçon, la belle-soeur, à cause de celui de son frère. Voyez, mes Frères, l'effet que dès l'origine le sens commun confirmé par la loi divine a fait reconnaître au mariage, à savoir de faire entrer l'époux dans la famille de son épouse, et l'épouse dans la famille de son époux.

A ces deux sortes de parenté, la parenté par naissance, ou consanguinité, et la parenté par alliance, ou affinité, on a rattaché chez les peuples chrétiens la parenté spirituelle, qui s'établit spécialement en raison du sacrement de baptême ou de la naissance chrétienne ; et du peuple romain, en particulier, on a retenu cette autre parenté par analogie qu'on appelle la parenté légale, en d'autres termes qui vient de la loi, c'est-à-dire de l'adoption légale, laquelle par une fiction de droit fait que telle personne est considérée aux regards de la loi, et conséquemment de la société, comme enfant, père, parent, etc., de telle autre. Enfin la convenance ou l'honnêteté publique exige en certains cas que la parenté, qui au fond n'existe à aucun des titres précités, soit comme reconnue ; par exemple, si un mariage qu'on croyait, réel, ne l'a pas été, la convenance sociale, l'honnêteté publique, demande, au moins dans une mesure, que les rapports de parenté surgis de l'alliance présumée soient en quelque façon confirmés.

Remarquons, toutefois, que chez les divers peuples, les habitudes n'accordent pas la même considération et modifient plus ou moins l'importance de ces différentes parentés par naissance et par alliance. C'est ainsi que dans certaines tribus nègres, assez innaturellement et comme conséquence de la polygamie, s'est développé le matriarcat, en vertu duquel ce sont les mères au lieu des pères qui donnent leur nom à la famille et y exercent l'autorité prépondérante. Ainsi encore, chez les Romains, l'adoption légale s'était-elle généralisée largement, multipliant ainsi les parentés fictives. D'autre part, chez les Juifs, l'intimité entre tous les proches parents se conservait à ce degré qu'on les appelait tous des

(Suite à la page 8, 1ère col.)

ILS REVIENNENT

St-Hyacinthe, 15, (P. C.). — Le chef parlementaire de l'Opposition, l'hon. T.-D. Bouchard, a déclaré hier soir que les députés de la gauche reprendront leurs sièges à l'Assemblée Législative mardi, après une courte grève d'une journée pour protester contre le "despotisme" du premier ministre. M. Bouchard a déclaré qu'il allait essayer d'obtenir plus de justice de la part des députés de l'Union Nationale.

BENEDICTION DES RAMEAUX

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, présidera pontificalement la cérémonie de bénédiction des palmes et des rameaux dimanche prochain en la Basilique. Cette cérémonie revêtira un caractère de très grande solennité. A cette occasion, la grand'messe sera avancée de trois quarts d'heure. Voici d'ailleurs l'horaire complet des messes dimanche prochain en la Basilique: 5.30 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures, et la grand'messe à 10 heures.

LES CHAMPIONS DU GROUPE SENIOR SONT CHALEUREUSEMENT ACCUEILLIS

Quelque 3,000 sportifs québecois se sont rendus à la gare Union, hier soir, pour acclamer les As de Québec, champions du Groupe Senior pour la saison 1936-37. Les héros du jour furent l'objet d'une chaleureuse démonstration, comme l'indiquent ces deux photos prises par l'artiste du "Soleil". Dans la vignette supérieure, un groupe d'ardents supporteurs de l'équipe québecoise entourent les joueurs près du microphone du poste CHRC. En bas, nos lecteurs distingueront ALEX BOLDUC, le sensationnel gardien de buts des As de Québec; NARCISSE THIVIERGE, gérant du poste CHRC; J.-R. LATTER, président des As de Québec. A l'arrière-plan, GUY LAVALLEE, représentant local de l'A. A. U. du Canada; ARMAND PAQUET et ROY-V. HALPIN, notre confrère du "Chronicle Telegraph". Les As furent l'objet d'une démonstration identique à leur départ de la gare Windsor, à Montréal, hier après-midi. (Cliché "Le Soleil")

RETRAITE UNIVERSITAIRE

La retraite universitaire s'ouvrira ce soir, à 8 heures, en la chapelle du Séminaire. Messieurs les professeurs, les étudiants, les anciens élèves et en général, les citoyens des classes dirigeantes sont invités à ces exercices. On sait que la retraite sera prêchée par le R. Père Schelpe, S. J. Les exercices auront lieu chaque soir de la semaine à 8 heures.

LE DEFI DE LACROIX A DUPLESSIS

Le député de la Beauce à la Chambre des Communes fait parvenir au 'Soleil' une copie signée de son défi à l'honorable Maurice Duplessis au sujet des fonds électoraux.

M. Ed. Lacroix nous fait parvenir une copie signée de son défi à l'honorable Maurice Duplessis au sujet d'une souscription des "trusts" à la caisse électorale de l'Union Nationale pendant la dernière campagne. Voici ce document:

J'accuse l'organisation électorale du parti de l'UNION NATIONALE d'avoir reçu des "trusts", quels qu'ils soient, directement ou indirectement, par personnes interposées ou autres, une somme d'au moins $150,000.00 pour la campagne électorale provinciale de l'année 1936.

Par organisation électorale j'entends toute personne ou tout groupe de personnes, mêlés de près ou de loin à la conduite de l'élection.

Sous la désignation de "trusts", je comprends toute institution de finance, toute compagnie d'utilité publique, tout marchand ou manufacturier de papier, charbon, gazoline, vins ou liqueurs alcooliques ainsi que tout entrepreneur général, compagnies d'assurances, etc.

Je suis prêt à soumettre la question à tout tribunal composé de trois juges de la Cour Supérieure et légalement constituée et ayant le pouvoir de questionner les témoins, de faire l'examen des livres et documents.

Si je ne peux prouver le bien fondé de mon accusation, je m'engage à payer la différence en argent de ce que je prouverai de moins que cent cinquante mille piastres ($150,-

(Suite à la page 9, 4e col.)

EN LIBERTE

J.-G. de Croiselles, détenu en vertu d'une plainte de la ville de Québec, a fait la grève de la faim en fin de semaine. En apprenant cette nouvelle, ses amis se sont cotisés et ont payé l'amende que lui réclamait la ville. En conséquence, les procédures instituées pour sa libération sont retirées. Me Jacques Casgrain se présentera en Cour pour faire annuler le bref d'Habeas Corpus demandé.

Les étudiants songent déjà à leurs examens

Les autorités universitaires ont fixé la date des principaux examens à la faculté de Médecine — Collation des diplômes le 31 mai.

Au début de mai prochain commencera la série de concours pour l'attribution des prix spéciaux à la Faculté de Médecine de même que dans les autres facultés ou écoles universitaires de Laval. Viendront ensuite les examens de fin d'année que clôturera solennellement la collation des diplômes dans la soirée du 31 mai. La collation des diplômes aux Gardes-Malades aura lieu au cours d'une cérémonie particulière le vendredi 21 mai.

C'est dire que les Carabins entrent dans une période exceptionnellement active. Pour certains ce sera la clôture de leurrs études universitaires et le résultat de ces examens aura une répercussion profonde sur leur avenir. Pour les autres, il s'agit de se qualifier pour gravir un degré dans le cycle universitaire. Pour tous, ces examens de fin d'année ont une très haute importance. Rien de surprenant donc au soin qu'ils apportent à leur préparation. Voici maintenant le programme de ces concours et examens:

CONCOURS

Samedi, 1er mai: Concours en Gynécologie pour les étudiants de quatrième année de Médecine, sous la direction de M. le professeur Joseph Caouette.

Lundi, 3 mai : Concours Morrin ouvert aux étudiants de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème années. Huit prix en argent sont décernés aux vainqueurs à raison de deux par groupe de concurrents.

Mardi, le 4 mai : Concours Lemieux en Anatomie ouvert aux élèves de 1ère et de 2ème années.

EXAMENS

Les examens du second semestre en Médecine commenceront le 5 mai. Les résultats seront donnés samedi après-midi le 8 mai, au Secrétariat Général, à 5 heures de l'après-midi.

L'examen écrit pour les élèves de 1ère, 2ème et 5ème années aura lieu lundi le 10 mai. Les résultats seront connus le mardi après-midi le 18 mai.

Les examens oraux commenceront mardi le 18 mai pour se continuer jusqu'au lundi 24 mai ou mardi le 25. Les résultats seront connus pour la 5ème année, mercredi le 26 mai, à 5 heures de l'après-midi, et pour les autres, le lendemain à la même heure.

Les reprises des examens du 1er semestre commenceront le lundi de Pâques pour se terminer au plus tard samedi le 3 avril.

Les examens écrits des Infirmières auront lieu les mardi, mercredi et jeudi, 27, 28 et 29 avril. La collation particulière des diplômes aux graduées en sciences hospitalières aura lieu vendredi le 21 mai.

UN PELERINAGE

Les douze jurés, qui ont été appelés à juger Bernard, Emond et Darveau qui subissent présentement leur procès sous l'accusation de meurtre, se sont rendus à Ste-Anne de Beaupré, hier. Ils avaient obtenu la permission de faire ce pèlerinage, vendredi dernier, à l'ajournement de la cour. Ils étaient accompagnés de quelques policiers.

POUR LES COLONS

Le ministère provincial de la colonisation a décidé d'accorder à sa convenance et pour aussi longtemps que son budget le lui permettra, une prime de $0.50 le mille bardeaux, pour ce produit domestique fait en pin ou en cèdre. Il faudra que chaque bardeau soit exclusimement fabriqué à la main, et soit exempt de noeuds sur sa surface exposé. Cette mesure, va sans doute épargner au colon des sommes d'argent assez importantes qu'il dépensait auparavant pour obtenir du bardeau industriel importé.

W. O'DONNELL ADVERSAIRE DE P.-E. COTE

Un avocat de Québec, M. William O'Donnell, accepte de se présenter comme candidat indépendant dans le comté de Bonaventure.

L'honorable P.-Emile Côté, candidat libéral dans le comté de Bonaventure, aura un adversaire en la personne de M. William O'Donnell, avocat de Québec, qui fera la lutte comme indépendant. Au cours d'une assemblée tenue hier à New-Carlisle, M. O'Donnell a déclaré qu'il supporterait le gouvernement King dans les mesures qu'il croira à l'avantage du Canada. Dans le cas contraire, il votera avec l'opposition. La mise en nomination a lieu aujourd'hui dans ce comté et la présente élection, qui se terminera le 22 mars, a été rendue nécessaire par la mort de l'honorable Charles Marcil, doyen de la Chambres des Communes.

Ottawa, 15. — (P.C.) L'appel nominal des candidats se fait aujourd'hui dans deux circonscriptions fédérales; celles de Hamilton-ouest et de Bonaventure où auront lieu des élections complémentaires le 22 mars prochain.

Ces vacances ont été causées par la mort de M. Herbert E. Wilton, député conservateur de Hamilton-ouest, et celle de l'hon. Charles Marcil, ancien président de la Chambre des Communes, qui représentait le comté de Bonaventure.

Une troisième vacance a été créée par la mort du Dr Matthew McKay, député libéral de Renfrew-nord, où se tiendra une autre élection complémentaire le 5 avril.

Voici quelle est la position actuelle des partis en Chambre: libéraux, 176; conservateurs, 39; crédit Social, 17; C. C. F., 7; Restauration,

(Suite à la page 9, 5e col.)

UN DRAME

Havre-St-Pierre, 15.—(D.N.C.) —Deux jeunes gens âgés de 19 ans et de 23 ans, fils de M. Joseph Collin, de Longue-Pointe de Mingan, ont été trouvés morts dans un camp de bûcherons. Deux chasseurs les ont aperçus à travers une fenêtre et sont allés quérir leur père pour constater la mort. Les jeunes gens étaient partis l'automne dernier pour la chasse et on ne les avait pas revus depuis lors. Ils ont dû mourir de faim.

La nouvelle législation du salaire raisonnable

L'hon. W. Tremblay présentera cette nouvelle loi au cours de la semaine à la Législature — Les contrats collectifs. — Une commission.

C'est au cours de cette semaine que l'honorable William Tremblay, ministre du Travail, présentera à l'Assemblée législative le projet de loi, dont le "Soleil" a déjà parlé, pour assurer des salaires raisonnables à tous les ouvriers de la province et pour règlementer les heures de travail.

Plus de 125,000 personnes sont actuellement payées, chaque semaine ou chaque mois, conformément à des contrats collectifs régis par la loi Arcand. Outre que le gouvernement amendera cette loi suivant le rapport du comité qui vient de faire enquête, il entend protéger aussi les ouvriers qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent conclure de contrat collectif.

Le nouvel organisme dont le "Soleil" a annoncé la création surveillera l'application des contrats collectifs et servira de tribunal d'arbitrage quand patrons et employés ne pourront s'entendre sur les gages et les heures de travail. Il aura droit de regard dans toutes les industries et exécutera les arrêtés ministériels

(Suite à la page 9, 3e col.)

LE MUSICIEN CH.-M. WIDOR EST DISPARU

Charles-Marie Widor, organiste, compositeur, écrivain universellement connu, secrétaire perpétuel de l'Institut de France, est décédé en fin de semaine. C'est avec une sincère tristesse que la nouvelle de cette mort fut apprise dans nos milieux artistiques de Québec et par nos musiciens qui avaient connu le Maître.

M. Henri Gagnon qui a été l'élève de Widor et qui a même eu l'honneur de le remplacer deux fois, en 1909, aux grandes orgues de Saint-Sulpice, a bien voulu évoquer quelques souvenirs de son ancien maître.

"J'ai eu", dit-il, "Widor pour maître de 1909 à 1911. Il était alors professeur de composition au Conservatoire. Ce n'est pas là que je le connus, mais en son vieil hôtel de la rue des Saints-Près, où il donnait des cours privés. La fenêtre du vaste studio s'ouvrait sur un jardin fleuri, dans la cour de l'immeuble. Un orgue Lutin-Cavaillé-Coll voisinait avec un piano d'érable. Widor me faisait étudier ses magnifiques symphonies en camarade bien plus qu'en professeur, sans aucune morgue. Ses élèves l'aimaient beaucoup. Le dimanche, nous allions l'écouter jouer à Saint-Sulpice. Merveilleux talent créateur, il improvisait, en plein office, des paraphrases sur le thème liturgique. Il excellait dans le "Magnificat", dont les accords grondaient glorieux sous les cintres de l'église...

"Il travaillait à l'époque sa "Symphonia sacra" pour orgue et orchestre, qu'il publia en 1910 en Allemagne... Widor était d'autant plus extraordinaire que, mis à part ses talents musicaux, il était artiste dans toute l'acceptation du mot, fin let-

(Suite à la page 6, 2e col.)

BANQUET IRLANDAIS

L'honorable M. Thomas-J. Coonan, M. H.-S. Hill, C.R., M. Robert Byrne, M. Harry Quart et le R. P. Patrick Gallery, recteur de la paroisse de St-Patrice, seront les orateurs au banquet annuel de l'Ordre Ancien des Hiberniens et des Dames Auxiliaires, demain soir, au Château Frontenac. Ce banquet commencera à 8 heures et marquera dignement les débuts de la fête de St-Patrice.

Le troisième centenaire de S. Joseph, patron du Canada

Son Eminence le cardinal Villeneuve présidera vendredi la rénovation de la consécration de notre pays au père nourricier de Jésus — En la basilique de Québec.

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, présidera solennellement, vendredi prochain, en la Basilique, la cérémonie de rénovation de la consécration de toute l'Eglise canadienne, dont il est le si digne Primat, au glorieux Patriarche et Virginal Epoux de Marie. On sait que la fête de saint Joseph marquera en effet cette année le troisième centenaire de la proclamation du grand Thaumaturge comme premier Patron de notre pays.

Une grand'messe solennelle sera célébrée en l'église cathédrale vendredi matin à 7 heures en l'honneur de saint Joseph et aux intentions des bienfaiteurs de la chapelle qui lui a été dédiée en la Basilique. C'est au cours de cette cérémonie que Mgr l'Archevêque renouvellera la consécration de l'Eglise canadienne au glorieux saint dont on honorera particulièrement la mémoire ce jour-là dans toutes les églises du Canada.

Une autre solennelle cérémonie se déroulera le soir, à 7 heures 30, en la Basilique. M. l'abbé Joseph Boutin, desservant de la paroisse Notre-Dame de Québec, donnera le sermon de circonstance sur saint Joseph et les exemples qui se dégagent de sa vie admirable pour toutes les classes de la société. Il y aura chant des litanies et bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

A l'Oratoire Saint-Joseph du Chemin Sainte-Foy, toujours si fréquenté, et dans d'autres églises où la dévotion à saint Joseph est habituellement en honneur, des cérémonies spéciales marqueront ce troisième centenaire. Comme le "Soleil" l'a déjà annoncé, Son Eminence le cardinal présidera la grande dé-

DES SOUHAITS DE DUPLESSIS A LA PROVINCE SOEUR

M. Gerald Martineau, gouverneur du club Kiwanis, est parti hier pour la province d'Ontario emportant pour nos concitoyens de la province soeur un message de bonne entente signé par l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec. Voici le texte du message du premier ministre:

"Le Kiwanien Gerald Martineau a bien voulu accepter de présenter à la population de l'Ontario mes souhaits personnels et ceux de la population du Québec.

"Ontario et Québec, les plus vieilles provinces de la Confédération, doivent donner l'exemple de l'harmonie et de la concorde qui devraient exister dans le Dominion, si nous voulons pour notre pays la paix et la prospérité.

"Les Kiwaniens, cette année, ont choisi comme motto: bonne entente et bonne volonté.

"Dans la province de Québec, les Canadiens français et les Canadiens anglais vivent côte à côte et le traitement accordé par notre province à la minorité de langue anglaise est un exemple pour tout le Canada.

"Si notre pays réalise que les fils des pionniers français et des colons anglais sont tous des Canadiens, jouissant des mêmes privilèges et des mêmes droits, ce sera beaucoup de fait pour assurer l'avenir du Canada.

"Ontario peut compter sur notre coopération amicale et de notre côté nous sommes sûrs que nous pouvons compter sur sa bonne volonté et sur son amitié."

(Signé) **Maurice Duplessis**

monstration de l'après-midi à l'O-

(Suite à la page 4, 8e col.)

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 15 MARS 1937

Etatisation du Creusot

La France donne l'exemple de l'étatisation de ses fabriques d'armes et de munitions, et cette réforme tant réclamée par la démocratie est opérée par le gouvernement de M. Léon Blum. Avant même que l'on sache si cette expérience française sera ou non un succès, l'opinion anglaise ou américaine insiste pour que Londres et Washington suivent Paris dans cette initiative hardie.

Les établissements du Creusot sont les plus considérables, mais non les seuls en France à se spécialiser dans la production des armes et des munitions. Jusqu'à la fin de la guerre en 1918, ils étaient moins renommés que ceux de la maison allemande Krupp, à Essen. Ils ont pris depuis une expansion énorme. Cependant, à la suite de grands reportages sur les affiliations internationales des fabricants de matériel de guerre, la direction Schneider semblait avoir perdu la confiance de la nation française.

A tort ou à raison, l'on a prétendu que la branche française de cette famille Schneider était non seulement alliée mais associée à la branche allemande, et qu'elles exploitaient en commun d'autres vastes armureries dans des pays étrangers. On a même dit que, grâce à leurs multiples influences, les chefs de ces puissantes usines avaient obtenu une assurance de protection mutuelle extraordinaire contre les attaques aériennes, de 1914 à 1918. Enfin, l'on avait parlé de profits fabuleux accumulés par une industrie qui s'était enrichie de la ruine des nations.

A la suite de révélations récentes sur l'exploitation scandaleuse d'un Basil Zaharoff, de la propagande des fabricants anglais et américains d'armes auprès des gouvernements étrangers, et surtout du succès marqué de l'expérience russe dans la fabrication étatique de certains modèles d'avions et de certains canons, la presse française a réclamé l'expropriation du Creusot. Le nouveau parti du front populaire s'est emparé de cette idée et en a fait l'un des principaux articles de son programme électorale. M. Blum vient de remplir cet engagement. Il reste à voir comment la République française organisera cet important service.

Avec l'action directe que les dictatures fascistes exercent sur les fabriques d'armes en Allemagne et en Italie, dont toutes les commandes et les factures sont sous la surveillance officielle, avec la promesse du gouvernement anglais que dorénavant le profitéisme sera réduit à sa plus simple expression dans toute industrie de guerre, avec l'embargo que le Président Roosevelt entend imposer aux grands établissements américains qui produisent des explosifs ou des munitions, nous verrons une réglementation plus draconienne peser sur les nations belligérantes de demain, et même les nations neutres. Cette politique s'inspire d'une idée juste, mais on se demande si son application donnera partout les résultats d'efficacité qu'on en attend.

Statistiques économiques

Les vieux stocks s'écoulent rapidement, la production augmente généralement, et les échanges tendent à remonter, d'après le numéro de février du *Bulletin mensuel de statistique* de la Société des Nations, qui dit que la valeur-or du commerce mondial a suivi en 1936 le mouvement de hausse dont 1935 avait marqué le début, assez lent, après cinq années de baisse rapide. Bien que le commerce fût, en 1936, de 8,4% supérieur en valeur à celui de l'année précédente, il ne représentait encore que 37,7% de sa valeur de 1929. Le quantum du commerce mondial, supérieur de 4% en 1936 à ce qu'il était en 1935, n'atteignait que 85% de son niveau de 1929.

La production mondiale de fonte, d'acier, de zinc, de charbon, de lignite et de pétrole a été, d'après les chiffres provisoires actuels, sensiblement plus élevée en 1936 qu'en 1935. L'augmentation a été, pour la fonte et l'acier, de 25%; pour le zinc, de 11%; pour le charbon, de 9%; pour le lignite et le pétrole, de 8% environ. La production mondiale de pétrole a dépassé d'environ 18% celle de 1929, la production d'acier, de 4% et celle de zinc, d'environ 1,5%.

L'indice général des stocks mondiaux de produits de base a baissé, lentement tout d'abord, entre le milieu de 1932 et le milieu de 1934, puis ce mouvement de baisse s'est accéléré et, à la fin de 1936, l'indice ne dépassait plus que de 5% celui du milieu de 1929.

A la fin de 1936, par rapport à 1935, les stocks de charbon avaient baissé de 32%, ceux de pétrole de 4%, de cuivre de 41%, de zinc de 31% et de plomb de 22%. Les stocks de blé avaient diminué de 31%, ceux de sucre de 15%, et pour le thé, la baisse était de 13%. Les stocks de caoutchouc étaient tombés de 26% et ceux de la soie de 38%.

"Entre le texte d'un discours et les commentaires qu'il suscite, il y a de la marge", dit un confrère. C'est pour aider ses lecteurs à se former une opinion, que le journalisme moderne tend à leur donner des comptes rendus aussi complets que possible.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

"Passez les reines"!

Avez-vous vu le loup?

Le matador l'a paru belle.

La Mecque ne vaut pas une trahison.

Demain nous apportera un peu de verdure.

La liberté de parole n'améliore pas le produit.

Les profiteurs ont vu leurs plus beaux jours.

Ce vaudeville électoral ne déplait pas à la Beauce.

Ne mettez pas toutes vos ampoules dans le même paquet.

C'est aujourd'hui que les numéros perdants ne sortiront pas.

On se donnera beaucoup de peine à préparer des adresses que personne ne lira.

L'Espagne accepte le blocus comme un cilice d'acier nécessaire à l'intégrité de sa vertu.

Il faudrait une campagne plus chaude que cela pour dégeler la vallée de la rivière Chaudière.

Ce qu'ils disent

Pour donner le change

Il n'est pas étonnant que le gouvernement et son chef se voient dans la nécessité d'organiser des mises en scène de la nature de celle que nous avons vue la semaine dernière pour faire oublier, dans un assourdissant tintamarre et un délire factice, le vide des réponses que l'on donne aux accusation de l'opposition. C'est un moyen comme un autre d'essayer de cacher les scandales retentissants dont nous avons été les témoins et les victimes depuis l'accession au pouvoir du nouveau régime ; les gens qui ont les yeux ouverts s'en aperçoivent et c'est ce qui fait que le bloc solide du mois d'août dernier est à se désagréger, que les lieutenants se séparent du chef et que la masse de ses anciens partisans est à se diviser en ne laisant que la petite part, la très petite part du côté de ceux qui ont foulé aux pieds le programme sur lequel ils se sont fait élire.—Damien Bouchard.

(En Avant!).

Une heureuse nomination

On annnoce la nomination de M. Jean-Marie Beaudet au poste très important de directeur des programmes au réseau français de Radio-Canada.

Impossible de faire meilleur choix. Et M. Augustin Frigon a droit à tous les remerciements. M. Beaudet est jeune : trente ans; il est ancien prix d'Europe piano et orgue ; il a étudié la musique avec les meilleurs maîtres ; il est l'un des plus parfaits exécutants qui vivent ici.

De plus, il est doué d'une ample et solide culture générale qui l'empêche de limiter ses horizons à telle école, à telles chapelle, à tels préjugés. Ses relations sont nombreuses, ses lectures aussi, ses aptitude encore davantage.

La tâche qui l'attend est délicte et onéreuse. Il va lui falloir réhabituer aux programmes de Radio-Etat tout un public qui a presque cessé de les écouter pour se limiter aux grandes auditions d'outre-frontière. M. Beaudet aurait l'intention, paraît-il, d'adopter le mode européen de radiodiffusion : horaires fixes des programmes, grande diversité, émission plutôt brève d'une même unité. Il désirerait donner au public le goût de tenir l'appareil plus souvent ouvert.

Il y bien regarder, c'est la direction intelligente qui manque le plus souvent aux postes de radio. Homme cultivé, bien au courant des goûts du public canadien-français, tenant de la belle musique et de la bonne littérature, M. Beaudet a toutes les qualités désirables.

Qu'on le laisse travailler en paix, sans ingérence indue.—La Francoeur.

(La Patrie).

Contre l'immigration

A l'occasion du congrès de Saskatoon, des organisations importantes et représentatives ont manifesté leur opposition à tout projet d'immigration britannique. Sur ce point, les Fermiers-Unis du Canada, le Congrès des Métiers et du Travail, les membres de la C.C.F. ont été catégoriques. Ces associations objectent qu'à l'heure actuelle en Saskatchewan, toute tentative d'immigration est prématurée. En effet, un tiers des agriculteurs de cette province, quelle que soit leur expérience, sont inscrits sur la liste des secours directs. Que le Canada mette donc sa maison en ordre avant d'inviter des gens de l'extérieur à partager notre disette actuelle. Le capital anglais pourra peut-être assurer, pendant cinq ans, aux immigrants leur subsistance de chaque jour, mais ensuite, ceux-ci devront partager le sort des agriculteurs canadiens. D'autres se demandent si le plan Hornby donnera au Canada la qualité d'immigrants dont nous pourrions bénéficier, à un moment où la population agricole de la Grande-Bretagne est déjà trop restreinte. Il est à redouter que les immigrants britanniques, après avoir passé quelques mois sur des fermes, viennent accroitre le nombre des chômeurs de nos villes.

Dans le passé, le fait était courant. Actuellement, on l'enregistre encore: "Les autorités intéressées ont découvert un grand nombre d'abus, a déclaré récemment le juge J.-C.-E. Bumbray, de la Cour Supérieure de Québec. Des immigrants ne se plient pas aux exigences de la loi en cette matière. La loi exige que les immigrants fassent au préalable un stage de plusieurs mois chez un fermier de l'ouest, et tel n'est pas le cas pour plusieurs. Il existe des "fermiers fantômes" qui ne font que prêter leurs noms et, les étrangers au lieu de se diriger vers ces fermes s'arrêtent quelque temps à Toronto et viennent échouer à Montréal." — (Le Droit)

LA FILLE AINEE DE L'EUROPE

Le discours retentissant que le chancelier von Schuschnigg a prononcé dimanche, nous apparait surtout comme une mise au point. La situation toujours fragile du petit Etat fédéral, les courants divers qui s'y croisent, font que le monde est constamment alerté par l'Autriche. Un jour, l'on annonce que les travaux de sape du Reich rendent inévitable un bouleversement intérieur. Le lendemain, c'est la restauration qui tient l'affiche. Dans chaque cas, les fausses nouvelles se greffent sur les intrigues. L'atmosphère étant redevenue assez obscure ces temps derniers, il était bon que le chancelier exposât **urbi et orbi** la position de son gouvernement.

Il l'a fait, avec habileté et précision. Son discours laisse la meilleure impression. Ceux qui s'imaginaient que l'Autriche se trouvait à la veille d'événements graves n'ont qu'à lire avec soin le texte de la harangue officielle pour se convaincre que le chancelier fédéral sait ce qu'il veut et où il va.

M. von Schuschnigg s'est surtout efforcé, en effet, de situer les problèmes de l'heure sur le plan économique et social. Son gouvernement est à la veille de lancer un emprunt pour financer de grands travaux destinés à soulager le chômage. L'année qui s'ouvre doit par conséquent être une année de travail pour l'Autriche. C'est dire — le politique commandant l'économique — que la situation intérieure exige le calme et que le gouvernement ne saurait admettre aucune agitation idéalogique. Il est remarquable d'observer d'ailleurs, que M. von Schuschnigg a consacré un important passage de son discours — passage qui fut acclame — à la question sociale considérée sous son aspect le plus large et le plus humain et qu'il a également traité celle du communisme avec un sens de la relativité qui manque à d'autres régimes "totalitaires"...

La vigueur avec laquelle le chancelier a insisté sur la tranquillité nécessaire à l'Autriche donne alors toute sa valeur à la partie de son discours qui a trait à la politique extérieure. Il ne s'est pas borné, en effet, à entonner le couplet rituel en l'honneur de l'amitié italienne et — depuis le 11 juillet — aux bons rapports avec le Reich. Il a élargi ses déclarations. Il a parlé de la France et de l'Angleterre et, par un détour habile, nommant les voisins de l'Autriche, il a souligné que les relations de Vienne avec Belgrade et Prague étaient "sans divergences".

Cette allusion est significative. Elle prouve la volonté du chancelier de veiller aux bonnes relations de son pays avec la Petite Entente et l'Europe. Rien ne répond mieux d'ailleurs au véritable intérêt de l'Autriche dont la foction est avant tout une fonction européenne.

C'est sous cet angle, croyons-nous, qu'il faut considérer alors la déclaration de M. von Schusschnigg relative à la fameuse question de la restauration. L'idée de cette restauration devient de jour en jour plus populaire en Autriche. Ce ne sont plus seulement les paysans du Tyrol qui y adhèrent. Dans la masse ouvrière elle-même un mouvement très net se dessine en sa faveur. Le chancelier y est sans doute lui-même favorable. Mais parce que l'Autriche est précisément la fille aînée de l'Europe, rien de ce qu'elle entreprend ne doit jeter l'Europe dans l'aventure. Or s'il est vrai que le retour de la monarchie peut devenir une garantie pour l'indépendance autrichienne, il ne faut à aucun prix que le remède soit pire que le mal et qu'en se livrant à des tentatives inconsidérées on déclanchât des remous dont seuls les fauteurs de trouble profiteraient.

Le gouvernement fédéral le sait d'ailleurs fort bien. Très jaloux de la souveraineté de son pays (et sur ce point donnons-lui raison, car l'"égalité des droits" ne serait qu'un principe monstrueux s'il ne jouait qu'en faveur des puissants) il est aussi très conscient de ses responsabilités européennes. C'est entre ces deux pôles que le problème de la restauration doit être envisagé et — si les circonstances s'y prêtent un jour — résolu.

Wladimir d'ORMESSON.

(Le Figaro)

PROTESTATIONS

Le Bureau de direction du Foyer National Inc., proteste énergiquement au nom de tous ses membres contre la nouvelle parue dans un journal de cette ville à l'effet que le dit club a voté une motion de confiance à l'hon. Oscar Drouin. Cette nouvelle est absolument fausse et dénuée de tout fondement.

ARRESTATIONS

Dix arrestations ont été opérées au cours de la dernière fin de semaine par les détectives et constables municipaux. Au local 109, à l'Hôtel-de-ville, le bilan des deux dernières journées était le suivant à minuit, hier soir. 7 arrestations pour ivresse, 1 pour vol, 1 pour vagabondage et 1 dernière pour désordre.

FEU MLLE A. CINQ-MARS

Montréal, 15. — Une famille estimée de Montréal vient d'être plongée dans le deuil par la mort soudaine de mademoiselle Alice Cinq-Mars.

La regrettée défunte était la soeur de MM. Maurice Cinq-Mars, employé des postes, Gustave Cinq-Mars, I. C., professeur à l'Ecole Technique, le Dr Georges Cinq Mars, dentiste ; de mesdames Rosaire Benoit (Gabrielle) et Henri Bélanger (Olga) ; de mesdemoiselles Angeline et Gisèle Cinq-Mars.

Ses funérailles auront lieu ce matin, à Montréal.

Nos respectueuses sympathies.

SECTIONS ACCEPTEES

Le président général des jeunesses nationales, M. le notaire Raymond Cossette, nous a communiqué, hier soir, la liste des sections qui ont été acceptées par le comité central des jeunesses nationales de la province. Ce sont les suivantes : Limoilou, St-François d'Assise, le comté de Québec-Ouest, Jacques-Cartier, Québec-Centre, St-Pascal Baylon, la ville de Québec-Ouest. Ces associations se sont déclarées favorables au gouvernement Duplessis.

DECES DE M. M. MALOUIN

M. Mandoza Malouin, fils de madame Vve Narcisse Malouin, de cette ville, est décédé subitement, samedi matin, à Détroit, où il travaillait depuis une quinzaine d'années. M. Malouin était âgé de 45 ans. Il était le frère de M. Alphonse Malouin, voyageur de commerce de cette ville.

Ses funérailles auront lieu à Détroit.

ARRETEES ET CONDAMNEES

Le détective Charles Fiset et le constable R. Charters, de l'escouade de moeurs, ont fait au cours de la dernière fin de semaine l'arrestation de trois filles qu'ils ont accusées d'attaquer les passants aux portes et aux fenêtres des maisons interlopes. Les trois prévenues ont été traduites en cour du recorder où elles ont été condamnées à $40. et $25. d'amende.

MAGASIN DE L'UNO

L'Union nationale ouvrière a maintenant son magasin. C'est une coopérative qui vient de s'ouvrir à 175, rue Sainte-Marguerite. Seuls, les membres de l'UNO peuvent acheter à cet endroit. Le président est M. Jean-Thomas Lavallée, le gérant, M. Charles Cantin et le trésorier, M. L. Laperrière. Cette coopérative permet aux membres de l'UNO d'accheter à bien meilleur compte tout ce dont ils ont besoin. Elle a été fondée grâce à la collaboration de tous les membres inscrits.

JEUNE FILLE ARRETEE

Le détective Adélard Gaulin a fait, samedi après-midi, l'arrestation d'une jeune fille qui venait de se rendre coupable du vol d'un manteau d'une valeur de $19.95 à l'étalage d'un établissement de la rue St-Joseph. La voleuse a été prise en flagrant délit par un commis du magasin et elle a ensuite été donnée en charge aux autorités policières.

A LAVAL

(Suite de la dernière page)

avec un intérêt particulier des commentaires de M. le professeur Jean-Charles Miller sur l'oeuvre poursuivie par l'Ecole La Jemmerais.

Cours d'été à Grenoble

L'Université de Grenoble organise des cours d'été au profit des étudiants étrangers. La direction de cette grande institution française vient d'adresser au Secrétariat Général de l'Université de Québec le programme détaillé de ces cours d'été ainsi qu'un intéressant historique des débuts de l'université et de son développement rapide

Les cours d'été sont spécialement adaptés aux besoins des étudiants étrangers. Le caractère de cet enseignement est à la fois pratique et scientifique : il s'adresse aussi bien à ceux qui veulent comprendre et parler le français qu'à ceux qui veulent étudier scientifiquement et de manière approfondie la prononciation, la langue et la littérature française, l'histoire, la géographie et la civilisation de la France.

Intéressant annuaire

"The New-York School of Social Work" vient d'adresser au Secrétariat Général de l'Université Laval son annuaire 1936-37. Cet intéressant fascicule donne le détail de l'organisation de l'enseignement en cette institution et la liste du corps professionnel.

A l'Hebdo-Laval

Le prochain numéro de l'Hebdo-Laval sera sous la direction de MM. Arthur-F. Vallée, Henri Loziotte et Jacques Flynn. Tous trois ont été jusqu'ici de précieux collaborateurs à la vivante feuille estudiantine. Tout le personnel de l'Hebdo-Laval a participé à une importante réunion hier matin au Cercle Universitaire. Les Carabins veulent continuer à faire de leur journal une feuille que tous liront avec agrément et profit.

Gagnant d'un tournoi

M. J.-P. Guimont, étudiant en sciences commerciales, est sorti vainqueur du tournoi de Ping-Pong ouvert aux étudiants des diverses facultés et écoles universitaires. M. Guimont s'est mesuré en finale avec M. Léonard Béchard, de troisième année de Médecine.

La coupe lui revient

M. Paul Gagnon, gardien de buts de l'équipe de la Faculté de Médecine, a gagné la coupe offerte par la compagnie des taxis 9494 au joueur le plus utile de l'équipe victorieuse de la ligue Interuniversitaire. Sincères félicitations à M. Gagnon.

CHRONIQUE OUVRIERE

CONSEILS DE SALAIRES

Des modifications apportées à la législation sociale de l'Etat de Victoria (Australie) par un amendement à la loi sur les fabriques et magasins votée l'année dernière, augmentent les pouvoirs des conseils de salaires.

Jusqu'à présent, les conseils de salaires avaient exclusivement pour attribution de fixer les taux de salaires et la durée du travail (sauf dans les industries déjà visées par une sentence fédérale ou dans les cas où l'unanimité des membres des dits conseils était acquise); dorénavant, ils pourront connaitre d'un vaste ensemble de questions comprenant, outre les salaires et la durée du travail, les privilèges, droits et devoirs des employeurs et des travailleurs respectivement, le mode et les conditions ou de non-admission au travail de personnes d'un sexe ou d'un âge déterminés, la limitation des fonctions de tout travailleur ou de toute catégorie de travailleurs et le règlement de tout litige relatif à ce qui doit être considéré comme juste et équitable dans les conditions du travail .

Un nouvel article de la loi pourvoit à la création d'un conseil général chargé de fixer les salaires, la durée et les conditions du travail dans les industries qui ne sont pas actuellement régies par une sentence d'un tribunal industriel.

Afin de mettre un terme à certains abus qui se sont glissés dans diverses industries, l'inspecteur en chef des fabriques a été habilité, si des preuves suffisantes lui étaient apportées, à refuser ou à annuler l'enregistrement d'une fabrique ou d'un magazin; d'autre part, les directeurs des hôtels, restaurants et pensions de famille se voient obligés de tenir un régistre où chaque membre du personnel devra inscrire l'heure à laquelle il commence et finit son travail.

Dans notre province, le ministre du Travail a annoncé, qu'à l'exemple de la province d'Ontario, le gouvernement présentera bientôt une loi destinée à assurer des salaires raisonnables aux employés et comportant la création d'une Commission centrale. Cette commission devra avoir les pouvoirs voulus non seulement pour fixer les salaires mais aussi pour les faire observer. Les pénalités devront être proportionnées à l'offense autrement les patrons trouveront profit à la violer. Comme dans certaines manufactures on est porté à adopter de nouveaux systèmes de distribution du travail, de rendement, comme le fameux système d'efficacité, elle devra avoir les pouvoirs de régler les litiges qui surviennent à ce sujet et de déterminer les droits et devoirs des employeurs et des travailleurs respectivement.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR: L'Union Nationale Catholique des peintres de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des machinistes.

DEMAIN: Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec.

Edifice Hudon (110 du Pont)

CE SOIR: L'Union Fédérale des employés municipaux.

DEMAIN: Le Comité exécutif du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Le comité d'organisation du Conseil Fédéré.

Pour
votre chapeau
allez chez
NAP. JACQUES
128-132, rue St-Joseph Québec

OBSEQUES DE Mlle M.-A. DESTROISMAISONS

St-Raphaël, (D. N. C.) — Un émouvant hommage a été rendu le 22 février en l'église de St-Raphaël à la mémoire de Mlle Marie-Anna Destroismaisons. Le cortège se forma au presbytère, sous la direction de M. Louis Corriveau, directeur des funérailles. Les porteurs étaient M. Maurice Paré, Emile Béalnger, Maurice Tanguay, Lauréat Morin, Alphonse Duchesneau, Albini Boucher. Léopold Labrie portait la Croix. La levée du corps fut faite à la chambre mortuaire par son frère, l'abbé J. Destroimaisons, curé de la paroisse, le deuil était conduit par son frère M. l'abbé Léon Destroimaisons, ses deux soeurs, Mme Miville Damours et Mlle D. Destroimaisons, son neveu, M. Destroimaisons, sa nièce, Mlle A. Destroimaisons, Mlle Daigle, de Ste-Croix, amie intime de la famille, le personnel du presbytère, Mlle A. Dumais, garde-malade et Mlle Eva Langlois, Mlle L. St-Pierre, A.-M. Labrie, Y. Nadeau, M. Bouchard, I. Bolduc, B. Breton. Venaient ensuite, Mme Dr J.-O. St-Pierre, le Dr J.-O. Veilleux, Auguste Laflamme et Honoré Roy, maires, Eugène Bolduc, secrétaire et Ulric Bouchard, A. Labrie, G. Labrie, M. Lacroix, A. Lacroix. E. Beaudoin, Joseph Zaki, J.-B. Bérubé, L. Lemieux, W. Vignault, G. Gagné, L. Tanguay, L. Tanguay, A. Nadeau, E. Latulippe, M. Bolduc, J. Bouffard et J. Raby, (père), W. Thibault, A. Dubreuil (fils), H. Carrier, A. Bélanger, A. Raby, C. Arbour, E. Dallaire, J. Raby (fils). On remarquait aussi les Dames Religieuses de la Congrégation des Soeurs de la Charité St-Louis accompagnés de tous leurs élèves et plusieurs autres personnages, car presque toutes les familles de la paroisse étaient représentées. A l'église, la cérémonie fut des plus imposantes. Le temple était paré de ses plus riches ornements de deuil et rempli de fidèles. Le service fut chanté par M. l'abbé Elz. Parent, curé de Saint-Vallier assisté des abbés Langlais, comme diacre et J.-C. Côté, sous-diacre.

Pendant le service, des messes basses furent dites par les deux frères de la défunte les abbés Joseph et Léon Destroimaisons. La chorale paroissiale était au complet sous la direction de M. Jos. Barbeau et Dame Hector Goulet touchait l'orgue.

A la famille si lourdement affligée nos plus sincères sympathies.

MORT DE MME LOUIS CHABOT

St-Lazare. — La famille de M. Louis Chabot vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme Louis Chabot, (Priscilla Labrecque) décédée samedi matin, à l'Hôtel-Dieu de Québec, après une courte maladie.

Avantageusement connue et estimée, la défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. Louis Chabot, 14 enfants: Léonard, Frère Constant, des Ecoles Chrétiennes (Louis), Marie Joseph, R. F. Gérard Chabot, O.M.I., du scholasticat N.-Dame, village Richelieu, Léopold, Frère Cyrille, des Ecoles Chrétiennes (Lucien), Le Rév. Constant est professeur à l'école Notre-Dame de Grâce, et le Frère Cyrille, à Saint-Joseph), Désiré, étudiant au collège de Lévis, Pierre, et cinq filles en bas âge, Marie-Anne, Thérèse, Rita, Denise, Marguerite, 20 mois.

Les funérailles auront lieu mardi matin à St-Lazare.

Nos sympathies.

"GRAND BINGO"

"SURPRISE"

Nous invitons tous nos amis à venir en foule à notre grand bingo "Surprise" qui aura lieu lundi, le 15 mars, à 8 heures 30 p. m., dans la salle Notre-Dame du Sacré-Coeur, 71 rue Ste-Ursule.

Il y aura de très beaux prix à gagner, parmi lesquels nous comptons quelques couvertures de laine, etc.

Grande Tombola

Les 15, 16 et 17 mars courant à la Salle Paroissiale du St-Esprit se tiendra une grande Tombola au profit de l'église et organisée par les dames du Tiers-Ordre.

Il y aura toutes sortes d'attractions. Bingo, roues de fortune, pêches, euchres, etc. Les portes de la salle sont ouvertes de 2 heures à 5 heures de l'après-midi et de 8 heures à 11 heures le soir.

Il y aura aussi toutes sortes d'objets mis en vente et à des prix très bas.

Donc les 15, 16 et 17 mars à la Salle Paroissiale du St-Esprit pour la grande Tombola. 15-16-17mars

Le troisième centenaire de St-Joseph, patron du Canada

(Suite de la page 3)

ratoire.

C'est le 19 mars 1637 que le Canada fut placé sous la protection du très saint Patriarche. Le pouvoir d'intercession de saint Joseph s'est toujours affirmé par des faveurs nombreuses et extraordinaires. Les difficultés des temps présents semblent donner à la dévotion au glorieux époux de Marie une singulière opportunité. Aussi les Chefs de l'Eglise élèvent-ils la voix pour recommander de développer cette dévotion non seulement dans l'âme des malades, mais aussi dans le coeur des pères de familles et des travailleurs de toute catégorie. Chacun peut y trouver un enseignement de force et de confiance en Dieu.

Les fidèles de notre ville répondent avec empressement à l'appel de notre Eminentissime Archevêque et depuis le début de la neuvaine à l'oratoire Saint-Joseph, l'on voit défiler chaque jour de longues catégories de citoyens qui vont honorer la mémoire du grand Thaumaturge et solliciter ses faveurs. Hier particulièrement, la chapelle aurait été cinq fois plus grande qu'elle n'aurait pas pu encore accommoder tous les fidèles qui y sont passés.

PAUL A UN NOUVEL ASSOCIÉ

BIEN entendu, les enfants ne devraient jamais boire de thé ni de café mais ne vous rendez-vous pas compte que la caféine qui est dans le thé et le café ne convient pas non plus à tous les adultes? Si vous souffrez de maux de tête ou d'indigestion, ou s'il vous est difficile de dormir profondément . . . il se peut que cela soit dû à la caféine. Pourquoi n'essaieriez-vous pas le Postum pendant 30 jours? Le Postum ne contient pas de caféine. C'est simplement du blé entier avec le son, torréfié et légèrement sucré. Il est facile à faire, et coûte moins d'un demi-sou la tasse. C'est aussi un breuvage délicieux . . . qui peut rendre un réel service.

GRATIS! Laissez-nous vous envoyer, *gratis*, la quantité suffisante de Postum pour la première semaine! Ecrivez simplement au Service des Consommateurs, General Foods Ltd., 3510 rue Albert, St. Henri, Montréal, Qué.

P7F-37

LA CIE PAQUET LTÉE

POUR CETTE SEMAINE SEULEMENT

OFFRES Très Spéciales

Au Rayon des Garnitures de Maison

PARURES POUR CHAMBRE À COUCHER

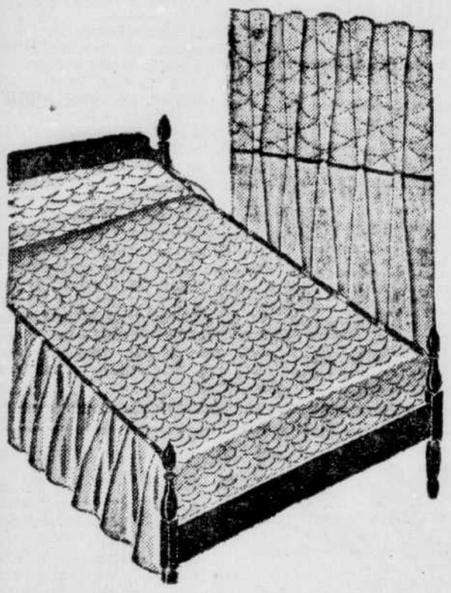

Une paire de Draperies et un Couvre-lit – confectionnés avec le fameux satin celanese CONNAUGHT, savoir :

Draperies 36 pcs. en largeur par 2 2-3 verges en longueur, le haut fini avec plis français, et pourvues de petits crochets pouvant s'adapter aux pôles plats ordinaires ou pôles de fantaisie.

Couvre-lit pour lit double, ou pour lit simple.

Environ 100 pcs x 88 pcs pour lit double.

Environ 100 pces x 72 pces, pour lit simple.

Finis avec plissé de chaque côté et cordes sur le dessus.

PRIX TRES SPECIAL POUR L'ENSEMBLE. **$12.95**

Les mêmes garnitures, mais pour lits jumeaux, **$6.50** en plus.

Un seul modèle — Voyez-le dans nos vitrines ou au rayon des garnitures de maison.

Le choix parmi VINGT-CINQ couleurs différentes, savoir :
2 tons de rose — 3 tons or — 2 tons de mauve, 3 tons de vert, 4 tons de bleu, 2 teintes de pêche.— AUSSI : **blanc, crème, sable de mer, turquoise, brun-manille, rouge-talisman, rouge-malaga, rouille, pensée.**

Comme ces ensembles sont confectionnés sur commande, et que l'exécution exige un délai de DEUX à TROIS semaines, on est prié de placer sa commande sans retard ET DE VERSER UN LEGER ACOMPTE AU MOMENT DE L'ACHAT.

NOUVELLES VERSIONS DE

NOUVEAUTÉS PRINTANIERES!

Mesdames, Mesdemoiselles ! Désirez-vous vous montrer dans un genre **exclusif, distingué, dernier cri ?**—Désirez-vous être de cette classe de personnalités féminines qui suscitent l'admiration ? Si oui... épargnez-vous des pas inutiles, des courses fatigantes et exténuantes. — Rendez-vous directement à notre Salon de Confection pour Dames, où vous trouverez un choix immense de :

Manteaux.. Costumes en tweed de fantaisie — Costumes tailleurs courts ou longs, à simple ou double croisure. — Les teintes les plus nouvelles.

Vous constaterez aussi que nos prix accommodent toutes les bourses, savoir :

$9.95 $10.95 $12.95 $14.95 et plus

VENTE!

MERCREDI
SEULEMENT
LE 17 MARS

Au Rayon des Chaussures

Voyez nos Vitrines

DEUX OFFRES EXTRAORDINAIRES

MERCREDI, 17 MARS AU MATIN

1800 Paires de SOULIERS et COUVRE-CHAUSSURES pour dames — soldes de lignes que nous désirons écouler pour faire place à nos nouveaux assortiments du Printemps. Toutes les pointures de 2 à 8 dans le lot.

Valeurs régulières de $1.99 à $3.00.

TANT QU'IL Y EN AURA, **MERCREDI MATIN** **37c**

MERCREDI, 17 Mars Dans l'Après-Midi

3000 Paires de CAOUTCHOUC noirs, unis, forme ronde, pour enfants. Toutes les pointures de 5 à 10½. Notre ligne régulière, déjà très bon marché à 49c.

MERCREDI MATIN,

TANT QU'IL Y EN AURA. . . **37c**

Comme ces sortes de ventes attirent toujours des foules considérables : nous saurons gré aux personnes qui ne désirent pas en profiter, de bien vouloir remettre à JEUDI leurs achats réguliers au Rayon des Chaussures, car, MERCREDI, il nous sera bien difficile de leur donner toute l'attention qu'elles méritent, surtout dans l'avant-midi.

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

Serins IMPORTÉS

Vous en voudrez assurément un pour Pâques. C'est un lot que nous venons justement de recevoir, et nous sommes fiers de dire qu'ils sont de merveilleux chanteurs. — Ils apporteront la note gaie dans toutes les maisons.

ROUCOULEURS "Hartz"
Mâles. **$4.95**

PROFESSEURS,
Mâles. **$7.95**

GRANDE VENTE DE MOBILIERS STUDIOS A PRIX TRÈS SPÉCIAUX

UN GRAND SPÉCIAL!

DIVAN STUDIO pouvant se convertir en un lit double ou en lits jumeaux --- matelas à ressorts --- Trois gros coussins au dos --- Couverture en Reps de coton.

Prix **$22.95**

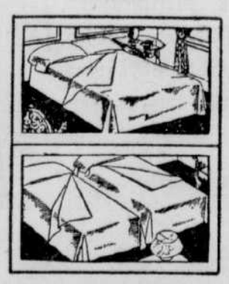

DIVAN
STUDIO

comme illustration, marque "Simmons"

Différents genres— quantité limitée dans chacun des styles.

Les uns avec dossier tubulaire – d'autres avec compartiment pour la literie. – D'autres encore avec coussins à ressorts.–Tous moelleux, confortables et de construction très solide.....

$27.95 $32.95 $39.00

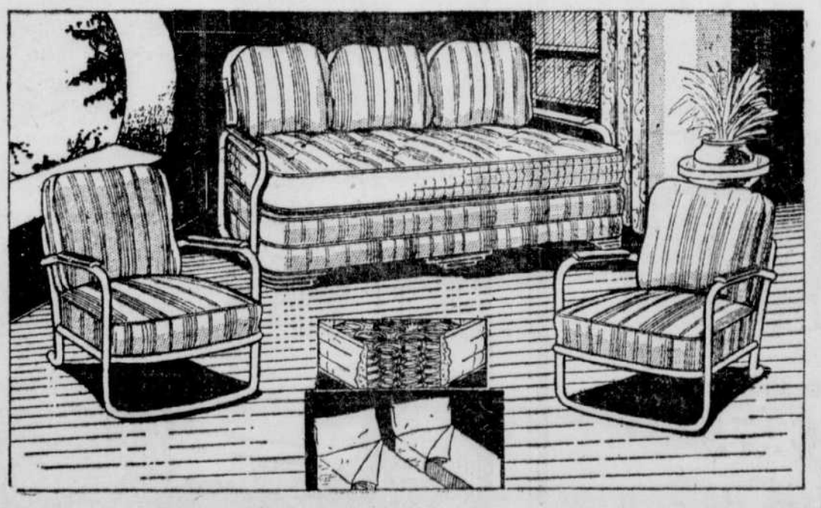

MOBILIER STUDIO

art moderne — **comme illustration**— Divan— deux gros fauteuils — côtés chromés—le confort absolu pour de nombreuses années. — Le soir le divan peut se convertir en lit pour deux —Coussins et matelas à ressorts — Compartiment pour literie—Dossier en acier.— Valeur régulière de $90.00 pour **$69**

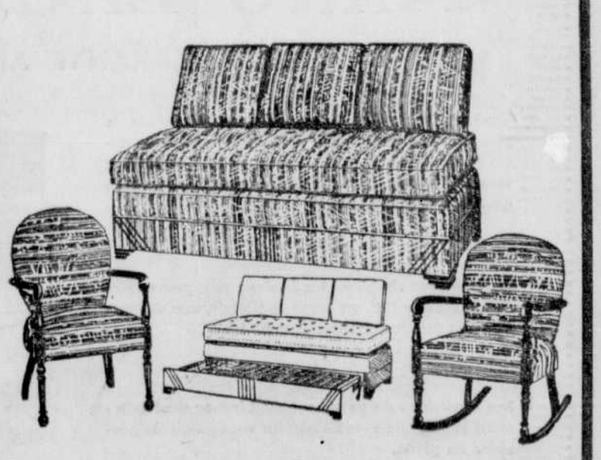

Mobilier STUDIO

trois pièces — Divan — Berçante — Fauteuil — Couverture en reps de coton — très jolis dessins.

MOBILIER COMPLET.. **$39.00**

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Madame J.-L. Ilsley, épouse du ministre du Revenu National, a reçu à déjeuner, vendredi, au Country Club, à Ottawa, en l'honneur des épouses des députés de la Nouvelle-Ecosse.

— o —

Sir Francis et lady Floud ont reçu à déjeuner, jeudi, en l'honneur de lord Riverdale.

— o —

Madame F.-B. Black, de Sackville, N.-B., est venue rejoindre son mari, le sénateur Black, à Ottawa. Ils ont pris un appartement au Rozborough pour la durée de la session.

— o —

M. Jean-François Pouliot et madame Pouliot ont reçu jeudi après-midi, à Ottawa, en l'honneur de M. Luigi Petrucci.

RECEPTIONS

Madame J.-E. DeHaitre a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, à Ottawa, en l'honneur de madame Léon Mayrand, qui partira pour Constantinople dans quelques semaines.

— o —

Madame H.-H. Gibaut, présidente du chapitre Général Turner de l'I. O. D. E., recevra aujourd'hui à un déjeuner, à sa résidence, avenue Moncton, en l'honneur des présidentes en charge de l'édition de L'Evénement pour l'I. O. D. E.

— o —

Madame Alphonse L'Espérance a reçu intimement samedi à l'heure du thé, en l'honneur de madame Hector Bender, de Montréal, qui fait présentement un séjour dans notre ville.

— o —

M. William Delaney, jr, recevait à dîner, samedi, à la résidence de ses parents, le docteur et madame Delaney, en l'honneur de quelques confrères de l'Université Bishop, qui étaient à Québec pour les joutes de balle-au-panier.

— o —

Mademoiselle Lucille Gascon, des Trois-Rivières, recevait à un bridge récemment, en l'honneur de mademoiselle Suzanne Gauvreau, de Québec. Les prix furent gagnés par, mesdemoiselle Luce Derome, Suzanne Gauvreau et M. André Rolland.

— o —

Un "surprise party" avait lieu hier après-midi, à la résidence de madame J.-R.-H. Byrne, à l'occasion du neuvième anniversaire de naissance de son jeune fils.

— o —

Au thé donné hier par mademoiselle Madeleine Laliberté en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Audette, à l'occasion de son prochain mariage, madame Stanislas Picard et mademoiselle Françoise Simard servaient le thé, aidées de mesdemoiselles Marguerite Lemieux, Gabrielle Baillargeon, Thérèse Hallé et Gabrielle Audette.

DEPLACEMENTS

M. Gaston Pratte arrivera à New-York aujourd'hui, à bord du "Normandie", après un voyage de quelques mois en Europe. Madame Pratte, qui est actuellement à Montréal, où M. Pratte la rejoindra, est l'invitée de M. et de madame Maurice Versailles.

— o —

Madame P.-B. Dumoulin et mademoiselle A. Caron partent aujourd'hui pour Pascadena, Californie, où elles passeront plusieurs semaines.

— o —

Madame Paul Taschereau, qui passait la fin de semaine à Ste-Agathe, l'invitée de M. et de madame Louis Gélinas, est partie pour New-York, où elle rejoindra madame Robert Taschereau, qui arrive de Palm Beach, où elle a été, durant quelques semaines, l'invitée de ses parents, M. et madame J.-T. Donohue.

— o —

Mademoiselle Lucie Garneau qui a passé une couple de semaines dans notre ville, l'invitée de M. et de madame C.-H. Boisvert et de mademoiselle Marie-Anne Champoux est retournée à Arthabaska.

Madame Paul Champoux est de retour d'une croisière de quelques semaines aux Indes Occidentales.

— o —

M. Hughes Laponte est attendu aujourd'hui d'Ottawa où il a passé la fin de semaine avec ses parents, l'honorable Ernest Lapointe et madame Lapointe.

— o —

Madame Emile Carignan, des Trois-Rivières, est de retour de Québec où elle a passé une quinzaine, l'invitée de M. et de madame Henri Méthot.

— o —

Le docteur et madame Prud'homme Saint-Germain, de Montréal, sont partis, ce matin, en automobile pour New-York, Washington et Miami. Ils seront absents environ deux semaines.

— o —

M. Marc Cinq-Mars, de Longueuil, étudiant en architecture à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, a passé la fin de semaine à Québec.

— o —

M. William Clark passe quelques jours à Montréal avant de se rendre à New-York.

— o —

M. et madame Gordon Conner sont retournés à Montréal après avoir passé quelque temps les invités du lieut.-colonel et de madame D.-B. Papineau.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Le musicien Ch.-M. Widor est disparu

(Suite de la page 3)

tré et écrivain remarquable. Avez-vous lu "Portraits et souvenirs", ses rapports comme secrétaire de l'Institut ? Il contait avec finesse et beaucoup d'humour... En conversation très malicieux, il avait la réplique prompte... Je l'ai revu en 1914 et en 1924. Widor rajeunissait... Quatre-vingt-douze ans, un bel âge pour mourir !"

Widor est né à Lyon en février 1845. Il étudia la musique à Lyon et à Bruxelles. Il eût pour maîtres J.-N. Lemmens et Alexandre Guilmant. Il devint organiste de St-Sulpice en 1869 et succéda à Lefébure-Wely. Il devait y rester jusqu'en 1934. Nommé professeur au Conservatoire, il remplaça César Franck à la "chaire d'orgue" et passa en 1896 à la classe de composition, laissée vacante par Th. Dubois. Il fut nommé secrétaire perpétuel de l'Institut en 1914. Dix ans plus tard, Widor devint professeur au Conservatoire Américain de Fontanebleau.

Son oeuvre musicale est importante. Ses dix symphonies en forment le meilleur. Le maître a abordé l'opéra en 1924 avec "La Korrigam". Il a écrit de nombreux ouvrages musicaux : "L'Estagette", "L'Imitation Musicale", etc. Il a fait éditer un "Mémento-Bach", transcription libre d'oeuvres célèbres de J.-S. Bach ; c'est grâce à lui, à Guilmant et à Lemmens que s'implanta en France la tradition de cet auteur. Widor se maria très âgé. Il y a 2 ans, il céda sa place à la tribune de St-Sulpice à Marcel Dupré. Il faisait partie, à la fin de sa vie, de différents jurys pour les prix de Rome du Conservatoire, etc.

NOUVEAUX TIMBRES

Ottawa, 15. — (P.C.) — Le département des Postes annonce ce soir qu'une série de timbres portant l'effigie du roi George VI sera mise en circulation le premier avril. Le timbre d'un sou sera vert, celui de deux sous, brun, et celui de trois sous, rouge. On s'attend à ce que des timbres de quatre, cinq et huit sous soient aussi mis en circulation après. Les détails de la nouvelle série de timbres seront annoncés plus tard.

POUR LES ELEVEURS

En vertu d'un ordre en conseil du 9 mars, adopté à la demande de l'hon. Bona Dussault, les étalons croisés jugés aptes à la reproduction par les médecins vétérinaires présidant à la classification des reproducteurs chevalins, seront désormais pourvus d'un permis de monte. Cet amendement à la loi de classification des reproducteurs est de nature à encourager les éleveurs de bons chevaux de ferme à continuer leur travail.

VANDALES

Loyang, Honan, Chine centrale, 15. —(P.A.) — Le pillage des cercueils est devenu une profession dans la province de Honan où sont situés les restes funéraires de plusieurs anciennes dynasties, dont quelques-unes remontent à 4,000 ans.

Ce vol organisé est considéré comme un travail régulier. Au moins 400 fermiers pauvres ont quitté leurs champs à l'automne et à l'hiver et se sont joints aux vandales qui vivent du produit des objets qu'ils prennent dans les tombes et vendent comme reliques ou objets de curiosité.

MANNEQUINS DE CIRE ILLUSTRANT LE COURONNEMENT EN MONTRE A CHICAGO

Une photo qui donne une idée de celles que l'on verra après le 12 mai dans les journaux. C'est un tableau représentant le couronnement du roi GEORGE VI. Les personnages sont tous de cire, et sont de grandeur naturelle. L'oeuvre est préparée par W. R. HARCHE de Chicago et New-York. Les personnages sont le roi, la reine ELIZABETH, l'Archevêque de Canterbury, et la princesse ELIZABETH. Mlles RITA M. HIGGINS à gauche et BETTIE P. GLENN à droite, ajustent les mannequins.

TEL. : 2-2112
Heures de Bureau: 9 à 12; 2 à 5 hrs.
Dr Gust. Ratté
CHIRURGIEN-DENTISTE
140 St-Jean | édifice Banque de Commerce

LA SOCIETE MEDICALE

La Société médicale des hôpitaux universitaires a remis au vendredi, 1er avril sa prochaine réunion qui avait d'abord été annoncée pour le 19 courant. Cette réunion est remise à cause de la retraite universitaire qui s'ouvre ce soir pour durer toute la semaine. La prochaine séance d'études de la Société Médicale des hôpitaux universitaires sera tenue à l'hôpital Saint-Michel Archange.

ON A CONFIANCE

Calgary, 15. — (P.C.) La ligue du crédit social a voté confiance au premier ministre Aberhart. Les réponses ne sont pas encore toutes parvenues, mais celles qui sont arrivées jusqu'ici s'opposent au changement de gouvernement. On se souvient que M. Aberhart avait demandé à la ligue de se prononcer sur son administration.

MORT D'UN LORD

Londres, 15. (P.C.)-câble) — Le Baron Ormathwaite, maître de cérémonies du Palais Royal de 1907 à 1920 est décédé samedi à l'âge de 77 ans. Son fils Hon. George Harry William Walsh lui succède. Le Baron Ormathwaite est un des plus riches propriétaires terriens d'Angleterre. Il possède 26,300 acres de terre.

FUNERAILLES DE Mme EVANGELISTE BARIL

St-Alban, (D. N. C.) — Vendredi, le 19 février, ont eu lieu les funérailles de dame Vve Evangéliste Baril. La défunte était âgée de 87 ans, était une femme très religieuse et laisse de vifs regrets parmi les siens. Une foule nombreuse assistait aux funérailles. Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Perron, neveu de la défunte, et la levée du corps fut faite par M. le curé Rivard, de notre paroisse. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Arth. St-Amand, a rendu la messe des morts en grégorien.

La défunte était portée par ses petits-fils : MM. Rosaire, André, Arsène et Anatole Baril. M. Adrien Ruel conduisait le corbillard et M. Victorin Baril portait la croix.

On remarquait dans la foule, M. le maire Az. Gignac, du Village, et M. Ed. Bertrand, de la paroisse.

A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères condoléances.

PEINTURE, VERNIS, TAPISSERIE
BLACK & SON DECORATEURS
Tél. : 122½ Artillerie **4-3374**

PENIBLE ACCIDENT A THETFORD-MINES

Thetford-Mines, 15. (D. N. C.) — M. Joseph Lessard, fermier à l'emploi de M. le docteur J.-E. Beaudet, a été gravement blessé, hier soir, alors que la voiture dans laquelle il se trouvait avec sa femme et deux de ses enfants, a été frappée par une automobile conduite par M. Coderre, aux coins des rues St-Joseph et Dufour.

L'accident est survenu vers minuit alors que M. Lessard et sa famille venus à Thetford s'en retournaient sur la ferme de M. le docteur Beaudet sise à deux milles de la ville. Le choc fut violent et la voiture de M. Lessard fut poussée à une bonne distance par l'automobile qui la frappa par en arrière.

Les blessés furent immédiatement conduits chez le docteur Beaudet d'où M. Lessard, gravement blessé, fut conduit à l'hôpital. Mme Lessard souffre aussi de sérieuses blessure à la tête et de contusions par tout le corps. Leur fils, Raymond, a été blessé à une jambe tandis que leur petite-fille souffre d'un choc nerveux. Cet accident a causé beaucoup d'émoi ici et nous formulons des voeux pour le prompt résablissement des victimes de cet accident.

GROUPE BANNI

Londres, 15. (P. A.) — Trois mois de nouveau règne ont démontré à la Grande-Bretagne, que le groupe dénoncé par l'archevêque de Canterbury, lors de l'abdication de celui qui est maintenant le Duc de Windsor, n'est plus admis à la cour. Ce groupe très intime avec Edouard VIII durant son court règne fut traité par l'archevêque comme étant tout à fait étranger aux traditions de la Grande-Bretagne. Le nouveau groupe qui fréquente le roi actuel est formé de nobles descendants de familles anglaises et écossaises.

Depuis son accession au trône, le roi a reçu et conféré avec plusieurs de ses sujets, mais son métier de roi le force quelquesfois à oublier ses amis personnels. On asure que le plus probablement son plus grand ami est le commandant Sir Louis Graig, à la demeure duquel Sa Majesté demeura, alors qu'il achevait ses études à Cambridge.

EN COUR DE MAGISTRAT

Deux éleveurs de renards gardaient leurs bêtes dans le même enclos, quittes à séparer leurs bénéfices à l'amiable et selon leur mise de fonds respective. Mais le partage des profits est habituellement l'écueil de ces sortes de sociétés amicales. Ce qui devait arriver, arriva: les deux cultivateurs de St-Apollinaire se sont présentés devant les tribunaux pour régler leur compte. Le demandeur vendit les renards et poursuivit le défendeur pour lui réclamer une somme de $93. L'autre contesta l'action en disant que les renards avaient été vendus à moins bon compte que les deux commerçants l'espéraient et il soutenait que sa dette ne s'élevait qu'à $43 et qu'il était toujours disposé à l'acquitter. Un expert vint corroborer ses dires, et M. le juge Emile Gagnon, de la Cour de magistrat, a maintenu les offres du défendeur et renvoyé l'action avec dépens.

Me Hector LaFerté, du bureau légal LaFerté et Nadeau, représentait le défendeur.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile liquide dans l'intestin chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Vous souffrez des ballonnements de l'estomac. Vous êtes constipé. Des poisons nuisibles se répandent dans l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Une simple évacuation des intestins n'atteint pas toujours la cause. Il vous faut aussi quelque chose qui agisse sur le foie. Seuls les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie peuvent assurer le libre écoulement de la bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives et douces, elles provoquent le bon écoulement de la bile. Elles agissent comme le calomel mais ne contiennent ni calome., ni mercure. Demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le foie — Carter Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation, 25c.

UN DECOR DE CHARME

Voici les plus jolis papiers-tenture que nous ayons jamais vus. . . les nouveaux dessins de papier peint IMPERIAL lavable . . . en vedette à notre salle de montre. Tous sont garantis lavables et inaltérables à la lumière.

BLACK & SON
DECORATEURS
122½ rue Artillerie, tél.: 4-3374

LE "DELIA" EN DETRESSE

St-Jean, Terre-Neuve, 15. — (P. C.) L'équipage du fréteur "Delia", dont l'hélice fut brisée par les glaces au large du Cap Race, la semaine dernière, se dirige actuellement vers Halifax à bord du vapeur "Belle-Isle". Le commandant du "Belle-Isle" avait envoyé un message samedi, disant qu'il avait pris à bord le capitaine Jean Renouf et son équipage à la Pointe Drook, près de la Baie des Trépassés. L'équipage était isolé depuis dimanche soir. Les marins avaient quitté leur vaisseau et avaient gagné terre quand l'hélice du bateau fut rompue par les glaces. Ils durent marcher deux milles pour atteindre le port. Le "Delia" s'est tenu à flot jusqu'à jeudi, alors que le "Sagona" vint à sa rescousse.

QUEBEC CONNAIT ET APPRECIE LE
PIANO LINDSAY
DEPUIS SOIXANTE ANS

Toujours le produit de nos artisans de Québec, le piano Lindsay reflète à la perfection le génie de notre province et, par-dessus tout, il s'est acquis par tout le Canada une excellente réputation par sa qualité et par sa valeur.

Lorsque vous choisissez un Lindsay vous pouvez être assuré d'avoir fait, en toute confiance, une acquisition à la fois judicieuse et économique.

Les conditions de payement du Lindsay sont tellement faciles que vous ne sauriez vous passer de posséder un piano.

PRIX A PARTIR DE
$275

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET — Gérant
201-203 rue Saint-Jean
Québec

ORNEZ VOS FAUTEUILS DE JOLIES DENTELLES A VOTRE INITIALE

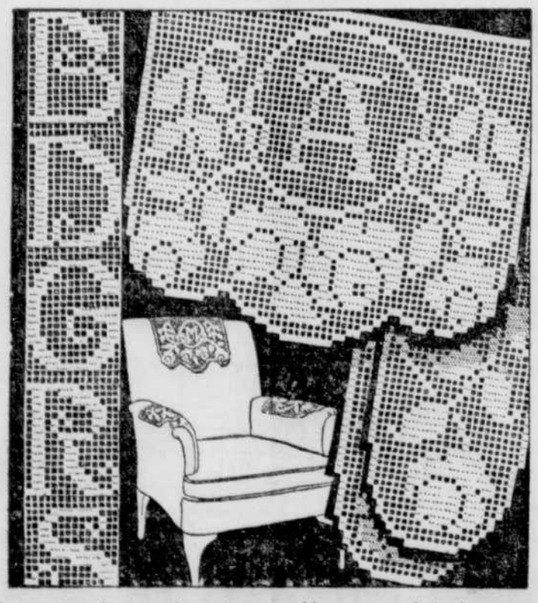

Peut-on imaginer quelque chose possédant un cachet plus personnel pour orner vos fauteuils que ces jolies dentelles sur lesquelles se détache votre initiale? Le patron contient tout l'alphabet et vous transposez simplement la lettre désirée au centre du travail.

Adressez votre commande : **Service des patrons, le "Soleil", coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos nom et adresse sur les lignes pointillées ci-contre. Le prix du patron est 20c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.

No 1399 ... ...
Nom ... ...
Adresse ... ...
... ...

N.B.—Ces patrons provenant d'une maison anglaise, les instructions ne sont fournies qu'en anglais.

TOUT

ce qu'il y a de plus nouveau, de plus riche, et d'accord avec votre budget, en fait de

TISSUS PRINTANIERS

3 JOURS

pour profiter de cette vente qui fera sensation : Mardi, Mercredi et Jeudi

Des prix établis pour que vous puissiez réaliser de belles économies, tout en vous procurant ce qu'il y a de plus chic et de plus nouveau--

2300 verges de beaux tweeds

à manteaux et costumes ; 56 pouces de largeur, et qualité pure laine. Drab, brun, vert pâle, tomate, gris pâle, et foncé, poudre, royal, gris bleu, saumon, pêche et rouge.

Une valeur authentique de $1.75 pour . . . . . .

1.38

C'est Gratis

Une paire de jolis CISEAUX "Sheffield" de 7 pouces de long, sera donnée gratis sur tout achat d'une longueur de manteau pour **dame**, demain, mercredi et jeudi.

C'est une valeur de 75c.

Véritable lama "fleeced"

pour manteaux. Ce tissu revient en grande vogue et vous en verrez beaucoup ce printemps. Demi-pesanteur et 56 pouces de largeur. Nuances pâles et foncées.

Une valeur que nous devrions vendre $2.75 . . . . . .

2.48

3 bonnes valeurs groupées en un seul prix --

Si vous tenez à un bon et luxueux manteau ou costume qui ne vous coûte pas cher, venez choisir dans ces trois lots.

TWEED DONEGAL anglais, dans 8 couleurs différentes de gris, drab et brun.

ETOFFE WORSTED pure laine pour tailleur. Noir, bleu marin foncé et moyen, drab, coco, gris pâle.

SUEDE-POLO d'importation anglaise ; 56 pouces. Qualité pure laine et très recherchée pour manteaux et ensembles. Un choix magnifique de couleurs : blanc, moutarde, vert pâle, olive, bronze, doré, gris pâle, vieux rose, chamois, tomate, coco, orange, jaune pâle, bleu pâle, rose pâle, bleu couronnement, cerise, gris et mauve.

Des valeurs de $2.25 et $2.50, pour . . . . . .

1.98 la verge

Ces 2 spéciaux ne valent pas moins de 3.00

DUVETINE côtelée de travers ; un tissu anglais tissé de la meilleure laine australienne. Une très haute nouveauté pour manteaux et ensembles. Nuances : vert, bronze, rouille, coco, tomate, jaune or, moutarde, brun, drab, american-beauty, etc.

"COVERT" ou gabardine, ainsi que worsted, dans les teintes de gris fer, gris bleu, brun foncé, drab, bleu crayon, gris pâle, bleu marin, moyen et foncé, noir. Ces marchandises conviennent admirablement pour costume-tailleur.

Tous ces tissus de $3.00 en vente pour 3 jours à . . . . . .

2.48 la verge

Du luxe encore, mais à prix d'économie --

Nous vous affirmons en toute franchise que vous avez plus que pour votre argent. Venez juger vous-mêmes de la valeur de ces beaux tweeds rayés, noir et gris.— Drap couverte gris fer et brun — tricotine noire et bleu marine — worsted côtelé nouveau genre. Tous ces tissus sont très recommandables pour costumes ou manteaux. 54 pouces de largeur.

Valeurs de $3.00 et même $3.50 pour . . . . . .

2.78

Et voici maintenant ce qu'il y a de mieux et de plus chic --

Six pièces nouvellement reçues pour cette vente de trois jours. Worsted de fantaisie à envers charmine : noir et bleu marine. Un worsted pesant à petits dessins, très nouveau en noir et bleu marine. Une tricotine et "Barethea" bleue et noire. Soyez convaincus que ces tissus sont ce qu'il y a de plus beau et de plus riche sur le marché.

Très spécial à . . . . . .

3.50

Rez-de-chaussée, Annexe St-Joseph

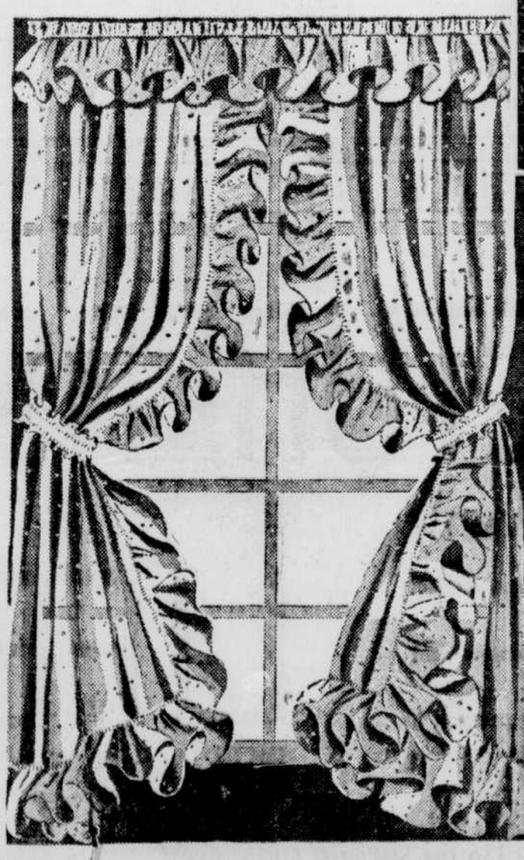

Exposition de DRAPERIES

Rideaux - Tapis, etc (4e Etage)

Mesdames, à la veille des déménagements, vous songez d'ores et déjà à ce qu'il va falloir à votre nouveau logis. Même si vous ne déménagez pas, vous avez certainement quelque chose que vous voulez changer ou renouveler--Il y a tant de choses sur votre programme, que, à primesautière, vous ne pourriez vous dresser une liste complète de ce qui vous manque--

ALORS UNE VISITE S'IMPOSE AU SYNDICAT--

Venez passer en revue notre rayon de garnitures de maison--C'est le plus vaste, le mieux agencé et possédant le plus grand et le plus beau stock de la ville--Vous serez ravies de voir tant de belles choses, et vous comprendrez alors pourquoi nous insistons--Il y a de tout et pour satisfaire toutes les bourses -- Tout est à la vue, bien installé, pour vous donner le meilleur effet--Les garnitures de maison sont une de nos spécialités, et c'est pourquoi nous vous redisons encore...VENEZ AU SYNDICAT--

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Nouveau sermon du Cardinal sur le mariage

(Suite de la page 3)

frères, comme on peut le voir dans l'Evangile et les Actes des Apôtres en plusieurs passages, quand il est question des frères de Jésus, ce qui ne pouvait signifier que les cousins du Sauveur. De même enfin, autrefois, alors que les nations étaient ordinairement renfermées en de plus étroits territoires, qu'on voyageait très peu, et que les descendants du même ancêtre demeuraient à peu près tous fixés dans leur village natal, les familles agrandies gardaient entre elles des relations plus étroites, et l'on considérait comme des proches les arrière-cousins ou les arrière-neveux, aujourd'hui généralement tout à fait inconnus et dispersés à tous les vents.

La parenté de consanguinité, cependant, à considérer au point de vue juridique et social n'est que celle qui existe entre les descendants d'une même souche assez rapprochée. Autrement, nous sommes tous consanguins et parents, comme on dit, en Adam, tige commune de l'humanité. Ce sont les coutumes des peuples et leurs lois qui déterminent restrictivement la parenté. L'Eglise elle-même l'a fait dans ses règles canoniques, et non sans quelque variation à travers les siècles, comme on le verra tout à l'heure.

Pour ce qui concerne le mariage, ce ne sont pas toutes les parentés qui y font obstacle, mais celles-là seules qui sont définies par l'Eglise en ses saints canons, pour des raisons fondamentalement d'ordre naturel ou de droit divin, mais précisées ensuite par l'histoire et par divers motifs d'ordre social.

Abordons maintenant, en une première partie, l'empêchement par consanguinité ; et en une seconde, les autres empêchements de parenté.

I
L'EMPECHEMENT DE CONSANGUINITE

D'abord, l'empêchement de consanguinité, celui qui existe entre toutes les personnes qui descendent jusqu'à un certain degré de la même souche, couple ou individu ; en d'autres termes qui participent au même sang, que ce soit par naissance légitime dans le mariage, ou naissance illégitime et hors mariage.

La souche commune de plusieurs parents signifie ordinairement le couple de l'union duquel sont issus les enfants qui à leur tour ont donné naissance aux autres descendants. Mais cela n'est pas le sens unique et nécessaire : si, par exemple, un homme ou une femme se sont mariés plusieurs fois, ou bien ont eu des enfants naturels, tous leurs descendants, soit par leurs divers mariages, soit par leur commerce illégitime, ont pour souche commune cet homme ou cette femme. Pour qu'il y ait parenté de consanguinité et empêchement, il n'est pas requis que la consanguinité soit parfaite, comme on dit, à savoir en raison d'un même père et d'une même mère ; bref, pour les fins du droit, il suffit qu'elle rattache plusieurs personnes à un ancêtre commun, ou à une ancêtre commune. On distingue encore dans la consanguinité deux séries de parents : ceux qui descendent les uns des autres, comme le petit-fils, le fils, du père, du grand-père ; et ceux qui, tout en ayant du sang commun, ne sont pas nés les uns des autres, ainsi des neveux et nièces par rapport à leur oncle ou tante, des cousins entre eux. On dit que dans le deuxième cas, il y a parenté en ligne collatérale, par à côté, et non en ligne droite comme dans le cas des descendants et des ascendants directs.

Enfin, le degré de parenté se marque par le nombre de générations qui séparent de la souche. Le père et le fils sont au premier degré, en ligne directe, car une seule génération, celle du fils, les sépare ; le grand-père et le petit-fils sont au deuxième degré, le bisaïeul et l'arrière-petit-fils sont au troisième degré, parce qu'il y a pour les unir deux ou trois générations intermédiaires. En ligne collatérale, on a de la même façon une parenté au premier degré entre les frères et soeurs, puisque pour remonter à la souche en partant de chacun d'eux, il y a une génération ; entre les cousins germains, il y en a deux, car l'on arrive à leur ancêtre identique, le grand-père ou la grand'mère, par deux générations, celle des cousins eux-mêmes, et celle de leurs pères ou mères qui les font rejoindre le même aïeul; des cousins issus de germains sont parents en ligne collatérale au troisième degré, par suite des trois générations qu'on doit compter pour parvenir au même bisaïeul ou commun ancêtre.

On voit ce qu'il faut entendre par une consanguinité collatérale égale ou inégale, selon que pour atteindre la souche il faut ou non le même nombre de générations à compter d'un côté et de l'autre. Voici l'oncle et la nièce ; la souche, c'est le grand-père de la nièce qui est le père de son oncle : donc deux générations à franchir pour la nièce, et une pour l'oncle : parenté inégale. Tandis que deux cousins germains ou issus de germains sont des consanguins collatéraux à un degré égal, étant donné qu'il faut deux générations, ou trois générations de part et d'autre, pour arriver aux mêmes ascendants. Il n'en serait pas ainsi, s'il était question du rapport de parenté qui subsiste entre un cousin et un petit-cousins, car alors elle est inégale, y ayant deux générations d'une part, trois d'autre part.

Vous voyez maintenant, mes Frères, ce qu'on veut signifier quand on dit (can. 96) que la consanguinité se calcule selon la ligne directe ou la ligne collatérale, et selon les degrés, c'est-à-dire, selon le nombre de générations à compter dans la même ligne pour remonter à la souche. Notez que dans le droit ecclésiastique, c'est la ligne la plus longue qui détermine juridiquement le degré de parenté. De cette manière, entre oncle et nièce, tante et neveu, il y a une parenté collatérale du deuxième degré, quoique mixte, c'est-à-dire approchant ou touchant le premier.

Il sera à propos de faire ici une comparaison intéressante par rapport au droit civil. Dans le droit canonique, on a gardé depuis le huitième siècle la façon des tribus germaniques de compter les degrés de parentés, c'est-à-dire en remontant simplement jusqu'à la souche. Tandis que dans le droit romain, conservé dans la plupart des droits civils, le nôtre en particulier (art. 618) on détermine le nombre des degrés en montant de génération en génération d'un côté jusqu'à l'auteur commun, celui-ci non compris, pour descendre ensuite de l'autre encore de génération en génération. Exemple : au point de vue canonique, oncle et neveux sont au deuxième degré inégal ou mixte, parce que du côté le plus éloigné de la souche, celui des neveux, il faut deux générations pour y arriver ; au point de vue civil, les mêmes sont consanguins au troisième degré, car de l'oncle au grand-père, il y a un degré, et du grand-père au petits-fils et petites-filles, neveux et nièces du premier, il y en a deux autres, ce qui fait trois. De même, entre les frères et soeurs, pour le droit canonique, il y a parenté collatérale au premier degré, et pour le droit civil, c'est au deuxième degré ; entre les cosuins germains, au for ecclésiastique, il y a consanguinité du deuxième degré, au civil, c'est du quatrième. Il faut s'en souvenir pour ne pas confondre indûment là-dessus la portée des prescriptions, soit canoniques, soit civiles, en matière de mariage ou encore d'héritage.

x x
x

Toutes ces explications données, arrivons-en à la teneur de la loi de l'empêchement canonique de mariage par consanguinité. Elle se formule comme suit (can. 1076).

1°.—Par la consanguinité en ligne directe, le mariage est invalide entre tous les ascendants et les descendants légitimes ou naturels.

En termes plus vulgaires, cela veut dire que le père ne peut se marier à sa fille, ni la mère à son fils; le grand-père à sa petite-fille, la grand-mère à son petits-fils ; le bisaïeul à son arrière-petite-fille et la bisaïeule à son arrière-petit-fils. Et ainsi de suite.

2°.— Pour la consanguinité en ligne collatérale, le mariage est nul, s'il est contracté sans dispense entre consanguins jusqu'au troisième degré.

Ceci veut dire que, selon l'Eglise, le mariage n'est pas admis entre frères et soeurs, entre cousins et cousines de naissance, petits-cousins et petites-cousines de même ; non plus qu'entre oncle et nièce, grand-oncle et petite-nièce, tante et neveu, grand'tante et petits-neveux.

Répétons que frères et soeurs ni germains, ni consanguins, ni utérins, ne peuvent jamais s'unir entre eux, en d'autres mots, qu'ils soient de même père et de même mère, ou seulement soit du même père soit de la même mère ; non plus que leurs consanguins unilatéraux.

x x
x

Il se peut que des personnes soient parentes plusieurs fois, si elles ont plusieurs ancêtres communs non unis dans le même mariage. Et alors l'empêchement de consanguinité se multiplie autant de fois il y a ainsi de souches communes. Le cas arrive lorsque des consanguins qui veulent s'épouser ont des ascendants communs qui se sont épousés aussi ; lorsque quelqu'un épouse successivement des personnes parents par consanguinité ; enfin, lorsque des personnes parentes entre elles ont épousé respectivement d'autres personnes parentes aussi entre elles. Expliquons par un exemple. Les deux frères se marient aux deux soeurs ; s'il y a mariage entre le cousin et la cousine issus de ces mariages, ces cousins sont deux fois parents ; en effet, ils remontent par leurs pères à une souche commune, leurs grands-parents paternels, et sont consanguins de ce chef au deuxième degré ; mais ils remontent aussi par leurs mères à une autre souche commune, leurs grands-parents maternels, et de ce chef encore sont consanguins au deuxième degré. La même chose se rencontre aussi lorsque quelqu'un a épousé successivement deux parentes, dont par suite les descendants respectifs se marieraient entre eux ; ceux-ci seraient consanguins à un degré plus proche que le mari de ces deux épouses, et à un degré plus éloigné par l'auteur auquel elles se rattachent toutes deux.

Avant le nouveau Code, l'empêchement de consanguinité allant jusqu'au quatrième degré collatéral et se multipliant non seulement à cause des souches identiques mais en outre selon les diverses voies communes par lesquelles on pouvait aller s'y rencontrer, il était possible de concevoir entre deux consanguins jusqu'à vingt et un empêchements coexistants de consanguinité. Aujourd'hui, le nombre s'en réduit toujours, au plus, à quelques-uns seulement.

Le droit canonique souligne (can. 1076, 3) que même si l'empêchement est douteux, mais qu'il s'agisse d'une consanguinité en ligne directe, ou d'une consanguinité en ligne collatérale au premier degré, jamais on ne peut autoriser le mariage.

Ceci veut dire que si l'on pouvait craindre qu'un homme vînt épouser sa fille ou sa petite-fille, née par exemple d'un accouplement passager, ou qu'un frère vînt épouser sa soeur ou sa demi-soeur, le mariage leur devrait être absolument refusé. L'hypothèse n'est pas gratuite ; elle peut se rencontrer par exemple dans les circonstances que voici : un jeune homme veut se marier avec une jeune fille dont la mère aurait eu, à une époque qui correspond aux âges respectifs, des rapports coupables avec le père du jeune homme : il est possible qu'ils soient frère et soeur consanguins, le mariage leur est interdit. De même, un individu veut épouser la fille d'une femme qu'il fréquente illégitimement depuis longtemps ; péril analogue qu'il faut d'abord éluder, en démontrant que tel mariage n'expose pas le père à s'unir charnellement à sa propre fille naturelle.

Le cas se présentera plus communément pour des mariages contractés dans l'infidélité, et selon des coutumes nationales notablement étrangères à celles de la civilisation occidentale. Cependant l'Eglise tient pour règle même alors que les mariages entre consanguins par ligne directe au premier degré, entre parents et enfants, sont certainement invalides. La raison en est que, dans ce cas, l'empêchement est de droit naturel, manifestement. Elle considère aussi de la même façon les mariages entre parents défendus par les lois et traditions civiles des peuplades, dont les coutumes ne font que déterminer le droit naturel. Quant à ceux qu'auraient contractés sans protestation de la tribu un grand-père avec sa petite-fille, ou des frères et soeurs, des demi-frères et demi--soeurs, elles ne les confirme point non plus. Pour les autres parentés défendues aux chrétiens dans leurs mariages, ils sont de pur droit ecclésiastique et l'Eglise ne les considère pas chez les non-chrétiens.

L'on est amené ainsi à étudier le fondement et les diverses raisons explicatives de l'empêchement de consanguinité. Il y a ici à faire de très belles considérations morales et sociales que nous résume-

x x
x

La raison fondamentale des empêchements de consanguinité et qu'on saisit peu en est une de respect dû à son propre sang.

Le mariage, étant un contrat, tient de la justice et met sur un pied d'égalité le conjoint. Tandis que le sang qu'on a dans les veines rattache aux auteurs de sa vie, aux ancêtres et à tous ceux qui en tiennent, et ce lien inspire la piété. La piété est une vertu fondée sur une relation plus haute que celle de la stricte justice, et qui lui est antérieure. Et il est mal, il est gravement irrespectueux, de changer cet ordre de nature. Prendre pour époux quelqu'un de son propre sang, c'est pour ainsi dire commencer par sortir ce futur de l'unité qu'il forme déjà avec soi pour en faire d'abord un étranger, avec lequel on s'unira comme d'égal à égal.

Cette irrévérence se trahit avec des nuances particulières selon les cas. S'agit-il d'un père qui voudrait s'unir en mariage avec sa fille, la répugnance sociale est manifeste. Car par sa qualité de père, il est de droit naturel supérieur à sa fille ; or le mariage qui en fera deux époux, en fera aussi deux égaux ; non plus l'un principe de l'autre, mais tous deux principe conjoint et de même niveau. De là l'abomination des filles de Loth dont parle l'Ecriture (Génèse, XIX, 30-38). S'il s'agissait du fils et de la mère, l'ordre naturel serait encore pus renversé. En effet, non seulement le fils descendrait sa mère de la dignité propre qui revient à celle-ci pour la poser à son propre rang de conjoint, mais dans ce rang il prendrait comme mari un rôle de priorité. Le même raisonnement s'applique avec analogie à tout mariage entre ascendants et descendants, mariage qui répugne de la sorte au droit naturel primordialement.

Quant aux mariages entre consanguins collatéraux leur inconvenance de ce chef est moindre, elle n'est pas cependant inexistante. Car par leur sang et dans l'auteur commun, les descendants ont entre eux une unité antérieure à cette distinction et à cette altériété préalable que comporte entre les époux le mariage. On ne se marie point à soi-même, la nature exigeant que la génération charnelle, à la différence de celle des esprits, principes plus parfaits, procède de deux qui s'unissent ; de même, ne doit-on pas se marier à ce qui est soi-même, à savoir ses proches.

Les peuples l'ont communément compris. Le code du monarque babylonien Hammourabi qui date de l'an 2000 environ avant Jésus-Christ et qu'on a découvert, il y a une trentaine d'années, seulement, y trouvant un surprenant confirmatur historique de la Bible, veut que si une mère épouse son fils, ils soient consumés tous deux, tant il y a en cet inceste de désordre. Nonobstant que certaines nations corrompues eussent perverti là-dessus à divers degré le sens naturel, le Très-Haut n'avait pas manqué de ramener les Hébreux, dans la Loi de Moïse, aux limites d'une plus parfaite réserve en défendant toute alliance entre consanguins jusqu'au deuxième degré, comme le montrent le texte que je citais au début de ce discours: "Nul ne s'approchera d'une femme de son propre sang pour violer sa pudeur" et tous les développements qui s'y ajoutent (Lévitique XVIII).

En tout cas, l'Eglise a toujours tenu et elle enseigne encore qu'entre ascendants et descendants à tous degrés le mariage répugne à la nature, de même qu'entre collatéraux, au degré le plus proche, nommément entre frères et soeurs.

x x
x

Une raison physique intervient ici pour confirmer et en quelque manière sanctionner cette répugnance des mariages entre consanguins. Elle est basée sur les lois elles-mêmes de la transmission de la vie. La biologie, en effet, instruite par l'expérience, enseigne que le semblable engendre son semblable ; et qu'il y a, outre l'hérédité fondamentale qui porte sur les caractères essentiels de l'espèce, une hérédité secondaire qui s'étend aux détails individuels, aux particularités acquises, aux traits corporels, aux maladies et tares physiologiques, aux anomalies de la sensibilité, aux faiblesses multiples du générateur. Sans entrer ici en des développements scientifiques qui se réduisent le plus souvent à de pures hypothèques, on doit toutefois admettre que les enfants de parents trop semblables en leurs défauts et faiblesses respectives seront exposés à souffrir en double des mêmes misères. Si l'homme et la femme sont tous deux nerveux à l'excès, consomptifs, rachitiques, leur progéniture ne saurait que l'être plus encore. De là l'inconvénient qui découle de mariages entre parents, lesquels sont évidemment plus que tous autres exposés à partager les mêmes tendances génésiques ou les mêmes faiblesses, partant à les transmettre avec aggravation. La nature joue ici avec tant d'éléments qu'il est à peu près impossible de formuler des règles absolues et universelles. Il y a tant de contingences extérieures propres à augmenter ou à diminuer les caractères reçus par hérédité ou atavisme. Néanmoins, un fait brutal demeure, c'est que très fréquemment les mariages entre consanguins, qui s'opposent à la sélection humaine, engendrent une postérité lamentable en un grand nombre de ses fruits.

Selon des statistiques diverses, on a constaté entre autres faits, dans certains hôpitaux, que 5 pour cent des aveugles, 10 pour cent des sourds, 15 pour cent des idiots seraient la conséquence naturelle d'unions entre parents trop rapprochés. D'autres chiffres sont plus inquiétants encore. Ce qui est patent, c'est que diverses régions, divers villages, où les mariages de consanguins se sont multipliés, sont devenus comme des champs de culture de tarés et d'infirmes plus ou moins caractérisés.

Ne vous étonnez donc pas, mes Frères, qu'à ce sujet l'Eglise ait confirmé ou porté des empêchements qui constituent, comme je l'ai dit déjà, de sages règles d'eugénisme. Sans doute, les inconvénients ne sont pas tels que des raisons graves ne puissent parfois, pour les degrés de consanguinité plus éloignés, permettre en quelque sorte le risque. Néanmoins, comme on l'a dit, jamais il n'en saurait être question, pour la consanguinité en ligne directe, non plus que pour la consanguinité collatérale au permier degré, à savoir entre frères et soeurs.

Il a bien fallu, aux origines de l'humanité, qu'il en soit autrement, puisque tous étaient frères et soeurs ou proches descendants. Mais observons à ce propros que, vraisemblablement, la nature avait alors gardé plus de sa vigueur primitive, et que conséquemment le mélange des sangs ne pouvait avoir d'aussi funestes suites.

Quoiqu'il en soit, depuis, l'expérience démontre les malheureux résultats de mariages entre proches. Ces effets sont surtout fréquemment renouvelés, quand il y a eu alliance entre tante et neveu, plus encore qu'entre cousins, surtout simplement issus de germains ou petits-cousins. Il faut se rappeler que les conséquences redoutables en apparaissent non seulement selon la loi d'hérédité directe, de parents à enfants, mais plus souvent peut-être selon la loi de l'hérédité médiate, ou atavisme, en vertu duquel par une sorte de retour les descendants trahissent les traits non de leurs auteurs immédiats mais d'un des ancêtres, par exemple, les petits-enfants tenant du grand-père ou de la grand'mère, et ainsi de suite.

Simultanément, les querelles de familles et les clans se trouvaient indéfiniment fortifiés, nourrissant de génération en génération des oppositions et des haines irréductibles. En empêchant les mariages entre consanguins jusqu'au septième degré, on avait là le moyen de traverser et de rompre ces blocs monogéniques, élargissant de cette manière le cercle social, divisant les intérêts trop exclusifs de telle ou telle autre famille, entrelaçant ainsi dans la communauté civile les liens les plus variés, et de la sorte multipliant les relations, consolidant la tranquillité publique et élargissant la tribu jusqu'à en faire une nation. Plus tard et surtout de nos jours, les déplacements et les mouvements migratoires plus faciles ont invité à restreindre le cercle des empêchements pour lesquels n'existaient plus dans la même mesure les motifs qui l'avaient agrandi.

x x
x

C'est particulièrement ce motif d'ordre social et un autre de prudence morale que j'expliquerai maintenant qui amenèrent les autres empêchements de parenté, hors la consanguinité, et que ne pouvaient exiger ni le respect dû à son sang ni les inconvénients physiologiques des unions entre consanguins.

En effet, ceux qui vivent dans la même maison, comme les frères et soeurs, parfois les cousins et cousines, ou dans le voisinage comme ces derniers ou d'autres parents assez proches, ne sont pas, surtout dans leur jeunesse, sans se trouver fréquemment en des occasions périlleuses au point de vue des moeurs. D'une part, sans doute, le respect naturel dû aux siens retient dans la pudeur ; mais pour peu qu'on méprise celle-ci, aussitôt l'affection naturelle qu'on a pour ses parents s'ajoute facilement aux sollicitations des sens et excite des passions d'autant plus ardentes. Si un mariage subséquent doit ratifier les plus extrêmes tendresses et en légitimer les fruits, il constitue une invite qui expose aux intimités charnelles les plus prématurées et les plus dangereuses. Tandis qu'au contraire, le mariage n'étant pas admis régulièrement entre jeunes gens de même souche, tel empêchement forme un frein moral et incite à porter vers d'autres milieux que le sien les amours et les serments. Cette considération est à retenir pour comprendre le bien fondé, au point de vue moral et social, des autres empêchements de parenté, non établis sur la consanguinité, et dont il nous reste à traiter.

II
LES AUTRES EMPECHEMENTS DE PARENTE

Comme nous l'avons vu, l'empêchement d'affinité, quoique basé sur un autre fait, est analogue à celui de consanguinité. Il résulte, en effet, non de la naissance mais du mariage, en vertu de quoi le mari est allié aux consanguins de l'épouse, et la femme est alliée aux consanguins du mari, de telle sorte que les consanguins de l'un sont au même degré les alliés par rapport à l'autre conjoint (can. 97). Ainsi le père et la mère de l'époux ou de l'épouse, sont les beaux-parents, le beau-père, la belle-mère de la bru ou belle-fille, du gendre ou beau-fils ; leurs frères et soeurs en sont les beaux-frères et belles-soeurs ; ou encore le demi-fils ou la demi-fille par rapport au beau-père, c'est-à-dire au subséquent mari de la mère, et par rapport à la belle-mère ou marâtre, c'est-à-dire à l'épouse subséquente du père.

Le Code de Droit canonique revient par là à la notion exacte du droit romain et déclare l'affinité en raison de tout mariage valide devant l'Eglise, consommé ou non. Tandis qu'antérieurement l'affinité ne pouvait surgir que d'un mariage consommé, et qu'elle existait aussi, à un moindre degré, hors le mariage, à l'égard des parents de la personne avec laquelle il y avait eu commerce charnel. Aujourd'hui, la notion canonique est mieux mesurée, sinon rectifiée.

L'empêchement canonique existe dans la mesure que voici (can. 1077) : l'affinité ou parenté par alliance en ligne directe invalide un mariage à tout degré, et en ligne collatérale jusqu'au deuxième degré; et l'empêchement se multiplie selon qu'est multiple la consanguinité qui le fonde, ou bien s'il y a mariage successif avec un consanguin de l'époux défunt.

Illustrons par quelques exemples. D'abord, affinité en ligne directe : à savoir, mariage du beau-père et de la bru, de la belle-mère avec le gendre, ou du grand-père du mari défunt avec la veuve, de la grand'mère de l'épouse défunte avec le veuf, etc. ; ces mariages sont défendus à tous les degrés possibles d'affinité par ascendance et descendance.

En ligne collatérale, un homme ne peut d'abord épouser ni les soeurs ni les cousines de sa défunte épouse, une femme ni les frères ni les cousins de son défunt mari. Ceci réduit beaucoup ce qui existait avant 1918, alors que l'homme ne pouvait contracter d'alliance, sa femme étant morte, ni avec les soeurs de celle-ci, ni avec ses cousines, ni avec ses petites-cousines ni avec ses arrières-petites-cousines; et réciproquement pour une veuve à l'égard des frères et cousins du mari.

L'affinité se multiplie, avons-nous dit. Premièrement, si la consanguinité elle-même est multiple. La femme de celui qui est deux fois cousin (par son père et sa mère) de quelqu'un, ne pourra subséquemment épouser ce dernier sans faire lever un double empêchement d'affinité. De même, si le mari avait d'abord pàr dispense pris pour deuxième femme la soeur ou la cousine de sa défunte, et qu'en troisièmes noces il voulût épouser encore la soeur ou cousine des deux premières, l'empêchement serait alors redoublé.

Il est à observer qu'aujourd'hui, nonobstant notre manière de parler et nos habitudes sociales, en droit canonique les consanguins de l'époux, devenus alliés de l'épouse, ne le sont pas, avec l'époux, par rapport aux consanguins de celle-ci. Conséquemment deux frères peuvent épouser les deux soeurs ; car le frère de celui qui en a déjà pris une est allié de celle-ci et non la soeur de celle-ci, qu'il peut ensuite épouser sans dispense. De même encore, un veuf et sa fille peuvent se marier respectivement avec la veuve et son fils ; ou bien le fils d'un veuf avec une veuve et le veuf avec la fille de cette veuve. Mais le veuf ne pourrait marier la fille propre de sa défunte femme, ni le fils du veuf défunt prendre pour épouse la seconde femme de son père.

Rien n'empêche que se rencontrent entre les mêmes à la fois l'empêchement de consanguinité et celui d'affinité. Tel le cas de celui qui, après avoir épousé sa cousine, veut en secondes noces s'unir à la soeur de celle-ci qui lui est à la fois cousine par naissance et belle-soeur par alliance, d'où les divers empêchements, de consanguinité collatérale au deuxième degré, et d'affinité collatérale au premier.

Suggéré par la nature et le sens social qui fait, comme on l'a dit, entrer le mari dans la famille de sa femme et réciproquement, l'empêchement d'affinité n'est pourtant pas considéré comme de droit divin. Cependant Moïse au nom de Dieu l'avait promulgué à son peuple jusqu'au deuxième degré (Lévitique, XVIII), tant le mariage unit étroitement les époux qu'il les fait en quelque sorte du même sang. Et les châtiments les plus terrifiants y étaient attachés, comme celui de la combustion pour quiconque eût épousé la fille et la mère (Lévitique, XX, 14), et la perte de la postérité pour quiconque, hormis la loi du lévirat, eût pris la femme de son frère pour épouse (Ibid., 21).

Quoique d'autorité ecclésiastique, du moins comme empêchement dirimant, l'Eglise n'a pas l'habitude de dispenser de cet empêchement, quand il naît d'une affinité en ligne directe, par analogie avec le raisonnement qui a été exposé tout à l'heure relativement aux rapports des consanguins ascendants et descendants. Il y a répugnance à ce que la belle-mère devienne par le mariage égale au gendre, le beau-père au niveau de la bru.

Pour ce qui concerne la parenté par alliance en ligne collatérale, l'Eglise dans son Code récent a restreint, d'une façon universelle, ce qui déjà était fait en certaines missions, au deuxième degré cet empêchement, du quatrième et même du septième qu'il avait été aux siècles antérieurs ; et elle a supprimé l'affinité engendrée par affinité, c'est-à-dire entre les alliés de l'un et les alliés de l'autre conjoint.

Elle ne suppose point non plus le dit empêchement chez les infidèles (can. 97, §1) et ne l'y reconnait chez eux que dans la mesure ou leurs coutumes n'en font là aussi un principe invalidant.

On l'a déjà insinué, les motifs de l'empêchement d'affinité se rattachent à ceux qui ont été expliqués à propos de celui de consanguinité: la révérence et la pudeur envers les proches, la prudence morale à renforcer contre les familiarités qu'occasionnent la cohabitation et le voisinage, enfin l'union de plus en plus étroite et de plus en plus renouvelée entre les familles diverses, de façon à favoriser la charité humaine la plus large, la solidité de la nation et la paix sociale.

x x
x

Ce sont des motifs analogues qui ont introduit l'empêchement d'honnêteté publique. Il provient d'une alliance putative, dans un double cas, celui d'un mariage invalide ou d'un concubinage public et notoire, et il ne court qu'en ligne directe jusqu'au deuxième degré (can. 1078). Ce qui veut dire que l'homme qui a épousé invalidement une femme ou a vécu notoirement en concubinage avec elle, ne peut ensuite en épouser sans dispense ni la mère ni la grand'mère ni la fille ni la petite-fille ; et qu'une femme dans les mêmes circonstances ne peut épouser ni le père ni le grand-père ni le fils ni le petit-fils de son pseudo-mari.

L'on aperçoit vite les raisons d'honnêteté publique, en d'autres mots de convenance sociale et de prudence morale qui ont inspiré à l'Eglise, car il est de pur droit canonique, cet empêchement. Il ne touche point les non-baptisés, sinon en raison de leurs propres coutumes juridiques.

Il fut un temps où on le concevait d'une façon différente. L'affinité pouvant résulter même d'un mariage putatif, dès lors qu'il avait été consommé, l'honnêteté publique avait son lieu dans le cas des mariages valides mais non consommés, et elle se prolongeait comme la consanguinité et l'affinité jusqu'au quatrième degré. Elle existait encore dans le simple cas des fiançailles canoniques, qui rendaient le fiancé en état d'affinité à l'égard de la mère, de la soeur, de la fille de sa future, et vice versa, l'empêchement alors n'allant qu'au premier degré.

En égard aux moeurs nouvelles, l'Eglise a supprimé l'empêchement canonique dû aux fiançailles et a modifié le concept légal de l'honnêteté publique, le faisant naître du pseudo-mariage, soit par déficience de validité, soit par mépris du droit pour le cas du concubinage public. Ainsi a-t-il été grandement simplifié et mieux ajusté aux habitudes modernes. Présentement, nonobstant les fiançailles aucun empêchement n'existe pour les fiancés à l'égard des parents et parentes de l'un et de l'autre ; et dans le cas d'un mariage putatif ou du concubinage, les réputés époux peuvent néanmoins s'unir aux soeurs et cousines, frères et cousins du respectif conjoint, l'empêchement n'ayant lieu que pour les consanguins en ligne directe de l'autre partie. Remarquons que le mariage purement civil des chrétiens est considéré dans l'Eglise comme un concubinage public et notoire, et qu'il comporte par suite le présent empêchement.

x x
x

Il nous reste à mentionner deux parentés, au sens métaphorique, capables de créer, devant l'Eglise, quelque empêchement de mariage, la parenté spirituelle, et la parenté légale.

La parenté spirituelle vient du rapprochement des personnes par le baptême ; elle tient donc non à la naissance naturelle, mais à la naissance chrétienne. En des temps où peut-être la foi était plus généralement vive, le baptême créait, entre tous ceux qui, à titre de ministre et de parents naturels et spirituels, y prenaient part, une intimité singulière de relations subséquentes que nos siècles ne connaissent plus. Aussi bien, avant le Concile de Trente, les parrains et marraines pouvaient être même plus de deux (comme on en a gardé l'analogie en ce qu'on appelle le baptême des cloches) ; en raison du baptême, la parenté spirituelle s'établissait entre non seulement le baptisé et le ministre ainsi que le parrain et la marraine, comme aujourd'hui, mais il y avait aussi parenté de la part de ceux-ci avec le père et la mère du néophyte, et une affinité spirituelle, le baptisé une fois marié, envers son épouse. Cette affinité fut dès lors supprimée. Et le nouveau Code de droit ecclésiastique en a fait autant, sous Benoit XV, pour le compérage du ministre et des parrain et marraine par rapport aux parents du filleul. De sorte qu'aujourd'hui, la parenté spirituelle n'est contractée dans le baptême qu'à l'égard du baptisé par le baptisant et les parrain et marraine ; il y a par suite empêchement pour le baptisé d'épouser le ministre qui lui a donné le sacrement, même d'une façon privée, ou ceux qui l'ont tenu aux fonts baptismaux. Cet empêchement, dirimant, n'existe plus au-delà désormais, et il est évidemment de droit ecclésiastique (can. 768, 1079)).

On ne saurait donc le découvrir chez les infidèles, par exemple, si quelqu'un d'entre eux avait conféré le baptême. Il ne résulte aussi que d'un baptême certainement valide (can. 762, 763). Le sacrement de confirmation, tout en posant une parenté canonique entre le confirmé et son parrain. (ca, 797) ne fait point cependant d'empêchement de mariage. Enfin, nul besoin de souligner que, même au baptême, aucune parenté spirituelle empêchant le mariage ne se forme entre le parrain et la marraine, au contraire oserait-on penser.

Les causes de cet empêchement canonique sont déjà saisies : comme pour les autres parentés, elles tiennent spécialement au respect mutuel et au péril d'imprudentes familiarités.

x x
x

De même pour l'empêchement de parenté légale qui ne nous intéresse guère, puisqu'il n'existe comme empêchement prohibant ou dirimant que là où la loi civile déclare expressément, soit illicite, soit invalide, l'union conjugale contractée entre, d'une part, l'adoptant et, d'autre part, l'adopté, et, en outre, celui-ci avec les parents du premier ou celui-là avec les parents du dernier, soit en ligne directe soit en ligne collatérale, selon la teneur même du droit civil (can. 1059, 1080). Or, en notre pays, il n'existe rien de tel. Le droit romain n'est pas là-dessus parvenu jusqu'à nous.

CONCLUSION

Résumons, mes Frères, en empruntant le langage magnifique de l'un des princes de la chaire, le Père Monsabré, les considérations qui ont inspiré l'Eglise dans la détermination des empêchements que nous avons considérés aujourd'hui.

"La liberté du mariage assurée, il "faut qu'il puisse atteindre sa fin "humanitaire et sociale : la propa-"gation de l'espèce humaine et la "fusion des familles dans cette "grande société qu'on appelle un "peuple. A cet effet, après avoir "interdit le mariage aux infortu-"nés dont la nature est incomplè-"te ou chez lesquels l'énergie créa-"trice est endormie, l'Eglise en éloi-"gne encore ceux que la parenté "unit de trop près. Elle sait, aus-"si bien que les physiologistes, que "deux sangs trop rapprochés de "leur source sont difficilement fé-"conds, que leur ressemblance les "prédispose à l'hérédité pathologi-"que, c'est-à-dire à la funeste trans-"mission des infirmités et des ma-"ladies qui affligent une famille ; "que, semblables aux deux pôles de "l'électricité, deux sangs qui vien-"nent de loin se combinent plus ai-"sément et font jaillir plus vigou-"reusement l'étincelle de la vie, et "qu'en définitive, l'homme ne doit "pas avoir moins de sollicitude pour "la santé et pour la beauté de sa "noble race qu'il n'en a pour la san-"té et pour la beauté des races ani-"males dont il se nourrit et dont il "emprunte les services. Elle inter-"dit donc, non seulement les unions "incestueuses auxquelles la nature "répugne comme à une monstruosi-"té mais elle pousse ses prohibitions "jusqu'aux degrés inférieurs de la "parenté où elle aperçoit un dan-"ger, ne fût-ce que celui de trop "concentrer les familles en elles-"mêmes, de créer dans la société des "sortes de castes où les affections "restent endiguées et où les biens "s'entassent, pendant que la vie "s'appauvrit. La prévoyante sa-"gesse de l'Eglise, selon la belle pen-"sée de saint Thomas, veut que le "mariage, poursuivant ses fins à "l'extrême, puisse atteindre ces deux "grands biens sociaux : la confé-"dération des hommes et la mutipli-"cation des amitiés. C'est dans ce "dessein qu'elle étend ses interdic-"tions de la consanguinité à l'affi-"nité, afin que l'unité sociale résul-"te de la double diffusion de la vie "et de l'amour". (Carême 1887, 88e conférence).

Nous terminons ainsi, mes Frères, la série des discours que je vous avait annoncés pour ce carême, et qui ont tous eu trait aux empêchements de mariage.

Après avoir expliqué en vertu de quel pouvoir et pour quelles raisons générales l'Eglise porte des lois de cette nature ou précise le droit divin en cette matière, nous avons successivement considéré : d'abord les empêchements adjacents au consentement matrimonial, en particulier l'ignorance, l'erreur, la fiction, l'âge, la crainte, le rapt, l'absence et la condition exclusive du consentement ; puis les empêchements dus à l'infidélité conjugale ou religieuse, nommément l'impuissance, le lien antérieur, la connivence criminelle, l'ordre sacré, le voeu, et plus longuement la religion mixte et la disparité de culte ; enfin, aujourd'hui, les empêchements de parenté, la consanguinité, l'affinité, l'honnêteté publique, la parenté spirituelle et la parenté légale.

Plus tard, s'il plaît à Dieu, en exposant les formalités canoniques à respecter avant et pendant la célébration chrétienne des mariages, nous aurons à revenir sur la question des dispenses relatives à ces empêchements.

Pour le moment, mes Frères, si l'objet de ces enseignements n'a peut-être pas été de nature à vous profondément émouvoir, je compte au moins qu'il vous aura instruits et du fait je me sens largement récompensé de mes efforts. Car j'ai foi dans la doctrine de l'Eglise, et je sais bien que plus on la connaît, plus on l'admire, et plus aussi on est enclin à la respecter et à la réaliser dans sa conduite.

Cette question des empêchements de mariage remet en mémoire l'histoire de la Bienheureuse Jeanne de Valois, reine de France, que je veux vous narrer avant de finir.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Fille de Louis XI, des raisons politiques l'avaient forcée à épouser le jeune duc d'Orléans, aspirant au trône de sa patrie. Mais devenu roi, sous le nom de Louis XII, celui-ci n'eut pour elle que de l'indifférence et du mépris. Contrefaite et sans attraits mondains, Jeanne ne put ni par son bon coeur ni par sa singulière force d'âme racheter aux regards de son royal époux ses défauts corporels. Elle dut supporter en silence son abandon. Bien plus, elle devait ressentir l'amertume de toutes les humiliations. En effet, le roi Louis XII parvint ensuite à faire annuler son mariage. Il fondait sa demande sur quatre chefs principaux : 1°.— Sa parenté avec Jeanne au quatrième degré de consanguinité ; 2°— l'affinité spirituelle résultant de ce qu'il était le filleul de Louis XI, père de Jeanne ; 3o — le défaut de consentement de sa part à son mariage, vu le caractère impérieux de Louis XI qui lui avait soustrait toute liberté de refuser la main de Jeanne ; 4°— enfin, l'incapacité de celle-ci de lui donner des fils qui lui succèderaient sur le trône. Tous ces empêchements étaient alors reconnus de droit. En fait, les deux premiers allégués furent infirmés, sur la preuve plus ou moins manifeste que les empêchements de parenté et d'affinité spirituelle avaient été levés par dispense. Le troisième, celui de violence, parut probable. Enfin, le motif d'impuissance et de non-consommation fut admis, et la sentence de nullité rendue à Amboise le 17 décembre 1498.

Loin de se laisser abattre par tous ces malheurs, la princesse après avoir noblement, il est vrai, fait défendre ses droits, accepta cette annulation comme un bienfait dont elle bénit la divine Providence. Sur le conseil de saint François de Paule, fondateur des Minimes, qui l'avait dirigée à la cour, elle se retira à Bourges, s'appliqua à la plus héroïque vertu, fonda par la suite un monastère, et, stérile au point de vue de la nature donna naissance à l'Ordre des Annonciades, qui se prolongea jusqu'à la Révolution. Haec est quae nescivit torum in delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum (Office du commun des Vierges). Elle a été béatifiée au dernier siècle, et la cause de sa canonisation a été récemment reprise.

Il se dégage de son existence cette leçon que je vous laisse, mes Frères, en terminant. Les joies du mariage sont bien souvent entourées des plus sanglantes épines. Les unes et les autres toutefois peuvent également servir aux chrétiens pour former leur couronne. Il y eut des noces à Cana, la mère de Jésus y était, ainsi que le Sauveur et ses disciples. C'est là qu'il changea l'eau en vin. Ainsi le Seigneur continue-t-il de changer les larmes des époux de ce monde au vin du céleste banquet des noces éternelles, que je vous souhaite à tous à jamais. Ainsi-soit-il.

1887 ANNÉE DU JUBILÉ D'OR 1937

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

Sauvegarde Mieux l'Avenir

NUL ne sait ce que l'avenir lui réserve et ce que sera demain pour les êtres dont il est le soutien.

C'est pourquoi plus de 200,000 hommes et femmes sont assurés dans cette Compagnie.

Pour eux, l'assurance-vie joue un triple rôle: elle pourvoit à leurs besoins en cas d'éventualités, elle protège ceux qui leur sont à charge et assure un revenu pour les vieux jours.

SIÈGE SOCIAL: TORONTO, CANADA
Fondée en 1887

Succursale — Edifice Dominion — 126 rue St-Pierre, Québec

Echos mondains

(Suite de la page 6)

M. et madame D. Rhodes, mademoiselle Elizabeth McInnis, mademoiselle Jo. Olliver, mademoiselle Betty Hanrahan, mademoiselle Dorothy White, mademoiselle Alice Hamilton, mademoiselle Betty Russell, M. Harold Braft, M. West Murray, M. Don Carr-Harris, M. Beverley McCauley et M. Biles Soles étaient les invités de M. Dick Roy, à son camp de Valcartier, pour la fin de semaine.

— o —

Mesdemoiselles Champoux, qui ont fait une croisière de quelques semaines à bord du "LaFayette", sont de retour à Québec après avoir visité la Jamaique et le Vénézuela.

— o —

M. Gérard Archer, qui passait la fin de semaine à Montréal, est de retour en notre ville.

— o —

M. Guy des Rivières est de retour à Québec après avoir passé la fin de semaine à Montréal.

— o —

Mademoiselle Suzanne Gourdeau passait la fin de semaine à Montréal.

— o —

Madame A.-C.-M. Thompson est attendue à Québec aujourd'hui de retour d'un court séjour à Montréal et à New-York.

— o —

Mademoiselle Imelda Bujold, des Trois-Rivières, est de retour de Dalhousie, N.-B., où elle fut l'invitée de sa soeur madame L.-J. McCarthy.

— o —

Madame Geoffrey Fitzrandolph, de La Tuque, passe quelques jours à Québec, l'invitée du major et de madame Percy Flynn, avenue Ste-Geneviève.

— o —

Madame Paul Fortin, qui a fait une croisière aux Indes Occidentales et à la Jamaique, est de retour en ville. Madame Foritin a fait le voyage à bord du "Lajayette".

— o —

Madame Henri Grandbois, accompagnée de sa fille, madame Mark Drouin, passera la semaine à Montréal.

— o —

M. Jonathan Robinson, madame Robinson et M. Jonathan Robinson, jr, et mademoiselle Ann Robinson, qui passaient plusieurs jours au Château Frontenac, sont retournés à Montréal.

— o —

Madame J.-Antoine Pelletier passe quelques semaines à Montréal, l'invitée de sa mère madame J.-Henri Taché.

— o —

M. George Love, de Montréal, passait la fin de semaine avec sa mère, madame G.-F. Love, avenue Laurier.

— o —

M. et madame Ross Strang passent la semaine à New-York, les invités de madame Donald Atkinson.

— o —

M. Edouard Baillargeon, qui passait la fin de semaine avec ses parents, M. et madame J. Baillargeon, rue Ste-Ursule, est retourné à Montréal.

— o —

M. Walter Payn de Québec, est parti pour Halifax, d'où il s'est embarqué samedi sur l'"Ascania" pour Londres.

— o —

M. Paul Simard est actuellement à New-York, où il passera la semaine.

— o —

Madame M. Poliquin, de Montréal, passe quelque temps à Québec, l'invitée de M. et de madame Jean Poliquin.

— o —

Le docteur Jules Hamel est de retour de Montréal, où il passait la fin de semaine.

— o —

M. et madame Guy Champoux sont de retour d'une croisière aux Indes occidentales à bord du "LaFayette". M. et madame Champoux ont passé quelques jours à New-York avant de revenir à Québec.

— o —

Mademoiselle Marie-Alice Fortin, de Kenogami, était de passage à Québec ces jours derniers, l'invitée de mademoiselle Lumina Bouchard.

— o —

Mademoiselle Suzanne Dénéchaud, des Trois-Rivières est partie ces jours dernier, pour un voyage, au cours duquel elle visitera l'ouest canadien, Vancouver, Victoria, après avoir côtoyé l'océan Pacifique, elle se rendra en Californie et y séjournera quelque temps.

— o —

Mademoiselle Florence Gagnon, G.M.G., de Québec, est actuellement à Jonquière, en visite chez ses parents.

NOTRE CARNET

Naissances

A Englewood, New-Jersey, une fille est née hier, 14 mars, à M. et madame John-F. Bogdan.

La nouvelle législation du salaire raisonnable

(Suite de la page 3)

relatifs au travail. On prévoit l'abolition de la Commission du salaire minimum des femmes, mais la loi concernant le travail des femmes restera en vigueur et son administration sera confiée au nouvel organisme. La dfiférence entre le "Labor Board" que vient de créer l'Assemblée législative d'Ontario et la commission que créera le Parlement de Québec, c'est que celle-ci n'interviendra que dans les cas jugés nécessaires et laissera la plus grande latitude possible aux patrons et à leurs ouvriers. Chaque industrie aura son comité de conciliation, et en cas de divergence de vues, le tribunal d'arbitrage décidera. Le ministère du Travail veut intervenir le moins possible, et désire que le mécanisme de la loi amène plutôt les intéressés à s'entendre. On calcule que la nouvelle loi rendra service à 100,000 ouvriers de plus.

THETFORD-MINES

Cette semaine les hommes et jeunes gens de la paroisse St-Alphonse seront en retraite. Les exercices sont présidés par les RR. Pères Rochette et Latour des Pères St-Vincent de Paul, de Québec. Cette retraite suit celle des Dames et jeunes filles laquelle s'est terminée dimanche après-midi. A cette occasion on fit la réception de nouvelles dames dans la confrérie de Ste-Anne.

A l'occasion de l'ouverture des retraites on inaugurait un nouveau système de haut-parleurs, lesquels ont donnés d'excellents résultats. Notre vaste temple paroissial sera maintenant doté de cette importante amélioration.

FEU HORMISDAS BLAIS

Ces jours derniers est décédé à l'hôpital St-Joseph, de notre ville, M. Hormisdas Blais, il était âgé de 51 ans. La sépulture et l'inhumation ont eu lieu en notre paroisse.

—Au même endroit est décédé Henri Marcil, âgé de 53 ans et 5 mois.

—A l'hôpital St-Joseph est décédée Dame Charles Beaulieu née Celine Lessard, elle était âgée de 64 ans et 3 mois.

—A l'hôpital d'Youville est décédé Joseph Poulin époux de Dame Celina Maheux, à l'âge de 86 ans, 1 mois, ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse mercredi matin à huit heures.

NAISSANCES A ST-ALPHONSE

—Le 13 février a été baptisé Joseph-Denis-René-Léonard, fils de M. et Mme Henri Nadeau, née Yvonne Paradis. Parrain et marraine, René Paradis et Rachel Paradis, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14, Joseph-Léo-Raymond-Marie, fils de M. et Mme Omer Paré, née Maria Dion. Parrain et marraine, Léopold Poitré et Alice Aubé, oncle et tante de l'enfant.

—Le 15, Marie- Celine, fille de M. et Mme Wilfrid Corriveau, née Germaine Landry, Parrain et marraine, Clément Landry et Denise Corriveau, sœur de l'enfant.

—Le 20, Marie-Florianne-Ghislaine, fille de M. et Mme Eddy Dufresne, née Rose-Alma Leclerc. Parrain et marrai-Joseph Fortin et Florianne Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

—Le 24, Marie-Catherine-Lise, fille de M. et Mme Adolphe Plante, née Georwilfrid Gilbert et Marie-Anna Turmel, oncle et tante de l'enfant.

—Le 26, Marie-Michelle-Pierrette-Nicole, fille de M. et Mme Laurêat Lacroix, née Rose-Alba Dutil. Parrain et marraine, Achille Lacroix et Louise Pomerleau, oncle et tante de l'enfant.

—Le 27, Marie-Ghislaine-Réjeanne, fille de M. et Mme Honorius Grondin, née Marie-Anne Dorval. Parrain et marraine, Philemon Tardif et Aglae Leclerc.

—Le 28, Joseph-Wellie-Réjean-David, enfant de J. et Mme Willie Grondin, née Isabelle Borgel. Parrain et marraine, David Bourret et Edna Bourret, oncle et tante de l'enfant.

—Le 28, Marie-Denise-Agathe-Madeleine, fille de M. et Mme Rosario Lemieux, née Léa Veilleux. Parrain et marraine Raymond Couture et Léontine Veilleux, oncle et tante de l'enfant.

Inhumation d'un bébé

M. et Mme René Gareau née Rose-Anna Bouin, ont eu la douleur de perdre leur fillette, Jeanne-d'Arc, Hélène, décédée à l'âge de 10 mois. Nos sympathies aux parents en deuil.

ST-ANDRE

Mariage

Le 17 fév. M. Thomas Côté, fils de M. Yves Côté de St-Gédéon, Lac St-Jean conduisait à l'autel Mlle Elizabeth Soucy, fille de M. Polycarpe Soucy. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Malades

Nous souhaitons un complet rétablissement à Mlles Olivine Ouellet, Emma Michaud, Viviane Deschênes qui sont revenus finir leur convalescence dans leurs familles après un séjour à l'hôpital de la Rivière-du-Loup.

—Mme Joseph Desjardins, de Lewiston qui a passé quelque temps chez sa mère Mme Frs Boucher, est retournée chez elle.

EUCHRE A ST-FIDELE

Ce soir, lundi, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle, grand Euchre-Bridge organisé par les dames Tertiaires au profit de l'église. De nombreux et beaux prix à gagner. Venez les voir à la salle. Pas de raffle.

Le défi de Lacroix à Duplessis

(Suite de la page 3)

000.) et, dans ce cas, je résignerai mon siége au fédéral.

Si, au contraire, je prouve plus que cent cinquante mille piastres, l'Honorable Duplessis me paiera le montant en argent du surplus que je prouverai en sus de cent cinquante mille et, en plus, résignera son siége à l'Assemblée législative en même temps comme Chef de son parti.

Accepté : ED. LACROIX.
Pour: Ed. Lacroix.
10 mars 1937.

BARRE NIE

Des partisans du candidat du Dr Hamel dans la Beauce ayant fait courir les bruits que M. Laurent Barré, député de Rouville, avait condamné la loi du Crédit agricole passée par le parlement provincial, M. Barré a envoyé à l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, le message suivant pour dire le contraire :

Hon. M. Bona Dussault,
Ministre de l'Agriculture,
Beauceville.

J'apprends que l'on me fait dire dans une brochure que la présente Loi du Crédit agricole n'est pas meilleure que l'ancienne loi du Prêt agricole fédéral. C'est faux. Je le nie formellement. Bien plus, j'ai dit en Chambre que la nouvelle loi du prêt agricole provincial est la meilleure qu'on puisse humainement concevoir.

(Signé) Laurent BARRE.

LE CREDIT SOCIAL

M. Louis Even, directeur des "Cahiers du Crédit Social", a donné une causerie à l'Union Commerciale, au cours de la soire d'hier.

Cette causerie avait pour sujet: les principes énoncés par le major Douglas. D'après M. Even, le crédit-Social doit s'appuyer sur une réforme monétaire. La monnaie dit-il est la base de l'économique actuelle, les billets de banque devront être émis d'après la production totale et non d'après celle, de l'or. Un département spécial serait chargé d'émettre des dividendes qui auront pour but d'élever le pouvoir d'achat de même que la production. Les auditeurs écoutèrent avec intérêt le conférencier développer devant eux les possibilités d'un pareil système qui pourraient selon lui régler bien des problèmes actuels.

FEU M. LOUIS ROCHON

Un vieil employé municipal vient de disparaître en la personne de M. Louis Rochon, gardien de l'aqueduc et ancien pompier. M. Rochon est décédé vendredi soir dernier à l'âge de 70 ans et 7 mois. Il a succombé à une maladie qui le minait depuis un an. M. Louis Rochon, laisse dans le deuil, son épouse, madame Rochon, née Zélia Marois ; ses filles, madame Antonio Jobin (Marie-Jeanne), J. Germain (Albertine) mesdemoiselles Cécile, Germaine et Simone Rochon ; ses fils, MM. Wilfrid, Lorenzo, Donat, Léo, Louis-Philippe et Victor Rochon ; son frère M. Alfred Rochon ; ses soeurs, mesdemoiselles Sophie, Delina et Adeline Rochon ainsi que madame Vve Etienne Tremblay ; ses gendres, MM. Antonio Jobin et J. Germain; ses belles-filles, Mme Wilfrid Rochon et Mme Lorenzo Rochon ; ses beaux-frères, MM. A. Rochette, A. Brirer, O. Drolet, J. St-Michel, A. Marois, Antoine Marois, Avila Marois, Emile Marois, Emilien Marois, Jean-Baptiste Jacques, J.-B. Bourque, H. Pichette, E. Rail ; ses petits-enfants : Jeannine, Denise, Noella, Paul, Henri, Claire, Jeannette, Aline, Raymond, Paul-Emile, Roland, Agnès, Lucille, Lucie, Jacqueline, Jean-Marc, Jeanne d'Arc, Noella, enfants de MM. Jobin, Rochon et Germain et un grand nombre de cousins et cousines.

Les funérailles de M. Rochon auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

MISE EN GARDE

En marge des comités organisateurs du Congrès de la langue française, des sollicitations en faveur de l'oeuvre du Congrès ont été faites, sous forme de contribution à des séances publiques tenues en faveur de la langue, ou de demandes d'annonces à insérer dans les programmes de ces séances.

Pour éviter tout équivoque à l'avenir, le Comité central d'organisation du Congrès met le public en garde contre ces entreprises et avertit que seuls ses comités régionaux et paroissiaux sont autorisés à prélever des souscriptions ou à percevoir des recettes en faveur de l'oeuvre du Congrès de la langue française.

Le Comité d'organisation du Congrès.

EN GASPESIE

La Gaspésie sera dotée bientôt d'une nouvelle industrie de l'exploitation des sous-produits de la pêche.

Des techniciens experts ont étudié cette question pour le ministère des Pêcheries et celui du Commerce et de l'Industrie. Les honorables O. Gagnon et J. Bilodeau ont jugé que cette industrie pourrait rendre de très grands secours aux pêcheurs.

ASSEMBLEE REMISE

Le bureau de direction de la Jeunesse Nationale de Québec-Centre, avise tout ses membres, que l'assemblée qui devait être tenue au est remise au lundi le 22.

Palais Montcalm, lundi le 15 mars.

Le conférencier d'honneur sera M. l'abbé Pierre Gravel qui vous entretiendra sur l'Education National au foyer.

W. O'Donnell adversaire de P.-E. Côté

(Suite de la page 3)

1; travailliste, 1 et trois vacances,

L'unique candidat officiel d'un parti dans Bonaventure est l'hon. P.-E. Côté, qui fut défait aux élections provinciales du 17 novembre dernier. C'est l'hon. C. G. Power, ministre des pensions et de la santé nationale qui s'occupe des intérêts du gouvernement King dans cette circonscription.

La lutte est déjà commencée dans Hamilton-ouest où Kennedy Connor a été choisi par les libéraux et l'échevin John Marsh, de Hamilton, par les conservateurs. La semaine dernière le ministre des postes Elliott et le ministre du transport Howe ont prononcé des discours en faveur du candidat libéral. M. Bennett, le chef de l'opposition parlera demain à une assemblée dans Hamilton-ouest.

Bonaventure est traditionnellement libéral et Hamilton-ouest, traditionnellement conservateur. M. Marcil représentait Bonaventure depuis 1900 et c'était un comté libéral depuis plusieurs années auparavant. La circonscription de Hamilton-ouest est demeurée conservatrice depuis sa création en 1903. R. M. Warren, gardien du canton de Wilberforce, a été choisi samedi comme candidat libéral dans Renfrew-nord.

LE PRIX DU LAIT

M. le juge-en-chef Hughes Fortier, de la cour des Sessions de la Paix, a entendu en fin de semaine la cause d'un laitier accusé d'avoir vendu du lait en bas du prix imposé par une ordonnance de la commission d'industrie laitière.

A la première audition, on a discuté que des questions de droit découlant de l'amendement de la plainte. On y avait substitué le nom de l'inculpé à un autre. Le président du tribunal a tranché le litige en disant qu'il n'est pas nécessaire qu'une plainte soit amendée comme le prétendait Me Jacques Drouin. La règle générale n'exige pas l'assermentation d'une plainte. Il faut qu'un statut le précise.

La cause s'instruira au mérite vendredi prochain.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

le St-Antoine, à Bienville, aura lieu un euchre organisé par la J. E. C. F. de la paroisse. De beaux prix seront donnés aux heureux gagnants. Ces jeunes filles comptent sur une nombreuse assistance à cette partie de cartes. Il y aura des cartes en vente à la porte de la salle.

Il est défendu de mendier dans la ville de Lévis.

Le chef de police de Lévis nous demande d'attirer l'attention des citoyens de Lévis sur le fait qu'il y a un bon nombre de personnes étrangères qui viennent mendier dans la ville et leur demande de ne pas leur donner. Il y a un règlement municipal qui défend de mendier dans les rues de la ville et ceux qui seront pris seront punis suivant la loi. Lévis a assez de pauvres à soutenir sans avoir à donner aux étrangers qui affluent depuis quelque temps. Les gens de Lévis sont ennuyés et plusieurs se sont plaints au chef de police. Le meilleur moyer pour que cela cesse est de ne pas donner à ceux qui passent ainsi de porte en porte dans les limites de la ville.

Une souscription en faveur du congrès de la langue française.

Hier matin, au prône de la grand'messe, M. l'abbé Eugène Carrier, V. F., curé de Lévis, a annoncé à ses paroissiens que le mois prochain une souscription sera faite dans la paroisse pour le congrès de la langue française. Celui qui donnera 50 centins et plus recevra une carte de membre adherent qui lui donnera droit d'assister à toutes les séances publiques du soir. Celui qui donnera $2 et plus sera membres titulaire et recevra une carte lui donnant le droit d'assister à toutes les réunions et séances. Celui qui donnera $5 et plus sera membre donateur et recevra deux cartes avec droit d'assister à toutes les réunions du congrès et recevra un volume contenant le détail des fêtes. Celui qui donnera $10 et plus sera membre bienfaiteur, recevra 2 cartes lui permettant d'assister à toutes les séances et réunions et recevra les volumes du compte rendu des fêtes. Celui qui donnera $100 et plus sera membre protecteur, recevra 2 cartes pour assister à toutes les réunions et aura les volumes des fêtes.

Les sociétés qui donneront $10 recevront 2 cartes et le titre de donateur ; le volume des fêtes; celles qui donneront $25 et plus seront membres bienfaiteurs, auront 2 cartes et le volume des fêtes; celles qui donneront $100 et plus seront membres protecteurs et recevront 2 cartes ainsi que les volumes des fêtes. M. le curé Carrier a demandé à ses paroissiens qui peuvent le faire et aux société des la paroisse de souscrire généreusement à cette souscription nationale.

Bingo à Lévis ce soir, demain soir, jeudi et vendredi soirs

Ce soir, demain soir, jeudi et vendredi soirs, de 8 à 10 heures, en la salle St-François Xavier, à Lévis, il y aura bingo au profit de l'organisation des oeuvres de jeunesse, à Lévis. Il y aura de beaux articles à gagner dont de magnifiques couvertes en laine pour un prix modique. Chaque soir il y aura partie réservée aux enfants. Il y aura aussi une partie créative et des prix de présence seront tirés. Il y aura rafle d'un grand panier de provisions.

Le bingo de ce soir sera sous la direction des officiers et membres des Caisses de Prévoyance et de Dotation et des Scouts de Lévis. Il y aura feu de camp et chants Scouts. La soirée sera très intéressantes.

Demain soir, le bingo sera sous la direction des Zouaves. Il y aura chants et numéros comiques. On a intérêt à ne pas manquer cette soirée.

Jeudi soir, le bingo sera sous la direction des deux sections des Jocistes. Il y aura chant, musique et comédie. Ce sera une très intéressante soirée.

Vendredi soir, le bingo, sera sous la direction des deux sections de Jocistes. Il y aura agréables surprises pour les assistants et ce sera le clou de la semaine.

M. le curé Carrier, au prône de la grand'messe, a demandé hier à ses paroissiens d'encourager ce bingo en se rendant nombreux et en donnant généreusement.

Le grand euchre-bridge-concert du lundi de Pâques pour le Patronage de Lévis

Grand merci aux généreux bienfaiteurs qui nous ont fait parvenir un prix pour notre grand euchre-bridge-concert du lundi de Pâques. Nous sommes assurés qu'un grand nombre ont l'intention d'imiter ce beau geste des premiers donateurs. Afin de leur donner l'avantage de le faire sans trop se déranger, nous avons placé des paniers avec pancartes chez les généreux marchands suivants :

MM. Adrien Boulanger, à Villemay, Eugène Dion, rue St-Louis, Lévis, Alphonse Dion, rue St-Louis, Lévis, Victor Lemieux, avenue Bégin, Lévis, Ernest Maranda, rue Commerciale, Lévis, Alphonse Allaire, rue St-Joseph, Lauzon.

Veuillez, s'il vous plait, y déposer vos cadeaux et croire à la reconnaissance des organisateurs du euchre et de la direction du Patronage de Lévis.

Pour les organisateurs,
L.-P. FOURNIER,
24 rue Guénette, Lévis.

La retraite fermée des hommes et jeunes gens de Lévis remise

La retraite des hommes et jeunes gens de Lévis qui devait avoir lieu du 16 au 19 mars, à la Villa Manrèse, à Québec, est forcément remise à plus tard, vu la maladie chez les Pères Jésuites de cette communauté.

Euchre-bridge-concert ce soir au chalet du "Montagnard", à Lévis

Ce soir, à 8 heures, au chalet du club de ski "Le Montagnard", Côte du Passage, à Lévis, aura lieu le grand euchre-bridge-concert, organisé par le comité sportif de la Chambre de Commerce Junior de Lévis. De nombreux et riches prix seront distribués aux heureux gagnants. Il y aura des cartes en vente à la porte du chalet et on compte sur une nombreuse assistance.

Un avertissement des autorités de l'Hôtel-Dieu de Lévis

Les autorités de l'Hôtel-Dieu de Lévis désirent avertir les enfants qu'il est strictement défendu de glisser dans l'avenue qui monte de la rue Wolfe à l'hôpital.

Ces jeunes glisseurs en plus qu'il s'exposent à des accidents graves sont un obstacle à la circulation des voitures qui arrivent ou partent et risquent de retarder les médecins qui assez souvent doivent se hâter vers l'hôpital ainsi que les ambulances qui transportent des cas pressés d'accidentés ou de malades en dangers.

Les parents sont priés de bien vouloir surveiller leurs enfants en conséquence.

Et maintenant dodo... elles sont si charmantes, si nettes!

© Star News Service, 1937

Soigneusement gardées...les jumelles Dionne n'ont qu'un savon: PALMOLIVE

fait à l'huile d'olive!

DODO, l'enfant do, l'enfant dormira bientôt. Cinq petits chérubins aux joues roses . . . que de douceur et de fraîcheur après leur bain au Palmolive!

Et si vous pouviez voir la peau satinée de ces charmantes petites Dionne . . . vous comprendriez la *sagesse* dont fit preuve le Dr Dafoe quand il décida que Palmolive, fait à l'huile d'olive, devrait être employé exclusivement pour leur bain.

POURQUOI PALMOLIVE FUT CHOISI!

Les jumelles étant nées prématurément, leur peau est extraordinairement sensible. C'est pour cela que, pendant quelque temps après leur naissance, elles ne furent baignées que dans l'huile d'olive. Le Dr Dafoe savait qu'il n'y a rien de si doux que l'huile d'olive pour une peau délicate.

Puis, quand vint le temps des bains au savon et à l'eau, quelle ne fut pas l'importance de choisir un savon composé des ingrédients les plus doux et les plus soulageants! Et c'est pour cela que le Dr Dafoe fit le choix de Palmolive, fait à l'huile d'olive, pour usage exclusif dans le bain quotidien des petites Dionne qui ont toujours eu la peau si tendre!

QUELLE LEÇON POUR TOUTE FEMME!

Mère! Pourquoi risqueriez-vous de baigner *votre* précieux bébé, ou tout autre de vos enfants, avec un savon moins doux, moins soulageant que celui qu'on a choisi pour les petites Dionne?

Et vous aussi, belle dame . . . vous qui désirez garder au cours des années la douceur, le velouté et le charme de votre épiderme! Pourquoi pas donner à *votre* peau le soin de beauté incomparable que seul le mélange secret d'huiles d'olive et de palme du Palmolive puisse donner?

CONSERVEZ TOUJOURS LE CHARME DE VOTRE TEINT.
EMPLOYEZ CE SAVON DE BEAUTÉ CHOISI POUR LES JUMELLES.

UN AUTRE BEAU DÉNOUEMENT . . . par Colgate

Tous les garçons s'éprenaient de Suzanne, mais ça ne durait pas. Une sortie et c'était fini . . .

LA MAUVAISE HALEINE EST ORDINAIREMENT CAUSÉE PAR LES DENTS

Vérifiez votre haleine au moyen de l'épreuve du cure-dent

Ne laissez jamais la mauvaise haleine nuire à votre bonheur. La sécurité est si facile à ce sujet. Faites cette épreuve. Nettoyez simplement entre vos dents avec un cure-dent où un fil à dents inodore. Si vous constatez de petits dépôts d'aliments — si vous remarquez une odeur désagréable, c'est que, disent les dentistes, vous êtes victime de la cause la plus commune de la mauvaise haleine... des dents mal nettoyées.

Nettoyez vos dents suivant la méthode Colgate

Brossez-vous soigneusement les dents avec de la crème à Dents Colgate, les dents supérieures de haut en bas, les dents inférieures de bas en haut. Rincez-vous la bouche. Mettez après cela un peu de Colgate sur votre langue, et prenez une autre gorgée d'eau. Gargarisez-vous bien le fond de la gorge, et faites passer l'eau entre vos dents. Rincez de nouveau à l'eau claire. C'est tout.

Vous obtenez ces résultats de Colgate

La mousse pénétrante de Colgate va dans tous les petits interstices et dans toutes les fissures des dents, même où la brosse à dents ne peut atteindre. Elle dissout les dépôts capables de causer des odeurs et les fait disparaître. L'ingrédient de polissage inoffensif de Colgate garde vos dents blanches et brillantes. La délicieuse saveur de menthe de Colgate laisse votre bouche fraîche, votre haleine parfumée.

20¢ GRAND MODÈLE
MODÈLE GÉANT 35c
MOYEN 10c

LA POUDRE A DENTS COLGATE donnera les mêmes résultats Colgate à ceux qui la préfèrent. Grande boîte, 20c

ANNIE ROONEY la petite orpheline — par Brandon WALSH

No 516

MANDRAKE, LE MAGICIEN — par LEE FALK et PHIL. DAVIS

No 93

Nombreuses et importantes assemblées dans la Beauce

des élections dans six mois, et dernièrement on a été appelé à voter une motion de confiance au gouvernement; l'écrasement a été si complet que l'opposition n'en est pas revenue. Elle n'est pas venue en Chambre".

S'adressant à ses adversaires, il déclare que l'on fait courir la rumeur que le gouvernement ne durera pas plus de 6 mois et il répond : "Sur la tête de mes parents et si Dieu me prête vie, je jure qu'aucune puissance au monde ne peut m'empêcher de faire 5 ans à la tête du gouvernement de ma province".

"Un homme a parlé de fonds électoraux, continue M. Duplessis. Il a dit : j'accuse Duplessis d'avoir reçu $150,000 des trusts. Il a offert d'aller devant trois juges. Quand on veut trois juges, c'est qu'on sent que sa cause n'est pas bonne. Je me suis levé en Chambre et j'ai défié celui qui colportait cette accusation de mettre son siège en jeu. Il a eu peur. Puis celui qui avait lancé l'accusation a dit : ce n'est pas Duplessis, c'est son organisation. Eh ! bien, je dis à ce brave, à ce brave de loin, qui porte des accusations puis les retire, je lui dis avec beaucoup de charité chrétienne : lorsque vous parlez comme cela, vous ne dites pas la vérité. Je lui dis : je vais mettre ma conduite à côté de la vôtre... Nous allons comparaître devant le comité des comptes publics et nous allons savoir qui a les mains nettes et qui ne les a pas."

L'ELECTRICITE

Revenant à la question de l'électricité, l'hon. M. Duplessis dit qu'avant de récolter, le gouvernement doit semer, et dans notre province, ajoute-t-il, il faut défricher, après un régime qui a tout laissé en friche durant quarante ans. "Il y en a", dit-il, "qui voudraient que les enfants viennent au monde à 21 ans. Je crois même que si on les laissait faire, la génération se ferait à l'électricité".

L'hon. M. Duplessis énumère et commente les lois qui ont été adoptées à la dernière session. Au sujet de l'agriculture, il rappelle que l'hon. M. Dussault, avec le concours de M. Albert Rioux, réorganise tout le département. Il promet que le gouvernement donnera à l'industrie laitière l'essor dont elle a besoin.

On a déjà placé 7,321 jeunes gens sur les terres, et actuellement, la province a payé $1,800,000 en pensions aux vieillards. Il promet une pension aux mères nécessiteuses dès la session actuelle, afin que les veuves puissent se consacrer à l'éducation de leurs enfants et que ceux-ci ne soient pas obligés de travailler avant l'âge requis. Le gouvernement, dès son arrivée au pouvoir, s'est intéressé au sort des chômeurs, qui ont reçu en salaires plus de trois millions. Au sujet de la loi défendant aux ministres d'être directeurs de compagnies, le premier ministre déclare :

"Je suppose que vous avez un marchand de bois qui ne veut pas payer les droits de coupe et qui couperait le bois en violation de la loi, il n'aurait qu'à se faire nommer ministre des Terres et Forêts, et le tour serait joué."

REDUCTION DE TAUX

Puis, après avoir parlé des autres lois déjà votées ou inscrites sur le programme de la session, l'hon. M. Duplessis déclare : "Nous avons fait honnêtement et avec rapidité ce qui était possible de faire sans bouleverser la province et provoquer la révolution". Il rappelle alors la réduction du taux imposée au Quebec Power : $120,000 par année. "Et ce n'est qu'un commencement", dit-il. "Nous allons donner le droit de municipaliser. Nous allons créer un organisme qui va commencer à développer pour l'Etat les pouvoirs d'eau des régions minières. Nous allons nommer une commission de cinq membres qui va agir avec courage et diligence. Ce n'est pas un fouet angora qu'elle va manier. Ce sera un coup de fouet comme celui que vous allez donner, ici, aux farceurs qui veulent vous tromper".

Le chef du gouvernement expose ensuite le programme du gouvernement pour séparer le domaine de la colonisation du domaine forestier, pour restaurer les finances, pour réorganiser les tribunaux afin que leur juridiction ne soit pas contestée à tout propos, pour surveiller les salaires des ouvriers, etc., après quoi il en vint à l'enquête des comptes publics.

"Nous allons continuer notre enquête jusqu'au bout", dit-il. "Nous allons punir surtout les gros coupables. Il y en a qui trouvent que les coupables ne sont pas punis assez vite. C'est que nous ne voulons pas que les gens soient punis avant d'avoir subir leurs procès. Les coupables seront traduits devant les tribunaux, et ils recevront le châtiment qu'ils méritent".

M. VITAL CLICHE

Après avoir visité plusieurs paroisses de la Beauce au cours de la fin de semaine, M. Vital Cliche, candidat de l'Action nationale libérale dans ce comté, et ses lieutenants dans la présente lutte, ont adressé la parole hier après-midi à Beauceville L'assemblée a été tenue dans la grande salle du collège du Sacré-Coeur et comme la foule groupée sur les lieux était considérable, on a installé des haut-parleurs pour parmettre aux électeurs qui se tenaient à l'extérieur de ne rien perdre du discours.

Pour la première fois depuis le début de la présente campagne, M. Fred-A. Monk, ancien député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative, a commencé hier à faire la lutte aux côtés de M. Vital Cliche, et ses collègues de l'Action nationale libérale lui ont fait un bel accueil.

Le premier orateur de ce ralliement a été M. Josaphat Poulin, maire de St-Georges de Beauce. Après avoir fait l'éloge de M. Vital Cliche et l'avoir félicité de son adhésion au programme de l'Action nationale libérale, M. Poulin accusa le premier ministre Duplessis de n'avoir pas rempli ses promesses, disant qu'il n'a pas encore donné aux cultivateurs la prime sur le beurre et le fromage. L'orateur accusa aussi le gouvernement de n'avoir pas fait accorder un salaire minimum aux bûcherons, et d'avoir tenté de faire de la politique avec le système des pensions de vieillesse dans la Beauce. Le maire Poulin reprocha au gouvernement de n'avoir pas aboli le conseil législatif, puis il prétendit que le premier ministre était bien l'homme des "trusts" puisque, dit-il, il a admis avoir reçu $10,000 de la Montreal Power

Le candidat est ensuite invité à prendre la parole. Après avoir été applaudi par ses partisans, il déclare : "Citoyens de la Beauce, ce n'est pas moi ou Edouard Lacroix qui vous avons trompés aux dernières élections. Nous n'avons pas voulu suivre comme des moutons et nous vous avons dit que quelque chose d'étrange allait se produire. Ce n'est pas moi qui vous ai demandé de voter pour Duplessis qui veut aujourd'hui imposer une dictature dans la Beauce. Vous savez qu'il y a présentement plus de 150 orateurs étrangers qui ont envahi la Beauce. M. Perron n'est pas le candidat de la Beauce en dépit de tout cela, il n'est rien autre chose que le candidat du gouvernement Duplessis. La convention du gouvernement a été "paquetée" pour que M. Calus Roy soit éliminé. Vous savez que ces gens ont de l'argent et qu'ils ont des trains spéciaux à leur disposition. Je soumets que dans la Beauce nous n'avons aucune dictature à endurer, et que nous n'en endurerons pas. Il y a aussi un M. Doyon qui vous a été imposé par le docteur Hamel. Nous ne voulons pas de ces candidats imposés par M. Duplessis, ou M. Hamel. Que diraient les gens de Québec, si nous allions imposer un candidat dans la division de Québec-Centre. A vous de répondre, Messieurs de la Beauce. Avant de voter, rappelez-vous que le gouvernement Duplessis avait ouvert une manufacture de promesses à St-Martin. M. Poulin, l'ancien député était le gérant de cette manufacture, mais quand il a vu que le gouvernement n'était pas capable de remplir ses promesses, il a démissionné et quand il a vu que son parti était vendu aux trusts, il a tout abandonné."

M. Vital Cliche réclame ensuite des primes de drainage, de labour, de défrichement, et des primes sur le beurre et le fromage pour les cultivateurs de la Beauce. Il parle de l'attitude du docteur Fortin, de St-Victor, coroner pro-tempore, et dit notamment : "Ce dernier a eu confiance dans le régime Duplessis, mais il avoue aujourd'hui qu'il a été trompé. Il s'expose à perdre sa place mais il est sincère".

En terminant, M. Cliche dont la voix est éraillée par une campagne harassante fait un nouvel effort oratoire et il lance un dernier appel à ses amis. "Patriotes de la Beauce, dit-il, si vous croyez que j'ai fait mon devoir et que je ne me suis pas vendu comme un mouton, votez pour moi mercredi prochain." (app.)

M. EDOUARD LACROIX

Le député de Beauce aux Communes est applaudi quand il s'approche du microphone des haut-parleurs. Il débute en s'excusant d'avoir à participer très souvent à des campagnes électorales dans la Beauce, et il ajoute : "J'espère que cette fois nous aurons un homme stable, et que nous ne viendrons pas vous demander vos votes tous les trois mois, ou du moins avant l'élection générale qui aura lieu dans les six mois. (app.)

M. Edouard Lacroix ajoute ensuite : "Nous avons chassé M. Bennett et M. Taschereau, mais quand les gens du trust ont vu cela, ils ont cherché un semblable de M. Taschereau, et ils lui ont donné de l'argent pour ses élections. Ils ont trouvé alors un homme qui a consenti à trahir sa race ; ils ont trouvé Duplessis".

Le député de Beauce à Ottawa accusa le gouvernement d'avoir porté le nombre des ministres de dix à quinze. Ils étaient 10 sous le règne de M. Godbout et onze sous celui de M. Taschereau. Il affirme que ce surplus de quatre ministres a coûté déjà $27,000 de plus à la Province, et qu'il en sera ainsi chaque année ; puis il ajoute : "On nous avait promis d'administrer économiquement, mais on se rend compte qu'une session de la législature de l'Ontario coûte $50,000 de moins qu'une session à Québec. Au cours de la dernière session qui a duré quarante jours, on n'a fait que répéter ce qui s'était dit aux comptes publics le printemps dernier.

Et, le premier ministre au lieu d'ajourner simplement la session a décidé de la proroger de sorte que ça va coûter à la province $523,000 de plus. Il ne faut pas oublier que les députés recevront deux salaires. C'est pour cela que je prétends que le régime Duplessis est plus gaspilleux que le régime Bennett".

FONLS ELECTORAUX

Parlant ensuite des souscriptions électorales, M. Edouard Lacroix déclare notamment : "Le trust de la finance et des banques a souscrit de $150,000 à $200,000 au parti, et pour récompenser ces gens-là, on a flotté un emprunt de $51,000,000 avec $600,000 de commission. Avec tout ceci, je constate que la dette de la province de Québec s'est élevée dans une proportion de quatre-vingt dix-neuf pour cent depuis dix ans. L'an prochain, nous paierons des intérêts sur une dette de $163,000,000, et avant peu, nous paierons sur une dette de $180,000,000." M. Lacroix accuse ensuite le gouvernement d'avoir donné des contrats pour les chemins sans aucune demande de soumissions, et de "payer la traite dans le comté en disant aux gens : "prends ça et ferme ta gueule." Il prétend que le gouvernement a envoyé dans la Beauce un train spécial avec 1,200 de ses amis et avec des officiers spéciaux payés aux dépens de l'Etat Il ajoute alors : "Laurier et Borden ne sont jamais venus dans le comté pour une élection partielle".

COMPTES PUBLICS

M. Lacroix prétend ensuite que les voleurs découverts à l'enquête des comptes publics n'ont pas été emprisonnés, et qu'à part les voleurs de poules, personnes n'est allé en prison. Il souligne que ceux qui ont perdu "la gratte" n'étaient pas des voleurs, mais qu'ils ont été quand même destitués. "Je crois, dit-il, que pour avoir une job sur la gratte, il faut avoir été conservateur depuis 35 ans au moins. M. Lacroix dit alors que le gouvernement a doublé les abus de l'ancien régime, et que cette élection partielle ressemble à celles qui se tenaient sous le régime Taschereau.

Il parle de manoeuvres électorales, et dit que si les mineurs d'East-Broughton ont eu congé lors de l'appel nominal, c'est parce que les propriétaires de la principale mine veulent refuser les contrats collectifs à leurs ouvriers, et leur donner des salaires de famine.

L'orateur reproche ensuite au gouvernement d'utiliser des pelles à vapeur dans les travaux de voirie ; il prétend que le premier ministre Duplessis a toujours manoeuvré pour éliminer M. Camilien Houde en 1931, M. Onésime Gagnon à Sherbrooke en 1934, M. Paul Gouin, en 1935, ainsi que le docteur Hamel en 1936.

DES CENTRALES

Le député de Beauce aux Communes prétend que le gouvernement va établir des centrales électriques dans des endroits où il ne se dépense pas beaucoup d'électricité, et que tout ceci va coûter à la province de $10,000,000, à $15,000,000.

Parlant ensuite des armements, M. Lacroix déclare qu'il importe de protéger le pays à une époque où l'aviation réduit la distance entre les grands continents, et il signale les voyages du Zeppelin "Von Hindenburg" pour démontrer que des avions ennemis pourraient fondre sur le Canadien en quelques heures. Il invite ses contradicteurs à traiter cette question lors des élections fédérales. L'orateur souligne aussi la nécessité de se protéger intérieurement, vu la menace communiste, qui plane sur notre pays, et même sur la ville de Québec. Il a cité à ce sujet une lettre publiée dans l'Evénement, lettre dans laquelle un individu faisait des menaces aux Chevaliers de Colomb et au clergé de notre province.

Les autres orateurs ont été MM. Fred-A. Monk, de Montréal, Horace Philippon et Jos Paquet, candidat libéral aux dernières élections provinciales dans la Beauce.

M. WILFRID DOYON

Hier matin, à l'issue de la grand'messe, M. Wilfrid Doyon, candidat qui a l'appui des députés dissidents de l'Union nationale, adressait la parole devant environ un millier d'auditeurs, à la salle du collège du Sacré-Coeur. M. le docteur Philippe Hamel, l'honorable Oscar Drouin, M. Ernest Grégoire et le candidat furent les orateurs. L'assemblée était sous la présidence conjointe de MM. les maires Charles Poulin et Jos. Desrochers, de MM. Jos. Mathieu et Félix Poulin.

Le candidat, M. Doyon, prit le premier la parole. Il a dit qu'il est entré dans la lutte à la demande d'un groupe d'électeurs et qu'il a choisi d'appuyer le programme du docteur Hamel. Il veut "la restauration sociale de la province".

"Je suis un cultivateur, dit M. Doyon, je connais les besoins de la classe rurale. Il est vrai que je n'ai pas le don de la parole, mais il y a déjà trop d'orateurs à la Chambre. Ce dont nous avons besoin, c'est d'hommes dévoués à la cause des faibles et des petits. Je suis un de ces faibles. Permettez-moi de devenir fort aux côtés d'Hamel, Grégoire et Chaloult. Si je suis élu, je travaillerai avec eux à la libération du peuple, non par des paroles, mais par des actes".

M. PHILIPPE HAMEL

Après avoir fait l'éloge du candidat, M. Hamel a expliqué pourquoi M. Doyon s'est engagé par écrit à suivre son programme "Après tout ce qui arrive, dit-il, ne trouvez-vous pas que nous avons raison d'exiger des garanties écrites de ceux que nous appuyons ?" L'orateur raconte ensuite les circonstances dans lesquelles plusieurs membres de l'Union nationale ont donné leur signature au bas d'un document qui les engageait à combattre les trusts. M. Paul Gouin a signé, dit M. Hamel, au lendemain de l'élection 1935, on m'a dit que M. Duplessis était l'ami des "trusts" et ne voudrait pas signer le document. Je le lui ai présenté et il l'a signé en me disant que je n'étais pas difficile si je ne demandais pas plus. Mais après l'élection, M. Duplessis me trouve plus difficile et il dit que je suis un extrémiste.

"J'ai des signatures de gens, continue M. Hamel, qui sont aujourd'hui ministres. A notre rencontre avec Duplessis aux Trois-Rivières le lendemain de l'élection, il m'a dit que l'engagement pris par le document qu'il avait signé ne pouvait se réaliser avant une couple d'années. Là, un rideau s'est déchiré ; j'ai reconnu mon homme et ce qu'était Maurice Duplessis. Lorsqu'il est venu à Québec, la veille de la formation du ministère, il s'est caché, personne ne savait où le rejoindre, il sentait déjà qu'il avait posé un acte de traitre".

LE CABINET

M. Hamel parle ensuite de la formation du ministère dont il fut exclu. M. Drouin, pris entre la loyauté et l'amitié est entré dans le ministère. Il a donné sa démission parce qu'il n'a jamais pu obtenir du gouvernement qu'il consente à établir la concurrence au "trust de l'électricité à des points stratégiques". L'orateur dit que le projet d'établir une centrale en Abitibi ou au Témiscamingue est un leurre. "Tout cela est dit en vue de vous tromper, dit-il, pour vous faire croire que nous avons refusé d'être dans le Cabinet pour des bagatelles. Nous avons refusé parce que Maurice Duplessis ne tient pas ses promesses".

M. Hamel parle ensuite du crédit agricole. Il dit que son groupe n'y est pas opposé, mais que le vote obtenu après avoir baillonné l'opposition d'une façon inique, n'est qu'une mesure électorale en vue de se concilier la Beauce. Il dit que le dix millions voté à la session d'octobre n'a pas encore été mis à la disposition des cultivateurs.

LES MONOPOLES

Parlant ensuite de l'électricité, M. Hamel dit que ce monopole est le centre de la dictature économique dans la province, "le plus grand brigandage à l'abri de la loi"

Il dit que c'est la dictature économique qui lie les Canadiens-français à leur pauvreté et cette pauvreté, dit-il il est navrant de l'accepter comme une condition normale dans un pays aussi riche que le nôtre. L'orateur parle ensuite de l'hydro établie en Ontario grâce à laquelle cette province amortit peu à peu sa dette tout en vendant de l'électricité à un taux plus bas. Il assure que les générations futures seront handicapées de ce fait dans leur concurrence industrielle avec la province voisine. Cette concurrence joue déjà à notre désavantage, dit M Hamel.

M. Hamel parle ensuite des fonds électoraux de l'Union nationale. Il déclare que pour l'élection de 1935, il n'a pas reçu un sou du parti, contrairement à ce que M. Duplessis a dit. "J'ai donné, pour les faire élire, de l'argent de ma poche à des députés, à des gens qui sont aujourd'hui ministres, des gens qui me trahissent aujourd'hui".

M. Hamel termine en disant que l'élection partielle qui est actuellement en jeu prend dans les circonstances l'importance d'une élection générale, car elle implique l'approbation ou la désapprobation de tout un gouvernement et peut entraîner la chute du premier ministre.

M. OSCAR DROUIN

M. Drouin rappelle en commençant la campagne qu'il a faite lors de la dernière élection en faveur du docteur Poulin, député démissionnaire de la Beauce. "A cette époque, dit-il, nous nous sommes unis pour former un parti puissant pour les Canadiens-français dégoûtés de leur condition conomique et sociale".

M. Drouin parle lui aussi du document et il dit qu'il a été signé en outre de M. Duplessis, par plusieurs de ses ministres, entre autres par les honorables Bilodeau, Auger et Tremblay. Il déclare que c'est à ce sujet qu'il s'est séparé du gouvernement. "Avant l'élection de Beauce je voulais savoir si je pouvais défendre décemment le gouvernement sur toute la ligne et j'ai demandé quelle était sa politique au sujet des trusts. L'on n'a pas voulu me promettre que l'on instituerait immédiatement la concurrence au "trust" de l'électricité sur des points stratégiques. On a accordé seulement un compromis sur l'installation d'une concurrence devrait se faire contre les compagnies puissantes, la "Montreal Light & Heat", la "Southern Canada Power" et la "Shawinigan Power".

AUTRE DEFI

"Je défie M. Duplessis de faire la concurrence aux grosses compagnies, dit M. Drouin. Il ne le fera pas. Il ne veut pas remplir ses promesses" M. Drouin parle ensuite du relèvement économique des Canadiens-français par l'avènement d'une politique anglaise de nationalisme économique dans la province. "La haute finance anglaise de Montréal, dit-il, a bloqué toute réforme. Il faut casser les reins à la dictature économique. C'est pour cela que nous nous battons dans la Beauce. Nous croyons avoir les moyens qu'il faut pour lutter contre les monopoles : c'est navrant de devoir recommencer la lutte après être venu si près du but. Mais rien ne pourra nous en empêcher". En terminant, M. Drouin fit un bel éloge du candidat M. Doyon.

M. ERNEST GREGOIRE

Dans son discours, M. Grégoire a dit qu'il voulait répondre aux trois questions suivantes : "Pourquoi sommes-nous dans la politique ? pourquoi sommes-nous dans la lutte et avons-nous un troisième candidat ? enfin pourquoi ne sommes-nous pas dans le ministère avec de gros salaires ?

M. Grégoire dit qu'il est dans la politique avec les Hamel et les Drouin pour travailler au relèvement de notre race "pauvre devant ses richesses naturelles que les gouvernements ont concédées aux étrangers". Il parle des monopoles de l'électricité, de l'achat du bois de pulpe. Il traite longuement de l'exploitation des bûcherons. "Les petites industries des villes ont passé aux mains des étrangers, dit-il, il ne nous reste que deux banques des sept ou huit qui étaient autrefois dirigées par les nôtres. Pour ajouter à notre pauvreté, les financiers véreux ont dépouillé les cultivateurs et les petits épargnants". M. Grégoire revient sur la formule de M. Drouin et prône la nécessité d'une politique de nationalisme économique.

"Dans la présente lutte, continue M. Grégoire, le peuple voulait un candidat du docteur Hamel qui lutte contre les "trusts" et il fait l'éloge de M. Doyon. S'en prenant ensuite au chef du gouvernement à qui il reproche d'avoir cessé de tenir le même langage dès le lendemain de l'élection et d'avoir trahi ses promesses, M. Grégoire accuse M. Duplessis de retourner "aux méthodes électorales des anciens partis politiques".

En terminant, il dit que les électeurs doivent voter pour M. Doyon. Les deux autres candidats sont des honnêtes gens, dit-il, mais M. Vital Cliche n'est pas avec les libéraux, il n'est pas plus avec nous. M. Perron est un bon homme, mais il a un Duplessis derrière lui. Si vous élisez Doyon, votre geste aura désapprouvé M. Duplessis qui sera obligé de s'en aller chez lui : Vous lui aurez donné son congé. On dit que si vous votez pour nous vous resterez dans l'opposition. Je crois que nous ne resterons pas dans l'opposition bien longtemps maintenant. Une foule de députés attendent le verdict de la Beauce pour se ranger en bloc de notre côté".

A ST-JOSEPH

Le Dr Philippe Hamel et ses partisans ont tenu une assemblée samedi soir, à St-Joseph de Beauce, en faveur de leur candidat, M. Wilfrid Doyon. Le Dr Hamel et l'hon. M. Oscar Drouin étaient les principaux orateurs de ce meeting.

Le député de Québec-Centre a déclaré notamment : "Nous avons tout fait pour prouver notre sincérité. C'est maintenant à vous de parler. Si vous battez le candidat Duplessis, c'est le premier ministre lui-même que vous frapperez. Il faudra qu'il s'en aille. Sinon, vous nous désapprouverez, nous n'aurons plus qu'à déposer les armes".

L'ancien ministre des Terres et Forêts s'est élevé contre ce qu'il a appelé l'inobservance des règlements de la Chambre. Il a également déclaré que l'on ne réussirait jamais à mettre le baillon aux membres dissidents de l'Union Nationale ni au peuple qui se soulèvera contre le gouvernement.

"Nous traitons du problème de l'électricité", a-tt-il dit, "parce que nous sommes persuadés que le relèvement économique de la province est intimement lié à ce problème. Nous voulons la formation d'une hydro et nous allons l'obtenir envers et contre tous. Mais, nous ne voulons pas d'une hydro que l'on situera dans un coin caché de la province. Nous voulons l'achat de la Beauharnois par le gouvernement et nous allons l'obtenir".

Un grand nombre de personnes assistaient à cette assemblée. Samedi, hier et aujourd'hui, une trentaine d'orateurs de Québec se sont rendus dans la Beauce afin de prêter main forte au candidat, M. Wilfrid Doyon.

Notre-Dame des Pins. — M. Vital Cliche a tenu une assemblée ici, vendredi soir, et s'est posé comme étant le véritable défenseur du programme de l'Action Libérale Nationale. L'assemblée était présidée par M. Albert Bourque, maire du village. Les principaux orateurs furent: M. Cliche, M Josaphat Poulin, maire de St-Georges, M. le Dr Lizotte et M. Paquette.

REUNION DU CONSEIL DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 10. (D. N. C.) — Le conseil au complet s'est réuni en séance régulière cette semaine, sous la présidence de S. H. le maire Duhaime. Plusieurs questions importantes ont été traitées, comme on pourra le constater.

En comité général, le conseil a décidé de cesser toute avance de secours directs. Dans les cas de réclamation de la part du gouvernement provincial, on fera rembourser les personnes qui ont pu recevoir des allocations sans y avoir droit.

On mentionne qu'à la suite des démarches de M. le député Larouche, le ministre du Travail a maintenu l'augmentation des secours jusqu'au milieu d'avril. M. Charles Maurice est chargé de prendre les noms des chômeurs qui peuvent disposer d'un terrain pour l'aménagement d'un jardin ouvrier afin que la ville voit à leur procurer les graines nécessaires.

Une résolution est passée pour demander les octrois nécessaires à la distribution des secours.

Dans une lettre au Conseil, la Commission Municipale déclare qu'elles n'a eu qu'à se féliciter de ses excellentes relations avec le greffier démissionnaire, M. L.-A. Dussault.

Le budget est adopté avec un octroi de $1,000.00 pour le Syndicat d'initiatives Touristiques. Chicoutimi donne par là un bel exemple. M. L.-A. Dussault, directeur du Syndicat, accepte l'octroi et remercie le Conseil.

Avant de procéder à la vente des immeubles des Utilités Publiques Provinciales, Ltée, pour les taxes dues, on consultera M. l'avocat J.-C. Gagné afin de savoir la marche à suivre concernant l'évaluation spéciale de $100,000 qui n'apparait pas au rôle d'évaluation, mais qui avait été imposé à la suite d'une convention.

Les chauffeurs de taxis demandent au Conseil de réduire à $10.00 leur taxe d'affaires. La question est référée au comité général où les réquérants pourront se faire entendre de nouveau.

M. l'échevin C.-E. Boivin demande au Conseil de voir à faire observer les règlements de circulation. Il parle en particulier des arrêts obligatoires au coin des avenues. Il s'agit, dit-il, de la protection des vies humaines. Le Conseil avisera le Chef de Police de porter une attention spéciale à cette question. M. Amédée Fortin fait remarquer que tous les citoyens sont intéressés à l'observance des règlements et qu'ils devraient dénoncer ls automobilistes qui enfreignent la loi.

M. Smith, secondé par M. Perron, propose que la vérification des livres de la ville soit confiée à la Maison Larue & Trudel, de Québec au prix de $500.00 toutes dépenses comprises. M. Tremblay, secondé par M. Fortin, propose M. F. Paradis. M. Smith demande le vote. M. le maire dit quelques mots avant le vote. Il est malheureux, dit-il, qu'on ne puisse pas donner cet argent à un citoyen de Chicoutimi. Si on n'est pas satisfait de M. Paradis, ne pourrait-on pas en trouver un autre? M. Smith répond qu'on a cherché vainement. Le vote se prend et seuls MM. Tremblay et Fortin votent contre la proposition de M. Smith.

M. Georges Tremblay (Moïse) demande, au nom du groupe ouvrier de passer un règlement pour prohiber la "Mi-carême". Le conseil n'a pas le temps requis par la loi pour passer un tel règlement et il est d'avis que l'intervention de MM. les curés est déjà une mesure préventive d'abus. Par ailleurs, la Police aura l'oeil ouvert.

M. Monfette propose que M. Gaston Carrier soit engagé comme sténographe au prix de $60.00 par mois, salaire qu'il a accepté. M. Smith seconde la proposition. M. le maire estime que la ville doit donner l'exemple des justes salaires. Si on doit exiger de M. Carrier tout son temps, ce salaire est insuffisant, dit-il; Je suis de votre avis, dit M. Smith. On décide qu'une entente sera prise à ce sujet.

M. Duhaime parle ensuite de son voyage à Québec, en compagnie de M. l'échevin A. Fortin et de M. Osias Larouche. Il dit qu'ils ont rencontré M. Powel, président de l'Aluminium Company of Canada, mais qu'ils se sont engagés à ne rien dévoiler de leur entrevue. Nous avons été bien reçus, dit M. le maire. Nous sommes revenus remplis d'espoirs. J'espère que nous pourrons prochainement vous rendre compte de cette entrevue.

FUNERAILLES DE Mme EUGENE SYLVAIN

St-Patrice de Beaurivage, (D.N.C.) — Le 17 février est décédée à l'âge de 37 ans, dame Marie Robenhymer, épouse de M. Eugène Sylvain jr, forgeron. Son service et sa sépulture eurent lieu le 20.

Le corbillard était conduit par M. Achille Bédard. Portait la croix, M. Joseph-Lefebvre, son oncle. Portait le cercueil, MM. Lucien et Emile Robenhymer, ses frères, MM. Wilfrid et Joseph Sylvain, ses beaux frères.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Eugène Sylvain; ses fils, Henri et Lionel; ses fillettes, Yvette, Rita et Simone; son père, M. Adolphe Robenhymer; son frère, M. Arthur Robenhymer, de Berlin; ses soeurs, Mme Arthur Gagné (Aurore) de St-Gilles; Mme Péloquin (Yvonne), de Berlin; sa belle-mère, Mme Veuve Joseph Sylvain, de Québec; ses belles-soeurs et beaux-frères, M. Arthur Gagné, de St-Gilles, M. et Mme Jos.-Ls. Dion, et M. et Mme Rosaire Fecteau, de St-Sylvestre, M. et Mme Jos.-E. Bédard et M. Arcand Sylvain, de St-Patrice, Mme Wilfrid Sylvain, de Leeds, Mlles Bertha et Annette Sylvain, et M. Hector Sylvain, de Québec; ses tantes, Mme Alfred Dion, de Berlin, et Mme Alphonse Dion, de Québec, et tous ses oncles et tantes et cousins de St-Patrice ainsi qu'une grande foule de paroissiens de St-Sylvestre et St-Patrice venus pour lui rendre un dernier hommage de considération.

FUNERAILLES DE M. A. PAQUET

Lambton, (D.N.C.) — Lundi, le 22 février dernier, eurent lieu en l'église de Lambton les funérailles de M. A. Paquet, décédé le 19 à l'âge de 76 ans. Il souffrait depuis quelques années d'une maladie du coeur.

M. l'abbé C.-H. Garneau chanta le service. La chorale de Lambton était à l'orgue.

M. A. Tardif portait la croix; MM. Ed. Bureau, Ls Lacombe, G. Couture, Ed. Gendron, A. Rousseau et Cyrénus Bureau portaient la dépouille mortelle.

La quête fut faite par MM. Valmore Deveau et T. Dumas.

Il laisse dans le deuil, une soeur, Mme Sévigny, U.S.; trois frères: MM. Alph. Paquet, de Montréal; Benjamin Paquet, de St-Romain, et Xavier Paquet, de New-Hampshire. Une fille adoptive, Mme Cléo Couture, de Lambton.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement: par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

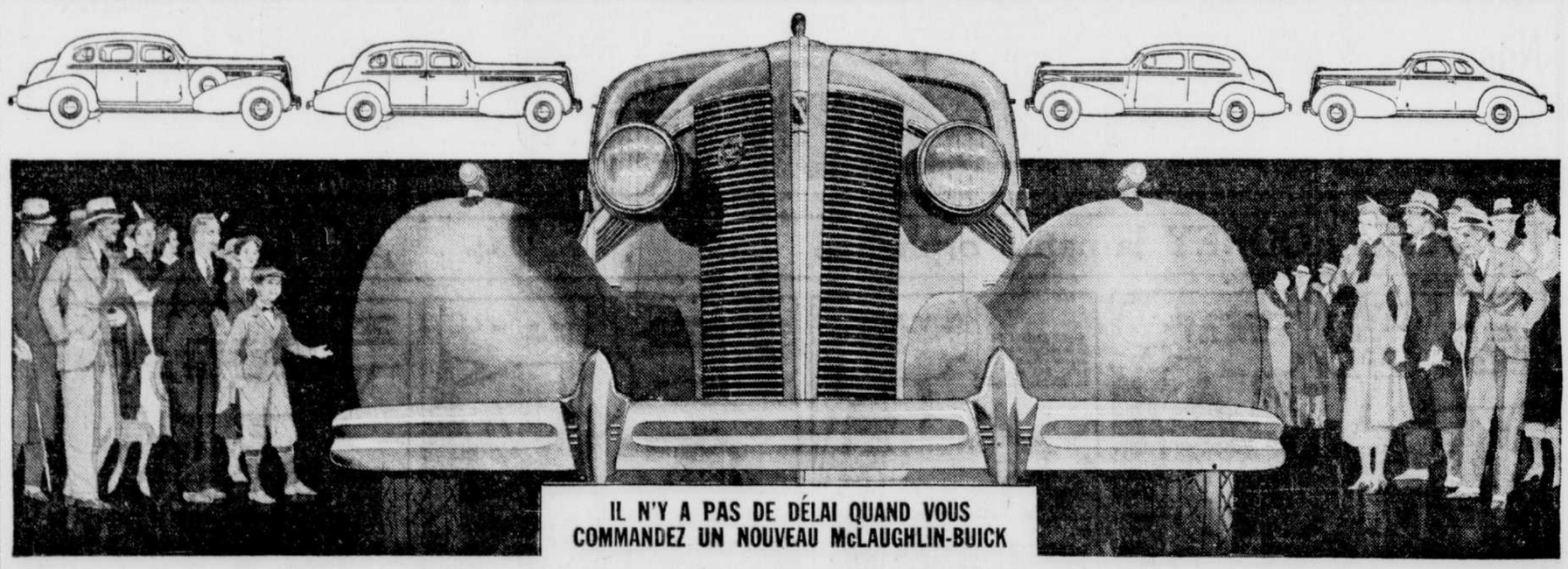

4 huit en ligne plus gros, plus élégants, plus puissants

McLAUGHLIN-BUICK vous donne encore cette année un choix de quatre brillantes séries de huit en ligne . . . la LIMITED . . . la ROADMASTER . . . la CENTURY et la SPECIAL . . . une gamme complète, et les prix commencent parmi les plus bas dans le domaine des belles voitures.

Peu importe celui que vous choisissez, vous obtenez un gros huit en ligne pour votre argent . . . un McLaughlin-Buick de qualité totale . . . une voiture que tout le monde respecte. Vous obtenez des caractéristiques McLaughlin-Buick exclusives telles que la commande par tube de torsion et le moteur à soupapes en tête—des freins hydrauliques "tiptoe", de nouvelles carrosseries Fisher monacier à toit-tourelle, le roulement flottant des genoux mécaniques et la ventilation Fisher sans courants d'air.

Venez maintenant à nos salles d'exposition pour examiner ces quatre nouveaux McLaughlin-Buick. Arrangez-vous pour faire une promenade d'essai qui vous transportera de joie.

PRIX DEPUIS $1207
(Série 41—Coupé sport avec sièges opéra)
Sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret en plus. (Prix sujets à changer sans avis.)
Paiements mensuels adaptés à votre bourse suivant le mode General Motors de paiements à termes.

M-57F

McLaughlin-Buick 1937

AUTOMOBILES Inc.
12 de la Couronne — QUEBEC — Téléphone 2-1208
GEORGES VILLENEUVE -- Pointe-au-Pic

CHEZ WOODHOUSE

GRANDE VENTE D'ANNIVERSAIRE

24 MOIS POUR PAYER — **SANS DEPOT** — **SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE**

OFFRE DE SOULIERS GRATIS

Voici la plus sensationnelle vente du printemps ! Ne manquez pas d'y assister et de profiter des innombrables aubaines exceptionnelles à des prix considérablement réduits. Avec l'achat d'un vêtement ou plus au rayon des vêtements d'hommes, nous présenteront tout à fait gratis une paire de souliers de qualité supérieure.

SANS DEPOT
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES OU 10 MENSUALITES SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

Complets à DEUX Pantalons

Très élégants complets à devant droit, à devant croisé ou à dos sport, en cheviote, tissu croisé, tweeds et worsteds anglais. Les plus nouvelles nuances, les plus nouveaux dessins, les plus nouveaux rayés. Tailles 34 à 48. Ajustement parfait garanti dans chaque cas.

REG. $27.50

$19.95

SOULIERS GRATIS
AUCUN DEPOT
40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 50c ou 10 MENSUALITES DE $2.00
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

Nouveaux PALETOTS de Printemps

Chacun de ces paletots au point de vue de l'excellence de la confection, de la qualité des tissus et de l'élégance de la coupe, est exactement conforme au prototype de qualité que nous avons exigé de la part des manufacturiers. Choix des tissus suivants: Tissu Polo — Vicuna — Velours — Fleeces, etc. Tailles 34 à 46. Modèles ajustés à devant droit ou à devant croisé. Raglans — Slip-Ons A Ceinture et Balmacaans.

SOULIERS GRATIS
• • • •
AUCUN DEPOT

REG. $26.50

$17.95

40 PAIEMENTS HEBDOMADAIRES DE 45c ou 10 MENSUALITES DE $1.80

SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

SOULIERS GRATIS pour GARCONS

Venez faire votre choix parmi notre splendide collection d'élégants complets et paletots du printemps pour garçons, adolescents et étudiants. Vous y trouverez de très chic vêtements confectionnés de lainages résistants et de longue durée. Rappelez-vous également que durant cette sensationnelle grande vente, nous présenterons avec tout achat d'un complet ou paletot de $10.00 ou plus, une paire de souliers de bonne qualité.

PALETOTS pour GARCONS

Modles Raglan, Guard ou Balmacaan. Tweed tout laine, uni et de fantaisie. Brun et gris. Tailles 28 à 33 pour 10 à 15 ans.

AUCUN DEPOT

SPECIAL **$10.95**

10 MENSUALITES DE $1.10 SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

COMPLETS POUR GARCONS

TROIS ARTICLES

Tissus tout laine. Modèle à devant droit, à devant croisé ou genre sport. Tons de brun, gris et bleu poudre. Tailles 28 à 33. Pour 10 à 15 ans.

SPECIAL **$11.45**

AUCUN DEPOT
10 mensualités de $1.15. Sans autre intérêt ou surcharge

COMPLETS A 2 PANTALONS

POUR JEUNES GENS

Complets 4 articles, devant droit, devant croisé ou genre sport. Tweeds tout laine unis et de fantaisie, gris uni, bleu du Couronnement, quadrillé brun et fauve. Tailles 31 à 37. Pour 13 à 19 ans.

SPECIAL **$15.95**

AUCUN DEPOT
10 mensualités de $1.60. Sans autre intérêt ou surcharge

PALETOTS DE PRINTEMPS

POUR ADOLESCENTS

Tweeds de fantaisie, tout laine, tous les plus nouveaux dessins du printemps. Balmacan, Raglan, Tubulaire. Tailles 32 à 37. Pour 13 à 19 ans.

SPECIAL **$13.95**

AUCUN DEPOT
10 mensualités de $1.40. Sans autre intérêt ou surcharge

GRATIS!

Fauteuil Chromé avec chaque achat de meubles de $100.00 ou plus

Cette grande vente d'Anniversaire est un temps vraiment approprié pour la distribution de cadeaux. Vous nous avez témoigné votre confiance et coopération de façon si admirable qu'en retour nous présenterons avec tout achat de meubles de $100.00 ou plus un magnifique fauteuil chromé d'un superbe dessin et bien rembourré. Rappelez-vous que ce fauteuil vous est offert TOUT A FAIT GRATIS avec votre achat de meubles de $100.00 ou plus. Cette offre extraordinaire jouit actuellement d'une immense popularité et le nombre limité de ces fauteuils diminue chaque jour. Nous vous exhortons donc de vous hâter et de profiter de cette offre sensationnelle. Le fauteuil chromé est exactement tel qu'illustré.

ACHETEZ LES POELES "FINDLAY"

DE QUALITE SUPERIEURE

ECONOMIE DE COMBUSTIBLE ET D'ARGENT—SATISFACTION GARANTIE

SANS DÉPÔT

VOTRE PREMIERE MENSUALITE ASSURERA LIVRAISON DE TOUT ACHAT

POELE FINDLAY SEMI-COMBINE au GAZ et au CHARBON

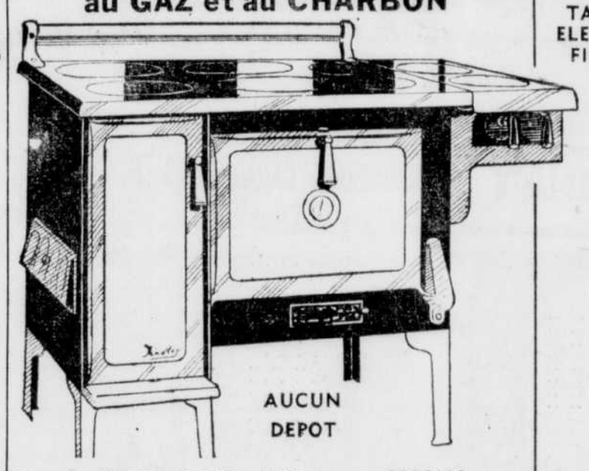

AUCUN DEPOT

Ce poêle Findlay Semi-Combiné au GAZ et au CHARBON est fait d'acier bleui poli à l'épreuve de la rouille; garnitures nickelées, panneaux des portes émaillés, poignées chromées. La surface est polie à la machine; bon four à cuisson uniforme avec thermomètre compensateur. La partie chauffant au gaz comporte deux puissants brûleurs.

SPECIAL **$52.50**

24 MENSUALITES DE $2.19
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

STANDARD VEGA A

TABLETTE ELEVEE DE FINDLAY

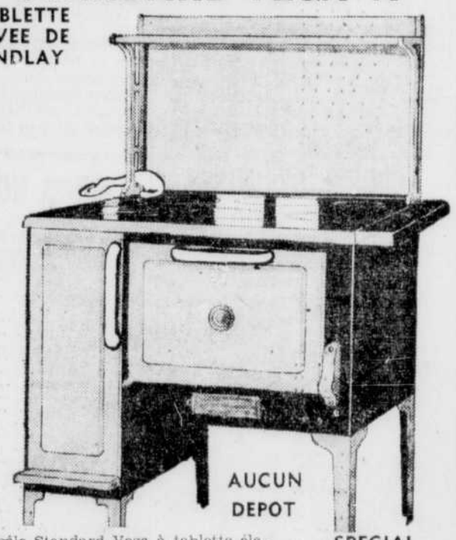

AUCUN DEPOT

Ce poêle Standard Vega à tablette élevée est une valeur remarquable. Il est fait d'acier bleui poli, à l'épreuve de la rouille; garnitures émaillées ivoire. La surface de cuisson est parfaitement polie. Le foyer ovale assure beaucoup de chaleur à peu de frais et le grand four à cuisson uniforme est muni d'un thermomètre compensateur indiquant la chaleur exacte. Sans supplément, vous pouvez obtenir des grilles permettant de brûler du bois.

SPECIAL **$64.00**

24 MENSUALITES DE $2.67
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

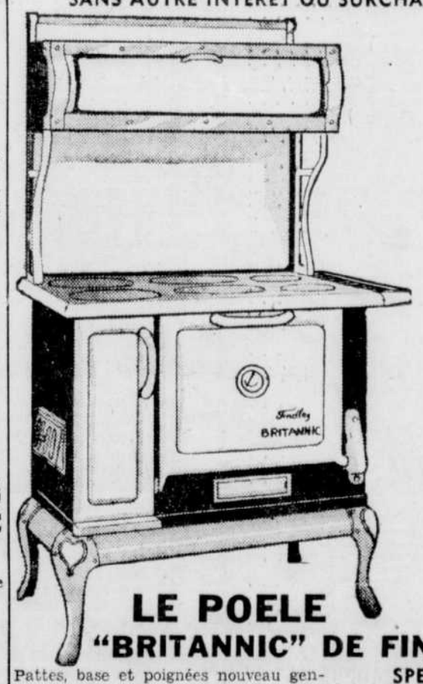

LE POELE "BRITANNIC" DE FINDLAY

Pattes, base et poignées nouveau genre nickelées. Tour et panneau des portes magnifiquement émaillés porcelaine ivoire. Construction en acier, dessus bien poli. Foyer ovale, parois en fonte bien ventilées. Grilles doubles pour chauffage au charbon ou au bois. Grand four de 16" x 18" x 11". Spacieux réchaud.

SPECIAL **$59.00**

24 MENSUALITES DE $2.46
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

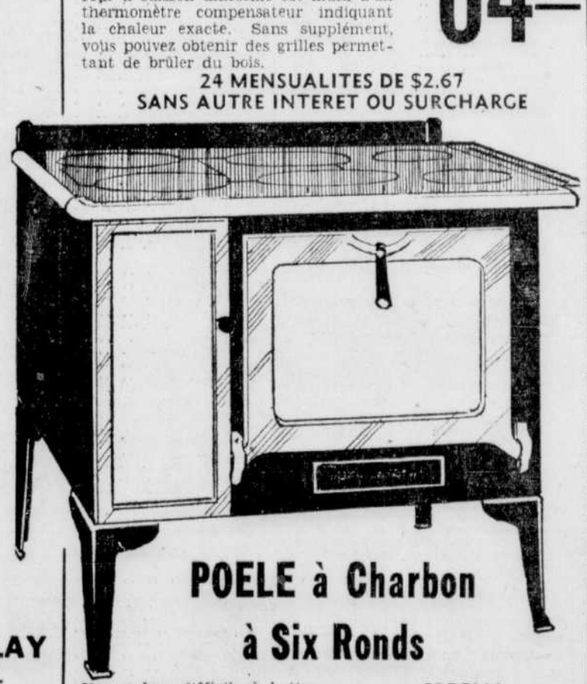

POELE à Charbon à Six Ronds

Une valeur difficile à battre. Un poêle de bonne construction en acier bleu, parois en brique et en fonte, panneaux des portes émaillés ivoire, garnitures nickelées, four de 14" x 16" x 10½".

SPECIAL **$24.95**

24 MENSUALITES DE $1.04
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

JOLIE PAIRE DE

Souliers absolument GRATIS

avec tout achat d'un manteau et d'une robe ou d'un costume de printemps et d'une robe.

Une jolie et chic paire de souliers est donnée TOUT A FAIT GRATIS avec tout achat d'un manteau et une robe ou d'un costume de printemps et une robe. Durant cette grande vente, notre assortiment en entier de vêtements tout faits pour Dames ainsi que Robes, Manteaux de printemps, Costumes deux pièces longs et courts — et tous ces articles sont les plus nouvelles créations printanières en vogue — est offert à des prix sensiblement réduits. Les souliers donnés GRATUITEMENT avec chaque achat d'un manteau et robe ou costume de printemps et robe sont de très belle qualité dans tous les plus nouveaux modèles.

COSTUMES

Tailleur Courts

Très élégants costumes dans les plus nouveaux modèles printaniers. Genres à devant droit, devant croisé, dos sport et demi-ceinture. Les tissus comportent des Tweeds, rayures, quadrillés et unis. Nuances: Gris, Brun, Bleu, Jacquette entièrement doublée. Tailles 14 à 20.

SPECIAL

AUCUN DEPOT **$14.95**

10 MENSUALITES DE $1.50
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

SWAGGERS

DEUX PIECES

DOS AMPLE ou AJUSTE

Charmants modèles de confection très élégante et experte. Belle variété de tissus: Tweeds importés d'Angleterre: — Fleeces — Herringbone — tissus unis et de toilette. Couleurs: Beige — Corail — Or — Vert — Bleu — Gris — Brun et Noir — Tailles 32 à 44.

Spécial **$19.95**

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE $2.00
Sans Autre INTERET ou SURCHARGE

GRAND CHOIX DE RAVISSANTES Robes

Nouveaux chiffons, imprimés pure soie et crêpes unis. Couleurs : — Bleu Royal — Corail — Brun — Gris — Noir et Marine. Aussi Noir et Marine avec appliqué. Tailles 14 à 42.

SPECIAL **$7.98**

AUCUN DEPOT
10 MENSUALITES DE 80c
SANS AUTRE INTERET OU SURCHARGE

AUCUN DEPOT

WOODHOUSE & Cie Limitée
65 rue de la Couronne

AUCUN DEPOT

Montréal London Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edinburgh Glasgow Belfast Dublin
MONTREAL — 105 Ste-Catherine Ouest

NEW YORK EST TERNE; MONTREAL EST MEILLEUR

LA VALEUR DES ACTIONS

Elle a augmenté à Montréal de $314,737,-255 en février.

Montréal, 15. — La valeur totale des actions et obligations inscrites sur la Bourse et le Curb de Montréal à la fin de février 1937 était de $8,-996,255,141. Cela représente une augmentation de $253,143,173 sur la valeur rapportée le 31 janvier 1937 au total de $8,743,111,968. A la fin de février 1936, la valeur de ces actions et obligations avait été de $7,932,-022,323 de sorte que l'augmentation à ce sujet était le mois dernier de $1,218,872,990.

On a rapporté des gains dans cinq groupes sur neuf. Les cours ont fléchi dans les actions des banques, dans les obligations du gouvernement, dans les obligations industrielles et dans les actions hors-liste du Curb de Montréal.

Si l'on ne tient pas compte des obligations, la valeur totale des actions inscrites sur les deux marchés en question s'élevait le mois dernier à $6,786,950,060, en augmentation de $314,737,255 sur le mois précédent. A la date correspondante de 1935, la valeur était de $5,355,966,-332. La proportion entre les prêts aux courtiers et la valeur des actions transigées était inchangée à 0.60 comparativement au mois précédent. A la fin de février 1936, cette proportion était de 0.33.

LE PROJET DE L'INT. PAPER

Grandes lignes du projet de réorganisation de la compagnie.

New-York, 15. — L'International Paper & Power Company se propose d'échanger chaque action privilégiée 7 pour cent pour une nouvelle action privilégiée 5 pour cent et une nouvelle action commune. Les détenteurs des actions privilégiées 6 pour cent recevraient une nouvelle action privilégiée 5 pour cent et 3-4 d'action commune nouvelle. Chaque action commune de classe A serait échangée pour 8-20 de nouvelle action commune, chaque action commune de classe B pour 6-20 de nouvelle action commune et chaque action commune de classe C 3-20 de nouvelle action commune. Les actionnaires auraient de plus le privilège d'acheter de nouvelles actions communes au prix de $25 chacune dans la proportion respective de 11-20 d'action, de 9-20 d'action et de 9-40 d'action.

On estime que les revenus de l'International Paper & Company vont atteindre en 1937 la somme de $9,-000,000 alors que les profits ont été en 1936 de $4,786,241, soit de $5.26 par action privilégiée 7 pour cent. Durant l'année 1935, la compagnie avait subi une perte nette de $3,-323,432.

3 MUNICIPALITES VONT RETROUVER LEUR AUTONOMIE

A compter du 23 mars prochain, trois corporations municipales de la province de Québec vont retrouver leur autonomie complète. La Gazette Officielle de Québec publie, dans son édition de samedi, des avis à l'effet que lors d'une séance tenue mardi dernier la Commission municipale de Québec a résolu que les corporations du canton Chicoutimi, du canton Tremblay et du village de Val-Barrette ne seront plus considérées comme en défaut au sens de la loi. Dans le cas du canton Chicoutimi, la mise en défaut officielle remontait au 20 septembre 1933. Elle remontait au 22 novembre 1932 dans le cas du canton Tremblay et au 11 juillet 1933 dans celui du village de Val-Barrette.

LE COMMERCE AU PAYS

Winnipeg, 15. — (P.C.) — The Canadian Credit Men's Trust Association rapporte que l'amélioration se continue dans le commerce du pays. Les ventes d'épiceries en gros sont à peu près les mêmes que pour la semaine correspondante de 1936. La collection était assez bonne à bonne. Dans la région de Montréal, le commerce des vêtements était bon et il en était de même pour celui de la peinture et de la quincaillerie. On a noté une faible amélioration dans les ventes d'appareils électriques. La collection était assez bonne à bonne.

Les opérations sidérurgiques dans la région de Pittsburgh seront à 90 pour cent de la capacité au début de cette semaine.

Le prix du cuivre pour l'exportation était samedi matin de 17.45-17.50 sous la livre.

..Phelps Dodge Corporation a gagné, en 1936, des recettes nettes de $2.35 par action au lieu de $1.21 en 1936.

L'acier de rebut a monté d'une piastre au prix de $23.50 la tonne à Pittsburgh.

Colorado Fuel and Iron a déclaré un dividende spécial d'une piastre par action commune.

Les profits nets de Pullman Co., durant 1936, furent de $3,454,221. La compagnie avait subi une perte nette de $1,646,981 l'année pecédente.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 15. (P. A.) — La devise britannique était stable à l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui. Le dollar canadien était inchangé à $1.00 1-16. La livre sterling a gagné 1-16 de sou à $4.88 9-16 et le franc français a baissé d'un quart de point à $0.0459 1-8 par rapport au dollar des Etats-Unis. A Londres, l'or en barres a baissé d'un penny à 142 shilling 3 1-2 pence et l'argent en barres a monté de 1-16 de point à 20 3-4 pence. A Paris, les rentes 3 pour cent ont coté 73 francs 30 centins et les 4 1-2 pour cent ont coté 76.90 francs. Le change sur Londres était de 106,42 francs à la livre sterling et le change sur New-York de 21.77 1-2 francs au dollar américain.

ABITIBI PRIV. MONTE A 55¼

Le ton était plus ferme sur la Bourse de Montréal.

Montréal, 15. (P.C.) — Les cours des titres mobiliers ont monté à la Bourse de Montréal, ce matin. Brazilian Traction était en mieux de 5-8 de point à 27 1-2 et Bathurst Paper était un peu plus fort à 18 1-2. Montreal Power a haussé d'un quart de point dans le groupe des utilités publiques. International Nickel s'est raffermi d'un point et quart à 72 1-4. Canada Cement a haussé d'un demi-point, Hamilton Bridge d'un quart de point, Dominion Steel de 3-4 de point à 26 et National Steel Car d'un point. Canadian Hydro Electric privilégié a coté 75 1-2. Pacifique Canadien s'est vendu à 16 et Consolidated Smelters à 95 . Canadian Celanese a baissé d'un quart de point et Massey Harris était en recul de 3-8 de point.

SUR LE CURB

Montréal, 15. (P.C.) — Les titres miniers étaient plus fermes sur la Petite Bourse de Montréal, à l'ouverture. Les autres valeurs étaient stables. Abitibi privilégié a grimpé de 2 1-2 points au cours de 55 1-4 et Consolidated Paper a monté d'un quart de point à 18 1-4. Abitibi commun a coté 8 1-2. Donnacona Paper s'est vendu à 15. Price Brothers commun à 36 1-2 et le privilégié à 131 1-2. Royalite Oil a monté de 3-8 de point à 53 3-8. Les autres titres d'huile étaient inchangés. Sladen Malartic a monté à $1.75 dans le compartiment minier et O'Brien a coté $8.20. Eldorado a touché le nouveau sommet de $3.05. Stadacona a monté à $1.71 et Pato a baissé de 5 sous. Bouscadillac était plus fort à 74 sous. Dorval Sisco à 80 sous. Shawkey a coté 85 sous .Thompson Cadillac $1.45. Pend Oreille $6.30, etc.

LES MINES D'OR REMONTENT ENFIN

Les valeurs de ce groupe ont enregistré des gains à Toronto.

Toronto, Ontario, 15. (P.C.)—Les valeurs minières ont enregistré des gains à l'ouverture de la Bourse de Toronto, aujourd'hui. Les mines d'or étaient surtout en vedette. On notait des gains de quelques sous dans Pickle Crow, Teck Hughes, Macassa, Jellicoe, Central Patricia, Francoeur, Sladen, Premier et Mac Kenzie Red Lake. Dans les actions de bas métaux, on remarquait des gains dans Noranda, Sherritt Gordon, Waite Amulet et Pend Oreille. Hudson Bay Mining était plus lourd. L'activité faisait défaut dans les valeurs d'huile. Home Oil et Homestead Oil ont monté un peu.

AVANCE DANS LES PRIX DU BLE

Les cours ont gagné jusqu'à 3 sous le boisseau à Winnipeg.

Winnipeg, 15 P.C.) — Les cours du blé canadien étaient beaucoup plus fermes à l'ouverture du marché de Winnipeg, aujourd'hui. Les gains variaient de 1 1-8 sou à 3 3-8 sous. L'option de mai a coté $1.30 3-4-$1.31 3-4, celle de juillet $1.28 1-2-$1.29 et celle d'octobre $1.19-1.19 3-4. L'avoine de mai a haussé d'un quart de sou à 56 sous. L'orge a monté d'un sou à 2 3-8 sous le boisseau. L'orge de mai a coté 81 3-4-82 sous, l'orge de juillet 75 sous et l'orge d'octobre 69 1-2-69 sous. Le lin n'était pas coté à l'ouverture. Le seigle était plus fort de 1 1-4 sou à 2 1-8 sous le boisseau. Le seigle de mai a coté $1.07 1-8, celui de juillet $1.03 3-4 et celui d'octobre 92 3-8 sous.

Les cours du blé ont monté de façon inattendue à Liverpool, ce qui a déterminé un mouvement de hausse à Chicago. Les gains variaient d'un demi sou à 1 3-4 sou sur le marché américain. Le blé de mai a coté $1.55 1-4-3-4 et celui de juillet $1.19 1-215-8. Le maïs de mai ouvrit à $1.09 1-4-3-8 et celui de juillet à $1.05-$1.05 1-8. Les cours ont encore monté ensuite.

LES DENREES

Montréal, 15. — (P.C.) Les prix du beurre et des oeufs ont haussé, la semaine dernière. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 22 sous la douzaine pour A-gros, 20 sous pour A-moyens et 19 sous pour A-de poulettes. Les arrivages furent de 7,409 caisses au lieu de 9,045 caisses la semaine précédente. Le beurre a coté 25 1-2-26 sous la livre par quantités de wagons ou moins. Les prix pour les détaillants étaient de 27 sous et 27 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 5,106 boites durant la semaine contre 5,-969 boites la semaine précédente. Le fromage de l'Ontario a coté 13 1-4 - 13 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 461 boites au lieu de 7,973 boites la semaine précédente. Les pommes de terre Montagnes de l'Ile du Prince-Edouard ont coté $1.70 le sac de 90 livres. Les Montagnes du Nouveau-Brunswick ont coté $1.40 le sac de 80 livres et les Montagnes du Québec ont coté $1.35 le sac de 80 livres.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

15 mars 1937

	Ferm. Samedi	Ouv. Auj.	12 h.30
Alberta P. Grain A	15¼	15¼	15¼
Bathurst Paper A	18¼	18½	18½
Bell Telephone	164	163	162
Braz. Traction	27	27¾	27⅝
B. C. Power A	37½	...	...
Building Prod. A	73	...	...
Canadian Bronze	60	...	...
Canadian Car	19¼	19½	19¼
Can. Car priv	29¼	29½	29¾
Can. Celanese	29¾	29½	29⅝
Can. Cement	18½	19	18¾
C. Ind. Alc. A	6⅝	6⅝	6½
C. Ind. Alc. B	6⅛	...	...
C. North Power	27	...	...
Can. Pac. Ry	16⅛	16⅛	15⅞
Cockshutt Plow	20	20¼	20½
Cons. Smelters	95⅝	95	94½
Dom. Bridge	56½	56½	56½
Dom. Coal p.	22¾	22¾	23
Dom. Steel B.	26¼	26¼	25¼
Dom. Textile	81¼	...	...
Dryden Paper	14⅞	15¼	15
Distillers Seagram	27¼	27	27
Gen. Steel Wares	16	16¼	16¼
Gypsum, Lime & Alab.	17	17	16½
Hamilton Bridge	17	17	16⅞
Holl. Gold Mines	14½	14¾	14½
Howard Smith	24½	24½	24¼
Imp. Tobacco	14⅞	14¾	14½
Intern. Nickel	71	72¼	70¾
L. of the Woods	38	37¾	37¾
Massey Harris	13⅜	13½	13⅜
McColl Frontenac	13½	13⅝	13⅞
Montreal Power	31½	31¾	32
National Brew	41½	41¼	41¼
Nat. Steel Car	52	53	53
Noranda	77	77½	77½
Power Corp	28	28½	28½
Quebec Power	22½		
Shawinigan	29	29	28¾
Sherwin Williams	25⅛	25½	25⅛
St. Lawrence Corp.	10½	10½	10½
St. Law. Cp. p.	38	30¼	30¼
St. Law. Paper p.	77¾	78	77½
Steel of Can	90	90	90
Winnipeg Elec. A	7	7	6⅞
BANQUES			
Canada	58	58½	58½
Can. Nationale	154	...	...
Commerce	204	...	...
Montréal	235	...	...
Royale	221	...	...
OBLIGATIONS			
Mont. Power 3% 1939	50⅞	50⅝	50⅝

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521.

	Ferm. Samedi	Ouv. Auj.	12 h.30
Abitibi	8½	8½	8⅝
Abitibi P.	54	53½	53½
Asbes. V. T.	..	104	..
Bathurst B.	7	..	..
Beauhar.	8⅛	8	8
B. Corp.	3¼	3¼	3¼
B. A. Oil	26	25¾	25⅞
B. C. Pack.	19¼	..	..
Cons. Pap.	18	18¼	17¾
Dom. Tar	16	16	15¾
Donn. A.	15¼	15	15
Ford A.	25¾	25	25
Fraser V. T.	33	33	33
Home Oil	225	245	245
Imp. Oil	23⅛	23⅜	23⅜
Int. Pete	37	37	37
Massey P.	70	71	70
Melch A.	4½	..	..
Price	37¼	37	36
Price P.	131	131½	130½
Royalite	53	53⅜	53½
Walk Brew.	2½	..	..
Mines :			
Beaufor	45	..	..
Cart Mal	25	25	28
Clericy	6	6	6
Cons. Ch G.	168	..	..
Duparq.	14	14½	14
Fal Nick	10½	10½	10½
Francoeur	108	110	110
Lk Shore	55½	55¼	55¼
Lebel	22½	23	23
O'Brien	820	830	820
Perron	180	185	195
Pick Cr	760	775	750
Read Auth	565	565	570
Siscoe	530	540	540
Stada	167	169	170
Sullivan	170	172	170
Thompson Cadillac	145	145	140

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4091)

15 mars 1937

	Ferm. Samedi	Ouv. Auj.	12 h.30
Ajax Oil	40	40	40
Anglo H	750	745	745
Ashley	..	11	11
Bagamac	30	30	30
Bidgood	139	137	130
Beattie	140	140	141
Bobjo	20¼	[illegible]	20
Bralorne	850	[illegible]	860
Aztec	..	10½	10
Can. Malartic	171	175	175
Central Pat	445	450	440
Coniarum	175	171	171
Dome	47	47¾	48
Eldorado	298	299	310
God's Lake	74	75	77
Gunnar	91	90	90
Homestead	60	62	65
J. M. Cons	42	42	44
Little L. L.	680	700	685
Macassa	675	690	675
McIntyre	40¼	39¾	39¾
McWatts	84	80	83
Newbec	7	7½	7½
Nipissing	300	275	275
Paymaster	85	85	85
Premier	325	330	325
Reno Gold	110	110	115
Sherritt	350	350	355
St. Anthony	22½	22¾	22
Sylvanite	395	400	400
San Antonio	190	190	195
Towagmac	170	170	172
Ventures	285	282	280
Wayside	5¼	5¼	5
HORS-LISTE			
Cen. Man.	14	14½	14½
Dal Oil	255	255	260
Hud Bay	37¾	37¼	36¾
Malrobic	3½	3½	3½

VALEURS ETRANGERES A NEW-YORK

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 4-4681

Séance du 13 mars 1937

	Haut	Bas	Ferm.
2000 Argen 6 1961	102⅛	102⅛	102⅛
1000 Brazil 6½ 1957	44½	44½	44½
1000 Do 7 1952	44	44	44
1000 Bris 5 1958	100⅛	100⅛	100¼
4000 Col 6 1961	36½	36⅜	36⅜
26000 Canada 5 1952	111⅛	111⅛	111⅛
2500 Ger 5½ 1962	25½	24¼	24⅜
3000 Italy 7 1951	88	87⅞	87⅞
1000 Med 6½ 1954	13⅞	13⅞	13⅞
4000 Milan 6½ 1952	76	75	76
1000 Par 7 1958	31	31	31
2000 Peru 6 1960	24	24	24
1000 R de J 6½ 1953	30	30	30
1000 S Paulo 7 1940	94½	94½	94½
2000 Serbs 7 1962	29⅝	29⅝	29⅝

Les marchés — *Montréal est meilleur. Abitibi priv. à 53. — La ville de Kénogami.*

AU CANADA

Brazilian Traction et Dominion Steel se sont disputés la palme samedi matin, en ce qui concerne l'activité sur le marché mobilier de Montréal. Le virement fut de 4,005 actions dans le premier titre qui céda 1-8 de point à 27 et de 3,205 dans le second qui a monté de 3-4 de point. Sur la liste, les gains l'emportaient faiblement sur les reculs. Ainsi, Hamilton Bridge a gagné un point à 17, Niagara Wire 1 point à 47, Howard Smith Paper 1-2 point à 24 1-2, etc. Noranda qui vient de publier un rapport financier excellent pour l'année 1936 n'a pas gagné plus de 3-4 de point à 77 3-4. Les profits de cette compagnie, comme nous l'avons rapporté samedi matin, furent l'an dernier de $4.14 par action commune. Pour peu que les prix des bas métaux et de l'or soient soutenus aux environs des paliers actuels durant toute l'année courante, on peut être assuré que Noranda va gagner encore davantage en 1937. Ce sera d'ailleurs la même chose pour l'International Nickel. Ce dernier titre ferma en fin de semaine à 71 1-8. Steel of Canada était inchangé à 90. Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal fut de 147,300 actions dont 32,200 actions industrielles et 115,100 actions minières.

• • •

Les spéculateurs qui s'en allaient en sifflotant la vieille scie "It ain't going to rain no more" ont été beaucoup déçus ces derniers temps par la tenue franchement défavorable du marché minier. A la fin de la semaine dernière, les cours ont littéralement fondu, si l'activité n'a pas augmenté en conséquence. Dans certains cercles, l'on prétend que c'est la correction technique du printemps et qu'il se fait beaucoup d'accumulations aux cours dépréciés actuels en vue d'une reprise qui ne saurait tarder beaucoup le printemps venu. D'autres prétendent que mars est le mois des ventes et que le marché minier n'échappe pas à la règle générale. Quoiqu'il en soit, la liste des valeurs minières n'a rien eu de réjouissant depuis au moins trois semaines. Samedi matin, on a noté un certain raffermissement dans quelques valeurs de ce compartiment tant à Montréal qu'à Toronto. C'est aujourd'hui que s'ouvre à Montréal le congrès du Canadian Mining Institute. Il se peut que ce congrès marque un tournant dans la position générale du marché. C'est à souhaiter. On s'accorde généralement à dire qu'il n'y a rien de changé dans les perspectives de ce marché qui restent très favorables. Il ne fait pas de doute que l'abstention des acheteurs provient de la popularité temporaire des actions industrielles ainsi que du trop grand nombre de nouvelles émissions minières lancées presque quotidiennement sur le marché. Bouscadillac a remonté à 70 sous, samedi, O'Brien à $8.10, Siscoe à $5.30, etc. Le roulement a été de 681,000 parts dans les titres miniers à Toronto. Abitibi privilégié a fait un nouveau bond au cours de 53 sur le tableau industriel de Montréal avec un virement de 1,077 parts.

• • •

Les valeurs de premier choix ont subi de nouveaux reculs la semaine dernière, à Montréal. Les bons perpétuels 3 pour cent du Dominion s'avèrent toujours aussi impopulaires et ils ont baissé à 85 1-2 offert 86 1-2 demandé. Les reculs furent moins importants dans les autres valeurs de l'Etat. A New-York, les valeurs fédérales ont regagné en partie le terrain perdu la veille. Au cours de la semaine dernière, les contribuables de la ville de Kénogami ont ratifié à l'unanimité un projet de réorganisation financière de cette municipalité. Il sera offert incessamment un emprunt de conversion à 4 pour cent, trente ans, aux porteurs des obligations actuelles de la ville de Kénogami. Les détenteurs qui ne voudront pas accepter l'échange pourront se faire rembourser en argent. Ce règlement a été rendu possible grâce aux efforts de la Commission Municipale de Québec. On anticipe que les obligataires vont échanger leurs titres pour les nouvelles obligations dans une forte proportion attendu que la Commission Municipale s'est réservé le droit de surveiller les finances de Kénogami à l'avenir.

• • •

Les cours des grains ont fléchi un peu sur les marchés de Winnipeg et de Chicago. L'option de mai ferma à $1.29 5-8 sur le premier marché et à $1.34 1-8 sur le second.

• • •

Aux changes étrangers, il n'y avait pas beaucoup de changements, samedi matin. Le dollar canadien ferma à $1.00 1-16, la livre sterling à $4.88 1-2 et le franc français à $0.0459 3-8.

A WALL STREET

Les acheteurs se sont désintéressés du marché américain, samedi matin. On notait un ton plus lourd dans les aciéries et les automobiles, mais l'activité faisait totalement défaut. Ainsi, le roulement total a été de 1,129,070 actions au lieu de 1,767,100 actions le samedi précédent. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a baissé de 2-10 de point à 73.9.

MINES HORS-LISTE

Cours fournis par Bain, Pooler & Co.

Séance du 13 mars 1937

	Offre	Dem.
Albany River	85	89
Algold	55	58
Athona	23	26
Bailor	5	6
Bousquet	6½	7½
Cndn. Pandora	15	18
Capital Rouyn	23	25
Casey Summit	24	..
Crescent Kirkland	15	18
Cuniptau	10	11
Darwin	27	30
Don Martic	32	35
Dunlop nouv	11½	13½
Empress Consol	5	7
Frontier R. Lake	20	22
Gateay Pat	10	11
Gillies L. Porc.	50	55
Gold Eagle	68	73
Golden Gate	60	63
Gold Range	7	8
Goldside	6	8
Gordon Lebel	19	22
Hudson Pat	4	6
Hutchison Lake	20	23
Jellicoe	85	..
Kaw-Crow Pat.	16	19
Kenricia	80	86
Kerr Addison	280	290
Kewagama	50	55
King Kirkland	5	6
Kirkking	..	26
Lafayette	5	6
Lamaque Gold	880	900
MacFarlane L. L.	9	11
Madsen R. Lake	103	108
Magnet Lake	42	45
Martin McNeely	8	10
Margaret R. Lake	44	47
McCarthy Webb	38	40
McVittie Kirkland	7¾	8¾
Moffatt-Hall nouv.	9	11
Monarch Mines	..	21
Mooshla	63	66
Mosher L. L.	22	25
Uorth Shores	4	5
Old Diamond	12	15
Oklend	27	30
O'Leary Malartic	16	20
Driole	11½	12½
Pandora Cadillac	88	93
Pascalis	47	50
Pontiac Rouyn	20	23
Richmac	56	58
Roeanor	18	21
Rubec	10	12
Sand River	..	40
Schreiber Pyramid	11	14
Skookum	17	20
Smelters	..	8
Spooner	22	25
Springer Sturgeon	15	18
Sturgeon R. Gold	40	44
Tonaanda	9	10
Upper Canada	60	63
Wendigo	..	30
West Red Lake	8½	10
West Side L. L.	..	13
Whitehorse	..	18
Winoga	24	27
Young Davidson	16½	18½
Young Shannon	12	15
Liste additionnelle		
Amos Cad.	..	23a
Acme Cad.	..	17a
Amity	5	6
Brown Cad.	12	15
Big Long Lac	7	8
Can. Kirk	3	4
Florence River	..	35a
Halliwell Gold	95	100
Halliwell vieux	11	13
Island Lake	3	5
Leroy	10	11
Maritime Cad.	41	44
Michicopoten	..	15a
Obalski	25	27
Potter Doal	5	6
Routhier	33	36
St-Pierre	20	23
South Malartic	..	30a
Rich Rock	16	18
Wawbano	14	16
West Wood	32	36
Scott Chibougamau	30	32
Valmac	..	25a

UN MEURTRE

Kitchener, Ont., 15. (P.C.) — Lawrence Hewittt, propriétaire d'une compagnie de taxis, a été abattu à coups de revolver, ici, hier, par une personne inconnue .

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 13 mars 1937

Obligations du Dominion:	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	100½	101½
2½ 15 Oct 1939	101½	102½
3 1 Juin 1950-55	95½	96½
3 15 Oct 1942	103	104
3 perpétuelles	85½	86½
3¼ 1 Juin 1956-66	96⅛	97½
3½ 15 Oct 1944-49	101⅛	102⅛
4 15 Oct 1943-45	104¾	105¾
Do 1939	104½	105½
4½ 1 Sep 1940	107	108
4 15 Oct 1947-52	104	105
4½ 15 Oct 1944	108⅜	109⅜
4½ 1 Fev 1946	108	109
4½ 1 Nov 1946-56	107	108
Do 1947-57	107⅜	108⅜
Do 1948-53	107⅞	108⅞
Do 1949-59	107⅛	108⅛
5 1 Nov 1941	109⅜	110⅜
5 15 Oct 1943	110½	111½
5½ 1 Oct 1937	102½	104¼
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	99¾	100¾
Do 1943	98	98
Do 3 1944	101¼	102¼
Do 1945-50	95¼	96¼
Do 1948-53	94¼	95¼
Do 4½ 1951	110½	111½
Do 1956	111	112
Do 1957	110½	111½
Do 4¾ 1955	113¾	114¾
Do 5 1954	114	115
Do 1949-69	115½	116½
Do 1955	115½	116½
Provinciales:		
Alberta 4 1954	63	68
Do 4½ 1956	66	71
Col Brit 5½ 1945	99	102
Do 4½ 1953	96	99
Manitoba 6 1947	93	96
Do 4½ 1956	89	92
N Bruns 4½ 1961	107	110
N Ecosse 3 1950	93½	96½
Do 4½ 1960	107½	110½
Ontario 4 1962	102¼	105¼
Do 4½ 1949	106¾	108¾
Québec 4 1954	103	106
Do 4½ 1963	108	111
Saskatchewan 4 1954	81	84
Do 4½ 1951	90	93
Municipales:		
Mtl 4½ 1971	104¾	106¾
Québec 4½ 1950	100	103
T Riv 4½ 1956	102¼	104½
Mtl Cath Sch 4 1948	100½	102½
Mtl Metro 4½ 1982	102¼	104½
Do 4 1947	100¼	102¼
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	107	109
Can SS 6 1941	68	70
Do 5 1943	106	..
Utilités publiques:		
Beauhar 5 1973	53½	55½
Bell Tel 5 1960	117	120
Gat Pow 5 1956	101	103
Do 6 1941	99½	101½
Int H El 6 1944	81	83
Mtl L H & P 3½ 1956	99	101
Mtl Tram 5 1955	84½	86½
Shaw W & P 4½ 1970	101	103
Do 4 1961	96	98
United Secs 5½ 1952	79½	81½
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	93	95
Brown & Co 5½ 1946	83½	85½
Can Cem 4½ 1951	100	102
Can Vick 6 1947	101½	103½
Con Paper 5½ 1961	64	66
Donn P 4½ 1956	85	88
Fraser Co 6 1950	101½	103½
G S Wares 6 1952	104½	..
Minn & Ont P 6 1945	66	69

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 15. — Les prix des peaux ont monté de 22 à 33 points durant la séance de samedi matin. Les ventes furent de 170 lots. Mars 16.90 tr.; juin 17.23 tr.; septembre 17.56 tr.; décembre 17.85 n. et mars 1938 18.24 n.

MGR LE SENNE EST DECEDE

Beauvais, France, 15. (P.C.) Havas) — Mgr Eugène-Stanislas Le Senne, évêque catholique de Beauvais, Noyon et Senlis deuis 1915, est mort aujourd'hui à l'âge de 70 ans.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

15 mars 1937

	Ferm. Samedi	Ouv. Auj.	12 h.30
American Can	111¼	111	110½
Am. Smelting	102¾	103½	101½
Am. Tel. & Tel.	174⅛	173⅝	173¼
Anaconda Copper	67	66⅞	65¾
Atchison Ry	84	83½	82⅞
Baldwin Loco	9¼	9½	9⅜
Bethlehem Steel	101¼	101⅛	99⅞
Byers A. M.	30¾	30½	30¾
Chrysler	128¼	128	127
Columbia Gas	16⅝	16⅝	16⅝
Consolidated Ed.	40⅛	40	40¼
Dupont de Nem.	170	169	169
General Elec.	59½	59¼	58¼
Gen. Motors	66⅛	65¾	65⅝
Goodyear	46	46½	45⅛
Hudson Motors	20¾	20⅝	20⅛
Int. Harvester		107	106
Int. Paper "A"	18	17⅛	18
Int. Paper Priv.	103¼	103½	104
Kennecott Copper	66½	66⅝	65
Lambert	21¾	22	21½
Montg. Ward	67⅝	67⅜	66¾
Mack Trucks	59¼	59½	59¼
N.-York Central	52	52⅛	51¼
Packard	11⅛	11	11⅛
Radio Corp	11¾	11⅞	11⅝
Schenley	49	48¾	48½
Simmons	54⅝	54⅛	55⅝
Standard Brands	15¼	15¼	15¼
Union Carbide	108½	107¾	107¾
United Corp	6½	6½	6⅝
Union Pacific	144½	144¾	144
United Aircraft	32⅞	33	32⅝
U. S. Pipe	67½	66¾	66¾
U. S. Alcohol	39⅛	39⅜	39⅞
U.S. Smelting	99⅞	99½	98
U. S. Steel	122¾	122¾	121⅝
Vanadium	37⅝	37⅞	36¾
Warner Bros	15	15¼	15⅛
Westinghouse Elec.	147¾	146¼	146
Woolworth	53½	53⅝	53¾

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél.: 2-1591.

15 mars 1937

	Ferm. Sam.	Auj. 12 h. 30
Alum. of Am.	163	161
Am. Cyanam "B"	31¾	32⅛
Am. Gas & Elec.	36¾	36⅞
Am. Superpower	2¼	2⅛
Brazilian	27	..
Cities Service	4⅛	4⅛
Cons. Gas of Balt	78	78
Duquesne Brew	21¾-22½	
Elec. Bonds & Share	23⅝	23⅛
Ford of Can. "A"	25½	..
Gulf Oil	58	58
Hudson Bay Mining	37⅛	37
Humble Oil	80	83⅜
Imperial Oil	20½	23½
Int. Petroleum	37	37½
National F. & Gas	17¾	..
Newmont Mine	131	..
Niagara & Hudson	13¾	14¼
Pennroad	5	5
Pittsburg, com	5½-6	..
Pittsburg, priv	40⅛-44	..
St. Regis Paper	8⅛	8¼
Taggart Corp	14⅛	..
United L. & P.	8⅞	..

MARCHE DES DENREES

PRIX DE GROS A MONTREAL

Séance du 13 mars 1937

Blé Nord No 1		$1.45
Blé Nord No 2		1.44
Avoine Ouest No 2		0.66
Avoine Ouest No 3		0.64
Avoine d'engrais		0.63
Orge Ouest No 3		0.93
Maïs de l'Argentine		0.87
Par boisseau à Montréal, ex-magasin		
Graine moulue à engrais :		
Son		$32.25
Gru rouge		$33.25
Gru blanc extra		$35.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$29.00
par tonne au détail		$31.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs au détail.		$3.85
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix pour lots de wagons, par baril	$5.75	$5.80
Qualité de choix régulière par baril, ex-magasin	$6.10	$6.20
Farine de maïs blanc pour baril en sacs de chanvre livrée		$6.40
Farine de blé du printemps :		
Première patente		$7.60
Deuxième patente		$7.20
Patente à boulanger		$7.10
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres, livrés à Montréal		
Foin pressé :		
Extra No 2.		$10.00
No 2		$ 9.00
No 3		$ 7.00
Par tone		
Patates :		
Québec (Montagnes) en sacs de 80 lbs		$1.35
Québec No 2 en sacs de 80 lbs	$1.30	$1.40
Québec blanches en sacs de 80 lbs	$1.25	$1.30
Nouveau-Brunswick Montagnes en sacs de 80 lbs		$1.40
P. E. Montagnes en sacs de 90 lbs		$1.70
Oeufs :		
A-1 gros	0.28	0.30
A-1 medium	0.25	0.27
A-1 de poulettes	0.23	0.25
A-gros		0.25
A-medium		0.23
A-poulettes		0.22
Beurre :		
No 1	25½	26
Fromage :		
Ontario No 1	13¼	13½
Mélasse d'engrais :		
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon, f. o. b. Montréal, quantités de 54 à 60 barils de 43 gallons.		0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons		10¾
Volailles :		
Dindons pour rôtir	0.25	0.28
Oies	0.15	0.17
Volailles de choix	0.16	0.20
Canards domestiques	0.17	0.20
Poulets de choix	0.21	0.24
Poulets nourris au lait	0.23	0.26

LES MARCHES AUX BESTIAUX

Les arrivages comprenaient 1,593 porcs à Montréal.

Montréal, 15.— (P. C.)— Les arrivages sur les marchés aux bestiaux étaient ce matin de 1,085 bêtes à cornes, 734 veaux, 54 moutons et agneaux et 1,593 porcs. Les bouvillons se vendaient lentement et les prix semblaient plus lourds. Il n'y a pas assez eu de ventes à l'ouverture pour établir des prix. Les vaches étaient actives à des prix stables. Les bonnes vaches à boucherie ont rapporté de $4.50 à $5. Il a été fait une vente à $5.50. Les vaches à boucherie de qualité moyenne ont coté de $3.50 à $4.25 et les communs de $2.75 à $3.25. Les plus communes ont coté $2 à $2.50. Les taureaux se vendirent de $3 à $5. Un jeune taureau pesant environ 1,000 livres s'est vendu $5.50. Les taures ont coté de $3.50 à $6. Les bonnes taures se vendirent $5.50 à $6.00, les moyennes $4.50 à $5 et les communes $3.50 à $4.25.

Le gros des ventes de veaux comprenait des bêtes ordinaires ou de qualité moyenne. Les prix étaient stables par rapport à ceux de la clôture de la semaine dernière. Trois bons veaux se vendirent à $8. Les bêtes de qualité moyenne ont coté environ $7. Les qualités ordinaires ou assez bonnes ont coté entre $6 et $6.50. Les veaux légers communs se vendirent aussi bon marché que $5 et les veaux nourris au lait à $4. Les veaux nourris à l'herbe ont rapporté $3.

Les agneaux comprenaient des béliers principalement qui rapportèrent de $6.50 à $8. Les moutons se vendirent de $4 à $5.50.

Les prix des porcs ont haussé. Il a été fait quelques ventes à $8.75 pour le bacon. Les autres porcs n'ont pas été vendus parce que les propriétaires demandaient plus cher.

STEEL OF CANADA

Montréal, 15. — (P.C.) **Les profits nets de Steel Company of Canada Limited ont augmenté de $501,201 durant l'année 1936 au total de $2,886,683. Ces profits représentaient $4.01 par action privilégiée et ordinaire au lieu de $3.31 l'année précédente. Les profits d'exploitation après les frais et la dépréciation furent de $2,688,114 et les revenus d'autres sources ont été de $404,-605. Le fonds de roulement de la compagnie atteint $17,599,004, soit une augmentation de $1,018,-450 sur 1935.**

NEW-YORK OUVRE SANS CHANGEMENTS

Les fluctuations furent étroites, ce matin, à la Bourse.

New-York, 15.—(P. A.)—Les cours des titres mobiliers n'ont pas fluctué pour la peine à l'ouverture de la Bourse de New-York, aujourd'hui. L'activité était modérée à la hausse dans Bethleem Steel, Douglas Aircraft, General Motors, Loew's, General Electric, National Distillers et New-York Central. Par ailleurs, des reculs furent subis par American Telephone, Consolidated Edison, Sears Roebuck, U. S. Steel et Pennsylvania.

La revue Steel souligne la reprise dans l'industrie sidérurgique en disant qu'il n'y a pas beaucoup de tonnage non vendu de disponible pour livraison avant le 1er mai. Certaines offres sont aussi reculées qu'en septembre.

Ad Lead N Y BB

Le groupe des aciéries avait encore tendance à fléchir ce matin, à New-York. Par contre, certaines spécialités étaient plus fermes. L'activité n'était vraiment pas forte au début de la deuxième heure. Les actions de l'industrie automobile ont de la difficulté à monter parce que la grève persiste aux usines de Chrysler. Les reculs variaient d'une fraction de point à un point ce matin dans U. S. Steel, Bethlehem Steel, General Motors, Chrysler, Westinghouse, Allied Chemical, American Telephone, Electric Power & Light, Anaconda, Standard Oil of N.J., et Standard Oil of California, Texas Corporation, General Electric, New-York Central, Southern Pacific, Ohio Oil et American Hide and Leather.

On notait des gains dans U. S. Rubber, Montgomery Ward, Texas Gulf Producing, Virginia Carolina Chemical et Pierce Petroleum.

PRODUCTION DE PAPIER

Montréal, 15. — (P.C.) La production de papier journal au Canada en février 1937 était de 275,532 tonnes au lieu de 287,691 tonnes en janvier 1937 et de 221,-569 tonnes en février 1936. La production canadienne a augmenté de 25 pour cent durant les deux premiers mois de 1937 comparativement à la même période de 1936.

TERRORISME

Jerusalem 15. (P.A.) — Le terrorisme a fait trois autres victimes aujourd'hui quand trois colons juifs ont été tués comme ils marchaient entre Nazareth et la mer de Galilée. Les assaillants surgirent du même endroit où les pasteurs juifs furent poignardés samedi.

CROISIERE INTERROMPUE

Algiers, Algérie, 15. (P.A.) — Le "Champlain" de la ligne française portant 450 passagers à bord, a été forcé d'interrompre sa croisière sur la Méditerranée à cause des dommages causés à la poupe quand l'ancre vint donner contre le quai, ici samedi. Personnes n'a été blessé.

NOUVELLES MINIERES

Lucky Jim

Le Toronto Star écrit que la mine Lucky Jim, en Colombie Britannique, sera sous peu en état d'exploitation. Une équipe d'hommes a déblaye l'embranchement de Kaslo-Nakusp, ce qui permettrait l'accès de la propriété au début de cette semaine. Quatre wagons d'approvisionnements seraient prêts pour être dirigés sur la propriété, y compris de la poudre, du combustible et du bois.

Pend Oreille Mines

On mande de Vancouver que les officiers de la compagnie Pend Oreille ont confirmé leur intention de construire un moulin de 1,000 tonnes sur la propriété Reeves McDonald, cette année. On estime à la Pend Oreille qu'il y a une réserve de quatre millions de tonnes de minérai sur la propriété Reeves comprenant surtout du zinc. Pour que l'exploitation se fasse d'une manière économique, l'on rapporte que le moulin doit traiter beaucoup de minérai à la fois.

Fontana Gold Mines

Les directeurs de Fontana Gold Mines ayant décidé récemment de procéder au creusage du puits sur la propriété de la compagnie dans le canton de Duverny où l'on a découvert un gisement aurifère il y a quelques semaines, la machinerie nécessaire a été expédiée de l'usine de Sherbrooke de la Canadian Ingersoll Rand Company Limited. A l'avis du président, M. J.-F. Simard, l'outillage devrait être livré à la propriété avant que le chemin d'hiver ne soit aboli.

L'ARGENT-METAL

Montréal, 15. (P.C.) —Les cours de l'argent-métal étaient en mieux de 15 à 25 points, ce matin, sur le Canadian Commodity Exchange Inc. Les cours offerts étaient les suivants : mai 45.25; juillet 45.05; septembre 44.95; une vente a été faite à l'ouverture dans mars à 45.25.

HOLT RENFREW & CO.

Montréal, 15. — (P.C.) The Holt Renfrew and Company Limited a gagné des profits d'exploitation de $136,834 durant l'année 1936, au lieu de $36,382 l'année précédente. Les profits d'exploitation de l'an dernier furent les plus élevés depuis 1930. Le surplus de $56,215 représentait $5.62 par action privilégiée 7 pour cent. Les fonds de roulement a augmenté de $719,110 à $763,360. Les disponibilités courantes s'élèvent à $1,-044,091 et les exigibilités immédiates sont de $281,732.

LE CALME REVIENT

Berlin, 15. (P.A.) — La presse allemande, qui est contrôlée par le gouvernement, a fait le silence sur l'"incident LaGuardia". Les journaux de samedi étaient plutôt remplis de louanges à l'adresse du maréchal von Blomberg, qui célébrait le 40e anniversaire de son enrôlement dans l'armée. On croit que ce sont les représentations de l'ambassadeur américain à Washington qui ont fait subitement cesser les critiques contre le maire LaGuardia en particulier et les Etats-Unis en général.

LE DUC DE WINDSOR

Vienne, 15. — (P.A.) Le duc de Windsor a reçu à Enzesfeld aujourd'hui, la visite de sir Godfrey Thomas, autrefois son secrétaire privé, qui remplit les mêmes fonctions pour le roi George VI. On dit que sir Godfrey a soumis au duc quelques questions financières.

KIWANIEN DECEDE

Toronto, 15. (P.C.) — François E. Galbraith, président du comité de l'éducation chez les Kiwaniens pour les districts d'Ontario, Québec et les Provinces Maritimes, est décédé à sa résidence hier. M. Galbraith était bien connu dans le millieux des imprimeurs et de la presse.

BOURQUE VA INTERVENIR

Sherbrooke, 15. (P.C.) — L'hon. J.-S. Bourque, ministre des Travaux publics, a annoncé samedi que des fonctionnaires du ministère provincial du Travail interviendraient aujourd'hui à Montréal en vue de régler la grève qui prive actuellement l'ouvrage 900 employés de la Dominion Textile Company. Il a recommandé aux grévistes de retourner à l'ouvrage aujourd'hui ou demain.

Casier Postal
129 Station B
Québec

Téléphone 2-7006
2-7007
2-7008

BARRY & McMANAMY

Membres de la Bourse de Montréal
Membres de la petite Bourse de Montréal
Membres du Canadian Commodity Exchange Inc.

79-81 Rue ST-PIERRE — QUEBEC

Service complet de cotations sur toutes les Bourses y compris la Bourse des Mines de Toronto.

GLOBE MINES, LIMITED
(OR, PLOMB, ARGENT, ZINC)
OCCASION DE PARTICIPER A LA HAUSSE DES
METAUX DE BASE
RECOMMANDEES AUX PRIX COTES ACTUELLEMENT
BONDED CORPORATION LIMITED
275 ouest, rue St-Jacques
Toronto MONTREAL Saint Jean, N. B.

L.-G. BEAUBIEN C.-H. BRANCHAUD J.-D. HERDT L.-T. DesRIVIERES A.-S. BEAUBIEN

L.-G. Beaubien & Cie

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL ET DU CURB DE MONTREAL

Ordres d'achat et de vente dans les valeurs mobilières et dans les titres miniers exécutés par fil privé direct sur les marchés de Montréal, New-York, Toronto et Vancouver.

70, rue Saint-Pierre, Québec, Téléphone *2-1521

MONTREAL OTTAWA TROIS-RIVIERES PARIS (France) BRUXELLES (Belgique)

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

Séance du 13 mars 1937
Taux de l'argent à vue à 1 p. c.
Ventes: 1,29,070 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Adams Exp.	21⅞	21⅞	21⅛	21⅝
Air Reduction	76½	76½	76½	76½
Alaska Juneau	14¾	15	14¾	15
Allis Chalmers	70	70	68	68
Alleghany Corp.	4⅞	4⅞	4¾	4¾
Am. Brake Shoe	73¾	74	73½	73½
American Can	111	111¾	110¾	111¼
Am. Car & F.	67¼	67¼	67¼	67¼
Am Com. Alc.	28	28	27⅝	27⅝
Am. & For. P.	12⅛	12⅛	12	12
Am. Loco	54¾	54¾	54½	54½
Am. M. & F.	27¼	27⅜	27¼	27⅜
Am. Radiator	26⅝	27	26⅝	26⅞
Am. Rolling Mills	43½	43⅜	42½	42⅞
Am. Smelting	103	103	102	102¾
Am. Sugar	49½	49½	49½	49½
Am. T. & T.	173½	174¼	173⅛	174
Am. Tobacco B.	84	84	83¼	84
Am. Water W.	24⅛	24⅜	24⅛	24⅛
Am. Woolen	12½	12½	12¼	12½
Anaconda Cop.	67¼	67¼	66⅝	67
Atchison Ry	84¾	85⅜	84	84
Atl. Refining	35½	36⅛	35⅜	35½
Baldwin Loco	9½	9½	9¼	9¼
Balt. & Ohio	37⅜	37½	36½	36¾
Barnsdall A	32½	32½	31¾	32¼
Bendix Aviat.	26½	26½	25⅛	26⅜
Bethleem Steel.	102	102	100⅜	101¼
Borg. Warner	81	82	81	82
Briggs Mfg	50¾	50¾	50½	50½
Brooklyn M. T.	42¾	43¼	42⅝	43¼
Burroughs Ad.	33⅝	33⅝	33½	33½
Byers A. M.	30¾	30¾	30¾	30¾
Boeing Aircraft.	45⅞	45⅞	45¼	45½
Bulova Watch	58½	58¾	58½	58¾
Bohn Alumin.	44¾	44¾	44¾	44¾
Canada Dry	33¼	35¼	33¼	35
Canadian Pacific.	16⅛	16¼	16⅛	16⅛
Cel. Corp. of Am.	34¾	34¾	34⅜	34⅜
Cerro de Pasco.	82½	82¾	82	82
Ches. & Ohio	65½	65½	64¾	64¾
Chrysler	130½	130⅞	127¾	128¼
Coca-Cola	153	153	152½	152¾
Columbia Gas	16¾	16⅞	16⅝	16⅝
Com. Solvents	18⅝	18¾	18½	18¾
Com. & South	3⅛	3⅛	3	3
Congoleum	45	45	45	45
Cons. Gas	40	40¼	40	40½
Cons. Oil Corp.	17⅜	17½	17⅜	17⅜
Cont. Can	61¾	61¾	61½	61½
Corn Products	68¾	68¾	68⅜	68¾
Crucible Steel	78	78	77½	77½
Curtis Wright	7½	7½	7⅜	7⅜
Curtis Wright A	21⅞	21⅞	21¾	21¾
Crane Corp.	52¾	52¾	52¾	52¾
Delaw. & Lack.	23¼	23⅜	22¾	22⅞
Dom. Stores	11⅛	11⅛	11⅛	11⅛
Dupont de Nem.	170½	170½	170	170
N. Y. Dock	9⅝	10	9⅝	10
Do priv.	19¾	20	19½	19½
Eastman Kod.	166½	166½	166½	166½
Elec. Auto Lite.	43¼	43¼	42½	42½
Electric P. & L.	23⅝	23⅝	23¼	23⅜
Electric & Mus.	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Erie	21¼	21¼	21	21
Firestone	39⅞	39⅞	39⅞	39⅞
Freeport Texas.	28⅝	28⅝	28⅜	28⅜
Gen. Asphalt	40¾	41	40¾	41
Gen. Electric	59½	59½	58⅞	59½
General Foods	42⅝	42⅝	42¼	42½
General Gas A	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Gen. Motors	66¾	66⅞	65¾	65¾
Gen. Ry Signal	53	53¼	53	53¼
Gillette Safety	17⅞	18	17⅞	18
Goodrich Tire	49½	49⅝	48¾	48⅞
Goodyear Tire	46¾	46¾	45½	46
Graham Paige	3⅞	3⅞	3¾	3⅞
Houston Oil	15⅞	15⅞	15⅝	15⅝
Hudson Motors.	20½	20¾	20½	20¾
Hupp Motors	2¼	2¼	2⅛	2¼
Int. Hy. Elec A.	14½	14½	14⅛	14⅛
Int. Nickel	71⅞	71⅞	71¼	71½
Interboro	10¾	10¾	10¾	10¾
Int. Paper A	20	20	17⅝	18
Do B	13⅝	13⅝	12¾	13⅛
Do C	7¼	7⅜	6⅞	6½
D priv.	108	108	103¼	103¼
Int. Tel. & T.	14	14⅛	13¾	14⅛
Johns Manville.	143⅛	145	143	145
Kans. City S.	25	25	24¾	24¾
Kennecott	66½	66⅝	66⅛	66½
Kroger Groc'y	23	23	23	23
Lambert Co.	21⅜	21¾	21⅜	21¾
Lehigh Valley	22½	22⅝	22½	22½
Loew's Inc.	77¾	78¼	77¾	78¼
U. S. Leather	14½	15⅛	13⅝	13¾
Do A	21½	21¾	20⅝	21
Mack Trucks	60½	60½	59¼	59¼
McKeespt T. P.	84	84	84	84
Missouri Pac.	4⅞	4⅞	4¾	4¾
Mo. Kan. & T.	9	9	8⅞	8⅞
Montgom. Ward	68	68	67⅜	67⅜
Nash Motors	25⅝	25¾	25½	25½
Nat. Biscuit	31¼	31¼	31	31
Nat. Cash R.	37¼	37¼	37¼	37¼
National Dairy.	25	25½	25⅛	25½
Nat. Distillers	32⅞	33	32⅝	32⅝
National Lead	43⅛	43⅝	42⅝	42⅞
Nat. P. & L.	12	12	11¾	11¾
National Tea	10¼	10¼	10¼	10¼
N. Y. Central	53	53	51¾	52
N. Y. New Haven	9	9	9	9
North Am.	28	28	27¾	27⅞
Northern Pac.	34¾	34⅞	34	34⅛
N. Y. Shipb. Cor.	13⅞	14	13¾	13¾
Otis Steel	23	23	22⅝	22⅞
Pac. Gas & E.	33¼	33	32¼	33
Packard Mot.	11	11¼	11	11⅛
Pram Publix	25⅛	25⅛	24⅞	24⅞
Park & Tilford.	28⅞	28⅞	28⅞	28⅞
Penn. RR.	48	48⅜	48	48¼
People's Gas	58	58	58	58
Philipps Pete	57¼	57⅜	56⅞	57
Poor & Co.	29	29¼	29	29¼
Pub. S. N. J.	43½	43½	43⅛	43¼
Pullman Inc.	66⅜	66⅞	66⅜	66⅞
Pure Oil	22	22¼	22	22
Radio Corp.	11⅞	12	11¾	11¾
Radio Keith	8½	8¾	8½	8⅝
Reming. R.	27½	27½	26¾	27
Reo Motor	8¼	8⅜	8¼	8¼
Republic Steel.	46½	46⅝	45⅜	45⅜
Reynolds Tob.	51⅝	51⅞	51⅝	51⅞
St. Jos. Lead	64	64⅛	63	64⅛
S. L. San Fra.	4⅜	4⅜	4	4¼
Schenley Dist.	49	49	48⅜	49
Schulte Stores	2⅝	2⅝	2½	2½
Sears Roeb.	94⅜	94⅞	94⅜	94¾
Servel Inc.	51⅝	52	51⅝	51⅝
Shattuck & Co.	16⅛	16¼	16	16
Socony Vac.	19	19⅛	18⅞	18⅞
Southern Pac.	62½	63	62⅛	62⅛
So. Porto Rico	35¼	35¼	35⅛	35⅛
Southern Ry	39⅝	39¾	39⅛	39¼
Stan Brands	15¼	15⅝	15¼	15⅝
Stan. G. & E.	12½	12⅝	11⅞	12
Stan. Oil of C.	48⅝	48⅝	48½	48½
Stan. Oil N. J.	73⅞	74¼	73¼	73⅜
Stan Oil of Ind.	48	48	47⅞	48
Stone & Webster	29⅛	29⅜	28⅞	29⅜
Sperry Corp.	21⅝	21¾	21⅝	21¾
Texas Corp.	58½	58½	57⅞	57⅞
Texas Gulf Sul.	39⅞	39⅞	39¾	39⅞
Timken Rol. B.	69¼	69¼	68½	68½
Underwood Ell.	108¾	109¼	108½	108½
Union Pacific	144	144½	143¾	144½
United Air Craft.	33	33	32⅝	32⅞
United Carbon	81	81	81	81
United Corp.	6½	6⅝	6½	6½
United Drug Inc.	14¾	15½	14⅝	15½
United Fruit	83¾	83¾	83¼	83¼
United Gas I.	14⅝	14⅝	14½	14½
U. S. Ind. Alc.	39¼	39⅜	39⅛	39⅛
U. S. Pipe & Fry.	67¾	67¾	67½	67½
U. S. Realty	16¼	16¼	16⅛	16⅛
U. S. Rubber	67	67	66	66
U. S. Steel	124¼	124⅝	122	122¾
U. S. Smelting	101	101	99⅝	99⅝
Vanadium	38¼	38⅝	37⅝	37⅝
Vulcan Detin.	97	97	94	94
Warner Bros	15⅛	15⅞	15⅜	15⅜
Western Union	74¾	75	74¾	75
Westing. Elec.	148	148¼	147	147¾
Woolworth	53⅝	53⅞	53½	53½
Worth. Pump	43	43	43	43
Yellow Truck B	34⅞	35¼	34¼	34¼

BROWN COMPANY

Portland, Maine, 15. — Le juge Peters, de la Cour fédérale, a décrété que le comité de protection des actionnaires privilégiés de Brown Company pouvait retourner à leurs propriétaires les certificats d'actions privilégiées déposés entre les mains de ce comité. Etant donné que les actions privilégiées qui n'avaient pas été remises entre les mains du comité sont cotées plus cher que celles qui avaient été ainsi remises, les actionnaires qui avaient fait le dépôt s'étaient plaints. La Cour a décidé que le montant par action privilégiée qui sera payé au comité pour son travail sera déterminé plus tard.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par BAIN, POOLER & CO., 72 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2 - 4091).

Séance du 13 mars 1937

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
265 Anglo H	750	750	750	750
2255 Acme	16½	17	16½	17
2000 Afton	7	7	7	7
1200 Ajax	40	40	40	40
1300 Alex	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
9852 Alder	165	165	160	163
700 Argosy	105	110	105	105
700 Arnt	83	83	83	83
72775 Astoria	15½	15½	15	15
3150 Bagam	29	30	29	30
3200 Base M	53	53	52	52
1300 Beattie	140	141	140	140
14310 Bidg	138	140	132	139
1325 Big Miss	60	62	60	62
2100 Bobjo	20	21	20	20¼
200 Bral	850	850	850	850
100 Buff A	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
4290 Cal & Ed	400	415	400	400
5550 Cal Oil	113	125	110	120
7250 Can Mal	170	172	170	171
212 Cas T	140	140	140	140
2435 Cent Pat	430	435	425	445
1900 Chrom	115	115	112	113
500 Clericy	6	6	6	6
1500 Coniar	168	175	165	175
1680 Cons Ch	165	170	162	163
7800 Darkw	180	180	175	180
1135 Dome	80	80	77	77
2350 East Mal	165	166	160	163
3850 Eldor	300	300	296	298
3250 Franco	101	109	101	106
1055 Falcon	10½	10½	10¼	10¼
26450 Fed Kirk	25	26	24	24⅞
2100 Glenora	19	19	19	19
6950 God's La	74	75	74	74
1200 Goldale	35	35	35	35
2800 Goodf	12	12½	12	12½
2000 Grah	30	31	30	31
2800 Granad	30	32	30	32
1500 Grand	9¾	9¾	9½	9½
12200 Greene	20	20	20	20
2500 Gunnar	90	91	90	91
3060 Hard R	220	225	220	225
2300 Harker	20	20	20	20
55 Holling	14¾	14¾	14½	14½
220 Homest	60	60	60	60
1900 Howey	51	52	51	52
11670 J M Cons	43	45	41¼	42
100 Kirk H	190	190	190	190
6650 Kirk L	96	98	95	95
200 Laguna	90	90	90	90
390 Lk Shore	55½	55½	55¼	55¼
2000 Lam Cont	15	15½	15	15½
4200 Lava C	87	90	87	90
10310 Lebel	23	23	22	22½
7000 Lee Gold	5½	5½	5½	5½
1075 Lit L L	680	685	675	680
2680 Macassa	695	700	675	675
2950 Lebel	240	245	240	245
29600 Man & E	7½	7½	7	7½
3000 May Sp	20	21	20	21
155 McInt	40¼	40¼	40¼	40¼
2450 McKen	160	161	158	160
45000 McMill	8	9½	8	9¼
5000 McVitt	34	34	33	33
6000 McWatt	84	84	83	84
8050 Leitch G	90	90	90	90
3400 Lapa Cad	90	90	85	85
800 Min Cor	420	425	420	425
600 Minto	60	65	60	65
4610 Moneta	169	170	165	170
1100 Morris	58	58	57	57
6200 Murphy	5½	6	5½	5¾
4000 Newbec	7	7½	7	7
700 New Gold	110	110	110	110
25 Nipiss	300	300	300	300
630 Noranda	77½	77½	76½	76½
500 Nor Can	75	75	75	75
1500 Norgold	10	10	9¾	9¾
7880 O'Brien	760	720	760	820
1300 Olga	7	7	7	7
6510 Omega	90	96	90	96
1250 Pamour	370	375	370	375
12300 Paymas	83	85	81	85
2600 Perron	178	183	178	183
640 Pet Oil	62	62	62	62
3695 Pick Cr	740	760	735	760
1950 Premier	325	330	325	325
27800 resPton	97	105	97	105
100 Pros Air	28	28	28	28
300 Read A	555	555	555	555
26500 Red Lake	90	94	90	92
2400 Reno	107	110	107	110
10600 Roche	28	33	28	32½
106 Royalite	53	53	52½	52½
100 San Ant	190	190	190	190
1550 Shawk	85	85	85	85
4200 Sherr	355	360	350	350
1210 Siscoe	530	540	525	540
10600 Sladen	158	165	158	165
500 Sou Tib	4	4	4	4
3600 Stada	160	168	160	168
8300 St Anth	22¾	22¾	22	22½
245 Sud Bas	640	640	640	640
2000 Sud Cont	25	26	25	26
1500 Sulliv	168	172	168	172
2275 Sylvan	385	395	385	395
1000 Tashota	18	18	18	18
385 Teck H	560	560	560	560
2200 Texas	205	205	200	200
20 Toburn	300	300	300	300
2400 Towag	172	174	170	170
2150 Venture	272	285	272	285
1910 Waite Am	395	405	395	400
2000 Ways	5	5¼	5	5¼
500 White Ea	3½	3½	3½	3½
2870 Wri H	750	755	750	750
100 Ymir	35	35	35	35
HORS-LISTE:				
2500 Brett	13	13	13	13
100 Co Cop	850	850	850	850
1700 Cen Man	14½	14½	14	14
3500 Chur H	4½	4½	4	4¼
2550 Cobalt	2½	2½	2¼	2¼
4200 East Cr	23	23	23	23
1880 Dal Oil	250	255	250	255
3229 Home O	235	239	235	238
785 Hud B	37⅞	37⅞	37⅝	37¾
100 Oil Sel	6	6	6	6
1400 Malro	3½	3½	3½	3½
3000 N Hawk	3¼	3¼	3¼	3¼
700 Nordon	31	31	31	31
2750 Pend Or	600	615	600	605
500 Por Cro	6½	6½	6½	6½
7500 Ritchie	9½	9½	9½	9½
3500 Robb M	8	9½	8	9½
2000 Sud Min	3	3	3	3
11500 Temisk	47½	49	47½	48

RAPPORT DE L'ASBESTOS CORP.

Les profits nets de la compagnie ont été de $221,152.

Montréal, 15. — Le rapport financier de l'Asbestos Corporation Limited pour l'année 1936 indique une amélioration sensible dans les profits et dans le fonds d'exploitation. Les revenus bruts de l'entreprise furent de $828,871. La compagnie a chargé $331,310 pour la dépréciation et l'épuisement des propriétés. Après le paiement des salaires, il est resté un solde de $444,691. Les taxes ont requis $63,000 et l'intérêt sur les obligations $160,538, ce qui a laissé un solde de £221,152 applicable aux actions communes.

Le fonds de roulement est maintenant de $964,335 au lieu de $740,-854 en 1935. Dans ses remarques aux artionnaires, le président R.-W. Steele rapporte que les ventes de fibre en 1936 ont augmenté de 65.2 pour cent comparativement à 1935. La compagnie a dû rouvrir ses mines de Beaver et de British Columbia. Depuis 1935, les mines King et Vimy sont en exploitation. M. Steele est d'avis que les perspectives sont encourageantes pour 1937 mais qu'elles pourraient être changées subitement par une guerre ou un événement important inattendu dans les pays où la compagnie écoule ses produits.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 2-1521

Séance du 13 mars 1937

Ventes:	Haut	Bas	Ferm.
25 Agnew	9½	9½	9½
100 A Brew	15¼	15¼	15¼
10 A Tel Pr	55	55	55
690 Bathurst	18¼	18¼	18¼
65 Bell	164	164	164
4005 Brazil	27¼	27	27
20 B C Pow	37½	37½	37½
55 Do B	10¼	10¼	10¼
15 Bldg Pro	73	73	73
630 Can Cem	18¾	18½	18½
40 Can Cem P	108½	108½	108½
30 Can N Pow	27	27	27
160 Can SS P	7⅝	7½	7⅝
25 Can Wire B	30	30	30
25 Can Brnz	60	60	60
40 Do P	108	108	108
510 Can Car	19¼	19	19¼
15 C Car Pr	29¼	29¼	29¼
10 Cel Ri	22	22	22
105 Alcohol A	6⅜	6⅛	6⅛
5 Can Loc	18½	18½	18½
380 C P R	16¼	16⅛	16¼
1345 Cocksh	20	20	20
505 Cons S	95¾	95	95⅜
435 Seag	27½	27	27¼
107 Dom Bri	45½	56¼	56½
65 Dom C P	22¾	22¾	22¾
5 Dom Gls	114	114	114
3205 D S & C B	26⅜	25¾	26¼
60 Dom Tex	82	82	82
200 Dryden	14⅞	14⅜	14⅞
197 Electr	21⅛	21	21⅛
310 Enam & Ht	7½	7¼	7½
20 Eng El B	14½	14½	14½
120 G S War	16⅜	16	16⅛
225 Gypsum	17	16¾	17
1165 Ham Bri	17¼	16	17
15 Do P	76	76	76
60 Holling	14½	14½	14½
715 Do Smith	25	24	24½
225 Imp Tob	14⅞	14¾	14⅞
150 Ind Accept	35	35	35
15 Int Coal	40	40	40
480 Nickel	71¼	71	71⅛
25 Int P & P B	14	14	14
65 Int Pow	9¾	9⅝	9¾
5 Int Pow P	93	93	93
20 Lke Wds	38	38	38
20 Lindsay P	72	72	72
660 Massey	13¾	13⅜	13⅜
315 McColl	13¾	13½	13½
8 Mtl Cott P	108	108	108
981 Mtl Pow	31½	31¼	31½
18 Mtl Loan	31	31	31
50 Mtl Tel	60	60	60
20 Mtl Tram	102	102	102
150 Not Brew	41¼	41	41¼
10 Nat Brew P	42½	42½	42½
100 Nat Stl Car	53	52	52
100 Nia Wire	47	47	47
647 Noranda	77¾	77¾	77¾
120 Penmans	63	63	63
50 Pow Corp	28	28	28
70 Q Pow	22½	22½	22½
75 Regent Prd	23	23	23
25 Stl Flr P	140	14 0	140
715 Ct L Corp	10⅝	10½	10½
225 Do A P	30¼	30¼	30¼
20 Stl Flr New	23	23	23
160 Stl Pap P	7¾	7	7½
275 Shawn	29	28⅝	29
45 Sherwin	25½	25⅛	25⅛
25 So Can Pow	16	16	16
135 Steel	90	90	90
535 Untd Steel	10⅛	10	10
10 Wabasso	25	25	25
55 Wpg El A	7	6½	7
100 Do B	6½	6½	6½
20 Do Pr	31	31	31
Obligations:			
70 Pow Debs	50⅜	50⅜	50⅜
Banques:			
27 Cda	58	58	58
21 Can Nat	155	154	154
10 Comm	204	203½	204
20 Mtl	235	234	235
81 Royal	221	220	221

Simmons Company a gagné en 1936, des profits nets de $3.53 par action au lieu de $1.14 l'année précédente.

Hecla Mining a gagné 92 sous par action en 1936 au lieu de 71 sous en 1935.

EMPRUNT

LA FABRIQUE DU SAINT-ESPRIT de Québec, aurait besoin d'emprunter un certain montant, pour faire des remboursements. Prière de s'adresser à Monsieur l'abbé Léon Létourneau, curé du St-Esprit, 72, Huitième rue. Tél. : 4-3791.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. : 2-1521.

Séance du 13 mars 1937

	Haut	Bas	Ferm.
1342 Abitibi	8½	8⅜	8½
1077 Do 6 Pr	53	51½	53
4 Do 7 pr	73	73	73
175 Acad Sug	6¼	6¼	6¼
950 Alum	129	123	129
11 Asbes Vt	104	103	104
175 Bath B	7½	7	7
5 Br & Dist	8½	8½	8½
50 Br Corp	3¼	3¼	3¼
65 Do P	18	17¾	18
250 B A O	25⅞	25¾	25⅞
30 B C Pack	19¾	19¼	19¼
25 Can Malt	38	38	38
15 I I Tr	4¼	4¼	4¼
10 Do Pfd	99	99	99
50 Can Marc	2	2	2
25 Can Vick	13	13	13
25 Catelli P	11	11	11
50 Com Al	3	3	3
3083 Cons Pa	18⅛	17¾	18
10 Dom Store	10⅞	10⅞	10⅞
70 Dom Tar	16	16	16
95 Donn A	15¼	15	15¼
145 Fairchild	10½	10½	10½
45 Ford A	25¼	25¼	25¼
25 Fo Po Sec	125	125	125
130 Fraser Vt	33	33	33
81 V St W	107	107	107
514 Imp Oil	23½	23¼	23¼
245 Int Pete	37⅛	37	37
110 MacLaren	29	28¾	29
5 Mass Pfd	70	70	70
6 Melch Com	4½	4½	4½
50 Do Pfd	8	8	8
230 Mitchell	25⅞	25½	25⅞
1575 Price	38	37¼	37¼
10 Prid P	131	131	131
1808 Do Rts	4	3¾	3⅞
100 Rovalite	53½	53	53
10 S Bri B	12½	12½	12½
6 S C Pow P	108	107½	108
25 Thrift	115	115	115
10 Walk Br	2½	2½	2½
4450 Alder	167	162	165
1000 Alex	3¾	3¾	3¾
600 Base Me	45	45	45
2650 Bous Cad	70	70	70
2000 Brownlee	9	9	9
1310 Bulolo	27¾	27½	27¾
3100 Can Mal	171	165	170
1400 Cent Cad	25	25	25
100 Cen Pat	435	435	435
1800 Clericy	6	6	6
650 Cons Chi	165	165	165
2200 Dal Oil	255	245	255
23400 Duparq	14½	14	14
600 East Mal	165	162	165
4475 Eldor	300	296	300
150 Falcon	10½	10½	10½
500 Fed Kirk	25	25	25
400 Franco	108	102	108
600 Graham	30	30	30
400 Greene	20	20	20
6300 Home Oil	240	235	235
60 Hud Ba	38	37	37
6200 J M Con	43	42	42
500 Kirk Prem	28	28	28
100 Lake Sh	55½	55½	55½
1500 Lam Con	15	14⅜	15
2000 Lee	5	5	5
800 Macassa	705	705	705
3000 Moff Hall	5	5	5
500 Montague	40	40	40
100 Murphy	6	6	6
1000 Newbec	8	8	8
2185 O'Brien	810	790	810
100 Parkhill	33	33	33
950 Pend Or	615	615	615
900 Perron	180	176	180
400 Pato	340	335	340
500 Pandora	91	90	90
250 Rea Aut	565	565	565
500 Ritchie	11	11	11
1600 Red Cr	148	142	143
3100 Reward	15½	15	15
2000 Shaw	85	84	85
1750 Sherr	365	350	350
815 Siscoe	530	520	530
4000 Sladen	164	160	162
9200 Stada	167	160	167
3700 Sulli	171	167	170
4600 Tom Cad	147	143	147
100 Towag	178	178	178
900 Venture	235	275	285
1600 Wood Cad	59	59	59
150 Wri Har	765	765	765

VERDUN SCOLAIRE

La commission des écoles catholiques de Verdun demande actuellement des soumissions pour la vente de $175,000 d'obligations remboursables par séries durant une période de 25 ans et portant intérêt au taux de 4 pour cent. Les soumissions seront reçues jusqu'au 30 mars prochain.

Première amélioration importante apportée à la cigarette

Alors que le monde entier applaudissait la T.S.F., le conditionnement de l'air, l'application des principes aérodynamiques, il semblait impossible d'améliorer la cigarette. Mais voilà que l'Angleterre lance la cigarette du Maurier munie de la cartouche à filtrer (Filter Tip) qui apporte aux fumeurs une satisfaction jusqu'ici inconnue . . . . la fumée filtrée.

La fumée filtrée est pure, plus rafraîchissante, et plus satisfaisante . . . . toutes les impuretés en sont enlevées — seuls y demeurent la riche saveur et l'arôme délicat du fin tabac de Virginie.

Allumez une cigarette du Maurier Filter Tip . . . . jouissez de la différence qui distingue le plaisir de la fumée filtrée . . . . .

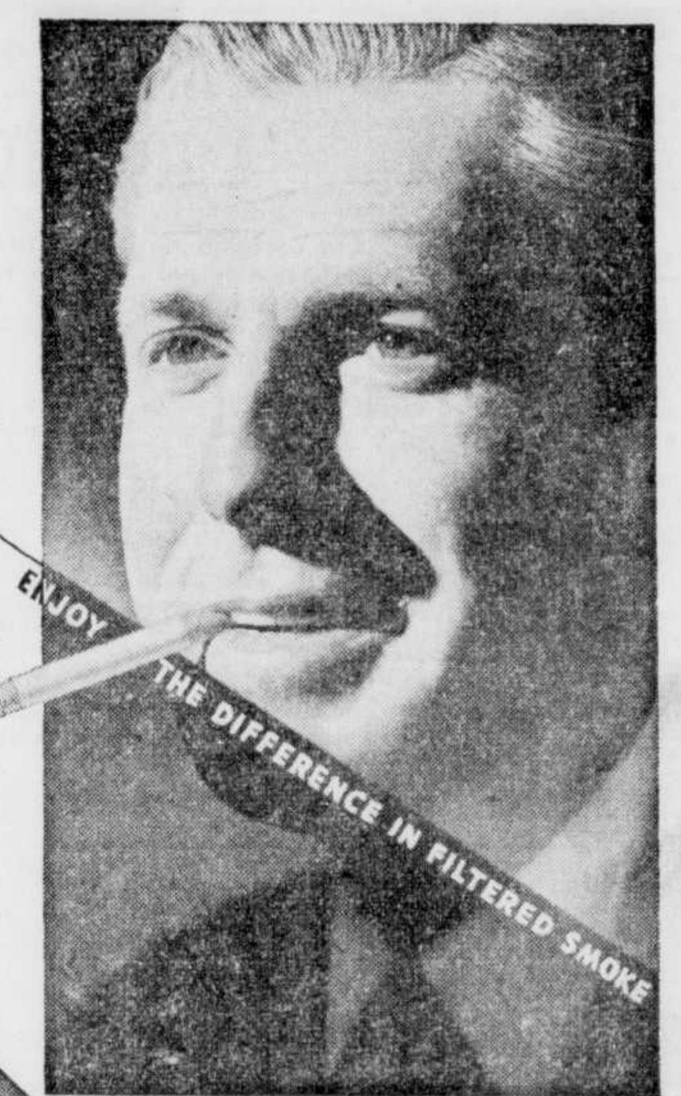

Lancet écrit:

"Nous avons soumis ces cigarettes à l'épreuve et nous les avons trouvées plus rafraîchissantes et moins irritantes que les cigarettes ordinaires de bonne qualité, sans cartouche à filtrer."

Lancet (*Jan. 24, 1931—Page 194*)

20 *pour* **25¢**
et
50 *pour* 60¢
Même prix qu'en Angleterre

du MAURIER
FILTER TIP VIRGINIA

VB-2A-F

Un Produit de PETER JACKSON (Overseas) Ltd. 217 Piccadilly, London, England

TIT-JEAN — Par Lym YOUNG

No 475

KING de la Gendarmerie Royale — par ZANE GREY

No 267

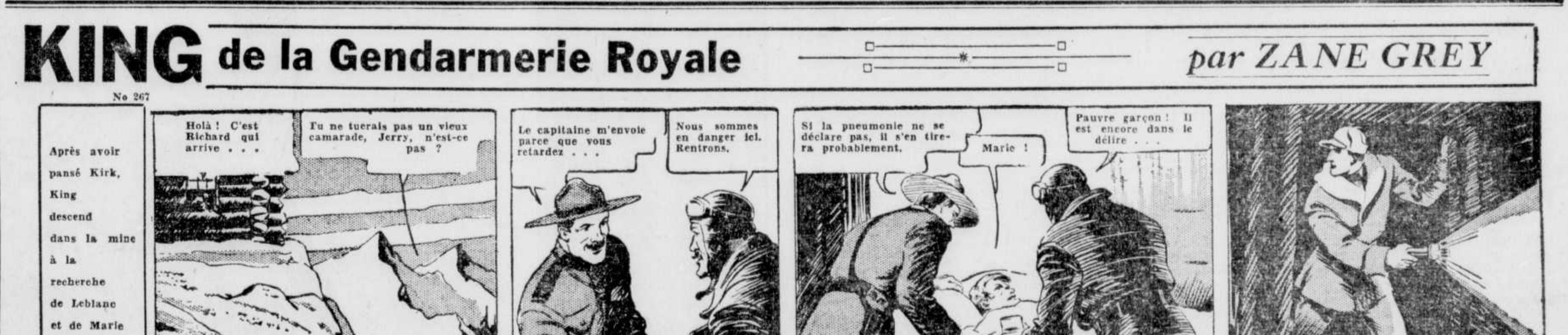

BRICK BRADFORD …et le Maitre du Destin — Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY

No 110

Nous recommandons l'achat immédiat de

VALMAC GOLD

au prix du marché

Achetez de votre courtier ou de

MOQUIN & Co.

1109 EDIFICE ALDRED — MONTREAL

LIONEL GOSSELIN DEFENDRA SON TITRE CONTRE KID HECKER, CE SOIR, A LA TOUR

Le champion lutteur québecois à 135 livres tentera de conserver la ceinture Byrne, quand il fera face à Kid Hecker. — Irénée Roy et Henri Gauthier, semi-finalistes — Combat royal et trois préliminaires.

Un autre programme de lutte qui ne manque certes pas d'attrait sera offert aux habitués de la Tour, ce soir, par MM. Roland Ste-Marie et Ernest Lantier. En plus d'une finale pour le championnat des cité et district de Québec, à 135 livres, une semi-finale, un combat royal et trois préliminaires sont également à l'affiche.

Lionel Gosselin, détenteur du titre et de la ceinture Frank Byrne, fera face à Kid Hecker, dans un combat "à finir" de deux chutes dans trois. On connait la valeur de chacun de ces finalistes, et tout indique que la rencontre sera passablement mouvementée.

La semi-finale à une chute sera limitée à 60 minutes, et mettra en présence Irenée Roy et Henri "Ti-Ri" Gauthier, le joueur de hockey bien connu, que ses activités sur le patin au cours de la froide saison, avaient forcé à négliger temporairement la lutte.

Un combat royal, qui promet d'être aussi amusant que tous ceux qu'on aura vus jusqu'ici —pourquoi en serait-il autrement ?— précèdera cette semi-finale.

Trois préliminaires compléteront cette carte des promoteurs du club athlétique Champlain. Elles seront présentées dans l'ordre suivant, depuis le lever du rideau :

20 minutes une chute
Jack Théo vs Maurice Fortin.
20 minutes, une chute
Fernand Frenette vs Paul Néron.
30 minutes, une chute
Maurice Gosselin vs Maurice Bertrand.

Lever du rideau à 8 h. 30.

LE HOCKEY

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Chicago, 2; Toronto, 3
Rangers, 0; Canadiens, 1

L'INT.-AMERICAINE
New-Haven, 3; Cleveland 6
Philadelphie, 4; Springfield 1

HIER SOIR

LIGUE NATIONALE
Boston, 1; Détroit, 2
Maroons, 6; Américains 4.

L'INT.-AMERICAINE
Cleveland, 2; Providence, 3
Springfield, 3; Syracuse 4
Pittsburgh, 1; New-Haven 0.

SERIE Q. A. H. A.
Junior
Quebec Castors, 2; Victoria 10.
(Victoria champion junior de la province).

CE SOIR

SERIE Q. A. H. A.
Intermédiaire
Victoriaville à St-Jérôme
(Premier match d'une série de deux parties au total des points).

SERIE INDEPENDANTE
St-Grégoire vs P. Godbout
Crescent ve Vico-Brookside

LES POSITIONS

LIGUE NATIONALE
SECTION CANADIENNE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	45	24	16	5	112	105	53
Montréal	45	20	17	8	112	104	48
Toronto	45	20	21	4	113	111	44
Américains	46	14	28	4	109	149	32

SECTION AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	46	25	12	9	125	94	59
Boston	46	22	18	6	113	108	50
Rangers	46	18	19	19	9	111	101	45
Chicago	45	13	25	7	90	113	33

L'INT.-AMERICAINE
Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Syracuse	46	25	16	5	158	120	55
Pittsburgh	45	21	21	3	115	119	45
Cleveland	46	12	25	3	107	137	34

Section est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	45	24	13	8	140	97	47
Providence	47	21	19	7	117	120	49
Springfield	46	20	17	9	112	125	49
New-Haven	45	13	26	6	101	132	32

LALIBERTE GAGNE

Le Laliberté Shoe a remporté une magnifique victoire mardi soir dernier contre le Giffard au score de 3-2, à Giffard.

LAITERIE BEGIN

Le club de hockey "Laiterie Bégin" qui s'est inscrit dans la série Indépendante, a obtenu deux autres succès en fin de semaine.

Vendredi il battait Château-Richer au score de 8 à 1 et dimanche, il disposait du Boischatel au score de 6 à 3.

BLACK HAWKS DEFAITS 3-2 A TORONTO

Les équipiers du major McLaughlin ont surpris les Leafs en leur allouant la marge d'un unique point — Ike Klingbell compte.

Toronto, 15. (P.C.) — Ceux qui allèrent au Maple Leaf Garden pour rire des Chicago Black Hawks chantent leurs louanges aujourd'hui se disant qu'après tout l'idée d'une équipe "toute américaine" n'est pas si mauvaise. Le Major Fred McLaughlin a présenté cinq de ses recrues samedi soir, contre les Leafs.

Les Hawks prirent la glace tandis que jouait "Yankee Doodle went to town" et que les spectateurs se préparaient à rire. Mais au milieu de la rencontre que les Leafs gagnèrent par 3-2, les 9,623 spectateurs se mirent à applaudir copieusement les Hawks.

La partie n'avait aucune importance pour les Hawks qui sont éliminés de la série de détail, mais ceci indiqua que McLaughlin réussira peut-être à se construire une équipe "toute américaine" dans quelques années. Ses Yankees tinrent leur bout et furent même parfois impressionnants à l'attaque.

Mais ce qui fit surtout plaisir à McLaughlin, ce fut de voir une de ses recrues, Ike Klingbell, compter un des points du Chicago.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Fowler 17.37
Aucune punition.

Seconde période

2—Chicago, Kelly (Gottselig, Trudel) 7.27
Punition : Horner.

Troisième période

3—Toronto, Apps (Drillon, Jackson) 37
4—Toronto, Davidson (Kendall, Hamilton) 12.12
5—Chicago, Klingbell (Levinsky, Kelly) 16.56
Punitions : Horner, Schaeffer.

RED WINGS ONT DEFAIT BRUINS

Détroit, 15. — (P.C.) Les Red Wings de Détroit ont compté deux points dans la première période hier soir et ils ont ensuite manoeuvré de façon à l'emporter par 2-1 sur les Bruins de Boston dans une partie qui ne pouvoir avoir aucun effet sur le standing de la section américaine de la N. H. L.

C'était la 8e victoire du Détroit sur les Bruins en 8 parties cette saison. 9,500 personnes assistaient à la partie.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Gallagher (Lewis) . . . 3.53
2—Détroit, Barry (Goodfellow-H. Kilrea) . . . 18.43
Punitions : Goodfellow, Portland.

Deuxième période

3—Boston, Sands (Smith-Weiland) . . . 19.40
Punitions : Holleti-Bowman.

Troisième période

Pas de point.
Punition : Aucune.

LES ACTIVITES DU CLUB GIFFARD

Le C. D. G. invite ses amis aux joutes de dimanche après-midi et lundi soir, qui clôtureront probablement la saison. Le C. D. G., a joué dernièrement les parties dont les scores suivent :

Il a défait le Bélanger, de Beauport 4-3; le Limoilou, 4-3 et 5-2; N.-D. du Chemin, 4-1; St-François d'Assise, 6-1, et Castor National, 3-2.

Il a annulé avec Restaurant Godbout 2-2; Ste-Anne de la Pocatière, 2-2 et Le Boisclerc, 2-2.

Il a perdu avec le Ducois, 4-5; le St-Pascal, 3-2; le Ti-Père, 0-1; Laiterie Bégin, 2-4.

PAUL GAGNON A L'HONNEUR

M. Paul Gagnon, étudiant en Médecine, a gagné la coupe offerte par la compagnie de taxis 9494 au joueur de l'équipe victorieuse qui a été le plus utile au cours de la saison dans la ligue interfacultés des étudiants de Laval. On sait la belle tenue de M. Gagnon dans les filets de l'équipe des disciples d'Esculape, lors des différentes parties de la cédule.

Ce brillant gardien de buts eut même l'honneur d'être confondu avec le célèbre Hainsworth lors d'une joute à Edmundston, à la fin de janvier. Nous prions M. Gagnon d'agréer nos très sincères félicitations.

Les As contre le gagnant de la série St-Jérôme-Victoriaville

UN TOURNOI MIXTE AU "QUEBEC CURLING CLUB"

Cet intéressant instantané a été pris au cours de la partie principale du tournoi mixte, avec les fers, disputé samedi, le 6, au club de curling Québec. Mme L. Teakle et M. W.-E. Thompson donnent ici de vigoureux coups de balais, dans l'espoir de gagner le match. L'équipe de M. Allan Begley défit cependant celle de M. Hubert Duchêne par une faible marge. Les équipier M. Begley étaient Mme W.-R Morton, S. Trueman et Mlle Gilpin. (Cliché le "Soleil")

Les Vics champions jrs de la province de Québec

Bien qu'ils aient eu l'avantage par 2-0 dans la première période, les Castors ont été déclassés au score de 10 à 2 — Pas de seconde joute à Québec.

Montréal, 15. (P.C.) — A la suite de leur victoire d'hier après-midi par 10 à 2 contre les Castors de Québec, les Victorias de Montréal ont été proclamés champions juniors de la province de Québec, dans la première joute d'une série cédulée à deux parties au total des points. La Quebec Amateur Hockey Association en est venue à cette décision, le score imposant enregistré par les Vics rendant automatiquement inutile la deuxième partie que l'on devait jouer à l'Aréna de Québec demain soir.

Les Vics représenteront donc notre province dans les éliminatoires pour la coupe Memorial et ils joueront maintenant contre les vainqueurs de la série Provinces Maritimes vs Vallée de l'Ottawa.

Les Montréalais durent se rallier pour remporter leur étonnante victoire hier. A la fin de la première période, les Castors menaient par 2-0, mais après cela, les Vics se livrèrent à une orgie de points, comptant cinq fois dans chacune des deux autres périodes.

Sylvio Tremblay compta sans aide le premier point de la partie vers le milieu de la première période; Il lança d'un angle très difficile pour prendre Price en défaut. Le deuxième but des Castors fut compté par Narcisse Poitras à peu près de façon identique, avec moins d'une demi-minute à jouer dans cette période.

A bonne heure dans la deuxième session, Moynihan accepta une passe de A. Davis pour scorer le premier point des Montréalais. Bessette égalisa ensuite le score pendant que trois joueurs, deux des Castors et un des Vics, étaient au pénitencier. Après cela, rien ne put arrêter le Victoria.

Deux joueurs furent blessés dans la période finale. Frank Davis des Vics reçut dans le dos un coup qui lui fit une longue coupure. Le joueur de défense, Ed. Théberge, des Castors, reçut une majeure pour ce coup.

Juste avant la fin de la partie, Lamontagne, gardien de buts du Québec, fut frappé dans le ventre au cours d'une mêlée et il dut se retirer. Après que la partie eut été arrêtée, pendant 20 minutes, dans l'espoir qu'il pourrait retourner à son poste, André Turcotte le remplaça dans les filets pour le reste de la partie.

ALIGNEMENTS:

VICTORIAS:		QUEBEC:
Price	Buts	Lamontagne
Strickland	Défense	Théberge
Sheeran	Défense	Piamondon
Moynihan	Centre	Durant
Brunet	Aile	Lepage
A. Davis	Aile	Tremblay

Subs VICTORIAS : Mundey, White, F. Davis, Bessette.
Subs QUEBEC : Vincent, Poitras, Renaud, Busson, Turcotte.
Officiels : Hefferman et Derouin.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Tremblay 8.25
2—Québec, Poitras 19.31
Punitions : Brunet 2, Renaud.

Seconde période

3—Victorias, Moynihan (A. Davis) 6.28
4—Victorias, Bessette 10.00
5—Victorias, F. Davis (Bessette, White) 17.37
6—Victorias, Brunet (A. Davis) 18.15
7—Victorias, Bessette 19.12
Punitions : White, Tremblay, Lepage, Poitras.

Troisième période

8—Victorias, White (Bessette, Sheeran) 4.13
9—Victoria, Moynihan 7.45
10—Victorias, White 10.13
11—Victorias, Strickland (A. Davis) 13.25
12—Victorias, Strickland (White) 19.42
Punitions : F. Davis, Théberge (mineures), Théberge (majeure), Brunet (10 minutes pour mauvaise conduite).

LES ETOILES DU GROUPE SENIOR

Les chroniqueurs sportifs des différents journaux de Montréal, Québec et Ottawa ont donné récemment, leurs votes relativement au joueur le plus utile de chaque club du Groupe Senior.

Voici le détail des votes : Maundrell, 70; Perras, 46; Brennan, 46; Neville, 45; Béliveau, 44; Pidcock, 29; Meiklejohn, 27; O'Connor, 26; Wigle, 17; Bolduc, 16; Thurier, 16; Farmer, 10; Elie, 8; Mundey, 7; Tapin, 6; Miller, 5; Pennee, 5; Shaughnessy, 4; Malenfant, 4; Med. Martel, 4; Archambault, 4; Raymond, 2; Croghan, 2; Arcand, 2; Mullins, 1.

V. DELAMARRE A LEVIS CE SOIR

Victor Delamarre donnera une exhibition de lutte ce soir, à la salle Dion, à Lévis.

Quatre autres bons combats seront présentés au public dont une finale de 90 minutes, mettant en vedette deux bons lutteurs.

A L'HONNEUR

MARCEL LAVOIE, du club de ski Athlétique, a remporté les honneurs du combiné, hier après-midi, au Lac Beauport, lors des concours de "slalom" et de descente organisés par le Quebec Ski Club. Nos félicitations.

SERIE INDEPENDANTE

L'inauguration de la série Indépendante de hockey, pour le championnat du district de Québec, organisée par Wilfrid Thibault, aura lieu ce soir, à l'Aréna lorsque les deux joutes suivantes seront disputées :

8 heures : — Saint-Grégoire vs P. Godbout.
9 heures 30 : — Crescents vs Vico-Brookside.

Le club Restaurant St-Vallier s'est vu attribuer un "bye" en première ronde. Le tirage pour les dix-huit autres clubs a donné le résultat suivant:

Laiterie Bégin vs Restaurant Ti-Père.
Henri Duclos vs Fonderie Saint-Anselme.
Taverne Bailey vs Castors Juniors.
Vico-Brookside vs Crescent.
Citadel Brick vs Lauzon.
Morissette & Frère vs Notre-Dame de la Recouvrance.
Castor-National vs C. D. G. de Giffard.
Saint-Grégoire vs P. Godbout.
Verdun vs Boisclerc.

Chaque club a le droit d'aligner trois joueurs de calibre intermédiaire. Tous les juniors sont éligibles.

CURLING

LE TROPHEE ELGIN

Montréal, 15. — (P.C.) L'équipe de W. G. McGerrigle, d'Ormstown, a décroché le trophée Elgin, emblème du championnat des granites de la branche canadienne du Royal Caledonia Curling Club.

Le "rink" du major R. B. Whyte, du Quebec Curling Club, fut éliminé 11-9 par l'équipe de Glebe en quart de finale.

Mlle G. ALLARD AU 2-JOURS EN PATINS

Mlle Gertrude Allard, "Reine des Sports" de la province de Québec, donnera le signal du départ, le 29 au soir, à 10 heures précises, lors de la grande course en patins de deux jours, qui se déroulera à l'Aréna de Québec, jusqu'au 31 mars.

Mlle Allard procédera tout d'abord au couronnement des différents champions des sports à Québec. Ces championnats comprennent les sports les plus en vogue pratiqués dans la vieille Capitale, tels que : course à pied, en raquettes, skis, patins, le hockey, les courses de chiens, etc.

Ce sera la première visite officielle, à Québec, de Mlle Allard, depuis son élection, et nul doute que la vieille cité de Champlain lui accordera un chaleureux accueil.

POOL A COURVILLE

Dans une partie intéressante jouée mardi soir dernier, dans la salle de pool Drolet, de St-Louis de Courville, Philippe Côté, champion du district, a défait Roland Bélanger par 350 à 190. La série de Côté a été de 115 à 45 et puis celle de Bélanger de 41 et 32.

LE TRICOLORE COMPTE 1-0 VS RANGERS

Johnny Gagnon a compté l'unique point de la joute avec l'aide de Babe Siebert, dans la seconde période. — Les Rangers protestent vainement.

Montréal, 15. — (P.C.) Les Canadiens avec encore trois parties à jouer n'ont besoin que d'un seul point pour s'assurer la première place dans la section canadienne et le droit de rencontrer les Red Wings de Détroit pour le championnat de la N. H. L.

Les "Flying Frenchmen", ne prenant pas de chances après avoir compté un point, ont défait les Rangers de New York par 1-0, samedi soir. Un but discuté, par Johnny Gagnon au début de la deuxième période, donna la victoire. Les Canadiens avaient dirigé un furieux assaut contre Dave Kerr dans la première période. Ils continuèrent cette attaque dans la deuxième et le gros Babe Siebert porta le jeu autour de la cage de Kerr.

Le gardien des Rangers tomba, Gagnon frappa sur la rondelle et la lumière rouge s'alluma. Les Rangers protestèrent, Kerr déclarant qu'il avait bloqué avec son coude, mais le point fut accordé. Les Rangers firent changer les juges de buts.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.
Aucune punition.

Seconde période

1—Canadiens, Gagnon (Seibert) 2.44
Punitions : Buswell, Siebert.

Troisième période

Pas de point.
Aucune punition.

RAQUETTE

MEETING DE L'UNION

Une importante assemblée de l'Union des Raquetteurs du district de Québec aura lieu ce soir, aux salles de l'Union Commerciale, 110 rue du Pont, Québec.

Plusieurs intéressantes questions seront soumises aux délégués qui devront se faire un devoir d'être présents.

A. RENAUD, Sec.

Les champions du Groupe Senior feront face au vainqueur de la série intermédiaire provinciale — Seconde joute à Québec, dimanche prochain.

LA COUPE ALLAN

Montréal, 15, (P. C.). — Les clubs de la province de Québec qui figureront dans la course pour la coupe Allan ont été réduits de quatre à trois, en fin de semaine, par la Quebec Amateur Hockey Association.

La Q. A. H. A. a rayé les Windsor Mills de la semi-finale intermédiaire provinciale après que les Mills eurent perdu la première joute de leur série avec St-Jérôme au score de 10-1, vendredi soir. A cause de la trop grande différence dans le pointage, la deuxième partie a été cancellée.

Cette décision laisse le St-Jérôme et le Victoriaville comme finalistes intermédiaires; le vainqueur de cette série fera face aux As de Québec, champions seniors, pour le championnat provincial. On concède déjà la victoire aux As.

Victoriaville et St-Jérôme joueront leur première partie ce soir, à St-Jérôme. La deuxième partie d'une série de deux au total des points sera disputée mercredi, à Trois-Rivières.

Les As joueront contre le vainqueur sur la glace du club intermédiaire vendredi soir, et la seconde joute aura lieu à Québec, dimanche.

Réception triomphale aux champions seniors

Les As de Québec ont été l'objet d'un chaleureux accueil, hier soir, à la gare Union — Au microphone.

Plus de 3,000 admirateurs et admiratrices ont accordé une triomphale réception aux As de Québec, les nouveaux champions du Groupe Senior, dès leur retour dans la vieille Capitale, hier soir.

Tellement dense était la foule de sportifs québecois à l'arrivée du train de 11 h. 30 à la gare Union, que les As du président Jack Latter durent jouer des coudes pour se frayer un chemin jusqu'au micro du poste CHRC où ils devaient adresser quelques mots à leurs nombreux et invisibles admirateurs.

Invité par M. Narcisse Thivierge, gérant du poste CHRC, à dire quelques mots aux radiophiles, Jack Latter, président des As de Québec remercia les sportifs québecois du bel encouragement qu'ils leur avaient prêté au cours de la saison, et de la magnifique réception dont ils étaient l'objet. "Dois-je le dire, nous sommes fort heureux d'avoir remporté le titre tant convoité. Nous espérons figurer aussi brillamment contre le champion intermédiaire. Nous nous mesurerons ensuite contre les vainqueurs des Provinces Maritimes, dans la série Allan. Nos joueurs sont, en excelente condition physique et prêts à conserver intacte leur série de victoires".

Alex Bolduc, le sensationnel cerbère ds As, témoigna sa satisfaction d'avoir réussi à maitriser les redoutables Royals. "Je remercie tous les supporteurs de mon club. Cette victoire est l'une des plus brillantes que nous ayons remportée depuis mes débuts dans le hockey. Nous comptons faire aussi bien lors des prochaines joutes".

Le capitaine Jack O'Connell adressa également la parole, ainsi que Emile Fortin, Jimmy Keiller, Roy-V. Halpin, du Chronicle-Telegraph, et M. Narcisse Thivierge, du poste CHRC. Quant au pilote Fred Maguirn, il y avait belle lurette qu'il s'était éclipsé en compagnie de Pete Martin, Lester Brennan et un groupe d'autres joueurs anxieux de regagner leurs pénates.

En nous quittant, hier soir, le président Jack Latter nous a prié de remercier Québec sportif par la voie du "Soleil", ce que nous nous empressions de faire en lui réitérant nos félicitations les plus cordiales.

AU JACQUES-CARTIER

Tous les membres du club de ski Jacques-Cartier qui se sont enregistrés dans le tournoi de tennis sur table sont priés de se rendre au chalet ce soir car on y jouera toutes les parties de première ronde, chez les dames comme chez les messieurs.

VICTOIRE DU POLYTECHNIQUE

L'équipe de hockey du Polytechnique de Montréal a triomphé des porte-couleurs de l'Ecole Universitaire d'Arpentage et de Génie Forestier samedi soir à l'Aréna au score de 7 à 2. Une foule enthousiaste d'amateurs a été témoin de cette joute rapide et dénuée de toute rudesse.

Lucien Castonguay et Georges Altherr, de l'équipe québecoise, se sont particulièrement distingués au cours de cette enlevante partie. Tous les portes-couleurs du Polytechnique ont joué avec beaucoup de brio comme l'indique le résultat de la partie. Après la joute, les visiteurs furent l'objet d'une enthousiaste réception au club de Ski Athlétique.

Marcel Lavoie gagne le combiné au Lac Beauport

Ce porte-couleurs du club de ski Athlétique a remporté de nouveaux honneurs, hier après-midi, en gagnant le "slalom" et la descente — 35 skieurs en lice.

Marcel Lavoie, du club de ski Athlétique, s'est de nouveau signalé hier après-midi, au lac Beauport, en se classant au premier rang, dans les concours de "slalom" et de descente tenus sous les auspices du Quebec Ski Club. Plusieurs amateurs de ski ont suivi les prépipéties avec un vif intérêt.

Le détenteur du championnat de Québec pour le "cross-country" a donc remporté les honneurs du combiné. Gordon Dale, du club de ski de la Voirie, s'est classé deuxième dans chaque épreuve.

Trente-cinq concurrents étaient en lice pour le concours de descente. Vingt-six complétèrent l'épreuve. Lavoie battit son plus proche concurrent, Gordon Dale, de la Voirie, par une seconde, sur une distance approximative d'un demi-mille. Dans le "slalom", il gagna par une marge de 9.4 secondes sur Anatole Côté, de Laval, qui se classa second.

Les quinze premiers du "downhill" se qualifiaient pour prendre part au "slalom". Voici le classement des concurrents dans les deux épreuves, et le combiné :

LE COMBINE

	Points
1—Marcel Lavoie (A)	201.90
2—Gordon Dale (V)	185.00
3—Georges Gauvreau (V)	175.32
4—Anatole Côté (L)	169.64
5—Maurice Dorval (M)	160.15
6—Paul Godin (A)	164.15
7—Jack Ganas (L)	163.13
8—Dermot Conway (SB)	161.78
9—Roger Simons (Q)	155.59
10—Marc Fortier (V)	154.38
11—Eddie Berryman (Q)	149.60
12—Jacques Leclerc (V)	146.33
13—A. McKee (Q)	123.70

LE "SLALOM"

	Secs.	Points
1—Marcel Lavoie (A)	61.2	100
2—Anatole Côté (L)	70.6	86.67
3—Maurice Dorval (M)	70.8	86.44
4—Gordon Dale (V)	72.0	85
5—Georges Gauvreau	73.0	83.83
6—Jack Ganas (L)	78.0	78.64
7—Paul Godin (A)	78.5	78.39
8—Roger Simons (Q)	82.0	74.63
9—Dermot Conway (SB)	82.2	74.45
10—Eddie Berryman (Q)	94.6	64.79
11—Marc Fortier (V)	95.4	64.15
12—Jacques Leclerc (V)	1.00.8	60.71
13—Art. McKee (Q)	1.51.2	40.47

LA DESCENTE

	Secs.	Points
1—Marcel Lavoie (A)	52.6	101.90
2—Gordon Dale (V)	53.6	100
3—Georges Gauvreau (V)	58.2	92.09
4—Marc Fortier (V)	59.8	90.23
5—Dermot Conway (SB)	1.00	89.33
6—Paul Godin (A)	1.02.5	85.76
7—Jacques Leclerc (V)	1.02.6	85.62
8—Hay Turner (SB)	1.03	85.07
9—Eddie Berryman (Q)	1.03.2	84.81
10—Jack Ganas (L)	1.04.5	83.49
11—Anatole Côté (L)	1.04.6	82.97
12—Maurice Dorval (M)	1.04.8	82.71
13—Roger Garneau (M)	1.05	82.46
14—Roger Simons (Q)	1.06.2	80.95
15—Arthur McKee (Q)	1.06.8	80.23
16—Ger. Quart (S.B)	10.9	77.68
17—Léo Garneau (M)	1.10.4	76.11
18—Geo. Brady (SB)	1.11.4	75.21
19—John Brady (SB)	1.15.2	71.27
20—Fred Warrender (SB)	1.17	69.61
21—Jos. Fréchette (A)	1.17.8	68.90
22—Adrien Hébert (Q)	1.21.6	65.68
23—Philippe Gignac (SB)	1.22	65.37
24—A. Murphy (Q)	1.31.5	58.57
25—Fernand Cloutier (A)	1.36	55.83
26—Jos. Nolan (SB)	1.59	45.04

Adam Lang, du Viking Ski Club, participa à l'épreuve, et se serait classé quatrième, s'il eût été éligible. Jack Halsall, du même club, aurait pris la 24ème position.

Les juges étaient MM. Marcel-J. Manseau, Albert Laliberté, Marcel Renaud, A. Robillard, J.-E. Pépin, Alfred Roy et Gislin Gravel.

ROYAL BAT NATIONAL

Le Royal, jr, a défait le National, jr, jeudi matin, à l'Aréna, au score de 3 à 1, dans la première partie de championnat de la ligue de l'école St-Roch.

Les cerbères Drouin et Thériault furent brillants. Les scoreurs pour le Royal furent Bélanger un point et un assist; Gamache et le frère Eugène un point; pour le National, Emond évita le blanchissage en scorant le seul point de son club.

La deuxième partie sera jouée jeudi prochain, à 10 heures précises à l'Aréna.

BON "MUSHER"

ANDRE BOURQUE, de Portneuf Station, jeune "musher" de 12 ans, a gagné le récent dog-derby du comté de Portneuf en parcourant les cinq milles en 15 minutes et 33 secondes. Nos félicitations.

LE SKI

TOURNOIS FEMININS

Ste-Marguerite, 15. — (P. C.) — Mlle Elfriede Pembauer, de Vienne, Autriche, a remporté facilement les championnats féminins du Canada pour le "slalom" et la descente. Dans la descente (un demi-mille), elle prit un temps de 1,33.8, finissant 12 secon des avant Peggy Johannsen, de l'Université McGill. Elle gagna le "slalom" en 54.7 secondes, soit 23 secondes en avant de Mlle D. Michaels, de Montréal.

TITRE AMATEUR

Ketchum, Indiana, 15. — (P.A.)— Dick Durrance, de Hanover, N.-H., a gagné le championnat amateur des Etats-Unis, pour le "downhill", samedi. Sverre Kolterud, membre de l'équipe olympique norvégienne l'an dernier, se classa second. Emile Cochand, de Ste-Adèle, P. Q., finit 14e dans le classement général.

AU CLUB QUEBEC

Une assemblée des directeurs du Quebec Ski Club sera tenue ce soir au Château Frontenac.

On est prié de ne point manquer ce meeting qui commencera à 8 heures.

L'ATHLETIQUE

Dimanche, le 28 mars prochain, le club de ski Athlétique célébrera le cinquième anniversaire de sa fondation, au Château Frnotenac. Un grand souper dansant marquera cet anniversaire.

Rien ne sera négligé pour faire de cette fête l'un des plus brillants événements de la présente saison sportive.

Une invitation est faite aux membres anciens et nouveaux de l'Athlétique ainsi qu'à tous les skieurs et skieuses de la ville et du district.

"J'accélérerai le démarrage en temps froid"

dit... L'INGÉNIEUR DANS CHAQUE PINTE

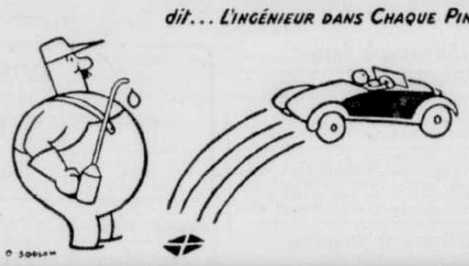

VEEDOL HUILE A MOTEUR

100% PENNSYLVANIE A SON MEILLEUR

TIDE WATER OIL CO. OF CANADA, LTD., Montréal, Toronto, Régina.

M. J.-P. Guimont, étudiant en sciences commerciales est sorti vainqueur du tournoi de ping-pong ouvert à tous les étudiants des diverses facultés ou écoles universitaires de Laval.

M. Guimont a défait M. Léonard Béchard en finale, en gagnant cinq parties sur 8. Nos félicitations.

DANS LA LIGUE NOTRE-DAME, JUNIOR

On voit ci-dessus les membres du Club Henri Duclos. Debout gauche à droite, M. Langlois, M. C. Condrain, de la maison Henri Duclos, J. Hébert, J.-P. Hamel, coach, J. Bégin, déf., C. Côté, gardien de but, R. Gailloux, déf., M. Devost, déf., N. Lecompte, entraineur, J. Paré, gérant du club, M. Blais, secr-hon. M. Gagné, dir. hon. Rangée d'avant: à genoux R. Lefaivre, avt, S. Chouinard, avt, G. Laplante, avt, L. Parent, centre, Ls Leclerc, centre, Frs Desrochers, avt. (Turcotte & Gousse, Enr'g.)

PHILEAS DAIGLE GAGNE LE DERBY DE QUEBEC-OUEST

Courant sous les couleurs du Nouveau Garage Frontenac, Philéas Daigle, le vainqueur du derby de Laconia et du derby de Hyacinthe, s'est classé premier hier après-midi, dans le dog-derby de la Ligue Intérieure d'anneaux en couvrant la distance de 12 milles en 49 minutes et 44 secondes.

R. St-Hilaire prit la deuxième place avec un temps de 50 minutes et 40 secondes.

Voici le classement des équipes :

1—Philéas Daigle	49:44
2—R. St-Hilaire	50:40
3—Eld. St-Hilaire	53:12
4—A. Côté	53:52
5—E. Laperrière	54:51
6—A. Descarreaux	55:32
7—A. Caron	58:36
8—G. Faré	58:40
9—A. Julien	58:43
10—M. Longchamp	58:50
11—P. Gingras	1:00:00
12—E. St-Hilaire	1:01:30
13—A. Lapointe	1:01:30
14—L. Lebel	1:02:50
15—G. Descarreaux	1:03:09
16—P. Lemieux	1:03:30
17—P. Boissonot	1:04:10
18—H. Minguy	1:06:50
19—P.-E. Poulin	1:11:36
20—L. Simms	1:11:51
21—M. Bois	1:22:43
22—M. Plante	1:25:31

Chronométreurs au départ : Arthur Gingras et A. Bernard.

A l'arrivée : Antonio Lelièvre et T. Berrouard.

Juges : S. Grégoire, E. Gravel, Alb. St-Pierre, Jos. Boutet, A. Guérard, O. Guénette, Jos. Fontaine, Jos. Blais, A. Chamberland, A. Métivier.

Marqueurs officiels : E. Genest et Charles Fréchette.

Les organisateurs tiennent à remercier le chef Emile Trudel et le sergent Boucher du poste no 8. Les officiers et les membres du comité désirent remercier bien sincèrement les propriétaires et conducteurs d'équipes, les souscripteurs et le public en général pour l'aide qu'ils ont apportée dans ce derby.

La distribution des prix aura lieu ce soir, à 7 heures, à 211, rue Kirouac.

GALA DES COLLEGIENS

Le gala sportif du Collège des Jésuites a remporté un franc succès samedi après-midi, à l'Aréna. Nos jeunes collégiens ont fait montre d'une excellente habileté dans les différents concours au programme. Nous en publierons les résultats dès demain.

POOL - SALLE LEROUX

Ce soir aura lieu à cette salle le dernier match de pool entre Arthur Lachance et Euclide Verret. Demain soir, le 16, commencera une série de 3 parties entre le champion Philippe Côté et Jean Blanchet.

Ces deux joueurs sont sur un pied d'égalité pour la deuxième position et ces parties seront la finale du tournoi actuel.

Voici la position des joueurs à date :

	G.	P.	A.	J.	Série
Euclide Verret	7	1	1		74
Ph. Côté	3	3	3		53
Jean Blanchet	3	3	3		52
Art. Lachance	1	7	1		39

LES QUILLEURS DE LA BRASSERIE BOSWELL

Les Voyageurs, de la section "A", et le Green Label, de la section "B", se sont rencontrés, samedi soir dernier, à la salle Palace, dans une série de cinq parties.

Cette partie, qui avait pour enjeu le trophée offert par le major H.-L. Lamb, se termina par la victoire des Voyageurs qui l'emportèrent par 400 points sur leurs adversaires. Les honneurs de cette partie reviennent à M. O.-C. Falardeau qui enregistra un total de 672, avec une partie simple de 197.

La coupe qui fut présentée à M. A. Demers, capitaine de l'équipe des Voyageurs, sera mise de nouveau en compétition l'année prochaine.

DIZZY DEAN

Bradenton, Floride, 15. (P.A.) — Dizzy Dean, le fameux lanceur droitier des Cardinals a déclaré samedi avoir l'intention de demander au commissaire Landis de le placer sur la liste des joueurs retirés volontairement du baseball.

"Je ne crois pas qu'il y ait une chance au monde d'en venir à une entente au sujet de mon salaire", a dit M. Dean. Il laissa entendre le plus qu'il ne lancerait pas pour St. Louis a moins de $50,000.00, l'été prochain.

NORTHCOTT BRILLE POUR LES MAROONS

New-York, 15. — (P.A.) — Une brillante exhibition par Baldy Northcott a permis aux Maroons de Montréal de revenir de l'arrière, hier soir, et de vaincre les Americans de New-York par 6-4 dans une rapide partie jouée devant environ 6,000 spectateurs.

Northcott compta le point qui égalisait les chances et le point victorieux dans la 3e période, après que les New-Yorkais eurent mené le bal jusque là.

SOMMAIRE

Première période

1—Americans, Schriner (Cunningham)	11.04
2—Americans, Jerwa (Wiseman-Stewart)	16.57
3—Maroons, Shannon	17.30
Punition : Aucune.	
Deuxième période	
4—Americans, Stewart (Lamb)	0.40
5—Maroons, Trottier (Runge-Shannon)	17.38
Punitions : Cunningham, Jenkins.	
Troisième période	
6—Americans, Wiseman (Stewart-Lamb)	1.35
7—Maroons, Runge (Trottier-Shannon)	5.35
8—Maroons, Northcott (Blinco-Conacher)	9.35
9—Maroons, Northcott (Conacher-Blinco)	15.45
10—Maroons, Trottier	19.19
Punition : Aucune.	

POOL ET SNOOKER A L'A. S. DE Q.

Les tournois de pool et snooker organisés par l'Association Sportive de Québec, débuteront ce soir, aux salles de l'A. S. Q.

Voici les parties à l'affiche dans la première ronde du tournoi de pool:

8.00—Norbert Renaud vs Philippe Bouffard,

9.30—Marcel Clavet vs Léo Lagacé.

Les parties sont de 100 points.

Voici la rencontre à l'affiche dans la première ronde du tournoi de snooker:

9.30—Victor Bédard vs Gabriel Petit.

Les parties sont de 2 dans 3.

Les concurrents devront avoir payé leur entrée avant leur rencontre.

UNE MASCARADE A BEAUCEVILLE

Beauceville, 11. (D. N. C.)—Samedi soir, a eu lieu la mascarade à la patinoire locale. Avant le patinage, les participants se sont rendus chercher, à la résidence de M. Caius Roy, les honorables MM. Jos. Bilodeau, et L.-A. Giroux, conseillers législatif, ainsi que le maire, M. J.-H. Desrochers. Après la séance de patinage, il y eut réunion, dans le "lobby" de l'hôtel. Des discours ont été prononcés par les honorables MM. Bilodeau, Giroux, par M. Delage, propriétaire de l'hôtel, M. le maire Desrochers, qui a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et aux distingués visiteuars. Les orateurs ont rendu hommage à M. Caius Roy et l'honorable M. Bilodeau a donné de sages conseils à l'assistance. L'honorable M. Giroux a prononcé un discours fort spirituel.

Un excellent programme de musique a été rendu par un orchestre venu de Québec, à cette occasion, et diverses attractions eurent lieu. On a fort applaudi M. Harry Massey, de Québec, qui a exécuté diverses k pièces sur le xylophone.

LE BANQUIER FAIT DE L'ARGENT, PARCE QU'IL A L'AIR PROSPERE...

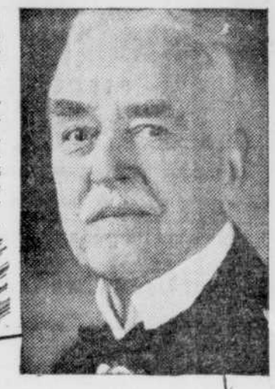

Rencontrant chaque jour des personnes importantes, plus que n'importe qui peut-être, le banquier sait que pour faire de l'argent, il doit avoir l'air prospère — il doit être élégant, bien mis.

Soignez votre apparence si vous voulez réussir. Habillez-vous bien, et surtout, rasez-vous ras tous les jours. Voyez à ce que votre visage se sente bien et qu'il ait bonne apparence. Choisissez la Palmolive pour vous aider. C'est une crème à barbe qui permet de se raser ras et qui garde le visage en bon état.

JUSTE LA QUALITE REQUISE D'HUILE D'OLIVE DANS LA PALMOLIVE

pour vous donner des barbes plus rases, plus nettes

Votre visage paraît plus net, votre peau éprouve une meilleure sensation, quand vous vous rasez ras à la Palmolive. C'est que l'Huile d'Olive adoucissante est sans égale pour éliminer le feu du rasoir après une barbe rase. Permettez à la Palmolive de faire ses preuves sur votre visage. Procurez-vous-en aujourd'hui et vous aurez de meilleures barbes à l'avenir.

Palmolive vous donnera une meilleure valeur de rasage pour le prix

1. Mousse en le disant. 2. Les fortes bulles tiennent la barbe droite. 3. La mousse reste ferme. 4. Amollit la barbe, en une minute. 5. Laisse la peau soulagée, sans irritation après le rasage.

NOUVELLE PALMOLIVE SANS BLAIREAU

Elle remporte un vrai succès auprès des hommes qui préfèrent une crème à barbe sans blaireau. Plus facile à appliquer et plus rapide ... et elle rafraîchit merveilleusement la peau.

2 modèles — 25c et 40c.

DANS NOS THEATRES

AU RIALTO

HAROLD LLOYD dans sa comédie la plus comique "THE MILKY WAY", à l'affiche du Rialto, aujourd'hui et demain.

ANNE-MARIE au CANADIEN

Le théâtre Canadien présente actuellement un superbe programme double français dont "ANNE MARIE", mettant en vedette Annabella, Pierre Richard Willm et Jean Murat.

AU CARTIER

De la jungle sortit une longue caravane. C'était une longue filée d'esclaves indigènes, gardés par deux rangées d'Arabes armés de fouet, se dirigeant vers une palissade. Une grande porte de bambous s'ouvre, laissant apparaître l'immense plateforme où la marchandise humaine était vendue à l'enchère.

Au fond, une maison : celle du "maître blanc". Tout autour, des huttes plus petites à la disposition des serviteurs. Près de l'entrée, de nombreuses boutiques où les indigènes libres pouvaient acheter des perles multicolores, des plumes, des paniers, etc.

Voilà le décor de la partie du film "Anthony Adverse" qui se passe en Afrique. Ce décor a nécessité un plateau de prises de vues de douze acres sur le ranch des frères Warner. C'est le plus vaste des 131 plateaux qu'il a fallu ériger pour la production de "Anthony Adverse". Ce film passe aujourd'hui et demain sur l'écran du cinéma Cartier. (Comm.)

CLASSIC "FISH TALES" JOE E. BROWN dans "Polo Joe"

CHEF de l'Orient . . . subtile . . . sinistre . . . puissant . . . mais incapable d'imposer sa volonté à deux jeunes amoureux !

GEORGES ARLISS dans "EAST MEETS WEST"

CANADIEN

CONTINUEL TOUS LES JOURS

UN FAMEUX TRIO DE VEDETTES

Avant 5hrs .21 Taxe .04

ANNABELLA Jean MURAT Pierre RICHARD-WILLM

CRIME-Mari

MAGISTRALE ÉPOPÉE DE L'AVIATION

Le plus beau film musical de JAN KIEPURA avec DANIELLE DARRIEUX dans MON COEUR T'APPELLE

CAPITOL

MAT. 25c. SOIRS .30-.40

AUJOURD'HUI et DEMAIN à 12 h. 45—2.35—6.45—8.35

VOYEZ CETTE GIGANTESQUE EPOPEE, Supérieure à tout ce que vous avez vu de merveilleux jusqu'ici . . . Une émouvante histoire romantique des plaines de l'Ouest qui vous émerveillera !

GARY COOPER JEAN ARTHUR dans Cecil B. DeMille's "THE PLAINSMAN"

with JAMES ELLISON CHAS. BICKFORD HELEN BURGESS PORTER HALL

Aussi: Deanna Durbin "EVERY SUNDAY"

ARLEQUIN Un programme gigantesque —3 GRANDES VUES—3 "GIRL of the Ozarts" "RIO GRANDE RANGERS" Caliente aussi série Phantom Rider

Sur la scène

Vaudeville Sensationnel "Dolly-Dot and Bobbie" OSCAR VALADE présente "POIGNEZ-LE YE FOU"

VICTORIA

Continu de 1 à 11 P. M.

La célèbre Mistinguett dans RIGOLBOCHE avec JULES BERRY

En programme double avec Madeleine RENAUD dans COEUR de GUEUX

EMPIRE Aujourd'hui

BARBARA STANWYCK dans THE PLOUGH AND THE STARS PRESTON FOSTER

aussi: Lady From Nowhere

Comédie — Sujet court et "News"

RIALTO AUJOURD'HUI

Gina Manès et Paul Bernard "MARIA DE LA NUIT"

Aussi Harold Lloyd dans "THE MILKY WAY"

Vous rirez plus que vous ne l'aves fait depuis des mois !

Spécial: Funérailles du Frère André.

MATINEE 10c — SOIREE 15c

CARTIER AUJOURD'HUI ET MARDI

LE PLUS GRAND SUCCES DE LIBRAIRIE REMPORTE DE NOUVEAUX TRIOMPHES A L'ECRAN

ANTHONY ADVERSE de HERVEY ALLEN avec FREDRIC MARCH

OLIVIA de HAVILLAND . ANITA LOUISE DONALD WOODS . EDMUND GWENN CLAUDE RAINS . LOUIS HAYWARD

Second film: FLORENCE RICE et LEW AYRES dans "PANIC ON THE AIR"

Mat. : 17c—Soir .26—(Plus taxe)

CINEMA de PARIS

LA TROUPE JOSEPH présente UNE REVUE MELI-MELO

Matinée des Dames 12 riches cadeaux seront donnés gratuitement

sur l'écran Vendredi dernier jour TINO ROSSI dans MARINELLA en programme double LILIAN HARVEY dans ROSES NOIRES

BARBARA STANWYCK A L'EMPIRE

BARBARA STANWYCK, la brillante vedet te qui joue aux côtés de Preston Foster dans le grand film RKO "THE PLOUG H AND THE STARS", à l'affiche de l'Empire depuis samedi avec plusieurs aut res bonnes attractions.

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information ADMINISTRATION LE "SOLEIL"

Les aventures de SON-PERE

par C.H. WELLINGTON

OCCASIONS SANS PRECEDENT DANS LES CHARS USAGES; VOYEZ LES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL"

CHARS USAGES
PIECES de RECHANGE ACCESSOIRES de tous genres

Automobiles à vendre

Toujours meilleures aubaines chez

Quebec Used Cars Ltd.

SPECIAUX

PLYMOUTH 36 Sedan . . $600.00
DODGE 34 Sedan . . . 450.00
CHEVROLET 33 Sedan . . 275.00
FORD 34 Coupé . . . 325.00

Ces chars sont en parfaite condition et vendus à des paiements faciles.

APPELEZ 3-1915 — VENEZ 230 la Couronne

GRAHAM PAIGE Sedan de luxe, modèle 1936 à vendre cause maladie, prix d'occasion. S'adresser G. Brousseau, Loretteville, tél.: 161. j.n.o.-12B

A VENDRE FORD Roadster 1930, en parfait ordre, $100.00. S'adresser 81½ St-Gabriel, Québec. 13mars-2fs-12B

Chars usagés

Graham Paige, Sedan 1936
Plymouth Coupé 1935
Dodge Sedan 1935
Ford Coach 1935
Buick Sedan 1933
Oldsmobile Cabriolet 1932
Camion Ford roues jumelles 1½ tonne 1931

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. Morissette & Frère, 337, Prince-Edouard, Angle Caron, Québec, tél.: 7158. 2mars-26fs12B

Exposition d'autos Colisée

LE PUBLIC AUTOMOBILISTE est cordialement invité à visiter le plus grand choix d'automobiles de différentes marques jamais assemblées à Québec sous un même toit. Plus de 275 autos pouvant être examinées tous les jours de 10 hres a.m. à 5 hres 30 p.m. L'entrée est gratuit et en se rendant aux Nos 25 et 33 de la Couronne, les visiteurs seront transportés au Colisée. Profitez des bas prix en vigueur. Un léger acompte gardera le char de votre choix jusqu'au printemps. Suivez notre spécial de chaque jour.

UNIVERSAL AUTO LTD
CANADIAN AUTO SALES REG'D
25 à 39 de la Couronne, Québec
16oct-156fs-12T

PONTIAC 1936, Sedan, 4 portes, très propre, moteur et pneus en parfait ordre, prix $125.00 pour du comptant. S'adresser 249, 4ème Avenue, tél.: 9658. 2mars-j.n.o.-12Th.

A Votre Choix

Terraplane sedan avec radio 1936
Terraplane Coach 1936
Hudson sedan, avec radio . . 1936
Graham sedan 1935
Chevrolet sedan 1934
Ford sedan, avec radio . . 1935
Ford Coach 1936
Plymouth coach 1936

50 chars de différents modèles. Venez les voir, il n'en coûte rien. J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 rue Arago, tél.: 5118. 3mars-26fs-12T

CHEVROLET 1931, Sedan de luxe, Chevrolet Coach, 1931, Chevrolet Coach 1929, Ford Cabriolet 1930. Ces chars sont en parfait ordre de mécanique, peinture et de pneus. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser 77, Blvd Charest, tél.: 9368; rés.: 4-4016. 6mars-26fs-12T

QUALITE — CHOIX
dans les camions chez

Quebec Used Cars Ltd.

FORD 2 tonnes 36 . . . . $900.00
FORD 2 tonnes 35 . . . . 650.00
FARGO 2 tonnes 36 . . . . 1000.00
MAPLE 2 tonnes 34 . . . . 450.00

10 autres camions de choix venant de particuliers à vendre à conditions faciles.

230 la Couronne Tél.: 3-1915

Automobiles à vendre

CAMIONS FORD 1935-36, Camions Dodge, Studebaker 1933, 2½ tonnes, G.M.C., Diamon T, 1935, Chevrolet 33, 2 tonnes, Federal 2 tonnes, Chevrolet 1½ tonne, Willys 1-2 tonne. Tous avec hoists hydrauliques mécaniques. Emile Giroux, Beauport-Est, tél.: 4-1246. 1mars-26fs-12B

WILLYS SEDAN 36, Chevrolet '36, 2 Coupés Chevrolet 1931, 1 Ford Coach '31, 1 Plymouth Sedan '35, 1 Plymouth Sedan 4 portes '31, 1 Graham Sedan 4 portes '31, Camion Chevrolet 2 tonnes '33, Motocyclette "Indian" '33, avec boîte livraison. Quelques autres chars en bon ordre. Rodrigue Ostiguy, distributeur des autos Willys, 4 St-Joseph, Québec. 25fév-26fs-12Th.

FORD VICTORIA de Luxe 1931, Chevrolet 1931, Sedan de luxe, Chevrolet Coach, 1931, Chevrolet Coach 1929, Ford Cabriolet 1930. Ces chars sont en parfait ordre de mécanique, peinture et de pneus. Prix d'occasion à prompt acheteur. S'adresser 77, Blvd Charest, tél.: 9368; rés. 4-4016. 6mars-26fs-12T

CAMIONS USAGES à vendre, International 3-4, 1 tonne, plate-forme, bon état, 1 Panell body Chevrolet, 3-4, 1 tonne. Pour informations appeler entre 7 et 8 p.m. 2-2207 ou écrivez à C. P., 724, Québec. 13mars-2fs-12B

A SACRIFICE — Hupp, 1934 et 1929; Chrysler '30 sedan, 4 pneus neufs; Pontiac sedan '29; Durant 1932; Dodge 1929; tous ces chars en bon ordre, bien chaussés". Nous faisons réparations d'autos, le débossage à l'air, le peinturage Duco. Garage H. Beaudon, 79, des Commissaires, tél.: 2-6355. 13fév-26fs-12Th.

Accessoires d'automobiles

LUDGER PERLAND. — Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105 1ère Avenue, tél.: 4-2920. 11déc-j.n.o.-12B

AUTO SERVICE REG'D. Toutes parties d'autos neuves ou usagées. Réparations moteurs, générateurs, démarreurs, magnétos. Avons en mains armatures pour toutes marques d'autos. Prix défiant toute compétition. Auto Service Reg'd 197½ de la Couronne. Téléphonez 3-2692. 10mars-26fs-13Th

400 CHARS ET CAMIONS de toutes marques, démontés en pièces, ainsi qu'assortiment considérable de pièces neuves. Spécialité: "Brake-lining", "Muffler", batteries, camions 1 tonne, 2 tonnes et 3 tonnes, avec hoist hydraulique ou hoist hydraulique seule. Garantis en parfaite condition. J.-A. Cadorette, 37-39, 1ère Avenue, tél.: 2-5143. 26fév-26fs-12Th.

PNEUS USAGES différentes grandeurs, tubes neufs 32 x 6, service lourd $3.65. Roues doubles et différentiels pour toutes marques de camions Dodge Spécial Sedan 1935. Chevrolet Spécial 31, Panell Ford et Chevrolet 1931. Parties neuves et usagées toutes sortes. Emile Giroux Beauport-Est, tél.: 4-1246. 1mars-26fs-12B

Station Duco & Duluxe

PEINTURAGE D'AUTO $18.00. Fini de haute qualité à l'émail Amberry Speed Line, produit de Berry Brothers. Travail soigné, exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Spécialité: Débossage. Fournissons estimés sur demande sans obligation. Paul Maheux, 63 Ste-Hélène, tél.: 3-4167. 10mars-26fs-12T

A VENDRE — Pneus usagés et reconstruits de $1.00 en montant. En mains, les pièces de rechange pour toutes les marques de chars. Représentant de la batterie Hart-neuve et usagée General Auto Supply Reg'd, 133 rue du Pont, Québec. Ed. Poulin, prop., tél.: 4-2262. 27fév-26fs-12Th

Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER. — Réparations, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine, (coin de la Couronne), Québec, tél.: 2-2876. 23fév-26fs-Th

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée Henri Gagnon, président et directeur gérant.

Téléphone le jour : 7131
Téléphones des chefs de services le soir
NOUVELLES, M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES M. F.-L. DeHaître 3-1442
PETITES ANNONCES M. Alfred Morissette 6719

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES. MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale, sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

41 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e Rue Tél.: 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc Tél.: 6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse Tél.: 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier, 884, Chemin Ste-Foy. Tél.: 5862
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél.: 7840
JOS COTE, (Ltée)
Suc. No 2, 26, St-Jean 4-0574
Suc. No 3, 332 St-Jean 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade 2-0288
Suc. No 5, 459 St-Joseph 4-0592
Suc. No 6, 321 St-Joseph 4-0082
Suc. No 7, 436 St-Jean 4-0431
Suc. No 8, 103 St-Joseph 4-0454
Suc. No 11, 176, 3e Avenue 4-0523
Suc. No 12, 27 St-Joseph 2-0395
Suc. No 14, 355 St-Paul 2-0117
Suc. No 13, 15, Ch Ste-Foy 4-0262
DELISLE ALEX restaurant, 121, de la Couronne. Tél.: 3-0376
DERY CHARLES-AIME, Beauport Tél.: 4-5033
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM., 152, St-Jean Tél.: 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien, 269, St-Joseph Tél.: 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON, 114, 4e Rue Tél.: 4-1962
FORTIN Mme E., 74, 4e Ave., Qué.-Ouest,
GAGNON, J.-EDG., 766, St-Vallier Tél.: 4-0422
GARNEAU, L.-P., 470, St-François. Tél.: 3-0032
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier Tél.: 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223, St-Joseph Tél.: 3-0738
357, St-Joseph Tél.: 4-0562
GIROUX ADELARD, 15, de la Canardière. Tél.: 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 96½, de la Canardière. Tél.: 4-1320
LANGEVIN P.-E. 95 St-Paul Tél.: 2-0340
LEVESQUE J.-A., 146½, 3e Rue Tél.: 4-0320
TROTTIER MATTE, 595, de la Canardière. Tél.: 4-0051
ROBERGE OMER, St-Romuald Tél.: 159
ROGER RENE, 297½, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY Mlle B., 193, des Franciscains. Tél.: 6944
ROYER, épicier, 117, rue Victoria Tél.: 3-8083
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, Ave Cartier, (coin St-Cyrille. Tél.: 2-1235
ROULEAU GEO., 149, St-Patrice. Tél.: 3-1431
TALBOT MAURICE, 419½, 1ère Ave. Tél.: 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. du "SOLEIL" Tél.: 7131

Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE pouvant accommoder 2 personnes, ainsi que chambres simples à louer en face du Parlement. Repas régulier à 25c du repas. S'adresser 60 rue Ste-Julie, tél: 2-5416 16fv-27fs-27r

3 DES URSULINES, chambre et flat à louer, réparés à neuf, usage bain, téléphone, prix modéré. S'adresser 2-7202. 10-12-15mars-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE, deux fenêtres sur la rue, usage téléphone, bain, eau chaude à l'année, garde-robes. S'adresser 216 St-Olivier. 13mars-2fs-27B

Chauffage, bois, charbon

CHABON Stove, Chestnut, Welsh, charbon de forge, 75c la poche, Buckwheat 60c, Coke et charbon de bois 25c. Livraison à domicile. E. Beaulieu, fils, tél.: 6050, 228 Châteauguay. 23fév-26fs-34T

ATTENTION : Nouvelle cour à bois, 25 rue Grant. Bois à l'abri, 1ère qualité, merisier, érable, toutes longueurs 10 à 30 pouces. Belles croûtes merisier, croûtes bois mou, bois d'allumage. Prix fixes, O. Cloutier, prop., tél.: 2-2552. 17fév-26fs-34T

AVIS SPECIAL, merisier, érable, 2 pieds. Aussi 2½ pds. Croûtes bois mou, sciées $2.00 cardon. Croûtes merisier, 4 pds pas sciées, slabs épinettes sciées $1.90 cordon. Livré en ville. R. Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 26fév-26fs-34T

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier érable, 2 1-2 pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou. Charbon dur Stove Chestnut à la tonne. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231 20fé.-lu-mer-sa au 19 av.-34T

JULES DUTIL, 1273 St-Vallier, commerçant de charbon Coke, à la poche et à la tonne. Aussi charbon de bois, charroyage général. Tél.: 2-5798 16fév-26fs-34T

ACHETEZ LE COKE

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c le sac livré. La tonne (libre), $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage, Quebec Power Co. 23fév-26fs-34T

A.-B. FORTIN, Erable, merisier, 2 pds, scié, livré, 2½ pds, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59, St-Benoît, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 4mars-26fs-34T

Cyrille Bussières

EPICERIE et bois de chauffage, 49 St-Bernard, tél.: 6827. Bois franc séché à l'abri, érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs., scié, fendu, $2.75 corde. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage, 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes. Bons chevaux travail à vendre. lun-merc-vend-6avr-34T

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

Divers à louer

BEAU LOCAL LIBRE 1er mai, occupé par Salon Coiffure Alma. Bon poste pour salon coiffure. Pour toutes informations, s'adresser à 70 St-Joseph, Québec. 20fév-sam-lun-mer-ven-au26mrs-42Th

SALON DE COIFFURE à louer, occupé dans le moment par le Salon Alma. Libre pour le 1er mai. Pour toutes informations. S'adresser à 70 rue St-Joseph. 20fév-16fs-sam-lun-mer-ven-au26mars 42Th

Divers à vendre

MEUBLES DE BUREAU. Neufs et usagés. Visitez notre salle d'échantillons. Prix attrayants. Boivin & Levasseur Enrg. 2, Chauveau, tél.: 2-1771. 11mars-4fs-43R

GRATIS ! GRATIS ! GRATIS ! Voulant annoncer nos graines de choix No 1, pour jardins toutes analysées et classées par Ministère fédéral d'Agriculture comme étant des graines de haute germination et première qualité, nous vous offrons 10 paquets de ces graines pour $0.45 avec prime de belle valeur malle payé. Ceux désirant se procurer notre catalogue général illustré n'ont qu'à le demander afin de faire eux-mêmes le choix des variétés qui vous conviennent. Remarquez que nos semences poussent et vous donnent les résultats attendus. Sachez que vous commencerez une bonne année en achetant vos graines de semence d'ici. Demandez en même temps nos listes de prix pour coupons, 3 à 6 verges de long réduit aussi. S'adresser immédiatement chez FAUCHER & FRERES, St-Zacharie. Qué. 16fv.-26fs-43b

Gratis ! Gratis !

AVEC CHAQUE ACHAT d'un paletot ou habit, nous donnerons un chapeau ou paire de souliers. Marchandise haute qualité, prix défiant compétition. Attention spéciale commandes par malle. Maison Standard, 35 St-Joseph, Québec. 27fév-26fs-43T

A VENDRE bon marché, caisse enregistreuse, balance, horloge, bancs de comptoir, table, bustes pour blouses. S'adresser Elzéar Carmichael, 137 St-Joseph, tél.: 3-0768 lun-merc-ven-au5mrs-43T

Lisez-moi-çà

DES CONNECTIONS établies directement avec les manufacturiers me permettent de vendre plusieurs spécialités à la moitié du prix que vous payeriez ailleurs, par exemple radios derniers modèles de 4 à 20 lampes, toutes ondes, ou tous autres articles importés. Ecrivez à Importations de Nouveautés, 237, Richelieu, Québec. 20fév-26fs-43B

ACCESSOIRES DE BARBIER et d'horloger à vendre à de bonnes conditions, offre très avantageuse. Ecrire Casier 240, "Le Soleil". 11mars-4fs-43B

ANGLO CLOTHING STORE, Reg'd, 251½ St-Paul. J'ai reçu un gros stock marchandises printemps, nouveautés pour hommes et femmes, prix réduits 25 à 50%. Gros et détail. Achat de $5.00, malle gratis. C.O.D. avec 20% du montant d'achat. Liste de prix sur demande. 9mars-26fs-43R

MACHINE COUDRE "Singer", pour coudre les pièces, pour cordonnier. S'adresser M. Rochette, 24, Racine, tél.: 6879. 13-18-19mars-43B

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Si vous avez des meubles ou autres articles qui ne vous sont plus utiles et qui peuvent encore servir à d'autres; pourquoi ne pas les convertir en argent ? Publiez une petite annonce dans le "SOLEIL", le plus grand journal de Québec et voyez les résultats.

SIGNALEZ **7131**

LE "SOLEIL" EST LU DANS AU-DELA DE 50,000 FOYERS CHAQUE SOIR

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Ampoules Electriques

10,000 AMPOULES sacrifiées au très bas prix de 0.09 (15-25-40 et 60 watts). Aussi voyez nos autres grands spéciaux à 0.09 Chs.-A. Parent Enrg., 106 St-Joseph, tél.: 4-2451. 25fév-26fs-C.D.Th

ACCESSOIRES DE BOUCHERS

HOBART-DAYTON — Moulin à viande trancheurs. Réparations de toutes sortes. Balances, coutellerie, ameublements de boucheries au complet. Boyaux à saucisse, épices, fleurs, etc. Service rapide et courtois. Phil. Ménard, 114 de la Couronne, Québec, téléphone: 2-100' 20fév-26fs-CDTh

BOTTES D'ARPENTEURS

BOTTES ARPENTEURS. — Nous avons le plus grand assortiment de bottes faites à la main, cuir garanti à l'épreuve de l'eau, prix $7.50 à $9.00. Bottes pour le sucre $6.00 à $7.00. Omer Blouin. Spécialiste en Bottes, 293 St-Paul, Québec. (En face gare Ste-Anne). mer-ven-sam-au17avr-Bt.Arp-C.D.R.

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery Boston, E.-U. Bureau et résidence, 207, 3e Avenue, tél.: 4-3312. 15mars-26fs-C.D.Th.

COSTUMES, MANTEAUX

NOUVEAUTES DU PRINTEMPS : Jolis manteaux, costumes, $6.75 à $15.75. Robes crêpe de soie, $1.75 à $7.75. Grand choix au prix du manufacturier. Une visite vous convaincra de nos bas prix. A.-D. Smith, agent manufacturier, 3e plancher, immeuble Orkin, 64 St-Joseph, Québec. 13mars-26fs-C.D.Th.

MATELAS

Matelas Frontenac

FRONTENAC MATTRESS Enrg. Manufacturier matelas. Spécialité : Réparations tous genres, matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés, 15 rue Boisseau, tél.: 5347, Ulric Pouliot, prop. 2mars-26fs-C.D.T.

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies genito urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 59 St-Joseph, Appt. 101, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir: 7 à 8 h., tél.: 4-4061. 19fév-26fs-C.D.T

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnies à fonds social. j.n.o

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER, Enrg. Teinture, nettoyage, pressage vêtements, pour dames et messieurs. Nettoyage fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, rue Dorchester, tél.: 4-2484. 10mars-26fsC.D.Th

$1.00 NETTOYAGE $1.00
LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565 St-Jean, tél. 4-4836, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 26fév-26fs-CDR

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain: publiez une annonce classée dans le "SOLEIL"

PRESSAGE-NETTOYAGE

P. Ferland

TEINTURE, nettoyage de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maison, etc. Département spécial pour commandes de campagne, 155-157 du Pont, coin de la Reine, tél.: 4-3531. lun-mar-jeu-sam-au13avril-C.D.Th.

REPARATION ELECTRIQUE

REPARATIONS D'ACCESSOIRES électriques. Posage et réparations d'antennes radio, laveuses, moulins à coudre, fer à repasser, repasseuse électrique, moteur électrique, poêles à gaz, au charbon, au bois, à l'électricité. Eug. Guimond, ancien employé Cie P.-T. Légaré, 165 Canardière, tél.: 9498. 9mars-26fs-C.D.Th

REPARATION DE MEUBLES

REPARATIONS DE MEUBLES toutes sortes, exécutées par main-d'oeuvre experte. Rembourrage, réfection vernissage, polissage faits avec nouveaux procédés modernes. Téléphonez 6029, Au Meuble Moderne, 183 St-Jean, Québec. 27fév-26fs-C.D.R

REPARATION DE RADIOS

REPARATIONS de tous genres de radio Canadien et Américain, défiant compétition. Inspection gratuite et prix spécial sur lampes et pièces. Radios neufs et usagés à vendre. Alfred Fiset, 71, Caron, Oldsmobile 1931, Coach, pneus neufs, peinturé, parfait ordre, tél.: 3-3383. 19fév-26fs-C.D.T.

SALON DE COIFFURE

AU SALON CAPITOL, 143 St-Jean. Permanent Park Avenue, permanent à l'huile, avec ou sans électricité, $5. pour $1.50 garanti 9 mois. Autres $2.50 à $10., Komol, Marcel, ondulation à l'eau manicure. Tél.: 2-5983. Blanche Delisle, prop. Coiffeuse demandée. 11mars-26fs-C.D.R. 11mars-26fs-C.D.R.

UN AN DE GARANTIE, spécial avant Pâques: Perm. à l'huile avec nouvelle solution garantie 12 à 15 mois valeur $12.00, maintenant $1.50. Pour 10 jours seulement, avec ou sans fils. Coiffure spéciale, genre très nouveau 35c et 50c. Consultation gratuite par Mlle A. Rochefort, coiffeuse experte à votre disposition, tél.: 4-3013. Salon Alma, 74 St-Joseph, Québec. 5mars-26fs-C.D.Th.

STUDIO CHARRIER—Sans fils, sans électricité. Nouvelle machine, aussi trois autres machines à votre disposition pour permanents, 13 années d'expérience. Permanents garantis. Traitement de cheveux, du cuir chevelu, sur machine spéciale. Mlles R. Charrier et C. Mathieu, Studio Charrier, 259 St-Joseph, près Théâtre Arlequin, tél.: 3-2920. 6mrs-26fs-C.D.T.

Garanti pour 12 mois

PERMANENT GARANTI à l'huile pour 12 mois avec huile "Paristyl" Indéfrisable de $12.00 pour $1.50; $15.00 pour $3.00. Conditions faciles $1.00 comptant. Prenez un appointement immédiatement. Machine "Paristyl" sans fil ou avec fils. Aussi tous genres de coiffures. Salon Lely, 90 St-François, tél.: 9370. 22fév-26fs-C.D.Th.

SALON FLORENCE — Grand Spécial, permanent à l'huile, sans fils et sans électricité, $4.00 pour $2.00, sur machine à fils "Shelton", $5.00 pour $1.50, 13 ans d'expérience, Marcel, Komol, Ond. à l'eau shampoo. Mme Florence Racine, 305 St-Joseph, en face Cinéma de Paris, tél.: 9274. 13mars-26fs-C.DT..

Un an de garantie

LE SALON ALMA, 74 St-Joseph, tél.: 4-3013, vous offre un grand spécial à l'approche de Pâques. Permanents à l'huile avec nouvelle solution, garantie 12 à 15 mois. Valeur $12.00 pour $1.50. Prop. Mlle A. Rochefort, tél.: 4-3013. 15mars-au3avril-C.D.R.

SALON DE COIFFURE

Garanti pour 12 mois

PERMANENT GARANTI à l'huile, 12 mois avec huile française, indéfrisable, $10.00 pour $1.50 pour 10 jours seulement, aussi $12.00 pour $3.00. Donnez votre appointement immédiatement. Machine sans fils, ou autres. Salon LaRose, 87 de l'Eglise, coin St-Joseph, tél.: 8021. 9mars-26fs-C.D.T.

HECTOR NOREAU, seul représentant de l'appareil sans fil DIAMANT, importé directement de France. Succès assuré, démonstration tous les jours. Assortiment complet d'accessoires pour salon de beauté. S'adresser 8 rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 26fév-26fs-C.D.Th

COIFFEUSE demandée au Salon Alice, 42 St-Joseph, tél.: 2-0153. Coiffeuse sachant le tout, avec clientèle si possible. Salaire de l'union. Position immédiate. Aussi barbier d'expérience demandé. 13mars-26fs-C.D.T.

Mlle MARTHE PARADIS annonce permanents $1.50 à $5.00 ainsi que tous genres de coiffure, Marcel, Komol, Ondulation à l'eau. Hâtez-vous pour votre appointement afin d'éviter l'encombrement, No 273, rue St-Joseph, tél.: 2-0212. 13mars-26fs-C.D.T.

SERVICE HELENE CURTIS — Manufacturiers machines à permanents Hélène Curtis et séchoirs Hélène Curtis, tous accessoires nécessaires pour salon coiffure. Aussi sachets pour permanents sans machine et sans électricité, 59 St-Joseph, tél.: 2-4897, gérant, Jean Crépeau. 23fév-26fs-C.D.T.

Coiffeuse demandée

IMMEDIATEMENT au Salon Louisa, 31, rue Signal, coin Hermine. Inutile de se présenter sans avoir expérience requise. 11mars-3fs-Coif-C.D.T.

Parfumerie Gr mar' Enr.

Représentant Ontario Beauty Supply SPECIAL.—Une machine permanente neuve et un séchoir neuf le tout $225.00. Conditions faciles, il suffit d'un permanent par semaine pour faire vos paiements. Nous vendons la machine Frédéric sans fils une minute de chauffage. La Shelton avec fils, la plus légère et la Thermique sans chauffeurs qui dépense 2 1-2 volts d'électricité. Aussi sachet Kalor pour permanent sans machine et sans électricité. Séchoir Shelton Turbinator Suprême Halliwell et Eugène, ainsi que tous les accessoires nécessaires pour salon de coiffure. Demandez notre catalogue. A. Turgeon, 140½ Côte d'Abraham, tél.: 2-8389. 5mars-26fs-C.D.R.-S.deCoif.

Chez Mme J. Savard

LE NOUVEAU SALON DE COIFFURE MODERNE, vient d'ouvrir ses portes et offre aux clientes: perm. nouveaux avec machines nouvelles (Paristyl et autres). Faites-vous donner votre perm. du Printemps par coiffeuse, 10 ans d'expérience aux E.-U. Mme J. Savard, offre aussi ligne complète, lingerie de qualité pour dames, bas, chapeaux, etc. Mme J. Savard, 36 St-Joseph, Québec, tél.: 3-0445. 6mars-26fs-C.D.Tr

LA MAISON ULRIC BEDARD, 878, St-Vallier a toujours grand assortiment machines permanents sans fils, Lido, Acmé, Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs toutes sortes, ameublements des plus modernes. Prix défiant compétition. Ecrivez pour détails. 24fév-26fs-C.D.T.

Achetez les marchandises annoncées, soyez surs d'être satisfaits.

TAPISSERIES

VOUS TROUVEREZ un bel assortiment de tapisseries Sunworthy à partir de 10c en montant au No 149 Dollard. Aussi un tapisseur offre ses services. j.n.o.-Tapisserie

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Animaux domestiques

CHIEN COCKER noir. S'adresser M. Chs-Auguste Giroux, Giffard, tél.: 4-5013. 4B

SPECIAL $80.00 chacune pour belles vaches Holstein, presque toutes blanches, 5 à 6 ans, 1200 à 1500 lbs, 6 à 7 gallons lait par jour. Valeur de $115.00 à $125.00. Profitez-en. Venez vous protéger en achetant ici. Je suis acheteur de choux de Siam et patates pour animaux. Arthur Tardif, 1216, St-Vallier, tél.: 7605. 1mars-26fs-4T

Appartements à louer

APPARTEMENTS "NORO", à louer, 3 pièces, meublé, chauffé, au centre des affaires. S'adresser 8 St-Joseph. 9mars-6fs-5Th.

PETITS APPARTEMENTS A LOUER pour le 1er mai, à 10, rue Mc-Mahon, ascenseur, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, interphone et service du concierge. Meublés ou non meublés. S'adresser à Raoul Chênevert, 50 Côte du Palais, tél.: 2-1466. 5mars-26fs-5R

APPARTEMENTS A LOUER pour le 1er mai, de 2, 3 et 4 pièces, plus chambre de bain, meublés et chauffés, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service du concierge, situés à 14 St-Denis. S'adresser tél.: 2-5075. 26fév-26fs-5R

Argent à prêter

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec 5%-6%. S'adresser 323 Blvd Charest, tél.: 3-1531 18fév-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres garanties. Chaque transaction devra être endossée par personne solvable: collection comptes. Commercial Finance Corp. Ltd., 147, Côte de la Montagne, Ch. 13, Edifice Bossé, Québec. 13mars-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement, J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél.: Bureau : 4-2913; Rés.: 3-2459. 27fév-26fs-7R

Articles de ménage

A VENDRE — Pupitre roll-top en bonnes conditions. S'adresser à 74, rue Scott, téléphone: 3-4820. 12mars-6fs-9B

A VENDRE, 5 rayons de bibliothèque avec base et tête, aussi un lit 3-4 en fer émaillé brun avec sommier et matelas. S'adresser 162½ rue Fleurie, tél.: 3-2898. 13mars-2fs-9B

BEAU SET DE SALLE A DINER, 6 morceaux, tout neuf. S'adresser 174 du Roi. 10mars-4fs-9Th

POELE A GAZ à vendre, 5 ronds, en très bonne condition. S'adresser à 28 rue Hermine. j.n.o.-9B

MEUBLES A VENDRE. Un radio Philco, 4 lampes, 36, et un lit double (4½), tout neuf, avec sommier et matelas. Bonnes conditions. S'adresser à 82 rue Latourelle. 9mars-6fs-9B

SET DE SALON antique, à vendre. S'adresser 207 Avenue Brown, tél.: 3-3525. 9-13-15-16-20-22mars-9B

A VENDRE — A prix d'occasion, ameublement de salle à dîner, pupitre (roll-top) trousseau de baptême, brodé à la main. Le tout en parfait ordre. S'adresser tél.: 9689. 9mars-6fs-9R

ACHETONS A DOMICILE. — Meubles, poêles. A vendre, divan en fer, set boudoir, moulin Singer, poêles à charbon, à l'huile, sofa, glacière, chaise berceuse, bourrée, table à toilette, couchettes, miroir ovale, rug tapis, cabinet musique, lingerie, outillage, etc. Albert Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 24fv-26fs-9R

Articles de ménage

JOLI SET de salle à manger, aussi grande peinture à l'huile à vendre. Téléphoner: 2-2448. 9mars-6fs-9B

SOFAT LIT EN FER, double, en très bon ordre, à vendre. S'adresser 247, des Franciscains. 10mars-6fs-9B

POELE ELECTRIQUE Westinghouse, fourneau Thermos, piano Heintzman à vendre. Bonnes conditions pour acheteur sérieux. S'adresser tél.: 3-4855, 216 St-Cyrille. 9mars-6fs-9B

SET DE BOUDOIR, très propre et en bonne condition, à vendre bon marché. S'adresser 177 rue Morin. j.n.o.-9B

Poêles ! Poêles ! !

POELES $8.00 EN MONTANT, poêle fournaise, gros poêle cuisine. Tous nos poêles réparés à neuf, poêle de camp, heater à eau chaude, réparation à domicile. Fournaise, poêle à l'huile, machine à coudre, couchette, table, à prix très réduits. L. Barbeau, 22, 4e Rue, tél.: 4-1558. Aussi, nous gardons poêles en entrepôt jusqu'au mois mai. 9Th.

BALAYEUSE électrique "Beatty" avec les accessoires compris à vendre pour $35.00. Aussi Ford V8, Coach 1933, presque neuf. S'adresser Ludger Gosselin, 105 Ozanam. 13mars-2fs-9B

Associés

ASSOCIE DEMANDE avec capital $600.00 à $1,000.00 pour commerce déjà établi et très payant. L'intéressé occupera une position lui permettant de surveiller ses intérêts. Ecrire Casier 201, "Le Soleil". 10Th.

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage dehors ville, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, Cap-Rouge, Loretteville, Lac Beauport, prix défiant compétition. Magasinage, comparage, mariage, enterrement, prix très spéciaux. Char confortable, modèle 1936. S'adresser 4-0153—3-0993. 2mars-26fs-11T

A vendre ou à louer

2 BEAUX POSTES de commerce à Charny, 2 maisons 10-15 chambres, conviendraient pour hôtels ou divisés 2 logements, un grand magasin, installation chauffage, jardins, garages. Aussi belle propriété à Scott, à louer ou à vendre. Ecrire L.-A. Beshro, Scott Jonction. mer-sam-lun-27mars-15R

COUR A BOIS TOUTE OUTILLEE à vendre ou à louer à de très bonnes conditions. S'adresser à 126 3e Avenue, tél.: 4-4691. 9mars-6fs-15Th

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeau pin, B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enr., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 22fév-26fs-Bois-Cont-R

Bonbons

Nok ! — Nok ! !

LA NOUVELLE BARRE DE CHOCOLAT populaire est maintenant en vente dans tous les comtés—Mangez NOK-NOK, faite de lait et d'ingrédients purs, elle est nourrissante. Si votre marchand ne l'a pas: Ecrivez à Casier 639, "Le Soleil" en donnant son nom et adresse. 3mrs26fs-65Th

Vous économiserez du temps et de l'argent en lisant chaque jour les annonces classées du "SOLEIL" et en les utilisant au besoin.

Bureaux à louer

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, rue St-Jean, 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Possession immédiate. Aussi Cottage à louer 6 chambres et bain, situé près station de Salaberry. S'adresser 176, rue St-Jean. Tél.: 2-1354. 10mars-26fs-18R

MAGNIFIQUES BUREAUX à louer, bons postes pour professionel, homme d'affaire. S'adresser Dr A. Landry, 205 St-Joseph, en haut du magasin Metropolitain, tél.: 3-0141. 9mars-26fs-18B

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX de différentes grandeurs dans édifice Guillemette au centre des affaires, bâtisse très propre, munie d'ascenseur rapide, service de concierge, 37 de la Couronne, tél.: 5112. 12fév-26fs-18T

BUREAUX A LOUER, édifice Birks-Seifert, à l'épreuve du feu, $20. et $25. par mois, chauffé, lumière. Renseignements au Magasin Seifert, 16, de la Fabrique. 9mars-6fs-18R

Bureaux à louer

GRANDS ET PETITS bureaux et magnifiques salles d'échantillons, très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil" 3mars-j.n.o

Chambres et pensions

GRANDE CHAMBRE ENSOLEILLEE pouvant accommoder deux personnes, ainsi que chambres simples, avec pension, téléphone, chambre de bain, eau chaude à l'année, pour dames ou jeunes filles qui aiment un bon chez-soi tranquille, s'adresser à 50, Crémazie. j.n.o.-26B

GRANDE CHAMBRE à louer avec pension, fenêtre sur la rue, 2 grandes garde-robes, confort du chez-soi. S'adressez 424 rue St-Joseph, près Bld. Langelier. j.n.o.-26B

RUE CLIFF-VIEW PLACE, 2 belles grandes chambres avec ou sans pension, 5 minutes du Parlement, 8 Cliff-View Place, continuation de la côte Samson. 12mars-3fs-26R

Personnes âgées

JE PRENDRAIS une ou deux personnes âgées en pension, famille privée, de bonne éducation, endroit idéal, maison très ensoleillée, pas d'enfants. Ayant connaissance des soins aux malades. Pour informations, écrire Casier 127, "Le Soleil" 22fév-j.n.o.-26B

GRANDE CHAMBRE pouvant accommoder 2 personnes, ainsi que chambres simples, à louer, en face du Parlement. Repas régulier à 25c du repas. S'adresser 60, Ste-Julie, tél. 2-5416. 16fév-26fs-26R

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, $20.00 et $25.00 par mois. S'adresser 39 Ave Ste-Geneviève. 19fév-26fs-27R

PRES DU PARLEMENT et rue St-Jean, chambre propre, fenêtre sur la rue, usage gaz, téléphone et chambre bain. S'adresser 71 St-Augustin, tél.: 2-5985. 27B

CHAMBRES A LOUER, grandes chambres confortables, chauffées eau chaude à l'année. S'adresser 61 d'Auteuil, tél.: 2-5940. 15mars-2fs-27B

TRES BELLES CHAMBRES à louer, double et simple, bon marché, usage bain et téléphone. S'adresser à 3 St-Crépin, face de la Parisian Corset. 27B

Huile pour brûleurs

DEMANDEZ TOUJOURS l'huile "Richelieu" pour brûleurs. Couleur naturelle, contenant aucune teinture pouvant faire de dépôt carbone dans vos brûleurs. Aussi gros, détail, gazoline, graisses, huiles toutes sortes. Richelieu Oil Company Ltd 7, Deslauriers, (St-Malo), tél.: 5680, Québec. 17fév-26fs-35T

Chevaux, voitures, harnais

BON JEUNE CHEVAL et belles jeunes juments, garantis sans défaut. Aussi un bon lorry à vendre. S'adresser 86 Ste-Agnès, tél.: 8474. 12mars-3fs-31B

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard. Bons chevaux garantis à vendre ou à échanger pour du bois de chauffage. Aussi harnais neufs et réparations de tous genres. Satisfaction garantie, tél.: 3-2381. lun-merc-ven-au7mai-31T

Commerce à vendre

VALET SERVICE à vendre, dans le meilleur centre des affaires. Ecrire Casier 256 "LE SOLEIL", Québec. 13mars-4fs-36B

ETAL DE BOUCHER bien outillé faisant de bonnes affaires, à vendre. S'adresser à Casier 234 "Le Soleil" 9mars-6fs-36Th

RESTAURANT A VENDRE, très bien situé, avec tout le stock, meilleur centre des affaires. Ecrire Casier 238, "Le Soleil", Québec. 11mars-4fs-36B

MOULIN A SCIE à vendre, 5 milles de St-Jérôme, Terrebonne. Bonne place de commerce; plusieurs milles billots à scier, partie appartenant au propriétaire du moulin. Machine à déligner, bouveteur, outillage complet, camps, voitures, etc. Bon marché pour vente rapide. Pour visiter, s'adresser à Zotique Raymond, Rivière Gagnon, paroisse St-Jérôme. Propriétaire, N.-V. Riendeau, 34 Couillard, Québec. 15mars-3fs-36B

VENTE IMMEDIATE, bon marché prompt acheteur, poste cordonnier excellent, petit loyer, cause de départ. Pour plus renseignements, écrivez ou venez, F.-X. Langevin, 317½, 1ère Ave St-Frs d'Assise, Québec. 36Th.

CORDONNERIE-SELLERIE à vendre, grosse clientèle et bon outillage, vendra à bas prix à prompt acheteur, cause vente, manque de santé. Ecrire Casier 402, "Le Soleil". 13mars-2fs-36B

ETAL DE BOUCHER à vendre, St-Frs d'Assise, inclus 2 terrains 25 x 80, coin de rues, établi depuis cinq an. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217. 16fév-26fs-36.

Cotons Fils mercerisés

NATUREL et en couleurs pour tissage et tricotage. Couleurs lavables. Commandes au-dessus de $5.00, port payé. Carte d'échantillons 15 cts. Mlle S. Lalonde, 102, Ave Cartier, Quebec. Tél.: 3-2429. 17fév-26fs-43R

Déménagements

A. BARBEAU. — Déménagements de tous genres. Spécialité: piano, refrigérateur. Camion couvert. Déménagement à longue distance. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, 42 rue Nelson, tél.: 3-1489. 3mars-26fs-41T

DEMENAGEMENT, tous genres, piano, meuble, safe, etc. Local ou longue distance, possédons assurance pour mobilier, obtiendrez bas prix en téléphonant General Transport, 454 Arago, tél.: 3-0760, Donat Simard, prop. 12mars-26fs-41T

Divers à vendre

AVIS AUX COIFFEUSES, à vendre machine à permanent Shelton, séchoir, petites tables, art moderne, pour la coiffure, 2 beaux gros fauteuils en cuir, etc. Ecrire Casier 242, "Le Soleil", Québec. 11mars-4fs-43R

AUBAINE DE COUPONS, sur réception de $2.00, j'envoie franco, un gros paquet, bouts de 2 à 6 vgs, longs en broadcloth imprimé, flanellette rayée blanche, shirting, soit rayon blanche et imprimée, peau d'ange assorties coupons non tachés et sans manque, belle valeur. Aussi pour 50c enverrons un assortiment de grands morceaux pour couvre - pieds, coussins, confortables, etc. Nous n'acceptons pas de chèques. S'adresser à Mme France Larivière, St-Zacharie, Québec. 4mars-26fs-43B

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE, grande compagnie seconde-main et linge neuf de Montréal. Recevons nouvelles marchandises toutes sortes, propres, bon marché, tous les jours. Nous vous invitons à visiter notre magasin. Vendons 50% dans la piastre, catalogue sur demande. Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, Québec. 11mars-26fs-43T

ONTARIO JOBBING, 31 St-Joseph. Toujours le plus grand assortiment de linge neuf et seconde-main, pour hommes, femmes et enfants. Vendons en gros et détails à des prix défiant toute compétition. Catalogue su rdemande. Satisfaction garantie ou argent remis. 26fév-26fs-43T

CARROSSE A VENDRE. S'adresser tél.: 8896. 43B

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes, neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute compétition. J.-E. Chartier, tél.: 3-2920, 259 St-Joseph, Québec. 27fév-26fs-43T

GRATIS — Demande 50 ou 100 paquets graines jardin, 5 cts., joli cadeau donné, tels articles toilette, articles fumeur, lingerie, robe coton, pour femme, demoiselle, ustensile aluminium. Plus vous en vendrez plus la prime sera belle. J'accepte seulement bons poste ou argent avec commande, donnez votre commande immédiatement. Edouard Paquet, St-Zacharie, Beauce. 6mars-26fs-43B

AMEUBLEMENT de magasin à vendre. Balance, comptoir de 10 pieds, toutes en B. C. Fir, vitrine à gâteaux, glacière à Coca Cola et fournaise. S'adresser par téléphone: 2-4802. 15mars-2fs-43B

BAIN USAGE, ayant servi un an seulement, et émaillé, à vendre bon marché. S'adresser à 45, 6ème Rue, tél.: 2-4558. 15mars-2fs-43B

BALANCE TOLEDO "Sans Ressorts" — "Pesée Honnête", éventail ou rouleau, fini duco ou porcelaine, pour épicerie, boucherie. Hachoirs à viande et moulins café "Enterprise", électriques, toutes capacités. Couteaux à jambon Berkel, à main ou électriques. Comptoirs réfrigérés Sherrer et comptoirs d'épicerie. Caisse enregistreuse Ohmer. Balance 500 lbs., Blocs à boucher. Gardons toujours le plus gros stock d'accessoires neufs ou reconditionnés de l'est du Canada. Distribution, vente, service, pièces rechange Victor Butcher's Supply, Inc., 107, côte d'Abraham, Québec. 13mars-26fs-43R

Divers

CARROSSE anglais, en parfaite condition. Aussi chaise haute pour bébé. S'adresser Mme Chs Coulombe, 52 du Roi, tél.: 4-0982. 13mars-2fs-44B

Achetez les marchandises annoncées, soyez surs d'être satisfaits.

Elèves demandés

STENOGRAPHIE : cours insurpassable de sténographie bilingue, donné individuellement par experte de l'Institut sténographique Perrault, Montréal, prépare sténographes pour hautes fonctions : Palais de Justice, Parlement, Secrétariat, etc., Mlle Eva Bédard, 60A de Salaberry, tél.: 2-3112. sam-au13mars-4fs-46R

Mademoiselle IRENE ROCHETTE Brevet d'enseignement Académie de Musique, donne des leçons de piano, solfège et dictée musicale, chez elle ou à domicile. S'adresser à 70 avenue Maisonneuve. 1.-n.-o.-46B

COURS PRIVE CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet. Français, Anglais, Sténographie Latin et Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. 1.-n.-o.-46B

MISS ALLEN, professeur d'anglais, 196 St-Jean, Appt. 9, tél : 2-3331, enseignement rapide de la conversation anglaise et de la correspondance d'affaires. Leçons privées ou en petits groupes. L'anglais s'apprend en le parlant. Longue expérience à Toronto, Londres et 7 ans à Québec. 6fév-sam-lun-au12avril-20fs-46R

ECOLE COTE SCHOOL, cours commercial, complet. Conversation par professeur anglais. Anglais, français, arithmétique commerciale, comptabilité, sténographie anglaise, française, dactylographie, etc. Cours préparatoire. Cours du soir. 251, St-Joseph, vis-à-vis Hôtel St-Roch, tél.: 4-2937 ; rés. : 4-4934 lun-mer-sam-26fs-au10avril-46T

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 22fév-26fs-46R

On danse

BEAUCOUP A QUEBEC et dans les environs et beaucoup ne savent pas danser. Allez donc apprendre, en quelques leçons à l'Ecole Théâtra, 96, rue St-Jean, directeur Jean Casino, tél.: 4-4178. sam-lun-merc-au27mars-46R

Emploi demandé, homme

HOMME, plusieurs années d'expérience, dans la reliure de tous genres, prendrait position comme tel ou tout emploi comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire Casier 454, "Le Soleil" 1-n.-o. 47B

Emploi demandé, femme

JEUNE FILLE sérieuse demande emploi comme commis dans magasin de lingerie, ayant 7 ans d'expérience dans cette ligne, ou comme aide chez dentiste ou médecin. Fournira références. Ecrire Casier 947, "Le Soleil" j.n.o.-48B

Entrepôt à louer

GRAND ENTREPOT, ci-devant de Québec Preserving Ltd, 23, rue DeVarennes, 5 planchers, cave, muni d'arrosoirs automatiques, desservi par deux élévateurs, voie d'évitement pouvant accomoder trois chars de fret, grandes sheds attenant à cette bâtise. Aussi autre entrepôt situé à 30 rue DeVarennes, 4 planchers et cave, muni d'arrosoirs automatiques. S'adresser 23 DeVarennes. Tél.: 6151 24fév-16fs-49Th

Filles demandées

PRESSEUSES d'expérience demandées. S'adresser 75 St-Dominique. 57B

Achetez les marchandises annoncées, domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain: publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

Filles demandées

Sténographe bilingue

STENOGRAPHE DEMANDEE. — Connaissances et capacités bilingues strictement nécessaires --- Expérience exigée. Faites application dans les deux langues de votre propre main, mentionnant âge, références, emploi antérieur, etc. S'adresser à Casier No. 420, "Le Soleil". 15-17-18-20mars-57B

Fourrures

Eudore Poliquin

VOUTE TRES MODERNE pour l'entreposage de fourrures. Assortiment de Renard Argenté, Martre du Nord, Fitch, Chat Sauvage, Seal Hudson, et Chapal, Mouton de Perse. Spécialité: Manteau sur ordre, 358, 2ème Avenue, Québec, tél.: 4-1339. lun-mar-sam-5mai-59B

ECONOMISEZ DES MAINTENANT de $25.00 à $50.00, en achetant vos manteaux de Seal Hudson, Chapal, V. J., Mouton de Perse. Tous ces manteaux seront vendus, garanties signées par contrat pour plusieurs années. Qualité, coupe, service. Ouvrage garanti ou argent remis. Henri Dion, 151 de Mazenod, tél.: 9702. 12fév-26fs-59T

Jos. Robitaille, Enrg.

RENARDS ARGENTES, Martres du Nord, de Roche, Visons et garnitures pour manteaux, costumes à prix réduits. Storage de fourrures. Acheteur de fourrures vertes, au plus haut prix du marché, 108 Richelieu, tél.: 2-3238 6mars-26fs-59R

AVIS. — Je tiens à aviser mes nombreux clients et le public, qu'à partir du mois de mai je déménagerai du No 151 de Mazenod au No 168-170 de Mazenod. Je m'occuperai de confection de fourrures, comme par le passé. Henri Dion, 151 de Mazenod, tél.: 9702. 25fév-26fs-59T

Garage à louer

GARAGE A LOUER à 256 St-Vallier, possession immédiate. S'adresser M. Ethingoff, 256 St-Vallier. 12mar-3fs-60B

Hommes demandés

GROS PROFITS en vendant portraits du Frère André, encadré en bois sur bloques. Poudre de toilette, parfum. Envoyez 0.25c pour un de ces échantillons. Guindon 5111 Charlemagne, Montréal. 13-20-27mars-3avr-65B

VENDEUR EXPERIMENTE en chauffage et plomberie, demandé par maison pour le district des Trois-Rivières. Salaire et dépenses. S'adresser à Case Postale, 840, Montréal. 11mars-3fs-65B

DEMANDE—BRASSEUR D'AFFAIRES AMBITIEUX. Pour vendre Produits Rawleigh. Requis dans chaque foyer. Faciles à vendre. Travail plaisant. Devrait gagner $25 par semaine en commençant et augmenter rapidement. Vous montrons comment. Rawleigh, Dépt ML-595-50. 12mars-2fs-65B

BOUCHER DEMANDE, parlant les deux langues. S'adresser Breton, Frères, 111 St-Jean. 15mars-3fs-65B

APPRENEZ métier de barbier. Plus grande école au Canada. Ecrivez Ecole Moler, 1212, St-Laurent, Montréal. 6mars-26fs-65B

MAISON DE TORONTO fabricant lignes complètes de confortables en édredon, laine et coton, couvertures de lit, oreillers et coussins fantaisie, demande agent avec clentèle établie dans Québec et alentours. Ecrire Case 401, "Le Soleil". 13mars-3fs-65B

DEMANDES 2 HOMMES avec expérience des affaires, comme vendeur ou commis par exemple. Devraient être prêts à sortir de la ville si nécessaire et satisfaits de $16.00 à $18.00 par semaine pour commencer. S'adresser à J.-D. McComb, 72 de l'église, 3 à 5 heures et 7 à 8 heures. 65B

Hommes demandés

VENDEURS DEMANDES pour les comtés de Portneuf, Monmorency, Lévis, Bellechasse, Beauce, Dorchester, belle opportunité de votre vie, 350 produits de nécessité, vente facile. S'adresser Produits Jito. Nouvelle direction, chambre 203, 59 St-Joseph. lun-mer-sam-au31mars-65T

GERANT DEMANDE: Compagnie d'assurance-vie déjà établie à Québec et ses environs désire obtenir les services d'un homme qualifié et expérimenté pour prendre charge de son agence locale. Bon salaire, dépenses de voyage et commissions à l'homme qui a fait un record dans la vente de l'assurance-vie. Correspondance strictement confidentielle. Ecrire à Casier 403, "Le Soleil", Québec. 65B

AGENT D'ASSURANCE demandé, très belle proposition pour homme d'expérience. Conditions, salaires et commission. Vendons tous genres d'assurances, vie, maladie, accident, aussi très beau plan d'assurance infantile. Toute demande sera traitée confidentiellement. Ecrire Casier 254 "Le Soleil". 13mars-6fs-65B

CUISINIERE d'expérience demandée pour restaurant. Ecrire Casier 258, "Le Soleil". 13mars-3fs-65B

REPRESENTANTS demandés. Nous voulons des hommes capables pour vendre nos graines, nos arbres fruitiers, nos arbustes, etc. Commission 25%. Connaissances nécessaires de la culture. Le Jardin Canadien Enr. 51 Côte du Passage, Lévis. 10mars-6fs-65B

Hommes et femmes

HOMMES ET FEMMES demandés dans chaque municipalité, pour introduire liqueurs en poudre "Sy-Bon". Profits sensationnels. Ecrivez aux Produits Quatre Etoiles, 24, rue Laval, Québec. 9mars-6fs-66R

Hôtel à vendre

HOTEL A VENDRE ou à louer, meublé si désiré. Situé dans un centre minier et très achalandé. 15 chambres à louer et chambres de bain accommodantes. S'adresser à Ephrem Petitclerc, Notre-Dame des Anges, Co Portneuf. 12mars-2fs-68B

HOTEL A VENDRE DANS QUEBEC. Hôtel de 50 chambres, avec taverne et "grill", située dans centre historique, très bon local pour affaire, y compris tout l'ameublement et équipement complet, transport de licence, etc. Pour plus de détails, s'adresser à Geo. Paquet, Immeubles et assurance-feu, 351 Blvd. Charest, Québec. 10mars-6fs-68T

Machineries à vendre

MACHINERIES — Moteurs électriques et à gazoline, poutre acier, chaine, ancres, tuyaux, valves, raccords bouilloires et réservoirs à eau, bas prix. Quebec Machinery & Supply Co., 19 Canoterie, téléphone: 2-7662. ven-sam au 27mars-75R

Magasin à louer

MAGASIN. — Magnifique magasin à louer à 557½, rue St-Jean. Deux belles grandes vitrines, plancher en terrazo. Bonne condition. S'adresser au Crédit Foncier Franco-Canadien, 72, Côte de la Montagne, tél.: 2-1139. 15mars-6fs76R

POSTE DE RESTAURANT, N.-D.-du-Chemin, à louer, coin des rues Bourlamaque et St-Laurent, livrable fin de février. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217. 16fév-26fs-76R

65, COTE D'ABRAHAM — Magasin chauffé avec cave en ciment. Excellent poste de commerce. S'adresser à M. Gauvin, Palais Montcalm, tél.: 4-3645, ou 3-4873. 2mars-12fs-76B

POSTE POUR PATISSERIE française, N.-Dame-du-Chemin, à louer, maison neuve, prenable fin février. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217. 16fév-26fs-76R

Les annonces classées du "SOLEIL" sont le point de rencontre de milliers

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
COTTAGES NEUFS à vendre à Sillery : livraison immédiate, 6?7 et 9 chambres, plus chambre de bain, finis art moderne, à conditions faciles.
PARC PRESTON : Terrains à vendre ou à rente constituée, à prix bas. Aussi autres terrains à vendre dans toutes les parties de la ville et la banlieue :
COMMERCES de tous gegnres à vendre : Pharmacie, salle à manger, salon de barbier, salon de coiffure, boulangerie, épiceries, boucheries, teinturerie, hôtels, etc.
PLUSIEURS PROPRIETES dans la ville et la banlieue à gros revenus. J'ai en mains de la propriété à 10 p. c. net et plus. Venez me consulter.
12mars-6fs-114R

Notaire G.-R. Hamel
IMMEUBLES-ASSURANCES-PRETS
449, St-Jean — Tél.: 4-4533
Résidence: 11, Ave des Erables, tél.: 7283.
PROPRIETE QUARTIER MONTCALM. 3 logements, à vendre ou échanger, prix moindre que l'évaluation municipale, avantageux pour acheteur sérieux.
COMMERCE D'IMPRIMERIE, à vendre en bloc ou en partie, bonne clientèle, très bon outillage et ameublement, prix avantageux pour du comptant.
ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque à Québec. 13mars-6fs-114R

PROPRIETES A VENDRE et autres dans tous les quartiers, prix moindre que l'évaluation municipale. S'adresser de la Bruère Fortier, notaire, 37 la Couronne, tél. : 3-0755, le soir rés. 3-2580.
20jan-lun-mar-jeu-au26mars-26fs-114T

Emile Brousseau
IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, maison 5 logements, plain-pied, en très bon état, planchers bois dur, système de chauffage, aucune rente de terrain, donnant un revenu net de 11%, à vendre prix de bargain. Aussi autres propriétés à londitions fasiles. 13mars-6fs-114R

Magasin à louer

MAGASIN A LOUER, 1271 rue St-Vallier. — Poste pour épicerie avec licence de bière, logement privé. Occupé depuis plusieurs années. S'adresser 147, rue St-Joseph. 11mars-6fs-mar-jeu-sam au 23mars-76T

MAGASIN à Loretteville avec logement de 8 chambres. Très bon poste de commerce, occupé depuis plusieurs années par Charles Buller, un des plus beaux sites de la rue Principale, conviendrait bien pour différentes lignes d'affaires, libre immédiatement si désiré. Informations écrire Mlle Bertha Buller, Loretteville ou tél.: 104, sonnez 2.
12mars-6fs-76R

MAGASIN — A 169, St-Jean, situé au transfert, dans l'Hôtel Montcalm, avec ou sans les accessoires du salon de beauté. S'adresser A. Binet, 161, St-Jean, Québec. 18fév-26fs-76R

MAGASIN A LOUER, situé à 175, 3e Ave. Limoilou. S'adresser à 171, 3e Ave. tél.: 4-3151. 25fév-26fs-76B

Magasin à louer
ANCIEN MAGASIN de meuble J.-A. Roy, 33 Blvd. Charest, 2 étages 30' x 100'. Excellent poste pour commerce de gros ou détail. Voisin de l'"Action Catholique". Disponible le 1er mai. S'adresser à J.-A. Roy, 33 Blvd. Charest, tél.: 4-4301.
6mars-12fs-76R

Maison à louer

GRANDE-ALLEE, 179, Maison à louer. Pour renseignements, appeler M. Gauvin, téléphone: 3-4873 ou 4-3645.
3mars-26fs-79R

MAISON 9 chambres, chauffée, eau chaude à l'année, planchers bois dur, toutes les commodités modernes. S'adresser 85 rue des Prairies. 10mars-4fs-79T

AVENUE DES BRAVES, 126, maison détachée, 11 pièces, moderne, à louer $90 par mois, ou à vendre, prix très raisonnable. Pour visiter s. v. p. téléphoner au préalable : 6338. 16fév-26fs-79R

Maison à vendre

MAISON à vendre ou à louer avec boulangerie et tout le contenu ainsi que écurie et hangar, à très bonnes conditions. S'adresser à 261 des Oblats. 12mrs-3fs-80B

COTTAGE NEUF à vendre à Sillery, Ave Preston, libre immédiatement. S'adresser H.-P. Cimon, 2, Côte d'Abraham, tél. 5169, ou le Syndicat de Construction Moderne. Enrg., Ave Preston, tél. : 2-4166
2mars-26fs-80R

Votre argent rapporte-
10 à 12% — Je vends des maisons neuves à prix tellement bas que votre argent vous rapportera du 10 à 12% net. Autres propriétés à prix tellement bas que vous êtes logé et chauffé gratuitement dans un des logements. S'adresser P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281.
22août-12mois-80R

RUE ST-VALLIER No 1271. Poste de commerce occupé depuis des années, épicerie et bière, logement privé, grande cour et hangar à vendre en bas de l'évaluation. S'adresser à 147 rue St-Joseph.
24fév-26fs-80T

Maison de campagne

ST-GERARD MAJELLA, maison à louer, 1 mille de l'église. Aussi terre à vendre voisin de l'école, 1 mille de l'église. S'adresser Joseph Genest, rang la Montagne, St-Gérard Majella. 12mrs-6fs82B

A VENDRE: Résidence d'été située à Beaumont Co. Bellechasse, Garage. Grand terrain. La plus belle plage près de Québec. Propriété privée. Aucun public admis sur la plage. Bon marché pour du comptant. S'adresser à 263 Canardière, Qué.
10mars-26fs-82B

Manufactures

MANUFACTURE à vendre ou à louer St-Sauveur, 4,500 pds de plancher, inclus logement privé, 6 pièces, plus chambre bain. Tout deux vacants, 30 avril prochain. S'adresser Rosaire Drolet, tél.: 3-4217.
23fév-26fs-83R

Maternité

MATERNITE LICENCIEE—Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue d'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10, d'Artigny, tél.: 2-1966. 6mars-26fs-44R-Mat.

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés, et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumôniers, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec.
18fév-26fs-44R

Matériaux de construction

MATERIAUX démolition châssis, portes, tôles, bois de toutes sortes, plate-glass. S'adresser R. Drolet, 194, des Erables.
15mars26fs-84R

Objets perdus

SAC DE LAVAGE perdu jeudi de rue St-Vallier aux terrains de l'Exposition, sac marqué L. O. L. Prière remettre chez Gagnon & Frère 596 St-Vallier ou J. Sanfaçon, L'Ormière. 15mars-2fs-87B

UNE CANNE pour homme avec douille en argent avec initiales J.-D. Plante, a été laissée dans un tramway de Limoilou. Celui qui la trouvera, voudra bien la remettre chez M. Lafleur, épicier Ltée, 78, 5ème Rue, Limoilou. 87B

PERDU SAMEDI le 13, vers midi et demi à 1 hr. 1 paire de lunette avec monture argent gravé dans une boîte noireapartir de 13 St-Albert, 4e Rue, pont Drouin, rue Dorchester, St-Vallier, Belleau et Colomb. Récompense promise, prière de remettre à 25 Colomb ou appelez 3-2272, M. Jos. Lorentz. 87B

Objets perdus

PAQUET CONTENANT robe de baptême, perdu jeudi matin, sur les rues St-Ursule, D'Auteuil, Ste-Anne, D'Youville et St-Jean, jusqu'à chez D'Allaird. Récompense promise pour la personne qui rapportera à Mlle Grenier, 56 Ste-Ursule.
12mars2fs-87B

On demande à acheter

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX. — Achetons vieux bijoux, chaines, bracelets, dents or. Evaluation gratis $26.00 pour 22 karats, montres de seconde main, de toutes sortes, etc. Raffineries de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097.
27fév-26fs-86Th

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix, pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once, allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier horloger, 46½ St-Joseph, Québec.
3mars-26fs-86Th

MACHINE A COUDRE, nous sommes acheteur de machine à coudre de tout genre. S'adresser M. Bronton, Hôtel Montcalm, tél.: 2-1287. 86B

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles, Louis Enrg., 28 St-Joseph
19fév-26fs-86Th.

FOURNAISE-ELEVEUSE. — On demande à acheter une éleveuse fonctionnant soit au charbon ou à l'huile. Cette éleveuse devra être en parfait ordre et capable de loger 1000 poussins. Mentionner le prix et la marque de fabrique. Ecrire Casier 751, "Le Soleil". Québec. j.n.o.-86B

Pension d'été

SUITE DE TROIS CHAMBRES meublées pour la saison d'été avec électricité (garage pour machine), à 8 milles de Québec, place tranquille. S'adresser Phydime Savard, Ste-Geneviève, Loretteville. 89B

Peintures

ACHETEZ LA PEINTURE "Domestic Paint", donnant entière satisfaction depuis plus de 20 ans. Peinture de première qualité. Satisfaction garantie ou argent remis, $2.50 le gallon, 72 de l'Eglise, chambre 309, tél.: 3-2834.
22fév-26fs-Peint.

Personnelle

PERDEZ DU POIDS tous les jours. Sûr, inoffensif, peu coûteux. Ecrire Dr Wendt, Canton, S. Dak.
1-8-15-22mars-Personnelle

POUR GRANDIR, développer muscles, améliorer santé, vue, maigrir, réussir. Envoyez 10c. Loadstone, 1091, Bleury, Montréal. 3mars-26fs-Personnelle

Propriétés à vendre

PROPRIETE DE Mme FINNIS à Everell, comprenant maison, habitation, bonne grandeur avec fournaise. Garage, Pelouses spacieuses, jardins de fleurs et rocailles. Arbres fruitiers et d'ornement. La plupart des meubles seront vendus avec la maison. Prix très raisonnable. Pour renseignements s'adresser à Meredith & Meredith, notaires, 93 rue St-Pierre, Québec. 12mars-6fs-97R

MAISON AVEC MAGASIN et 2 logements, 258-260 St-Joseph, sortie rue St-François. Autre propriété vis-à-vis celle-ci, 261 St-François, à vendre les 2 ensemble. Partie commerciale. S'ad. à 1022, St-Vallier, Québec. 27fév-13mrs-97T

Pianos à vendre

PIANO $175.00 "Lindsay" style "Ls XV", caisse acajou refait à neuf, véritable occasion, $15.00 comptant, $6.00 par mois. S'adresser C.W. Lindsay & Cie, Limitée, 201-203 rue St-Jean, Québec. 93B

Radios à vendre

DU BON MARCHE pour prompt acheteur, un magnifique radio d'automobile, un "cash", un comptoir, un bicycle pour livraison, double-barre à l'avant. S'adresser dès maintenant à 352, 4e Avenue.
13mars-3fs-99Th.

Recettes pour d[illegible]ts

ECONOMISEZ, faites chez vo[illegible] Sirop de table; Sucre à la crème e[illegible] [illegible]res délicieux desserts à la saveur d'érable avec Essence "Suprême". Plusieurs recettes faciles accompagnent chaque bouteille. Demandez à votre épicier l'Essence "Suprême". lun-jeu-samau20mai-Rec.-T

Servante demandée

FILLE SERIEUSE demandée. Sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 170 Chemin St-Louis, tél.: 6460.
12mars-4fs-104B

SERVANTE DEMANDEE, pour service général, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 172 St-François, tél.: 4-222. 13mars-3fs-104B

ON DEMANDE une servante générale, inutile de se présenter sans références. S'adresser 97 Ave Brown. 13mars-3fs-104B

SERVANTE DEMANDEE, pour ouvrage général, pour petite famille de 3 enfants, références exigées. S'adresser immédiatement 5, Avenue Belvédère, Appt. 3, tél.: 4-3032. 104B

ON DEMANDE une cuisinière avec références. S'adresser 518 St-Cyrille.
9mars-6fs-104B

ON DEMANDE une servante, références exigées. S'adresser 496, 1ère Ave. 104B

SERVANTE DEMANDEE, aimant bien les enfants. S'adresser à 46 rue St-Laurent. 104B

SERVANTE DEMANDEE, pour ouvrage général. S'adresser 112, 13ème Rue. 104B

ON DEMANDE une servante générale dans famille sans enfants. Devra coucher chez elle. S'adresser à 72 Ave Casot.
15mars-2fs-104B

SERVANTE compétente demandée, avec très bonnes références, connaissant la cuisine. Devra coucher chez elle pour famille de grandes personnes. S'adresser l'avant-midi et la soirée à 201 de la Couronne. 12mars-2fs-104B

SERVANTE DEMANDEE, références exigées. Bon salaire. S'adresser 28 Blvd. des Capucins, tél.: 2-0095.
12mars-2fs-104B

ON DEMANDE une servante, références exigées. S'adresser 496, 1ère Ave.
12mars-2fs-104B

SERVANTE GENERALE demandée, sachant faire la cuisine. S'adresser 419 St-Cyrille. 11mars-4fs-104B

Volailles

POUSSINS D'UN JOUR P. R. B. provenant de sujets sélectionnés, éprouvés contre la diarrhée blanche et approuvés par le gouvernement. Les cochets, sont R. O. P. et plusieurs enregistrés. S'adresser Ferme Avicole Moderne, S-Maxime Co. Dorchester, P.Q. 11-15-18-22mars-112B

Annonces non classifiées

Ulcères variqueux
FERMES, même pendant grossesse, par court et inoffensif, traitement de bureau. Séjour au lit inutile ; reprise immédiate de la marche et des occupatons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, Québec. (7)-115T

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE, grande compagnie seconde-main et linge neuf de Montréal. Recevons nouvelles marchandises toutes sortes, propre, bon marché, tous les jours. Nous vous invitons à visiter notre magasin. Vendons 50% dans la piastre, catalogue sur demande. Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, Québec.
30jan-26fs-au8mars-115T

ACCIDENT

Montréal, 15. — (P.C.) Une femme qui n'a pas été identifiée a été tuée et Theodore Ryan, 50 ans, a été grièvement blessé, hier soir, lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place alla donner contre un poteau de fer. La police croit que le nom de la femme est Germaine Plouffe, 25 ans.

LOGEMENTS A LOUER

Belvédère

101, MARQUETTE, 7 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année garage, etc. S'adresser R. Julien, 435, Chemin Ste-Foy, tél.: jour 2-3175, soir : 5593. 2mars-26fs-73R

182, AVENUE MURRAY, près du Chemin St-Louis, très beau plain-pied, 10 grandes pièces plus 2 chambres de bain, chauffé, très moderne, endroit résidentiel, garage chauffé. S'adresser à Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 9mars-26fs-73R

A LOUER —Ce logement de huit chambres et chambre de bain, No 166 Avenue des Erables. S'adresser à C. Delagrave, N.P., tél.: 2-1912, 132 rue St-Pierre.
23fév-26fs-73B

158-164 AVENUE MAISONNEUVE — Logements modernes, 5-6 chambres, plus chambre bain, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser 33 la Couronne, tél.: 5112 13fév.-26fs-73T

AVENUE MONCTON. Chemin Ste-Foy, logements de 6 et 7 pièces chauffés. Chemin St-Louis, logements de 8 et 9 pièces, chauffés. S'adresser à Frs. Jobin, 88, Chemin St-Louis, tél. : 3-1651, (le soir : 6339 — 4-0640).
1erfév-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER, 324 St-Cyrille, 8 pièces, plus chambre de bain; eau chaude à l'année, garage. S'adresser à 215 Crémazie. 5mars-26fs-73B

COIN MURRAY ET STE-FOY. — Logements modernes, chauffés, eau chaude à l'année, frigidaire, 5-6-7 pièces, plus chambres bain en tuile, planchers durs. S'adresser sur les lieux.
13mars-26fs-73R

CIE HABITATION MANRESE LTEE, paroisse Notre-Dame du Chemin maisons à louer, 6-8 chambres, plus chambre de bain, planchers bois dur, système de chauffage. S'adreser 114 Dolbeau, tél.: 6681.
11mars-26fs-73R

AVENUE TURNBULL No 8¾, à louer, logement de six chambres et chambre de bain, plancher de bois dur, système de chauffage, mais chauffé par le locataire. Clair de neige et vidanges. S'adresser à Madame Fournier, 74, rue Scott Tél.: 3-4820 j.n.o.-73B

200, AVE BROWN, 8 pièces chauffé. S'adresser Sirois, Sirois & Lesage, angle Christie et Couillard, tél. : 2-1782.
13mars-6fs-73R

6 PIECES NEUVES près de l'Oratoire St-Joseph, 163 rue des Franciscains. Pas chauffé. Conviendrait petite famille. Prix raisonnable, locataires sérieux. Place centrale. Aussi poêle à vendre ou à louer. Tél.: 3-0409. lun-mar-sam-au30mrs-73R

RUE CREMAZIE, 5 pièces, plus bain, chauffé, rue Bourlamaque, maison neuve, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Magasin à louer rue Bourlamaque. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave. Des Erables, tél.: 3-4217. 13mars-26fs-73R

ST-CYRILLE, logement de 5-6 et 7 appartements, plus chambre de bain, chauffés. S'adresser le jour: 8716-8038 ; le soir : 8038 ou 6954 ou à Eug. Challifour, 777 St-Cyrille. 15mars-26fs-73R

Il vous est maintenant facile de vous débarrasser d'un meuble usagé qui ne vous est plus utile et qui peut servir à d'autres. Publiez une petite annonce classée dans le "SOLEIL" et voyez les résultats immédiats.

St-Jean-Baptiste

RUE LATOURELLE. — Logements 4-7 chambres plus chambres de bain, système de chauffage, en très bon ordre, prix modéré. S'adresser Alex. Nadeau, 25, Ste-Claire, tél. : 4-0023.
9amrs-26fs-73R

LOGEMENT de 6 chambres et la chambre de bain. Système de chauffage, mais chauffé par le locataire. Planchers de bois dur. Clair de neige et vidanges. S'adresser à 74, rue Scott, téléphone : 3-4820.
12mars-6fs-73B

441, RUE ST-JEAN, 5 pièces, non chauffé. S'adresser Sirois, Sirois & Lesage, angle Christie et Couillard, tél.: 2-1782.
13mars-6fs-73R

307 RUE RICHELIEU, plain-pied de 5 pièces, plus chambre bain, avec réservoir eau chaude, bien propre, clair neige et vidanges, mon marché à locataire sérieux. Information 191 St-Olivier, tél.: 5040.
13mars-2fs-73R

LOGEMENT A LOUER, 7 chambres et chambre de bain, chauffé. S'adresser à 53½ St-Réal. 15mars-2fs-73B

PLAIN-PIED étage supérieur, trois pièces et chambre de bain, chauffé, libre de neige et vidanges, poêle à gaz installé. 18 rue Drolet, téléphone: 5635.
12mars-4fs-73B

135 LOCKWELL, logement à louer, 7 chambres, plus chambre de bain, chauffée, eau chaude à l'année. S'adreser tél.: 4-3992. 11mars-4fs-73R

405, ST-JEAN, logements neufs, chauffés, 5 et 4 pièces, prix $33 à $40. Piste pour médecin, dentiste ou autre professionnel. S'adresser Henri Turgeon, notaire, 435, St-Jean, tél.: 2-3430, après 6 hrs., tél. : 2-1797. 3mars-26fs-73R

St-Roch – Jac.-Cartier

JACQUES-CARTIER, 81 3-4 Arago, 1 bas 5 chambres, cave, hangar, dépense. Références exigées. S'adresser à O. Berthiaume, 81 1-2 Arago, tél.: 5534.
j.n.o.-73B

355, ST-VALLIER—3e étage, 5 chambres, logement chaud. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826-8167. 10mars-26fs-73R

A LOUER 1o — Deux logements, 5 chambres chacun, plus chambre bain, chauffés à 406, 3ème et 4ième étage rue St-Joseph — Manufacture de chaussures, Nos 52-58 d'Argenson, près rue St-Joseph, occupée antérieurement par Adélard Guay, Enr. S'adresser Ferd. Audet, notaire, 147 Boulevard Langelier, tél.: 3-3378.
20fév-26fs-73T

JACQUES-CARTIER, logement 7 pièces, plus chambre de bain, situé à 438 rue du Roi. Pour informations, S'adresser à 135 St-Joseph, tél.: 8884. 13mars-2fs-73T

Logements demandés

ON DEMANDE à louer, logement de cinq pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, dans Jacques-Cartier ou St-Roch, mentionnant le prix. Ecrire à Casier 652, "Le Soleil". j.n.o.-74B

St-Sauveur

122-132 LAFAYETTE, 191 Ste-Thérèse, beaux logements ensoleillées, 6 et 7 chambres, plus chambre bain, véranda, eau chaude, garage, etc., logement 6 chambres, possession immédiate. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: bureau : 2-3175, rés.: 5593, 118 Lafayette, tél. : 3-2491. 10mars26fs-73R

ST-SAUVEUR, rue Aqueduc, logement à louer de 4 pièces, plus chambre de bain. S'adresser 136 Blvd. Langelier, tél.: 3-3738. 10mars-6fs-73T

POSSESSION IMMEDIAE, 132 Lafayette, logement ensoleillé, 6 chambres, plus bain, véranda, eau chaude, garage. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: bureau: 2-3175, rés.: tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2491. 15mars-6fs-73R

ST-SAUVEUR, logements de 3-4-5 appartements, cour, cave, chambre de bain, chauffés ou non, bien ensoleillés, bien éclairés. S'adresser 878 St-Vallier, tél. : 3-2254. 27nov-312fs-9T

39A, BIGAOUETTE, sous-bassement bon logement, 5 chambres. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826—8167.
11mars-26fs-73B

638A ST-VALLIER, 634 ST-VALLIER. Non chauffés, 4-6-7 appartements, situés 11C d'Argenson. Informations, tél. : 2-6403 ou soir : 3-1345, R. Labrie.
9mars-26fs-73R

Haute-Ville

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, 57 rue Buade, en face Basilique. 20fév-26fs-73B

No 7 D'AUTEUIL, appartement No3, 2 chambres à coucher, vivoir, chambre de bain et cuisinette. Visible de 2 à 4 p.m. Chauffé, libre de neige et vidanges. Eau chaude à l'année. S'adresser à A.-L. MacWilliam, téléphone: 2-2250.
13mars-3fs-73B

APPARTEMENT LAVAL. — 16, rue Laval, 5 pièces, chauffées, poêle à gaz, glacière, monte-charge, eau chaude à l'année, salle à déjeuner, meublé, endroit paisible. Visible de 1 heure à 3 h., tél.: 2-3030.
26fév-26fs-73R

Limoilou, etc.

LOGEMENTS A LOUER de 3-4-5-6 appartements et un garage, près de l'église. S'adresser à 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 27fév-26fs-73B

428, 3ième AVENUE, logement 6 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, plain-pied, cave, hangar, chambre bain tuile, fournaise air chaud et réservoir eau chaude. S'adresser téléphone : 2-1022. 10mars-6fs-73B

27 ST-ALBERT, 2e étage, 4 chambres, plus chambre de bain. S'adresser O. Plamondon, tél.: 3-3826—8167—2-8352.
11mrs-26fs-73R

Vous économiserez du temps et de l'argent en lisant chaque jour les annonces classées du "SOLEIL" et en les utilisant au besoin.

Quartiers divers

ROYAL TRUST Co.
65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031

APPARTEMENTS CHAUFFES

RUE ST-JEAN, 469A — Appartement 4, vivoir, cuisinette, chambre de bain.

RUE DES REMPARTS, 2 — Appartement 1, 4 pièces, chambre de bain, frigidaire et service de l'électricité.

GRANDE-ALLEE, 57 — Plain-pied, 8 chambres et bain.

GRANDE-ALLEE, 57½, Apt. 10 ; 4 pièces et chambre de bain.

HALDIMAND, 11-13 — Appartement B, boudoir, chambre à coucher, cuisinette, meublé.

HALDIMAND, 11-13, — Appartement 8, 1 chambre meublée.

RUE STE-ANGELE, 9 — Appartement 8, 4 chambres et chambre de bain.

9 STE-ANGELE, appartement No 1, 3 chambres et chambre de bain.

GRANDES MAISONS

GRANDE-ALLEE, 328 — 10 chambres et 2 chambres de bain. Garage.

LOGEMENTS

RUE STE-MARGUERITE, 227 — 4 chambres et chambre de bain.

RUE DU PONT, 29 — 7 chambres.

RUE LALIBERTE, 140 — 4 chambres.

RUE GARNIER, 68 — 8 chambres et chambre de bain.

AVENUE ROYALE, 235 — 6 chambres.

SILLERY. — Logement au bas de la côte.

DIVERS

121 COMMERCIALE, Lévis, logement et magasin à louer.

ROYAL TRUST Co.
65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031
12mars-6fs-73R

Dans la banlieue

Logement à Ste-Foy
TOUTES AMELIORATIONS modernes : chauffage à eau chaude, aqueduc, 7 chambres, plus bain, chauffé ou non ; grand terrain, garage si désiré. A un mille de Québec. S'adresser à 1270, chemin Ste-Foy, ou tél.: 4-5444. j.n.o.-73B

MAGASIN A LOUER, à Beauportville, situé sur une rue Commerciale, pour tout genre de commerce. Avec ou sans logement si désiré, louera bon marché ou échangera pour autre maison. S'adresser 117 St-Joseph, Québec ou tél.: 2-1939.
10mars-4fs-73T-Ba.

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

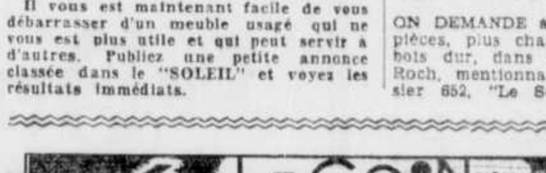

CKCV
LE THEATRE CHEZ SOI

C'est un drame absolument exceptionnel qui sera présenté, cette semaine, par le groupement du Théâtre Chez Soi. Basé sur une idée très simple, celle de l'amour qui règne encore entre deux époux qui ont atteint l'âge de 75 ans sans cesser de s'aimer comme au premier jour, ce drame par la sobriété émouvante de son dialogue en antithèse avec le dénouement tragique, a valu à Henriette Charanson le premier prix lors d'un cours de pièces en un acte tenu au théâtre du Grand-Guignol à Paris. Cette pièce remarquable qu'il ne faut pas manquer s'intitule Séparation. Elle sera irradiée ce soir, à 8 heures trente, au poste CKCV, et elle est un vrai régal pour les connaisseurs. — Communiqué.

LUNDI, 15 MARS

5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.01 p.m.—Horaires des programmes
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures
5.14 p.m.—Carter's Little Liver Pills
5.15 p.m.—Potins de l'après-midi par Mme Louise
5.30 p.m.—Musique entraînante
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g
5.40 p.m.—Chanson française
6.00 p.m.—Nouvelles. Prés. Maurice Pollack
6.05 p.m.—P. Ferland
6.10 p.m.—Tango du soir
6.15 p.m.—Paris-Peking
6.20 p.m.—Laboratoire Excel
6.25 p.m.—Musique du souper
6.26 p.m.—Pertussin Ltd.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec
6.35 p.m.—C. J. Grenier — Corsets
6.40 p.m.—St-Johns Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—En Argentine
7.00 p.m.—Lames "Grads"
7.00 p.m.—Chanson française
7.15 p.m.—Avant le théâtre
7.20 p.m.—Narvo
7.30 p.m.—Radio Education, causerie
8.00 p.m.—Fanfare — C. B. C.
8.30 p.m.—Théâtre Chez-Soi
9.00 p.m.—Huguette et Yvette
9.15 p.m.—L'Almanach
9.30 p.m.—Les grands succès
9.45 p.m.—Pierrot et Colombine
10.00 p.m.—Orchestre Larry Bradford
10.15 p.m.—J. A. T. Lambert
10.20 p.m.—Boutet & Fils
10.25 p.m.—Capitol Jewellers Reg'd.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil"
10.39 p.m.—Bourque Electrique
10.40 p.m.—Intermède Musical
10.45 p.m.—Canadian Press News C.B.C.
11.00 p.m.—Reporter Sportif
11.05 p.m.—Musique de danse
11.15 p.m.—Fermeture

Mardi, 16 mars.

7.50 a.m.—Ouv. et horaire des prog.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Orch. Reggie Childs.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.31 a.m.—La boîte à Musique. — Demandes spéciales.
9.55 a.m.—La Gerbe d'Or, Ltée.
10.00 a.m.—Carter's Liver Pills.
10.01 a.m.—Elias Thivierge.
10.15 a.m.—Saumon Clover Leaf.
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
10.30 a.m.—Variété.
10.40 a.m.—Buanderie Lévis Ltée.
10.45 a.m.—Lequel préférez-vous ?
11.00 a.m.—Prog. musical.
10.30 a.m.—En cuisinant.
11.45 a.m.—Vapex.
11.50 a.m.—Avant-midi.
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr.
12.00 p.m.—Laboratoire Excel.
12.05 p.m.—Chez Bernard.
12.10 p.m.—Kik.
12.15 p.m.—Chanson Française.
12.18 p.m.—Pertussin Ltd.
12.30 p.m.—Lames "Grads"
12.30 p.m.—Chenor Ltée.
12.35 p.m.—Musique du dîner.
12.45 p.m.—Restaurant Montcalm.

1.00 p.m.—Arex Co.
1.01 p.m.—Henri Poitras.
1.02 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.13 p.m.—Morisset & Frère.
1.14 p.m.—New-World Restaurant.
1.15 p.m.—Avant le théâtre.
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Piano Populaire.
2.15 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Originalités.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi Mesdames.
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
4.15 p.m.—Le Relais.
4.30 p.m.—Le Dilettante.
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.01 p.m.—Horaire des programmes.
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Musique entraînante.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr.
5.46 p.m.—Chanson Française.
5.48 p.m.—Pères Jésuites.
6.00 p.m.—Nouvelles CKCV. prés. M. Pollack.
6.10 p.m.—P. Ferland.
6.10 p.m.—Côté Automobiles Enrg.
6.15 p.m.—Musique du souper.
6.24 p.m.—Pertussin Ltd.
6.25 p.m.—Pierre Leclerc.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—C.-J. Grenier—Corsets.
6.40 p.m.—St-Johns Silks Co. Ltd.
6.45 p.m.—Au Bal Musette.
7.00 p.m.—Lames "Grads"
7.00 p.m.—Chanson Française.
7.15 p.m.—Un peu de tout.
7.20 p.m.—Narvo.
7.30 p.m.—Trio de concert Hôtel St-Louis.
7.45 p.m.—Récital de Piano.
8.00 p.m.—Le Chaland qui Passe.
8.15 p.m.—Dans l'ombre, René Mathier, ténor.
8.30 p.m.—Les Grands Succès.
9.00 p.m.—Le Professeur "Toc" — Prés. Cie Légaré, Ltée.
9.30 p.m.—Violon de Crémone.
9.45 p.m.—Almanach.
10.00 p.m.—Orchestre Phil. Marley.
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert.
10.20 p.m.—Boutet & Fils.
10.25 p.m.—Capitol Jewellers Rég'd.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
10.39 p.m.—Bourque Electrique.
10.40 p.m.—Intermède Musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News, C.B.C.
11.00 p.m.—Reporteur Sportif.
11.05 p.m.—Movie Grossip.
11.15 p.m.—Fermeture.

CKAC
LUNDI, 15 MARS

5.30 p.m.—L'heure Black Horse
5.45 p.m.—Le programme du foyer
6.30 p.m.—L'heure Black Horse
7.15 p.m.—Le Curé de village
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris
8.00 p.m.—Syrup Symphonies
8.30 p.m.—Radio Encyclopédie Frontenac
8.00 p.m.—Radio-Théâtre Lux —C.B.S.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson
11.16 p.m.—Ted Lewis et orch. —C.B.S.
11.30 p.m.—Jay Freeman et orch. C.B.S.
12.00 min.—Ozzie Nelson et orch. C.B.S.
12.30 p.m.—Bob McGrew et orch. C.B.S.

Mardi, 16 mars.

8.00 a.m.—L'heure Black Horse
9.00 a.m.—Dear Columbia. (C.B.S.)
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
11.00 a.m.—Musique de Concert (W.T.)
11.30 a.m.—Prog. Rinso. (C.B.S.)
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
1.30 p.m.—George Hall et orch. (C.B.S.)
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Tuesday Jamboree. (C.B.S.)
3.30 p.m.—Blue flames. (C.B.S.)
3.45 p.m.—Concert pour les jeunes par l'orch. Symp. de Cincinnati — Dirigée par Eugène Grossens. (C.B.S.)
4.30 p.m.—Carlton Kelsey et orch. (C.B.S.)
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
7.15 p.m.—Le curé du village.
6.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—L'heure Provinciale — Conférence et musique.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.15 p.m.—Radio-journal Westinghouse.
10.30 p.m.—Fédération des oeuvres de charité C. F.
10.45 p.m.—Americana. (C.B.S.)
11.00 p.m.—L'heure "Bulova" et Temp.
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.15 p.m.—Ted Lewis et orch. (C.B.S.)
11.30 p.m.—George Olsen et orch. (C.B.S.)
12.00 a.m.—Art. Shaw et orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Leon Belasco et orch. (C.B.S.)

MAISON DE PENSION A LOUER
Maison de pension de 25 chambres, située sur le marché Finlay et la rue Dalhousie, à louer.
S'adresser à
La Brasserie CHAMPLAIN
LIMITEE
Téléphone : 5186
Bureau, 164 de la Couronne

L'Heure Provinciale

Mardi soir, de 8 à 9, à CRCK et CKAC

Directeur de l'Heure provinciale : M. Edouard Montpetit; directeur artistique : M. Henri Letondal.

Programme varié avec le concours de Mlle Madeleine Lefort, pianiste; de Mlle Marguerite Péladeau, soprano; de M. Armand Gauthier, basse; et des artistes du Théâtre Radiophonique de l'Heure provinciale.

1—Piano : Sonate en do majeur (1er mouvement) . . . . Mozart
Mlle Madeleine Lefort
2—"Pleurez, mes yeux" (Le Cid). Massenet
Mlle Marguerite Péladeau
3—Premier intermède
"Andromaque" (extraits) . . Racine
par les artistes du Théâtre Radiophonique de l'Heure provinciale.
4—Piano : "Tendre aveu" . . . Schutt
Mlle Madeleine Lefort
5—"Que les songes heureux" (Philémon & Baucis) . . . . . . Gounod
M. Armand Gauthier
6—Causerie: "Les Américains et la rébellion de 1837 dans le Bas-Canada". M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal.
7—"Chevauchée cosaque", Félyix Fourdrain
Mlle Marguerite Péladeau
8—Piano :
"Etude en do dièze mineur". Scriabine
Mlle Madeleine Lefort
9—"En route" . . . . . Schumann
M. Armand Gauthier
10—Second intermède :
"Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée" (extraits). Alfred de Musset
11—"Les Petits Lits Blancs". Th. Dubois
Mlle Marguerite Péladeau
12—Piano :
"Conte du printemps". . . . Medtner
Mlle Madeleine Lefort
13—"Tommy lad" . . . . Margetson
M. Armand Gauthier
14—"Conte op. 34 No 2" . . . . Medtner
Mlle Madeleine Lefort

ORCHESTRE CANADA STARCH
Direction d'Edmond Trudel

Lundi, le 15 mars, de 8 à 8 h 30, aux postes CHRC et CKAC. Soliste, Iris Allton, Contralto irlandaise, Juliette Drouin, harpiste, Norton H. Payne, organiste. Orchestre—"Canada Starch Theme".
1—Orchestre : "Lilt" (danse irlandaise) . Edmund Severn
2—Chansons d'Irlande :
(a) "The Fiddler of Dooney" . . . Harry Norris
(b) "The Little Town in Ould County Down". Monte Carlo et
Iris Allton Alma M. Sanders
3—Récitation par Christopher Ellis d'un court poème écrit par George William Russell 1867-1936.
4—Orchestre : "The Emerald Isle", mélodie arrangée par
Otto Langey 1851-1922
5—Harpe et orchestre : "Irish Rhapsody" No 1 . . . . A. F. Pinto
Juliette Drouin, harpiste.
6—Orchestre : "Irish Danse" No 1 . . . John Ansell
7—Chant : "Irish Lullaby" . . . Alicia-A. Iris Allton Needham
8—Orchestre: Selection d'"Eileen", opéra Victor Herbert 1859-1924

RADIO - CANADA
TRIDUUM EN L'HONNEUR
DE SAINT JOSEPH AUX POSTES
DE RADIO-CANADA

Les Révérends Pères de Sainte-Croix ont fait un arrangement avec les autorités de Radio-Canada en vue de l'émission par un certain nombre de postes de l'Est du pays du triduum en l'honneur de saint Joseph. Cette émission sera diffusée de l'Oratoire même des Pères de Sainte-Croix, à Montréal, le mardi, 16, le mercredi, 17, le jeudi, 18, et le vendredi, 19, de 8 heures p.m. à 8 h. 30.

LES MAIRES CANADIENS
PARLERONT AU MICRO DE
LA RADIO OFFICIELLE

A l'occasion de leur congrès dans la capitale fédé'ale, les maires des principales villes du pays adresseront quelques paroles à l'auditoire de Radio-Canada, demain, de 9 h. p.m. à 9 h. 30 p.m. Le maire Stanley Lewis d'Ottawa, en ouvrant cette séance, expliquera le but du congrès.

M. W.-H. Biggar, échevin de Montréal, traitera du projet de fusion de l'Union des Municipalités canadiennes dont il est le président, avec le Congrès National des Maires. Le maire E.-J. Craig, d'Halifax, parlera de "la permanence du problème du chômage". Le maire Adhémar Raynault, de Montréal, dira quelques mots de l'importance de l'administration municipale". Le maire W.-D. Robbins, de Toronto, parlera "des effets moraux du chômage dans le peuple" Le maire Harirs S. Johnstone, de Moose Jaw, traitera "des problèmes des municipalités de l'Ouest et M. George C. Miller, maire de Vancouver, terminera la série des discours en parlant "de finance municipale".

L'émission sera diffusée d'Ottawa; elle débutera par "O Canada" et se terminera par "God save the King".

A L'OCCASION DE LA SAINT-PATRICE
Lundi, 15 mars 9 h. 30 à 10 h. p.m.

Le programme de "Rendez-Vous, lundi soir prochain, 15 à 9 h. 30, aux postes de Radio-Canada, permettra d'entendre plusieurs airs irlandais, comme "Come back to Connemara", de Frank Grey, "Shortnin Bread", de Wolfe Savino et "An Irish Picnic", de Montagu Evlng, airs qui seront exécutés par l'orchestre de CRCM, sous la direction de Giuseppe Agostini.

Gérald Duranleau, ténor, chantera : "When Irish Eyes are smiling", d'Ernest Ball. Le choeur chantera avec accompagnement d'orchestre la parade des soldats de bois, de Léon Jessel, d'après un arrangement de Fernand Barrette, et "Véronique, le printemps est là", de Walter Jurmann, un autre arrangement de Fernand Barrette.

MADAME MAURICE CORMIER,
A RADIO-FEMINA

Madame Maurice Cormier parlera le lundi, 15, à 8 heures, p.m., pour l'auditoire de la demi-heure de Fémina, — aux postes du secteur français de Radio-Canada, — de la commission fédérale de l'emploi et de quelques problèmes sociaux.

Madame Pierre Casgrain, directrice de Fémina, fera la chronique de l'actualité féminine. On entendra également Mlle Anna Malenfant, contralto, dans son répertoire.

LES CONCERTS DIRIGES PAR
A. CHUHALDIN

Le concert d'orchestre que dirigera Alexandre Chuhaldin, aux studios de Radio-Canada, à Toronto, (Les Cordes mélodiques), le lundi 15, de 9 heures p.m. à 9 h. 30 p.m., nous permettra d'entendre les Deux Gavottes, tirées de l'Ouverture en ré majeur de Mozart. L'orchestre jouera, de plus, Iphigénie en Aulide, de Gluck, Abenlied, opus 85, no 12, de Schuman, d'après un arrangement de Cramer et Gazonette, tirée du Don Juan de Mozart et pour terminer, "La marche militaire" de Franz Schubert.

MONSIEUR LIONEL DAUNAIS
ET LE TRIO GRATTON

Monsieur Lionel Daunais, baryton, et M. Oscar O'Brien, pianiste et compositeur, ont préparé pour le concert de demain aux poste de Radio-Canada, un programme d'expression canadienne.

On entendra ainsi "C'est la fille de notre voisin" et "La rose blanche", arrangées par Oscar O'Brien, et "LA-bas sur ces montagnes", "La poulette grise" et "En allant veiller", de Lionel Daunais.

A L'OCCASION DE
LA SAINT-PATRICE

Le programme de "Rendez-vous", ce soir, aux postes de Radio-Canada, permettra d'entendre plusieurs airs irlandais, comme "Comme back to Connemara", de Frank Grey, "Shortnin' Bread", de Wolfe Savino et "An Irish Picnic", de Montagu Ewing, airs qui seront exécutés par l'orchestre de CRCM, sous la direction de Giuseppe Agostini.

Madame MAURICE CORMIER
A RADIO-FEMINA

Madame Maurice Cormier parlera le lundi, 15, à 8 heures p.m., pour l'auditoire de la demi-heure de Fémina, — aux postes du secteur français de Radio-Canada, — de la commission fédérale de l'emploi et de quelques problèmes sociaux.

Madame Pierre Casgrain, directrice de Fémina, fera la chronique de l'actualité féminine. On entendra également Mlle Anna Malenfant, contralto, dans son répertoire.

Mlle LUCILLE DOMPIERRE, pianiste,
A RADIO-CANADA

La soliste au concert de la Petite Symphonie de Radio-Canada, à Québec, le samedi, 13, à 8 h. 30 p.m., sera Mlle Lucille Dompierre, pianiste virtuose. Le chef d'orchestre, M. J.-Robert Talbot, a choisi pour ce radio-concert, les oeuvres suivantes : "From the canebrake", de Gardner ; Romance, de Sibelius ; Menuet, de Schubert ; Souvenir et Gipsy, de German.

Mlle Lucille Dompierre jouera le premier mouvement du Concerto en do mineur, op. 37, de Beethoven.

LUNDI, 15 MARS

5.00 p.m.—Concert. Disques.
5.30 p.m.—L'ensemble de concert du Château Frontenac
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto
6.00 p.m.—"Tune Time"
6.30 p.m.—Conférence par M. l'abbé Charles-Omer Garant
7.00 p.m.—Ernest Dainty, organiste
7.15 p.m.—Les Cavaliers de La Salle
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Roy Campbell et son orch.
8.00 p.m.—Fémina, sous la direction de madame Pierre Casgrain
8.30 p.m.—M. Charles M. Courboin, organiste (Emission du M.B.S.
9.00 p.m.—Ensemble de cordes sous la direction d'Alexander Chubaldin.
9.30 p.m.—Rendez-vous. Orchestre sous la direction de Guiseppe Agostini. Choeur sous la direction de Fernand Barrette.
10.00 p.m.—"Strike Up the Band"
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orch.
10.45 p.m.—Radio-journal bilingue
11.00 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre de l'hôtel King Edward.

CHRC
LUNDI, 15 MARS

5.00 p.m.—Programme de chant. — George Tivendell.
5.15 p.m.—Le professeur Raymar. — Mason 49.
5.30 p.m.—Chansonnettes.—Eau de Riga.
5.45 p.m.—Le programme du foyer. — Canadian National Broadcasting.
6.00 p.m.—Musique canadienne. — Taxis 8123.
6.05 p.m.—La Parade. — P. Ferland.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle. — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Variétés.
6.30 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Oulmet Ltée.
6.45 p.m.—Causerie sportive de M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Musique de danse.
7.15 p.m.—Le curé de village. — Bière Dow.
7.30 p.m.—Gabrielle Pouliot, vocaliste.
7.45 p.m.—Danses modernes.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies. — Canada Starch Co.
8.30 p.m.—Radio-Encyclopédie. — Brasserie Frontenac.
9.00 p.m.—Au Magasin du Père Mathurin.
9.30 p.m.—Irradiation de la conférence de M. l'abbé Gravel, parlant contre le communisme devant les membres des Chevaliers de Colomb.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Récital de violoncelle.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

MARDI, 16 MARS

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—L'album du jour.
8.30 a.m.—Sommaire et club du Cou-Cou.
8.45 a.m.—Tre-Chic — Club du Cou-Cou.
9.00 a.m.—Tonique Zymophos. — Club du Cou-Cou.
9.15 a.m.—Oxydol. — Club du Cou-Cou.
9.30 a.m.—Gastronox. —Club du Cou-Cou.
10.00 a.m.—L'heure du déjeuner. — Saumon Clover Leaf.
10.15 a.m.—Danses canadiennes.
10.30 a.m.—Extraits d'opéras.
10.45 a.m.—Programme musical et causerie — Salon Lido.
11.00 a.m.—Pot-Pourri musical. — L'Association des Aveugles.
11.15 a.m.—Fantaisies. — Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Musique populaire.
11.45 a.m.—Concert varié. — A St-Cyr.
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—Musique de danse.
12.15 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Oulmet Ltée.
12.30 p.m.—Cotes des bourses. — Langevin & Cie.
12.45 p.m.—Musique du dîner. — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Programme de chant. — J.-L. Hethrington.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causerie du Club Rotary.
2.00 p.m.—L'heure féminine.
3.00 p.m.—L'heure Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Souhaits de bonne fête.
3.34 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Succès d'hier.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Musique de concert.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Le professeur Raymar. — Mason's 49.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—La chanson nouvelle.
6.05 p.m.—La Parade. — F. Ferland.
6.10 p.m.—Programme — Au Meuble Moderne.
6.15 p.m.—Variétés.
6.30 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Oulmet Ltée.
6.45 p.m.—Pour les dames. — Hervé Thivierge.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Causerie sportive de M. Maurice Descarreaux.
7.15 p.m.—Le curé de village. — Bière Dow.
7.30 p.m.—Cordes et Ivoire.
8.00 p.m.—Variétés modernes.
9.00 p.m.—Le Quatuor Jacques-Cartier.
9.30 p.m.—Jerry Shea et son orchestre.—Vin St-Georges.
10.00 p.m.—Chronique Parlementaire. — Le Journal.
10.15 p.m.—Danses modernes.
10.30 p.m.—Au foyer.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Choeur nègre.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 a.m.—O Canada, fin des émissions.

Ondes courtes
LUNDI, 15 MARS

BERLIN — 5 p.m. — Othello. DJD, 25.4m., 11.77 meg.
LONDRES — 7 p.m. — Musique GSD, 25.5m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg., 9.58; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
BOSTON — 7.30 p.m.— Radio. WIXAL 49.6m., 6.04 meg.
SCHENECTADY — 8 p.m. Espagnola - W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
CARACAS — 8.45 p.m. Heure amateur YV2RC, 51.7., 5.8 meg.
LONDRES — 9.52 p.m. — "Milford Haven to Billingagate" GSD, 25.5 m., 11.75 meg. GSC, 31.3 m. 9.58 meg.; GSB, 31.5 m. 9.51 meg.
BERLIN. — 9.45 p.m. —Mélodie du Mikado". DJD, 25.4 m. 11. 57 meg.
TORONTO — 10 p.m.—"Strike Up the Band" Orchestre et solistes. CJRO, 48.7 m., 6.15 meg. CJRX, 25.5 m. 11.72 meg.

MARDI, 16 MARS 1937

ROME — 6 p.m. Nouvelle en anglais, 2RO, 31.1 m., 9.63 meg
LONDRES — 6:30 p.m. — "Music from the Scottish Past". GSD, 25.5 m., 11.75 meg., GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
BERLIN — 7:30 p.m. — La vie en Allemagne DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
BERLIN — 8:45 p.m. — L'armée allemande depuis 2 ans. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
LONDON — 9 p.m. — "World Affairs", causerie par H. Wickham Steed. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
BOSTON — 9:15 p.m. — "Harvard Lecture Series". W1XAL, 49.6 m., 6.04 meg.
CARACAS — 9:30 p.m. — "Sea Melody" Orchestra. YV2RC, 51.7 m., 5.8 meg.
PARIS — 10:20 p.m. — Nouvelles en anglais. TPA-4, 25.6 m., 11.73 meg.
WINNIPEG — "Just S'posin'" — drame Gordon Mitchell. CJRO, 48.7 m., 6.15 meg., CJRX, 25.5 m., 11.72 meg.

NBC – WTIC
LUNDI, 15 MARS

7.00 p.m.—Amos'n'Andy — N B C
7.15 p.m.—Uncle Ezra — N B C
8.00 p.m.—Fibber McGee et Moly—NBC
8.30 p.m.—William Daly et Orchestre — NBC
9.00 p.m.—Warden Lawes — NBC
10.00 p.m.—"Contented Program" NBC
10.30 p.m."Musical Toasts" — NBC
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.20 p.m.—Kemper and Company NBC
11.30 p.m.—Orchestre — NBC
12.00 p.m.—Température 12.02 "Magnolia Blossoms" — NBC
12:30 p.m.—Francis Craig et son orch. NBC

MARDI, 16 MARS 1937

7.00 p.m.—Amos 'n' Andy — NBC
7.15 p.m.—Variétés — NBC.
7.30 p.m.—"First National's Family Party" — Yankee Net.
8.00 p.m.—Leo Reisman et son orchestre. — NBC.
8.30 p.m.—Wayne King et son orchestre. — NBC.
9.00 p.m.—"Sidewalk Interviews" — NBC.
9.30 p.m.—Fred Astaire : Johnny Green et son orchestre — NBC.
10.30 p.m.—Jimmy Fiddler — NBC.
10.45 p.m.— Carol Weymann, mezzo-soprano — NBC.

LE MARDI, 16 MARS, 1937

5.00 p.m.—Orch. concert Château Frontenac.
5.15 p.m.—Concert, disques.
5.30 p.m.—Le trio de concert du Château Laurier.
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto.
6.00 p.m.—En dînant.
6.30 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—Lionel Daunais, baryton.
7.15 p.m.—Orch. Rex Battle.
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7.45 p.m.—Pour le congrès de la langue française.
8.00 p.m.—Triduum en l'honneur de saint Joseph.
8.30 p.m.—"Rominiscing".
9.00 p.m.—Conférence annuelle des municipalités canadiennes.
9.30 p.m.—"Pictures in Black and White"
10.00 p.m.—"National Sing-Song".
10.30 p.m.—Causerie sur les ressources naturelles du Canada.
10.45 p.m.—Radio-journal (bilingue).
11.00 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre.

ECOUTEZ
LE REPORTER
DU
"SOLEIL"
A
CKCV
lundi à midi 45 et 10 h. 30, le soir
Tous les autres jours
1 h. et 10 h. 30 p. m.

11.00 p.m.—Nouvelles.
11.20 p.m.—"Martinez Brothers" — NBC.
11.30 p.m.—"Dreams of Long Ago" — NBC.
12.00 a.m.—Température.
12.02 a.m.—Emery Deustch et son orchestre — NBC.
12.30 a.m.—Lou Breeze et son orchestre — NBC.
12.45 a.m.—Charlie Agnew et son orchestre — NBC.

MONTMAGNY

Dernières naissances

— Marie - Pierrette-Jeanne-d'Arc enfant de M. et Mme Emile Ouellet, née Dame Lucille Mercier. Parrain et marraine : M. Roger Ouellet et Mlle Gemma Ouellet, frère et soeur de l'enfant.

— Joseph-Marcel-Yves, enfant de M. et Mme Yves Nicole, née Irène Normand. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Lamonde, de St-François, représentés par M. Hercule Nicole et Mlle Noëlla Nicole, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Georgette-Yvette, enfant de M. et Mme Arthur Gamache, née Alma Blanchet. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Langlois, cousin et cousine de l'enfant.

— Yolande-Marie-Alice-Fernande enfant de M. et Mme Fernand Tardif. Parrain et marraine, M. et Mme Gaudiose Crête, coussin et cousine de l'enfant.

— Joseph-Jean-Louis, enfant de M. et Mme Joseph Pelletier, née Irène Moreau. Parrain et marraine : M. et Mme Charles Caron, grands-parents de l'enfant.

— Philippe-Lionel-Jean-Paul, enfant de M. et Mme Robert Gaumond, née Jeannette Thibault. Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Thibault, grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Octave - Robert - Paul, enfant de M. et Mme Emile Godin, née Jeanne-d'Arc Picard. Parrain et marraine : M. et Mme Octave Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

Sépulture de Mme Alphonse Thibault

A l'âge de 61 ans et 11 mois est décédée récemment Dame Joséphine Couture, veuve de feu Alphonse Thibault. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Montmagny. La levée du corps fut faite par M. le curé Auguste Lessard et le service fut chanté par M. l'abbé Henri Giguère qui était assisté de MM. les abbé Elisée Simard et Antonio Guay comme diacre et sous-diacre.

M. Joseph Thibault, cousin de la défunte, portait la Croix. Les porteurs du cercueil étaient MM. Napoléon Thibault, Siméon Thibault, Joseph Proulx et Gérard Lacombe. Portaient les rubans Mme Napoléon Thibault, Mme Ovide Dominique, Mme Zéphirin Coulombe et Mme Rosaire Chabot. M. Albert Thibault portait le trophée de la Passion.

Conduisaient le deuil son fils Gérard-Alphonse Thibault, son petit-fils Clément Thibault ; ses frères, MM. Joseph Couture et Philias Couture, et plusieurs autres parents et amis de la famille.

Pour pleurer sa perte, la défunte laisse dans le deuil un fils, Gérard-Alphonse Thibault, quatre petits-enfants, Clément, Rita, Marie-Berthe et André Thibault, trois frères Joseph, Amédée et Philias Couture, de Montmagny ; deux soeurs, la Révérende Soeur St-Nazaire, de Chicoutimi, et Rév. Soeur Sainte-Rose de Lima, de Pointe-Bleue. A la famille en deuil vont nos plus sincères condoléances.

Funérailles de Mme Désiré Pellerin

Le 13 janvier est décédée Dame Marie-Anne Guillemette, épouse de sieur Désiré Pellerin. Elle était âgée de 41 ans et 6 mois. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antonio Guay qui était assisté de MM. les abbés Henri Giguère et Fernand Nicole.

M. Samuel Courbron portait la Croix. Le cercueil était porté par MM. Odilon Pellerin, Freddy Pellerin, Alexandre Gaudreau et Séraphin Gagné, tous beaux-frères de la défunte.

Ont escorté la dépouille mortelle: son époux, M. Désiré Pellerin, ses fils, Armand, Maurice, Roland et Fernand Pellerin, son beau-père, Désiré Pellerin, et plusieurs autres parents et amis de la famille.

Pour pleurer sa perte, la défunte a laissé dans le deuil son époux, M. Désiré Pellerin et ses enfants : Armand, Maurice, Roland, Fernand, Irène et Jeanne-d'Arc Pellerin. A la famille en deuil vont nos plus sincères sympathies.

Décès de Mme Philias Bernier

Le 22 février s'est endormie dans le Seigneur Dame Wilhelmine Laprise, épouse de M. Philippe Bernier. Elle était âgée de de 72 ans et 2 mois. Ses funérailles eurent lieu à Montmagny le 24 février au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Pour pleurer sa perte, la défunte laisse dans le deuil deux fils : MM. Emile Bernier, de Montmagny, et M. Amédée Bernier, de Montréal ; deux filles, Mme Henri Landry (Alice), de Cap-de-la-Madeleine, et Mme Ernest Bernatchez (Maria), de Montmagny, et plusieurs petits-enfants. A la famille en deuil vont nos sincères condoléances.

Mort de Sieur Elzéar Harbour

Le 22 février est aussi décédé à Montmagny Sieur Elzéar Harbour, époux de Dame Alvine Dupuis. Le défunt était âgé de 66 ans et 6 mois. Il demeurait à l'hospice de notre ville. Pour pleurer sa perte, le défunt laisse trois enfants. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

RADIO SERVICE
Spécialistes dans la Réparation de radios
PRIX MODIQUES
Cartier Electrique Enr.
80 ave. Cartier Tél.: 3-1880

Picard parle au nom des travailleurs

(Suite de la dernière page)

Avant l'organisation des pyramides industrielles modernes, continue M. Picard, avant la vulgarisation du système des achats en masse, ayant les progrès déconcertants du machinisme, avant la désertion des campagnes, avant l'invention de l'heure-efficience par l'ingénieur industriel Charles Bedeaux, de New-York, l'Etat pouvait, sans déterminer des répercussions profondes, négliger, jusqu'à un certain point, de légiférer sur le travail des enfants, sur le travail féminin, et pouvait ne pas songer à voter des pensions de vieillesse, parce qu'il y avait de l'ouvrage pour la presque totalité des hommes de vingt à soixante ans, et qu'il restait encore des emplois pour les hommes de soixante à soixante-dix et soixante-quinze ans, pour un grand nombre de jeunes filles et d'enfants."

Mais aujourd'hui la situation est changée, affirme le conférencier. Une crise aiguë due aux facteurs mentionnés plus haut et à d'autres facteurs a désaxé la société et bouleversé le monde du travail. Rares sont les gouvernements qui ont compris leurs responsabilités devant une situation aussi précaire. Au Canada, on s'est limité à des secours directs, et des camps de concentration, à des travaux publics insuffisants, et à des pensions de vieillesse. En plusieurs provinces, on a aussi légiférer sur les salaires.

Puisque le régime du travail est maintenant constitué de manière à ne pouvoir procurer de l'emploi qu'aux hommes de dix-huit ans à cinquante-cinq ou soixante ans, il faut que l'Etat songe à élaborer une législation sociale s'adaptant à ce régime, protégeant d'une part la catégorie que je viens de mentionner, mais protégeant aussi, d'une manière adéquate, les vieillards et les infirmes, les femmes et les enfants."

"Les problèmes de l'heure, dans le monde du travail, sont d'envergure, dit M. Picard. Et si on tient à les résoudre de façon satisfaisante, il faut d'abord les situer sur le plan de l'économie mondiale, de l'économie nationale et de l'économie provinciale". Il faut préparer un plan d'ensemble. Et l'organisme pour effectuer ce travail serait "un conseil économique".

Le sous-comité de ce conseil devrait se tenir à la page en questions ouvrières et aviser l'Etat sur l'orientation à donner à la législation du travail; il se préparerait ainsi un "code du travail".

"Une magistrature du travail" s'imposerait pour compléter le travail des techniciens du conseil.

La législation du travail peut comprendre deux parties: les lois de revenu (celles capables d'assurer un revenu convenable à l'ouvrier, puis de protéger ce revenu), et les lois d'assistance (elles se greffent sur les premières et les complètent).

Après avoir développé et expliqué ces deux points, M. Picard soutient qu'une législation ouvrière bien inspirée, protectrice pour l'employé, constituerait "le plus formidable constituerait "le plus formidable dissolvant du communisme chez nous. S'il y a une méthode négative de combattre le communisme, il y a aussi une méthode positive".

En terminant, le conférencier dit que ce qui importe, c'est de savoir ce que la classe ouvrière attend de l'Etat, afin que la lutte des classes cesse pour faire place à la collaboration des professions, et que les hommes se groupent d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent.

Soulagement Sûr et Rapide à la NÉVRALGIE

Toute douleur névralgique à la figure, dans la tête et sur n'importe quelle partie du corps cesse vite avec l'emploi des TSAP

LE TRC CAPSULES ANTI-RHOMATISMALES TEMPLETON

50c. et $1 chez tous les pharmaciens

AVIS DE SOUMISSION

RE. CONSTRUCTION DE PONT

Avis est donné que des soumissions cachetées et adressées au soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de Ste-Clermaine du Lac Etchemin, comté de Dorchester, seront reçues au bureau des soussignés, d'ici au 5 avril 1937, à neuf heures de l'avant-midi, pour la construction d'un pont en béton armé sur la rivière "PETITE ETCHEMIN", située entre les septième et huitième rangs du canton Cranbourne, conformément aux plans et devis préparés par le département des Travaux Publics du gouvernement de cette province et actuellement déposés au bureau du soussigné.

Chaque soumissionnaire devra annexer à sa soumission un chèque accepté, fait à l'ordre de la Corporation de Ste-Clermaine du Lac Etchemin, au montant de dix pour cent du prix de sa soumission pour garantir l'exécution de son contrat, les travaux de construction devront commencer le ou vers le premier jour de juin 1937 et complètement terminés le premier jour d'octobre de la même année et une fois ce délai écoulé, une pénalité de $10.00 par jour sera imposée à l'entrepreneur.

La susdite Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune les soumissions. L'entrepreneur devra à ses frais, démolir le vieux pont et livrer, par un pont temporaire, un passage convenable à côté pour la circulation du public.

L'entrepreneur à qui sera accordé ce contrat, devra se conformer aux conditions de paiement qui seront comme suit: Le quart du montant de son entreprise lui sera payé par la Corporation dans le cours du mois de juillet 1937 et la balance, lorsque les travaux de construction seront entièrement terminés, reçus et approuvés par l'ingénieur du Gouvernement de cette Province et le Conseil Municipal de Ste-Germaine du Lac Etchemin. De plus l'entrepreneur devra employer comme main-d'oeuvre des contribuables de cette paroisse.

Signé, ARTHUR TURMEL, maire.
J.-L.-F. CHABOT, sec.-trésorier.

Vraie copie.
J.-L.-F. CHABOT.
Sec.-Trésorier.

Lac Etchemin, 4 mars 1937.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
C.-T. DARVEAU, Enr.
Restaurateur, 118, 120, rue Bourlamaque, Québec, Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que MARDI, le 16 MARS 1937

à 10 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, sur les lieux, à 118, rue Bourlamaque, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM A—Le fonds de commerce $1,456.45
ITEM B—Les créances aux livres 30.84
ITEM C — L'ameublement du magasin comprenant Coutellerie et verrerie de fontaine, Caisse enregistreuse, balances, machine à papier collant, armoires, comptoirs vitrines, tables, étagères, tablettes, coffre-fort, bureau, presse-citron électrique, mélangeur, etc., etc., le tout évalué à environ . . . $2,000.00

pour être vendu en détail suivant liste et articles numérotés.

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la plastre et au plus haut enchérisseur, et l'item C sera vendu en détail.

L'inventaire du fonds de commerce et de l'ameublement et la liste des créances aux livres peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et le magasin sera ouvert pour inspection le lundi, 15 mars prochain.

Conditions de paiement: COMPTANT.
Québec, le 4 mars 1937.

LEPAIVRE, MARMETTE
& LEPAIVRE
Syndics

Bureaux: 147, Côte de la Montagne, QUEBEC.
QUEBEC. 8-10-13-15.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LE TIR DE PRECISION ET DE VITESSE A L'ARSENAL FEDERAL DE VALCARTIER, P. Q.

DES soumissions cachetées portant en suscription "Soumission pour la construction d'un bâtiment pour le tir de précision et de vitesse", et adressées au Directeur des contrats, ministère de la Défense Nationale, à Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, le 24 mars 1937.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules fournies par le département et conformément aux conditions qui y sont stipulées. Ces formules ainsi que les plans et devis peuvent être obtenus, sur demande, du directeur des contrats, ministère de la Défense Nationale, à Ottawa, ou du commandant du district militaire No 5, à Québec, P. Q.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de l'honorable ministre de la Défense Nationale et représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Le chèque du soumissionnaire choisi sera confisqué, s'il refuse, ou se trouve dans l'impossibilité, au cas où le contrat lui serait adjugé, et après qu'il l'aura accepté, de le remplir conformément aux plans et devis.

Le Département ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L. R. LAFLECHE,
Sous-Ministre.

Ministère de la Défense Nationale,
Ottawa, Ont., le 8 mars 1937.
(Q.G. 72-39-1)

TRIBUNE LIBRE

L'honorable Premier Ministre,
Messieurs les Recteurs
des Universités françaises à
Québec, Montréal et Ottawa.
Messieurs,

"Au moment où cette lettre paraîtra dans ce journal, vous aurez sans doute pris connaissance d'un article paru dans le "Globe", de Toronto, et dont il a été question au Parlement ce jour même. Cet article avait pour auteur un individu, indigne du titre de professeur de l'Université Columbia.

"Ce bas personnage, en tant qu'individu, ne vaut certainement pas la peine d'être considéré. Un tel saligaud, qu'on me pardonne ce moyen terme, se cachant sous le manteau d'une dignité qui ne lui convient pas, lorsqu'il se permet de venir insulter publiquement toute une race, mérite au moins une salutaire leçon.

"Cette leçon, pour qu'elle porte son fruit, doit lui venir de personnages qui, par leur situation, sauront se faire entendre et respecter. Car, à moins d'admettre que nous sommes une race de lâches, de dégénérés, et ne vivant que par tolérance au milieu d'une population supérieure, une telle insulte ne peut pas rester sans réponse. Il est certains endroits, certains pays où un tel langage, d'où qu'il vienne, aurait, à cette heure, provoqué des échanges de protestations diplomatiques. Voyez plutôt le tonnerre de reproches et protestations soulevé par un récent discours fait à New-York, et qui, à mon sens, était loin, bien loin, de la bassesse où est descendu, ou plutôt se loge ce triste Pitkin.

"Le respect des autres nous est dû que dans la mesure que nous savons nous-mêmes l'inspirer, par nos actes ou et par la situation que notre culture nous a permis d'atteindre. Même s'il en est indigne, un professeur d'université porte dans ses écrits une responsabilité à laquelle il ne peut se dérober. Point n'est besoin de cracher l'insulte à la face de son voisin pour manifester une divergence de vues, voire une désapprobation.

"MM. J.-V. McAree et W.-D. Northgrave, de Toronto, pour ne pas parler des remarques faites au Parlement, semblent avoir été les premiers à protester. Ces messieurs méritent sans doute des félicitations. Je crois, cependant, que c'est à nous, Canadiens de descendance française, de protester hautement, et je ne connais pour le moment de voix plus qualifiée que celle des personnages à qui je me permets d'adresser cette lettre ouverte.

"Cette insulte est de celles que nous n'avons pas le droit de passer sous silence. Noblesse oblige. L'insulte est écrite, donc susceptible de se prendre pour acquise, par certains, et son auteur y met toute la malice d'un cerveau de dénigreur enragé.

"Il faut, de toute nécessité, protester d'une manière officielle auprès des autorités de l'Université Columbia, au nom de nos Universités de langue française.

"La nature de l'insulte, sa gravité, nous justifient sans aucun doute d'exiger une rétractation auprès du gouvernement américain. Le peuple de cette province, en recevant leur sympathique et respecté président, M. Roosevelt, aura certainement créé une impression toute autre que celle de "bétail" ou "rats-musqués", comme l'écrit ce personnage".

(Signé) Norbert BEAUGRAND.
Québec, le 12 mars 1937.

Accidents de l'auto en nombre

(Suite de la dernière page)

avaient été mêlés à des accidents d'autos en 1936 contre 290 femmes. 95 piétons adultes ont perdu la vie et 75 piétons enfants sont morts dans les accidents ou des suites des accidents.

Chez les automobilistes adultes, on compte 2557 blessés, 147 enfants furent blessés dans des accidents d'autos, 16 enfants et 174 adultes conduisant des voitures à traction animale furent blessés par des autos Le nombre des autres personnes blessées en pareilles circonstances se chiffre à 582, ce qui fait un total général pour l'année de 5,702 blessés par autos. 8730 autos de promenade ont été démolies, 501 taxis, 94 autobus 2467 camions, 591 voitures d'un autre pays ont subi des dégâts ainsi que 655 motocyclettes et bicycletes.

4095 accidents dans lesquels il y eut des blessés ou des morts se sont déroulés dans la province de Québec en 1936 et 4393 ont causé des dommages à la propriété.

95 piétons (adultes) ont perdu la vie et 75 enfants (piétons sont morts pour avoir été frappés par des automobiles. 130 automobilistes ont perdu la vie dans des accidents et 9 enfants.

Six conducteurs ou passagers de véhicules à traction animale sont morts.

Sur un total de 4095 accidents causant des dommages à la personne en 1936, il y eut des personnes tuées ou blessées au nombre de 6060, soit 358 morts et 5702 blessés. On a enregistré 190,042 autos en 1936, 140,988 conducteurs et 47,647 chauffeurs.

En ces cinq dernières années, il y a eu 37,023 accidents dont 8,488 en 1936, 7,840 en 1935; 7030, en 1934; 6118 en 1933 et 7538 en 1932.

NI SOMMEIL NI TRAVAIL

Quel soulagement que celui de pouvoir dormir à poings fermés, se lever tout reposé, prêt à faire une bonne journée! Je passais la nuit à me tourner et retourner, sans clore l'oeil. A moitié endormi le jour, je me trainais misérablement quand j'aurais dû me reposer. "Essaye les Pilules Dodd", me dit un ami, "c'est ton rein peut-être." J'ai suivi son conseil et maintenant je dors comme un moine—grâce aux 111 F

Pilules Dodd pour le Rein

INTERESSANTE REVUE DES MODES

Un des plus intéressants événements sociaux, qui avait lieu samedi après-midi, à la résidence de madame Alfred Savard, avenue Ste-Geneviève, fut la revue de modes présentée par Olive Mann, au bénéfice du chapitre Stadacona de l'I. O. D. E.

Cette revue de haute couture se divisait en douze groupes différents composés de mannequins qui, gracieusement, au rythme d'une musique appropriée, étalaient tailleurs, toilettes d'après-midi et du soir, accessoires pour différentes occasions. Le premier et le second groupes présentaient une mariée accompagnée de ses dames d'honneur. Les satins et les dentelles souples contrastaient fortement avec les lignes sévères des 3ième, 4ième et 5ième groupes intitulés: "Avant et après le petit déjeuner": négligés et robes tailleur, robes spéciales pour le golf et le tennis. D'élégants costumes figuraient dans le 6ième groupe: "Le départ". Les 7ième et 8ième groupes étaient très attrayants avec leurs toilettes pour thés et cocktails. "Diner pour deux", "Jour de réception officielle", "Grand Gala" étaient présentés dans les 9ième, 10ième et 11ième groupes. Le douzième et dernier numéro: "Bonsoir", clôturait cette revue de modes.

Les mannequins étaient madame Harry-S. Lamb, madame Gordon Pfeiffer, mademoiselle Jean Morton, mademoiselle Betty Dunn et mademoiselle Margaret Marnell.

Une jolie peinture à l'huile, "Journée de septembre" ,oeuvre de madame Olive Mann, donnée par elle au chapitre, fut raflée et gagnée par madame J.-E. Chapleau. Le thé fut servi à 5 heures. Madame Eugène Haberer, organisatrice, assistée de madame John Randolph, madame Stuart Hoare, madame G.-B. Elwin, madame Frank Bishopric, mademoiselle Joy Gibsone, madame F.-D. Lafferty, madame O.-E. Sharpe, madame Léon Garneau et de madame Gerald Henshaw.

Organisation coopérative dans Québec

(Suite de la dernière page)

réunir en faisceaux les forces et les courants provenant de diverses sources et en former un tout homogène, et cela sans révolution, sans bruit, mais plutôt par persuasion, par évolution, suivant un plan d'ensemble préparé avec jugement et prévoyance afin de répondre aux besoins présents et futurs. Ce plan d'ensemble à base de liberté d'action et d'autonomie permettra graduellement à l'idée coopérative provinciale de se concrétiser sûrement et sagement et de devenir un tout qui offrira un front solide et inattaquable aux forces d'en dehors.

Suivant le plan que M. Bertrand exposait alors et qu'il préconisait de nouveau devant les Patriotes samedi après-midi, cet organisme coopératif provincial aurait comme âme dirigeante un haut bureau de direction dont le tiers des membres serait nommé par le clergé, les universités, le gouvernement et les écoles d'agriculture et les deux autres tiers par tous les coopérateurs. Le bureau de direction se nommerait lui-même un gérant; les facultés mises en action par cet organisme coopératif provincial seraient: un secrétariat central, relevant directement du haut bureau de direction et qui serait chargé de la partie éducationnelle, de former la véritable mentalité coopérative; une caisse coopérative centrale; la coopérative de production; une coopérative de consommation; une caisse centrale et enfin l'assurance mutuelle centrale.

M. Bertrand expliqua en détail le rôle de chacun de ces organismes dans le grand corps législatif et termina en montrant tous les avantages de cette unité dans la coopération.

C'est M. J.-E. Chartier qui remercia le conférencier.

L'AUDITION DES ELEVES AU CHATEAU

L'audition annuelle des élèves, offerte par le "Ladies' Musical Club" a lieu demain soir au Château Frontenac — Le programme est attrayant et très varié.

Le "Quebec Ladies' Musical Club" donnera une audition d'élèves demain soir, 16 mars, à 8 heures 30, au Château Frontenac. En voici le programme:

Piano: — Valse en do dièse mineur Chopin
Mademoiselle Jeannette Légaré
Piano: — Romance Laforge
Mademoiselle Pauline de Villers
Chant: — Divinité du Styx (Alceste) Gluck
Mademoiselle Françoise Larochelle.
Au piano: M. Emile Larochelle
Piano: — Le Coucou Daquin
Mademoiselle Frances Salter
Piano: — Première Arabesque. — Debussy
Mademoiselle Paulette Lalliberté
Violon: — Bourrée (de la suite No. 111 pour violoncelle) Bach
Monsieur Claude Létourneau
Au piano: — Mademoiselle Madeleine Létourneau.
Piano: — Marche Américaine. Widor
Mademoiselle Marguerite du Berger
Chant — Mare Chiare Tosti
M. Robert Duquet
Au piano: — Mme Berthe Roy
Piano: — Toccate Leschetizky
Mademoiselle Thérèse Koenig
INTERMEDE (10 minutes)
Chant: — Air de Mimi (de la Bohème) Puccini
Mme Rolande-B. Vocelle
Au piano: — Mlle Gabrielle Guimont.
Piano: — Clair de lune Debussy
Monsieur Maurice Laurin
Piano: — Nocturne, opus 27, No 2. Chopin
Mademoiselle Madeleine Edge
Chant: — Elle ne croyait (Mignon) Thomas
Monsieur Omer Duranceau
Au piano: — Mlle Rachel Drouin
Piano: — Romance Sibelius
Mademoiselle Gabrielle Duclos
Chant — Fleur dans un livre. — Fontenailles
Mademoiselle Marguerite Paquet
Au piano: — Mlle Patricia Poitras
Violoncelle:—On Wings of Music.—Mendelssohn
Monsieur Hervé McKinnon
Au piano: — M. François Fortier
Piano: — Toccate (d'après le final du 5e concerto) St-Saens
Mlle Cécile Corriveau
Pas de rappels

Ce concert a été préparé par: — Madame Paul Robitaille et Melle O'Sullivan.

ST-SAUVEUR

Triduum Pascal

Les exercices du Triduum Pascal pour les Demoiselles de notre paroisse auront lieu lundi, mardi et mercredi soir, à 7 heures 30 à l'église paroissiale.

Le Révérend Père Ubald Villeneuve, O. M. I., sera le prédicateur.

Les Demoiselles enfant de Marie seront chargées du chant et de la quête à ces services.

Les places de bancs appartiennent aux propriétaires de bancs jusqu'à la quatrième dizaine du chapelet, alors que les places deviennent libres.

Toutes les Demoiselles de la paroisse sont invitées à suivre fidèlement ces pieux exercices.

Exercices du carême

Lundi, mardi et mercredi soir, les prières du Carême se continueront à 7 heures 30 à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, en raison du Triduum des Demoiselles, à l'église.

Recommandés aux prières

Alfred Légaré, décédé le 8 mars, à l'âge de 51 ans. Il était de l'Union de Prières.

Ludger, Liméric Matte, époux de Dame Diana Germain, décédé le 11 mars dans notre paroisse, à l'âge de 68 ans. Son service de sépulture a été chanté ce matin à l'église paroissiale.

Sarah Garneau, épouse de feu Edouard Lavigueur, décédée le 13 mars dans notre paroisse à l'âge de 82 ans.

Elle était de l'Union de Prières, de la Ste-Famille, du St-Scapulaire et des Messes de Tempérance.

Son service de sépulture sera chanté demain matin à 8 heures 30, à l'église paroissiale.

Grand'messes, demain

A l'église paroissiale, 5 heures 30, pour les Ames; 6 heures 15, pour Dame Joseph Dupuis, 7 heures, service de Ste-Famille de Dame Louis Guérard; 7 heures 45, pour Adjutor Lépine et son épouse.

Service de Cong. des Hommes

Demain matin à 6 heures 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes sera chanté le service de Congrégation des Hommes, de Joseph Giroux.

Aidez vos reins

Evitez les drogues drastiques

Il y a dans vos reins 9 millions de tubes ou filtres minuscules que peuvent menacer la négligence ou les drogues violentes irritantes. Soyez prudent. Si les désordres des reins ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, perte d'énergie, mal de jambe, rhumatisme, névralgie, acidité, brûlement, cuissons ou démangeaisons, ne courez pas de risques. Tous les pharmaciens ont maintenant le traitement moderne le plus avancé pour ces troubles. Une prescription médicale appelée Cystex (Sis-Tex) sûre et inoffensive qui agit vite. En 48 heures elle vous procure une sensation de vitalité nouvelle et dans l'espace d'une semaine elle vous fait sentir des années plus jeune, sans quoi on vous rembourse votre argent sur retour du carton vide. Cystex ne coûte que 3c la dose, chez les pharmaciens. L'entente de remboursement vous protège.

DES TRAVAUX

La municipalité de St-Joseph de Beauce vient d'approuver, par voie de referendum, la construction d'un hôtel de ville dont le coût approximatif sera de $25,000. La majorité en valeur favorisant cette construction représente une somme de $222,970.

Ce referendum a été tenu samedi dernier, à St-Joseph de Beauce. Avant de mettre le projet de construire un hôtel de ville à exécution, le conseil de la municipalité a cru bon de connaître l'opinion de la majorité des propriétaires de St-Joseph par vote secret.

Le futur hôtel de ville de St-Joseph de Beauce sera une magnifique construction à l'épreuve du feu et lambrissée en brique. Elle constituera le plus vaste édifice du genre dans le comté de Beauce.

FUNERAILLES DE M. JULES MORIN

St-Sylvestre, (D.N.C.) — Le 4 mars est décédé à l'hôtel-Dieu, M. Jules Morin, fils de M. Joseph Morin et de Dame Marie Blais, âgé de 22 ans et 9 mois. Ses funérailles ont eu lieu le 8 mars au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique. La levée du corps a été faitee à sa résidence par M. le

curé E. Pepin qui chanta aussi le service accompagné de M. l'abbé A. Deblois, vicaire de St-Patrice et d'un prêtre de St-Narcisse comme diacre et sous-diacre. Portait la croix M. Isidore Leblond accompagné de M. Georges Vaillancourt. La couronne de fleurs était portée par M. Philippe Dion et M. Gérard Aubert. Portaient le cercueil: MM. Philippe Bilodeau, Philippe Côté, Henri Dion, Onésime Nappert, Validor Delisle, Joseph Therrien, Pierre Côté, Armand Landry, Edgar Bilodeau, Emile Leblond, Désiré Lessard, Alfred Grégoire. La quête a été faite pendant le service par MM. Philippe Payeur et Gérard Ferland. Toute la paroisse assistait aux funérailles. Les Dames religieuses assistaient avec leurs élèves.

Conduisaient le deuil: son père et sa mère M. et Mme Joseph Morin; ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Alphy Powers (Alice); M. et Mme Emile Tardif (Rosalia), M. et Mme Alcide Bédard (Marie-Louise) Mlles Mary et Simonne Morin, ses frères et belles-sours: M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Alphonse Morin, ses oncles et tantes: MM. Arthur Morin, Joseph Breton, Mme Pierre Blais, ses cousins, MM. Odule Grenier, Gaudiose Breton, Alphonse Morin, MM. et Mmes Arthur Blais, Edmond Blais, Irenée Blais, Lorenzo Bilodeau, Alphonse Morin, de St-Patrice, Mme Delphis Cyr, Philippe Morin, Léon Couture, Marie-Louis Couture, Cléophas Couture, Cléophas Breton, Fortunat Grenier, Jules Blais, Nérée Breton, Ls. Blais, Arthur Breton, Philias Rsusin, Izéar et Lucien Simard, Joseph Bâdard, Arthur Roland, James, Léo, Patrick Bourgault, Lionel Lefebvre, Gérard Bleany, Raymond Turcotte, Lucien Berthiaume, Joseph-Henri Payeur, Alfred Grenier, Philippe Lehoux, Armand Lehoux, Edouard Turcotte, Arthur Marquis, Israel Fillion, Jules Turcotte, J.-H. Sylvain, Wilfrid Sylvain, Mme Jomes Eagan, érard Demers, Aimé Jacques Géérard Demers, Mlle Hlène Powers de Montréal, Mme Bâdard, F. Bédard, MM. et Mmes Philias Therrien, Florido Nadeau, Armand Gagné, Philippe St-Amant, Elzéar Lefebvre, Domicile et Arthur Bilodeau et une foule d'autres.

LAMBTON

Les jours gras ne passèrent pas inaperçus dans notre paroisse encore cette année. Un groupe de jeunes gens, sous la direction de M. l'agronome Langlois ne ménagèrent pas leur dévouement et n'hésitèrent pas à payer de leur personne pour préparer une soirée récréative qui fut des plus réussies.

La population, à la demande de M. le curé Garneau, s'empressa de prouver à ces jeunes, leur reconnaissance en venant en grand nombre les applaudir en même temps que fournir leur obole à l'oeuvre paroissiale pour laquelle cette soirée fut offerte.

Disons immédiatement que les recettes brutes furent de $107.85.

Voici les noms de tous ceux qui par leur art, leur bonne volonté et leur dévouement, contribuèrent à l'obtention d'un si beau résultat: Mlles Thérèse Gagnon, Monique Godbout, Gabrielle Drapeau, Ruth Morin, Colette Gagnon, Gilberte Drapeau, Hélène Vallée, Fernande Mercier, Jeannette Morin, Gilberte Drapeau, Gérarda Couture, Raymonde Bureau, toutes comme actrices. Mlles Anita et Agnès Gagnon comme accompagnatrices. MM. Philippe Bédard, Irenée Gagnon, Réal Bédard, Fernand Blais, J.-Marie Bureau, Fernand Gagnon, Arthur Morin, Alphonse Lapointe et Marc Gagnon comme acteurs.

La pièce principale de cette soirée fut sans contredit l'opérette ayant pour titre "Les Deux Comtesses", de Luigi Bordèse.

Il y eut également plusieurs chansons auxquelles le public fut appelé à répondre. Ce qui eut pour effet de soulever un enthousiasme de bon aloi.

Afin d'augmenter les recettes, l'organisateur de cette soirée eut l'idée de vendre les bancs de la sacristie; cette vente rapporta $25.00.

On accorda 3 prix au hasard comme récompense du succès de cette vente. Les heureux gagnants furent M. Donat Gaulin, Mme Odilon Couture et Mlle M.-Marie Roy. Tous trois émirent au profit de l'oeuvre leurs prix qui consistaient en $1.50, $1.00 et .75.

Le prix d'assistance, un superbe miroir gracieusement offert par M. l'agronome J.-Albert Fournier, fut gagné par Mme Donat Gaulin à qui l'auditoire ne ménagea pas ses applaudissements.

Avant de terminer dignement cette soirée par le chant national "O Canada", M. le le curé Garneau nous fit l'honneur d'adresser la parole. M. Langlois félicita et remercia aussi les acteurs.

GOULD

Conférence agricole

Nous avions, la semaine dernière, l'avantage d'assister à une conférence agricole. Des experts de la chose agricole, bien connus chez nous, nous ont entretenus de sujets intéressants, et toujours instructifs pour le cultivateur désireux de faire plus complètes, plus nombreuses ses connaisances en agriculture. Une belle assistance a écouté avec beaucoup d'intérêt ces experts. M. Alfred Rousseau, agronome du comté y assistait. Le soir il y eut à la salle paroissiale vues animées sur l'agriculture. La foule était très nombreuse.

—Dimanche dernier et lundi avaient lieu les concours de Pâques. Sont venus prêter leur concours: M. l'abbé F. Gervais, curé de Fontainebleau; M. l'abbé L.-A. Ledoux, curé à Scotstown.

Toute la paroisse se fit un devoir de s'approcher de la table sainte.

ST-JEAN (I.-O.)

Funérailles

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de M. Paul-Emile Pouliot, fils de M. et Mme François Pouliot, décédé à l'âge de 24 ans et 8 mois. La mort de ce jeune homme pieux, dévoué et courageux, cause de vifs regrets.

Il laisse pour le pleurer, outre son père et sa mère, ses frères, Pierre, Gérard et Henri et trois soeurs, Germaine, Alice et Gemma Pouliot.

Son service et sa sépulture ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Tous les ligueurs du Sacré-Coeur s'étaient fait un devoir d'assister aux funérailles de leur confrère.

A l'église la cérémonie fut très imposante, M. le curé J.-J. Hunt chanta le service. Portait la croix, M. Jos. Turcotte, cousin du défunt; les porteurs étaient, MM. L. Picard, R. Blouin, G. Gosselin, M. Blouin, V. Blouin R. Blouin.

Nos sympathies à la famille.

Naissance

M. et Mme Isidore Pouliot font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Marie-Irma-Fernande. Parrain et marraine, Jean-Paul et Irma Laverdière, oncle et tante de l'enfant.

Neuvaine

La semaine dernière nous avons eu la neuvaine à St François-Xavier avec le concours de M. le curé de St-François pour les confessions.

ACCIDENT DE SKI

Mme Adjutor Campagna, domiciliée au No 107 de la 8e Rue, à Limoilou a été la victime d'un malheureux accident, hier après-midi, en faisant du ski avec son mari, au lac Beauport. Mme Campagna s'est fracturée une jambe. L'accident s'est produit près de la route qui conduit à l'hôtellerie. Appelés sur les lieux, les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier ont transporté Mme Campagna à sa résidence, à Limoilou.

Une Police Peu Commune pour un Besoin Ordinaire

Age	
20	$91.10
21	93.40
22	95.80
23	98.10
24	100.50
25	103.00
26	105.10
27	107.90
28	111.10
29	114.40
30	117.70
31	121.50
32	125.50
33	129.60
34	134.10
35	138.80
36	143.80
37	149.10
38	154.70
39	160.70
40	167.00
41	173.90
42	180.90
43	188.70
44	196.70
45	205.30
46	214.50
47	224.10
48	234.50
49	245.50
50	257.20

Aussi émise aux âges 51 à 60.

Cinq premières années, **juste la moitié** du chiffre dans cette table.

Ensuite, le tarif de la table (même âge) moins le dividende tel que crédité.

C'est tout ce que vous payez annuellement pour **$5,000** d'assurance-vie.

(Toutes les dispositions régulières et le bénéfice d'exonération des primes à cause d'invalidité sont inclus.
Des valeurs-espèces importantes dans les années à venir.)

Destinée à vous fournir une protection permanente, **avec un début facile.**

FAITES BON USAGE DE CE CONTRAT

s'il s'Adapte à Votre Cas

Consultez un agent, téléphonez au bureau local ou écrivez à la Compagnie

The Prudential
Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD
Président

Siège Social
NEWARK, NEW-JERSEY

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES PRINCIPALES DU CANADA

REGISTERED
Flo-glaze
PEINTURES - VERNIS - EMAUX
"NE LAISSE AUCUNE MARQUE DE PINCEAU"
THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

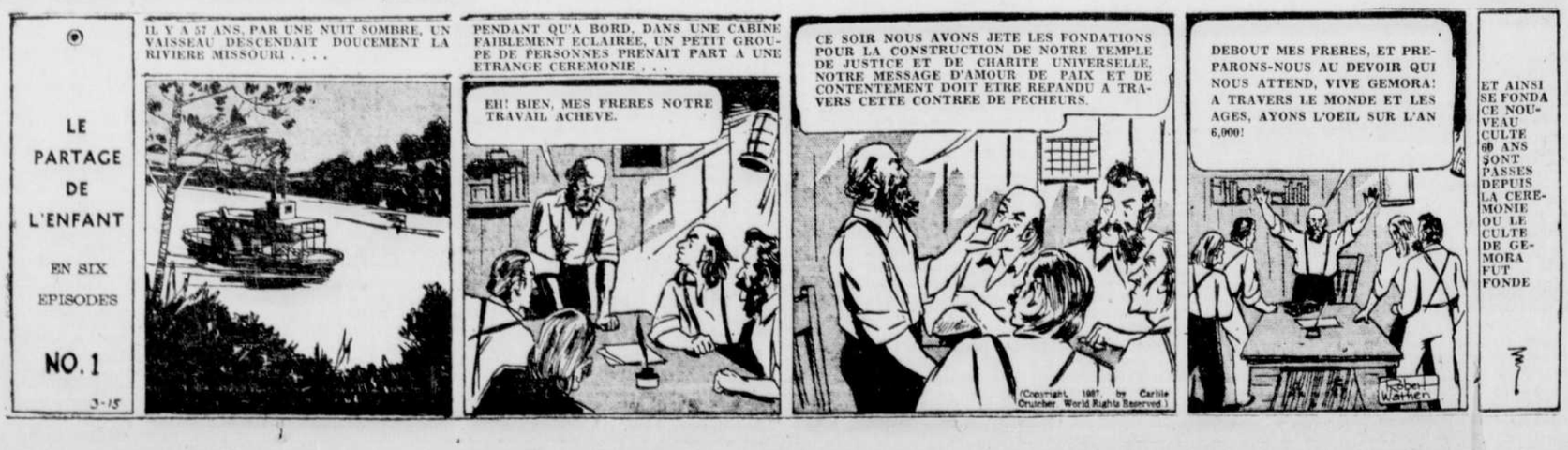

SERVICE FUNERAIRE
Charles Cloutier
DIRECTEUR DE FUNERAILLES et embaumeurs. Service jour et nuit. Satisfaction assurée. Prix modérés. Maison fondée en 1856, bureau: 174, d'Aiguillon, tél.: 6210. 20fév-50fsSer-Fun-R

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BISHOP — A Portneuf, le 13 mars 1937, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Thomas-Parkin Bishop, président de Bishop & Sons Limited, époux de dame Corinne Colette.
Les funérailles auront lieu mardi après-midi, à 2 heures 30, à l'église St-Jean-Evangéliste de Portneuf Village. -b

BROWN — A l'Hôpital Jeffery Hale, le 11 mars 1937, à l'âge de 35 ans, est décédée dame May Farley, épouse de M. Alphonse Brown.
Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 113 rue Ste-Thérèse, à 8 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 12mars-3fs

DUMAS — A St-Michel, Bellechasse, le 14 mars 1937, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Léon Dumas.
Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de St-Michel Bellechasse et de là au cimetière de la paroisse.
Il était autrefois marchand-tailleur de St-Romuald, Co. Lévis. 15mars-2fs-b

GILBERT — A l'Hôpital St-Sacrement, le 14 mars 1937, à l'âge de 9 mois, est décédée Marguerite, enfant de Lorenzo Gilbert et de dame Marie-Anne Durant.
Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 200 rue Napoléon, à 3 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. -b

LACHANCE — A Québec, le 14 mars 1937, à l'âge de 44 ans 6 mois, est décédée Mademoiselle Marie-Anna Lachance, fille de feu Hubert Lachance.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 733 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 15mars-3fs

LAVIGUEUR — A Québec, le 13 mars 1937, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédée dame Sarah Garneau, épouse de feu Edouard Lavigueur.
Les funérailles auront lieu mardi matin, à 8 heures et 30.
Départ de chez son fils, M. Philias Lavigueur, No 166 rue Durocher, à 8 heures et 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. -b

LETARTE — A Québec, le 13 mars 1937, à l'âge de 6 ans, est décédé Jean-Marie Letarte, fils de M. et Mme Louis Letarte.
Les funérailles ont eu lieu samedi, le 13 mars, à 2 heures 30. -b

MARTEL — A Québec, le 15 mars 1937, à l'âge de 81 ans 5 mois, est décédée Mlle Philomène Martel.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 15.
Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. Théodule Dupuis, No 71 rue St-Michel, à 9 heures, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.
Elle était Enfant de Marie, du Tiers-Ordre et de l'Union de Prière de St-Jean-Baptiste. 15mars-2fs

NOEL — A St-Malo, le 14 mars 1936, à l'âge de 15 mois, est décédé Wellie Noël, enfant bien-aimé de M. Omer Noël.
Les funérailles auront lieu mardi après-midi à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 138 rue Anna, à 2 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

PROTEAU — A Limoilou, le 15 mars 1937, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Jules Proteau, fils de M. Jules Proteau et Elise Lemieux.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 8.30 a.m.
Départ de la maison mortuaire, No 124, 3ième Rue [illegible] 15 a.m., pour l'église de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 15mars-2fs-b

ROCHON — A Québec, le 12 mars 1937, est décédé, à l'âge de 70 ans et 7 mois, monsieur Louis Rochon, gardien de l'aqueduc, époux de dame Zélia Maro.
Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 360 rue St-Olivier à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

SAINT-PIERRE — A Québec, le 15 mars 1937, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Eléonore Grenier, épouse de feu Jean-Napoléon Saint-Pierre, en son vivant, manufacturier de chaussures.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 152 rue de la Couronne, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Elle était Tertiaire de la Ste-Famille, de l'Union de Prières et Enfant de Marie du Couvent. 15mars-3fs-b

THOMASSIN — A l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à l'âge de 28 ans, est décédée Soeur Sainte Rita, née Cécile Thomassin, fille bien-aimé de Mme Vve Arthur Thomassin.
Les funérailles auront lieu mardi, à 7 heures 30, à Chicoutimi. -b

TRIBUTS FLORAUX
Prix modérés chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean — Tél.: 2-6868

FLEURS pour toutes les CIRCONSTANCES à des prix modérés.
Penneys FLEURISTE
183 rue ST-JEAN Tél.: 2-8081

AVOCAT
Achille Pettigrew, C. R.
111 Côte de la Montagne, Québec
TEL.: 2-5360

Moteur Electrique
Reparé Refilé - Achat Vente
Neuf et usage Parties de moteurs
H. ROBERGE
29 COLOMB QUÉBEC
Tel 3-1811 RES 2-2963

DOUBLE TRAGEDIE

Maniwaki, 15, (P. C.) — Deux enfants ont perdu la vie dans des accidents en fin de semaine, le premier est décédé d'une fracture du crâne et l'autre a été écrasé par une automobile Rachelle Taché, 2 ans et demi, fille de M. et madame C.-Henri Taché, est morte après une chute au cours de laquelle elle se frappa la tête sur le sol, et l'autre victime est Jean-Marie Valiquette, 8 ans, blessé mortellement quand il fut écrasé entre un poteau et un auto.

SPORTSMAN DECEDE

North Bay, Ontario, 15 (PA)—Armand Séguin, 18 ans, de North Bay, qui souffrait d'une hémorragie cérébrale à la suite d'une collision avec un arbre dans une course en ski, pour le championnat du club de skis Laurentien, est mort aujourd'hui.

Madrid démasque un complot italo-allemand et crie victoire au moment où Franco attaque

(Suite de la 1ère page)
leurs rangs. Il n'y a en Espagne que des volontaires comme étrangers et ce, de part et d'autre. Les insurgés nient que l'important village de Trikeque, à 14 milles au nord-est de Guadalajara, ait été repris par le gouvernement et disent que le gouvernement a annoncé cette fausse nouvelle pour "remonter le moral de ses troupes".

Navalcarnero, Espagne, 15. (P.A.) — Le général Francisco Franco a ordonné une avance générale sur le front de la rivière Jarama, au sud-est de Madrid, pour coïncider avec une nouvelle attaque sur la capitale du secteur de Guadalajara, au nord-est. Les forces rebelles prétendent avoir fait des gains sur deux positions, à deux milles et demi près de la rivière Tajuna. Au même moment, sur le front de Guadalajara, suivant les dépêches, on a repoussé une série de contre-attaques du gouvernement. Les pertes de vie s'élèveraient à 200 du côté du gouvernement. Les rebelles auraient abattu dix avions avant l'assaut principal. Il appert que sept étaient de provenance américaine, et les trois autres venaient de la Russie.

Madrid, 15. — (P.A.) — Le gouvernement espagnol a annoncé hier soir que ses troupes avaient pris la ville de Trikueque, sur le front de Guadalajara, au nord-est de Madrid, et qu'elles avaient chassé les insurgés des positions les plus avancées où les avait portés leur offensive dans la province de Guadalajara.

Quatre-vingt-dix autres officiers et soldats italiens ont été faits prisonniers dans l'engagement, que les gouvernementaux considèrent comme une déroute pour les insurgés et une importante victoire pour le gouvernement. Le général Jose Miaja, commandant des troupes républicaines dans l'Espagne centrale, a rapporté que le front de Madrid était tranquille hier matin à la suite des succès de la veille.

Les gouvernementaux, revenus de la surprise du premier choc de l'offensive ennemie et renforcis par des troupes fraîches du front de Madrid, ont complètement changé l'allure de la bataille. La ville d'où les assiégeants de Madrid ont été chassés est située à 15 milles au nord-est de Guadalajara et à 44 milles au nord-est de la capitale.

Les soldats du gouvernement sont entrés dans Trikueque derrière une avalanche de chars d'assaut et d'autos blindés suivis de près par les lanceurs de dynamite. La fuite de l'ennemi fut si précipitée qu'une grande quantité de canons et de munitions tomba aux mains des loyalistes. Les avions de chasse du gouvernement harcelèrent les fascistes en déroute avec leurs mitrailleuses. On affirme que des centaines d'Italiens ont été tués.

Un communiqué officiel dit que les prisonniers italiens, interrogés, ont déclaré que 6 divisions italiennes soit environ 50,000 hommes, étaient concentrées sur le front de Guadalajara. Une de ces divisions aurait participé à la prise de Malaga par les rebelles. Vingt-huit avions du gouvernement ont bombardé les positions ennemies à Brihuega, au nord-est de Guadalajara, et les rebelles ont riposté en bombardant Guadalajara sans causer beaucoup de dommages.

Le général Miaja a averti ses troupes de ne pas se reposer sur leurs lauriers car une petite victoire ne mettra pas le point final et il reste encore beaucoup à faire.

AUTRE VICTOIRE

Siguenza, Espagne, 15. —(P.C.)—Havas) — Grâce à une température plus clémente, les insurgés ont pu s'emparer hier de Cogolludo, important saillant sur le front de Guadalajara. La pluie avait cessé et le sol s'était suffisamment durci pour permettre aux chars d'assaut et à l'artillerie de culbuter les lignes des gouvernementaux.

Les insurgés prétendent qu'ils ont pris ce village sans perdre un seul soldat. Avant la tombée de la nuit, leurs avions sont allés jeter des circulaires au-dessus de Guadalajara pour avertir les habitants de se mettre à l'abri contre l'attaque imminente des insurgés dans cette région.

Les gouvernementaux ont endommagé presque tous les ponts en fuyant. Le génie travaille à les réparer et les renforcir pour l'avance des rebelles. Le gén. Gonzalo Q. de Llano a déclaré hier soir que dix avions républicains avaient été descendus et que la mauvaise température avait considérablement ralenti les opérations depuis quelque temps.

A L'ATTAQUE

Madrid, 15 (P. C.-Havas). — Des troupes d'infanterie du gouvernement espagnol, des chars d'assaut et des avions se sont lancés aujourd'hui à l'attaque contre des contingents italiens en retraite dans la région de Guadalajara après s'être emparés de Valdearenas et Trijueque dans une contre offensive.

Les colonnes du gouvernement ont pénétré dans Valdearenas hier au cours d'une bataille qui désorganisa les lignes des insurgés à 45 milles de Madrid. Pendant ce temps-là, une série d'explosions formidables jetaient la terreur dans la partie nord-ouest de Madrid quand les troupes du gouvernement firent sauter des mines cachées dans la terre sous les tranchés des insurgés.

Les détails de cette offensive ne sont pas encore tout à fait bien connus. D'autre part on annonce que la cavalerie et l'infanterie insurgées ont brisé les lignes des troupes du gouvernement sur les rives de la Jarama, au sud est de Madrid. Deux colonnes d'insurgés ont tenté hier d'encercler les défenses du gouvernement à Trijueque, une partie imporante des positions défensives de Madrid.

Après une bataille acharnée, les troupes du gouvernement ont pris l'offensive et repoussé les insurgés pour capturer Valdearenas. Plusieurs soldats italiens ont été tués dans la rencontre.

ACCUSE DE MEURTRE

Sarnia-Ontario, 15, (P. C.). — Une accusation de meurtre a été portée aujourd'hui contre William Labadie, un aide-fermier de 16 ans, pour la mort de John Lickins, garçon de 6 ans, trouvé mort, la tête écrasée à coups de marteau, dans la résidence de ses parents vendredi dernier.

FUNERAILLES DE M. HYPPOLITE BERTRAND

St-Ubald, (D. N. C.)—Samedi, 20 février, eurent lieu le service et la sépulture de M. Hyppolite Bertrand, décédé après plusieurs mois de maladie. C'était un fervent chrétien, un citoyen admirable, un des plus vieux citoyens de la paroisse, étant âgé de 88 ans et 10 mois. Il appartenait à la fraternité du Tiers-Ordre.

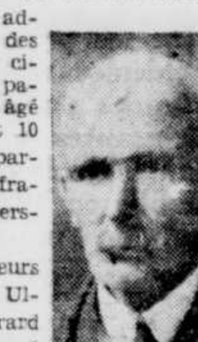

Les porteurs étaient MM. Ulric et Gérard Auger, Honoré Gingras, Emilien Trottier, quatre des plus vieux citoyens de la paroisse venaient ensuite, représentant la fraternité du Tiers-Ordre. C'étaient : M. Joseph Soulard, qui portait la croix, Gaudiose Denis, Sylva Denis, Fortunat Belleau, Charles Hardy.

Conduisaient le deuil : ses fils Joseph et Philippe, de Saint-Ubald; ses petits enfants, M. et Madame Adrien Dolbec (née Fabiola Bertrand), Irène, Germaine et Rachel Bertrand; ses petits-fils, Armand, Lorenzo, Roméo, Léo Bertrand; ses arrières-petits - enfants : Jeanne Jeanne d'Arc, Marie, Médelle Dolbec ; ses neveux et nièces : MM. et Mmes Théodule Châteauvert, Georges Bertrand, Henri Bertrand, Albert Bertrand, Onésime Perron.

La paroisse s'est fait un devoir d'assister aux funérailles d'un des siens ; l'assistance était nombreuse.

Nos sympathies à la famille.

Nombreuses grèves aux Etats-Unis

(Suite de la 1ère page)
trie de l'automobile, et leurs patrons. C'est à Detroit que la situation est le plus difficile, et aux usines de Chrysler on s'attend au pire. Le juge de circuit Allan Campbell doit rendre une décision aujourd'hui sur la demande de la compagnie, qui veut faire évacuer ses usines occupées par 5,000 grévistes "sur le tas". Huit usines sont ainsi occupées. A Detroit, 55,000 employés de Chrysler sont en chômage volontaire et 7,000 font aussi la grève aux usines de l'Indiana et de la Californie.

Ayant reçu du Labor Relations Board l'ordre de reprendre 4,000 employés, la Remington Rand, Inc., dont six usines étaient immobilisées, craint de perdre un contrat de $57,000, du gouvernement. Le Labor Board a durement critiqué cette compagnie, qui fabrique du matériel de bureau, pour avoir négligé de régler la grève plus tôt.

Les représentants de l'United Electrical and Radio Workers, organisation liée au Comité d'organisation industrielle de John L. Lewis, se sont consultés avec la direction de la General Electric Company pour négocier la reconnaissance de l'Union et les conditions ainsi que les heures de travail. Des demandes semblables seront présentées à la Westinghouse Electric Company, et en d'autres endroits du pays où les différends industriels sont aigus et nombreux.

Une violente tempête sévit en Angleterre et en France

(Suite de la 1ère page)
droits stratégiques quand il devint évident que la rivière Ouse et ses tributaires briseraient leurs jetées sous la poussée du vent. Le district est de l'Angleterre souffre déjà d'inondation.

EN FRANCE

Paris, 15, (P.C.-Havas). — Des dommages considérables ont été causés à la propriété en France aujourd'hui par une tempête violente qui a balayé le pays. La tempête fut acompagnée d'une vague énorme qui a inondé les côtes de Nantes et de la Vendée. Un marin est tombé à la mer à Lorient et un laitier s'est noyé au cours de la tempête.

Maladie étrange d'une meurtrière à Los Angles

(Suite de la 1ère page)
varier de un an à sept ans dans un pénitencier de l'Etat. Madame Love fut trouvée coupable du meurtre de son mari, Harry-A. Love, la veille du jour de l'an cette année, quand ce dernier se rendit à un club fashionable avec sa mère.

Depuis que madame Love est tombée dans le coma il y a quatre jours, toutes les fonctions organiques ont cessé, à part la respiration et la circulation du sang. Le Dr Benjamin Blank, médecin de la prison, a déclaré que l'acusée souffre d'un état de stupeur causé par une grande concentration mentale: On lui administre des solutions de glucose dans les veines et il est impossible de prévoir comment cela finira. Les vapeurs d'ammoniacque et des piqures d'épingle n'ont ammené aucune réaction chez la malade.

SUR LA COLLINE

(Suite de la 1ère page)
le texte vendredi. En tout et partout, les députés ont une soixantaine de bills, de questions et de motions pour s'occuper cette semaine.

LE BUDGET

Le prochain exposé budgetaire de la province de Québec n'annoncera pas de nouvelle taxe, dit-on au Parlement. On prévoit aussi des modifications dans le système de fiscalité, mais elles ne seront que temporaires, car le premier ministre doit charger les spécialistes anglais de faire enquête à ce sujet. Le gouvernement sera obligé d'emprunter pour faire face aux dépenses occasionnées par l'Office du prêt agricole, la Commission des pensions de vieillesse et les allocations aux mères nécessiteuses.

L'honorable Martin-Beattie Fisher a déclaré ce matin que ses fonctionnaires préparent actuellement le budget et qu'il ne pourra être imprimé avant au moins une dizaine de jours.

Le budget présenté l'an dernier par M. Fisher avait été préparé par l'administration Taschereau. Le revenu prévu était de $36,082,142.56 et les depenses ordinaires prévues de $37,073,488.09, le tout établissant le déficit probable à $991,345.53.

L'INSTRUCTION

Un sous comité du comité de l'Instruction publique siégera à Québec à la fin du présent mois pour considerer les moyens d'arriver à une plus grande unité dans les programmes et les méthodes d'enseignement. A cause de la session, il est probable que les membres du sous comité accepteront l'invitation de Son Eminence le cardinal de tenir leurs séances au palais cardinalice.

SYMPATHIES

Le surintendant de l'Instruction publique vient d'envoyer un message de sympathies aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à l'occasion de la mort de la Rvde Sr Ste-Anne Marie, maîtresse générale des études et directrice de l'Institut pédagogique, et membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Loyal appui du cardinal Jean Verdier

(Suite de la 1ère page)
souscrite rapidement la semaine dernière et ces obligations rapporteront 4 1-2 pour cent, d'intérêt aux souscripteurs.

Paris, 15. — (P.C. - Havas) — Edouard Daladier, le ministre de la Guerre, a dit dans un discours hier soir que l'augmentation des armements dans toute l'Europe et particulièrement en Allemagne et en Italie avait motivé l'emprunt national de défense au montant de $472,000,000.

La France, a-t-il dit, continuera de s'efforcer à faire conclure une entente générale, mais elle sera prête à se défendre contre toute violence en attendant le résultat de ses démarches.

"L'Allemagne, a dit Daladier, après avoir réoccupé la Rhénanie, a forgé une armée de plus d'un million d'hommes puissamment armée. Avec ardeur, l'Italie développe son aviation et sa marine. La Russie a à sa disposition une armée de plus de 1,300,000 hommes, des milliers de chars d'assaut et autant d'avions. La Suisse et la Petite Eentente (Yougoslavie, Roumanie et Tchécoslovaquie) font des efforts semblables. L'Angleterre vient de voter la somme de $7,500,000,000 pour sa défense.

La reine Marie, victime d'un attentat criminel?

(Suite de la 1ère page)
sont constamment au chevet de la souveraine et un spécialiste de Vienne a été mandé en toute hâte à son chevet.

Dans les cercles officiels, bien qu'on ne cherche pas à cacher la gravité de la maladie de la reine, on ne la considère pas en danger immédiat. Le fait que le premier ministre George Tataresco a quitté Bucharest pour une visite de trois jours à sa maison de campagne est considéré comme un signe plus rassurant et comme l'indice que la reine a des chances de surmonter la maladie qui l'a frappée si soudainement.

Le roi Carol et sa soeur, la reine Marie de Yougoslavie, sont arrivés à Bucharest et passent tout leur temps dans la chambre de la malade. La reine de Yougoslavie a quitté Belgrade en toute hâte où son fils, le jeune roi Pierre, est malade aussi mais non en danger.

La reine Marie de Roumanie ne s'est pas mêlée des affaires politiques des Balkans depuis que son fils est remonté sur le trône de Roumanie et elle passe son temps à faire la charité, à écrire ses mémoires et à suivre les représentations à l'Opéra de Bucharest. La reine est une travailleuse qui passe souvent douze heures à son bureau. Marie de Roumanie, qui était reçue triomphalement aux Etats-Unis il y a quelques années, a une correspondance très volumineuse avec ses amis d'Amérique. L'un de ses plus chers désirs est de réconcilier son fils Carol avec la reine Hélène qui sont divorcés depuis 1928, après avoir demeuré ensemble pendant sept ans.

La presse étrangère a lancé hier une rumeur à l'effet que la souveraine aurait été empoisonnée mais on ne peut ni nier ni confirmer cette nouvelle aujourd'hui.

Une éducatrice renommée est morte samedi

(Suite de la 1ère page)
de la Commission Scolaire de Montréal et du Conseil de l'Instruction Publique de la province.

Née à St-Paul d'Abbotsford, la R. M. Ste-A.-Marie comptait de nombreuses années de vie religieuse. Toute sa carrière fut consacrée à la cause de l'éducation. Cette éminente religieuse a illustré de façon remarquable la communauté des Dames de la Congrégation. Aussi étaitelle tenue en grande vénération dans sa communauté et jouissait elle d'une très haute considération dans tous les milieux pédagogiques du pays.

Au cours d'un voyage à Rome, la R. Mère Ste-Anne-Marie eut le bonheur d'obtenir une audience du Très Saint-Père. Sa Sainteté ne fut pas sans remarquer la vigueur de l'intelligence de cette religieuse et la force de son jugement. Aussi en fit-Il les appréciations les plus élogieuses à des ecclésiastiques canadiens qu'il recevait un peu plus tard.

La R. Mère Ste-Anne-Marie était bien connue à Québec pour avoir participé à différentes assises pédagogiques. Partout l'on a appris sa mort avec les plus vifs regrets.

Le "Soleil" prie la communauté des Dames de la Congrégation et les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

APPEL AU CANADA

Londres, 15.— (P.C.-Cable).— En présentant les estimés de son département à la Chambre des Communes aujourd'hui, sir Philipp Sassoon, sous-secrétaire de l'Air, a invité le Canada à fournir plus de pilotes à l'aviation anglaise. Les pilotes canadiens seront les bienvenus en Angleterre comme le sont ceux des autres dominions.

M. J. K. LEONARD A L'HOPITAL

M. J.-K. Leonard, commissaire des écoles catholiques de Québec, a été transporté d'urgence à l'hôpital "St-Luke's" de New-York, à la suite d'une crise cardiaque qui l'a surpris à bord d'un convoi en partance pour Montréal. Notre concitoyen était allé passer quelques jours dans la métropole américaine, où sa soeur Miss Leonard, de Québec, passe la mauvaise saison, avec un autre de ses frères, M. B. Leonard. Le train venait à peine de quitter New-York, quand M. J.-K. Leonard se sentit gravement indisposé.

A sa demande, le train stoppa à la station la plus prochaine, où une ambulance du "St-Luke's Hospital" lui fut envoyée. Aux dernieres nouvelles, le malade allait beaucoup mieux. C'est la première fois que notre ami, M. Leonard est malade depuis son enfance. M. J.-K. Leonard est le président de la Cie d'Assurance Industrielle, dont le principal siège d'affaires est à Québec.

Il nous reviendra aussitôt que ses médecins lui permettront d'entreprendre le voyage.

Changements tarifaires à l'étude aux Communes

(Suite de la 1ère page)
l'approuvera avant de s'ajourner, mardi de la semaine prochaine, pour Pâques.

On ne croit pas que les Communes s'ajournent avant le 25 mars. Plusieurs projets de lois de moindre importance seront probablement adoptés rapidement, mais le bill du transport et la mesure destinée à reviser la structure financière des C. N. R. rencontreront probablement de l'opposition.

Le bill des Trans-Canada Airways sera soumis par le ministre du Transport, M. Howe, aussitôt qu'il ne sera plus question du budget. Il autorisera la compagnie à exploiter d'un bout à l'autre du pays un service aérien de passagers, de courrier et de messageries.

Le travail des comités sera simplifié, mais le comité des chemins de fer et de la navigation de la Chambre aura à s'occuper de l'importante question des comptes des C. N. R. Plusieurs autres comités continuent actuellement l'étude de différents autres projets, mais leur travail achève.

Le premier ministre, l'hon. M. King, qui est actuellement quelque part le long de la côte de l'Atlantique, doit revenir vers la fin de la semaine.

Sanglante explosion à Manille

(Suite de la 1ère page)
du deux milles à la ronde. La plupart des victimes sont des femmes philippines qui n'eurent aucune chance de fuir par l'unique sortie de l'usine. Les policiers rapportent qu'un grand nombre sautèrent par des châssis du deuxième étage dans un marais où elles furent lentement englouties dans la vase.

Les murs de l'usine ont été lézardés par l'explosion et plusieurs des cadavres des victimes ont été carbonisés par les flammes. Plusieurs heures après l'explosion, le feu brûlait encore une partie des bâtisses et des explosions fréquentes ajoutaient à l'horreur de la situation. On ne connait pas encore la cause du désastre.

Accidents tragiques à Halifax

(Suite de la 1ère page)
peur. La majeure partie d'entre elles se tenaient sur le pont du navire, et juste au moment où le navire allait atteindre le bateau-école allemand l'explosion se produisit projetant les flammes sur le pont. La foule fut prise de panique aussitôt. Un autre bateau qui transportait également des visiteurs se porta au secours du vapeur en flammes. L'équipage du bateau allemand alla aussi à la rescousse. Les rapports qui nous parviennent, sont cependant embrouillés et contradictoires. Les uns disent que les passagers se sont jetés à l'eau. D'autres affirment que trois ou quatre personnes seulement manquent à l'appel. Il est impossible pour le moment de contrôler le nombre des disparus, car plusieurs personnes sont déjà rendues à bord, transportées par d'autres bateaux. Plusieurs passagers ont eu les cheveux et les cils brûlés. Mlle Cahill est d'abord allée chez elle, mais elle a dû rejoindre peu après les autres blessées à l'hôpital.

UN MEURTRE EN ONTARIO

Kitchener, Ontario, 15. (P.C.) — Les autorités ontariennes cherchent aujourd'hui le motif du meurtre de Lawrence Hewitt, propriétaire de taxis, dont le cadavre a été trouvé hier dans un fossé, près de Centreville. Le corps gisait à environ cinq pieds de l'auto de Hewitt et il n'y avait aucune trace de lutte dans l'auto ou sur le sol. Les habits de Hewitt ne portaient pas de trace de poudre et on croit que le coup de feu qui a mis fin à ses jours n'a pas été tiré à bout portant.

Les détectives n'ont pas trouvé l'arme dont s'est servi le meurtrier et le vol n'est pas le mobile du crime puisqu'on a trouvé $17 en argent dans les goussets de la victime.

Les détectives sont d'avis que Hewitt fut incité à sortir de sa voiture et qu'on lui tira une balle alors qu'il se trouvait à peu de distance de l'auto. L'homme ne fumait pas et on a trouvé dans l'automobile un grand nombre de bouts de cigarettes et un mouchoir de femme. Hewitt fut appelé par téléphone vers 10 heures samedi soir et il dit à sa femme et à un ami qu'il était mandé par l'un de ses chauffeurs. "Je ne serai absent que 5 minutes" dit-il en partant. On n'entendit plus parler de lui jusqu'à 2 h. 20 du matin quand des passants trouvèrent son cadavre sur la route Kingston-Preston. Une balle lui avait traversé le coeur.

A la Cour Criminelle

raison des commentaires qui ont été faits par les officiers de police lorsque le procès n'était pas encore commencé. On se sert de mon nom pour téléphoner aux religieuses pour leur dire de garder Simone Baçon éveillée le soir parce que l'avocat de la Couronne veut aller la voir".

Me Rivard exprime le regret qu'on ait tenu les religieuses éveillées et qu'on se soit servi du nom de Me Alleyn Taschereau. "C'est contre les commentaires du journal que je proteste", conclut Me Rivard.

Le président du tribunal, l'hon. Lucien Cannon, C.R., déclare qu'il ne peut s'occuper de ce qui s'est passé avant le procès. "Je dois cependant donner l'opinion du tribunal sur les commentaires de cet hebdomadaire. Il faut respecter les tribunaux. Je multiplierai mes efforts pou rempêcher les moeurs journalistiques du pays voisin de pénétrer ici tant que je serai juge. "Quant à ce monsieur qui dirige cette feuille, M. le Greffier voulez-vous voir à ce qu'il soit amené à la barre pour s'expliquer demain ici.

M. AIME PETTIGREW

Le détective Pettigrew, 34 ans, s'est rendu lundi, le 25 janvier, au 547, rue Saint-Jean. Il a fait la tournée des chambres avec les autres, puis madame Perron leur a dit que, dans la cave, se trouvait un logement loué à un nimmé Darveau. Elle a déclaré qu'elle n'y avait pas accès.

Par Me Rivard:
—Vous êtes sorti ensuite?
—Oui. Le détective Labrecque sortait de chez le barbier. Je l'ai suivi à la porte du logement de Darveau. Arrivé à la porte, il s'y est appuyé des deux mains et a dit : "Ouvrez, c'est la police". Il a frappé du pied dans la porte. Ensuite, nous sommes retournés à l'intérieur par la boutique du barbier. J'étais là quand les coups de feu ont éclaté. Le premier que j'ai vu sortir, c'était Aubin. Labrecque le suivait. J'ai pris Aubin et je l'ai donné à Lapointe et Auclair. Je suis retourné dans le couloir. Châteauneuf était là. Labrecque le soutenait. Il écrasait. Il ne pouvait parler à cause de la balle qu'il avait reçu à la bouche. Quand l'ambulance est arrivée, le détective Labrecque m'a dit de l'accompagner. Il est mort à l'hôpital sur la table d'opération. Le docteur a dit qu'il n'y avait rien à faire.

Par Me Alleyn Taschereau :
—Labrecque était descendu par l'intérieur ?
—Il le faut, puisqu'au moment où j'arrivais en face de la boutique du barbier, Labrecque en sortait.
—Vous êtes tous entrés par chez le barbier ?
—Oui.
—Vous êtes entré dans le petit couloir ?
—Oui. Je me suis rendu à la commode. Au moment des coups de feu, Labrecque était en face du numéro 30. Cà s'est fait instantanément. Je suis entré chez le barbier. J'ai reculé de quelques pas. Aubin est arrivé avec Labrecque.

Par Me Taschereau :
—Où était Aubin.
—Je partais pour entrer dans le couloir obscur, non éclairé. Labrecque s'est avancé et j'ai pris Aubin. Le temps que j'ai pris à revenir jusqu'à la commode, Châteauneuf était là et nous l'avons ramené à l'endroit indiqué sur le plan par "chaise de barbier".
—Que faisait Labrecque ?
—J'ai l'impression qu'il est allé faire circuler le monde, mais je m'occupais de Châteauneuf qui se tordait sur le plancher. Le feu était fini.
—Châteauneuf a-t-il suivi Aubin presqu'immédiatement ?
—J'ai eu le temps d'aller à la porte avec Aubin et de revenir jusqu'à la porte.
—Labrecque avait-il son revolver?
—Il devait l'avoir, car j'avais le mien. Je n'ai pas remarqué.
—Etes-vous entré dans le petit appartement ?
—Non. En ramassant Châteauneuf, j'ai vu un homme vêtu d'un habit bleu, les jambes vers un escalier. J'ai demandé à Labrecque si c'était Fontaine ou Bernard. Labrecque a répondu que c'était Fontaine pour lui.
—Etes-vous rentré là plus tard ?
—Le lendemain.
—Savez-vous qui a ramassé Fontaine ?
—Non.
—Vous n'avez pas tiré de balles ?
—Non.
—Il s'est tiré combien de coups ?
—Une douzaine.

LE Dr J.-L. PETICLERC

Le docteur Joseph-Louis Petitclerc, 53 ans, chef de service de chirurgie de l'Hôtel-Dieu, a reçu le détective Châteauneuf.

Par Me Antoine Rivard :
—Dans quel état était-il quand il est arrivé ?
— Je sortais de l'hôpital pour aller prendre ma voiture. Un homme de police me dit de revenir. Nous sommes entrés. J'ai constaté une blessure au côté droit de la bouche. Il avait une pupille dilatée à son extrême limite. J'ai constaté que le blessé était mourant. Je l'ai fait transporter à la salle du rayon X et, c'est le long du chemin qu'il est mort.

Par Me Mark Drouin
— Ce n'est pas vous qui avez extrait les balles ?
— Non. J'ai constaté la présence des balles et j'ai assisté le malade.

Le Dr PAUL ROCHETTE

Par Me Rivard :
— Vous avez porté secours au détective Châteauneuf lundi le 25 janvier ?
— En arrivant dans le salon de barbier, j'ai vu un monsieur qui avait une plaie à la bouche et qui respirait très péniblement. Il avait le coeur très mal. Je l'ai consulté. Je me suis empressé de lui donner un stimulant cardiaque. Les brancardiers sont arrivés et nous l'avons transporté à l'Hôtel-Dieu.

OMER AUCLAIR

Le détective Omer Auclair, 30 ans, membre de la Sûreté provinciale, a perquisitionné au 547, rue St-Jean, le 25 janvier. Il est descendu seul dans le sous-sol.
— Y avez-vous vu quelque chose ?
—Rien du tout. Il faisait noir. M. Labrecque m'a ordonné ensuite d'aller à la porte de côté comme je remontais pour demander à madame Perron où était la lumière. Labrecque s'est rendu à la porte lui aussi. Il a demandé d'ouvrir au nom de la police. Nous n'avons eu aucune réponse. Nous sommes retournés à la boutique de barbier. Là, M. Labrecque a demandé au barbier Dubuc s'il y avait quelqu'un. Dubuc a répondu qu'il n'y avait personne. Darveau était sorti. Là, Labrecque est entré dans le couloir donnant chez Darveau et j'ai entendu les coups de feu. Je suis aussitôt sorti pour aller surveiller la porte de l'extérieur. Puis, je suis revenu et j'ai téléproné au Rita Cake Shop au sous-chef Tremblay.

Par Me Alleyn Taschereau :
—Etes-vous entré chez Darvreau ?
—Non, monsieur.
—N'avez-vous pas vu le petit Perron ?
—Ca c'est quand je suis revenu de la porte de côté.
—Vous avez pris soin d'Aubin ?
—Oui.
—Vous n'êtes pas allé avec Aubin à la pharmacie ?
—Non. Je l'ai remis à Lapointe, de la Commission des Liqueurs à la confiserie et je suis entré pour téléphoner.

M. ROLAND PICARD

M. Roland Picard, chauffeur de taxi, Taxi de Luxe, a rencontré Honorat Bernard lundi le 25 janvier.

Par Me Noël Dorion :
—Où l'avez-vous conduit ?
—A Saint-François d'Assise. Il m'a donné une piastre et je lui ai remis 0.50.
— Le connaissez-vous?
— J'ai travaillé avec lui au parc national.

Le témoin se penche et déclare reconnaître son passager dans la personne de l'accusé.

M. AMEDEE PAPILLON

M. Amédée Papillon, constable de la sûreté provinciale, raconte l'arrestation de Bernard, à Neuville, chez les Noreau. Il est entré après le sous-chef Tremblay, un quart d'heure plus tard.

Par Me Rivard:
— Avez-vous trouvé quelque chose?
— Un revolver.
— Où était-il?
— A trois pieds de la porte et à deux largeurs de main du buffet.
— Quelle sorte de revolver?
— C'était un revolver blanc comme ceux que j'avais vus à la prison.
— Qu'en avez-vous fait?
— Je l'ai remis au sous-chef.
— Que s'était-il passsé avant?
— J'avais entendu le sous-chef crier: "Entrez, entrez". Un peu plus tard, je l'ai entendu crier: "Ne tirez pas".
— Qu'avez-vous fait ensuite?
— J'ai reculé un buffet et d'autres objets.

Par Me Alleyn Taschereau:
—C'est à Neuville que cela s'est passé?
— Oui. Il était environ une heure, je crois, quand cela s'est terminé.
— Vous étiez là depuis combien de temps?
— On est parti de Québec vers 9 heures et quart.
— Combien étiez-vous?
— Vingt à trente de Québec. Il y en avait déjà de rendu. Cinquante à soixante en tout.
—Vous étiez tous armés ?
—Oui, monsieur.
—Avez-vous été un des premiers à entrer dans la maison ?
—Nous étions 4 ou 5, je crois.
—Les autres entouraient la maison ?
—Oui. D'autres son entrés plus tard.
—Par quelle porte êtes-vous entré ?
—Par la porte de côté.
—Que se passait-il ?
—Quand je suis entré, l'accusé et le sous-chef Tremblay étaient couchés sur le lit.
—Que faisaient-ils ?
—Ils se "coltaillaient", je suppose.
—Ils étaient tranquilles sur le lit tous les deux ?
—Ils m'ont paru bouger.
—Vous avez rien vu de ce qui se passait ?
—Des policiers et des détectives entouraient le lit.
—Vous avez trouvé un revolver ?
—Oui, après cela.
—Dans la chambre où étaient les policiers et les détectives ?
—Oui, monsieur, parce que l'accusé était sorti.
—A quel moment est-il sorti ?
—Quatre ou cinq minutes.
—Vous êtes restés là, tranquilles?
—On a dégagé le sous-chef.
—Qu'est-ce qui le retenait ?
—Si je me rappelle bien, il y en a un qui a dit : "Faites attention, il a un autre revolver dans sa poche". Je ne les ti pas vus faire.
—L'avez-vous vu, oui ou non ?
—Ils étaient plusieurs alentour.
—Quels mouvements ont-ils faits pour le dégager ?
—Ils l'ont retenu.

Le juge:
— Vous êtes ici pour nous dire les faits, non vos suppositions.

Par Me Alleyn Taschereau:
— M. le détective, je vais vous aider. Vous n'avez pas eu connaissance de ce que l'on a fait pour les dégager?
— Non. On a demandé une paire de "hand-cofs" (menottes).
— M. Tremblay est ensuite débarqué du lit.
— Oui.
— Après que tout le monde fut sorti, vous avez trouvé un revolver blanc?
— Oui.
— Vous le jurez?
— Oui. Je me le suis dit en moi-même.
— Etes-vous resté quelque temps dans cette maison?
— Je suis resté dans la chambre et j'ai remis le revolver au sous-chef Tremblay. Nous sommes allés dans le grand appartement ensuite. On nous a fait sortir.
— Avez-vous constaté qu'il avait l'air "magané" comme vous disiez tantôt?
— Oui. Il m'a donné l'impression d'un type qui revenait d'une "brosse".
— Avez-vous trouvé de la boisson dans cette maison-là?
— Non, monsieur.
— Avez-vous vu monsieur le curé, dans la maison?
— Non, monsieur.
— Avez-vous examiné la maison?
— Pas moi.
— S'est-il tiré du revolver?
— Avant, oui monsieur.
— Est-ce qu'on a fait feu sur la maison d'une manière générale?
— J'étais trop loin. Je ne puis vous dire si des ordres ont été donnés. Ça se peut. Peut-être.
— Vous le savez, ou vous ne le savez pas?
— . . . . .
—Pourquoi dites-vous: "Ce se peu?"
—
—Est-ce qu'on vous a dit de ne pas le dire?
—Ah! non monsieur. J'ai entendu plusieurs coups.
—Quelles étaient vos instructions?
—Le sous-chef nous a dit de tirer dans une fenêtre ou une porte.
—Etait-ce avec des carabines ou des revolvers?
—En premier lieu avec une carabine.
—Y avait-il un "machine-gun" ?
—Je n'en ai pas vu.
—Cette fusillade là a duré combien de temps?
—Pendant 20 ou 25 minutes.
—Quand les gens tiraient c'était sur l'ordre du sous-chef Tremblay?
—Oui. Deux fois à ma connaissance. On a tiré sur la façade et à côté.
—Qui vous a donné instruction de déposer les armes ?
Le sous-chef.
Le juge :
—Ce qu'il a pu faire le mercredi offre-t-il ce qu'il a fait ou pu faire le lundi.
Me Taschereau :
—La seule portée de cette preuve là, c'est l'explication du fait. Si au moment où il pouvait tirer, il ne l'a pas fait, c'est donc qu'il ne le voulait pas.
La Cour s'ajourne à 2 heures.

MAISON A VENDRE
Maison de deux logements, 8 pièces, située 109-111, rue Bourlamaque. Grande cave en ciment, garage, grande cour toutes les améliorations modernes. Fini intérieur remarquable. Ferait un très bon poste de commerce. S'adresser au Dr Stanislas Gaudreau, 98, rue St-Joseph, ou au Dr Gustave Ratté, 139, rue St-Jean.

TELEPHONE 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
No 81 rue ST-PIERRE,
QUEBEC

OBSEQUES DE Mlle ELIZABETH HEARN

St-Patrice de Beaurivage, (D.N.C.) — Le 19 février est décédée à New-York à l'âge de 34 ans, Mlle Elizabeth Hearn, fille de M. J.-James Hearn.

Son service et ses funérailles eurent lieu ici à St-Patrice le 22.

La levée du corps a été faite par M. le curé Reilly.

Le service fut chanté par M. le vicaire DeBlois assisté de M. l'abbé Bouchard, curé à St-Narcisse comme diacre et de M. l'abbé E. Pépin, curé de St-Sylvestre, comme diacre.

On remarquait au choeur de chant, M. J.-B. Drouin, de St-Sylvestre.

Portait la croix : M. Willie McGee. Portaient le cercueil : MM. Willie Corrigan, Albert Hearn, John McElroy, Michael Burns, Léo Burns et Régis Goulet. M. Pat Mullavey conduisait le corbillard.

Le cortège funèbre était conduit par son père et sa mère, M. et Mme J.-J. Hearn; ses soeurs, Mlle Marguerite Hearn, Mme W. Rado (Edith), Mlles Rose, Agnès et Ethel Hearn toutes de New-York; ses frères, M. John Hearn, de Montréal et M. Clarence Hearn, étudiant à Victoriaville. On remarquait ensuite ses oncles, tantes, cousin et cousines et ainsi que M. George Walsh, de Byonne, N.-J., et un grand nombre de paroissiens de St-Patrice et St-Sylvestre.

L'ASSISTANCE MATERNELLE

L'assemblée annuelle de l'Assistance Maternelle aura lieu mercredi à 3 heures, au Palais Montcalm.
Toutes les dames sont cordialement invitées d'assister à cette réunion.

OBSEQUES DE MME W. LABERGE

Un émouvant tribut d'hommage a été rendu à la mémoire de Madame Laberge, épouse du docteur Wilfrid Laberge samedi matin, en l'église paroissiale de Lotbinière samedi matin. La regettée disparue, décédée jeudi, à l'âge de 54 ans, était la belle-soeur de Mgr J.-E. Laberge, curé de St-Jean-Baptiste. Un nombreux concours de parents et d'amis a tenu à s'associer à la famille dans son deuil et à participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire de cette femme de bien dont on déplore unaniment la perte. C'est Mgr Laberge qui a célébré le service funèbre, assisté de MM. les abbés Armand Paris et Adolphe Rochette, de Québec, M. l'abbé Bruno Desrochers, du Secrétariat de l'Archevêché, et M. l'abbé Georges Abel, du Séminaire, ont célébré des messes basses aux autels latéraux. De nombreux membres du clergé assistaient à la cérémonie. Le "Soleil" réitère à Mgr Laberge et à tous les membres de la famille si lourdement atteinte l'expression de ses très vives condoléances.

MEDECIN EN DEUIL

Madame Chavigny, épouse du docteur Chavigny, de Lotbinière est décédée samedi dernier à la suite d'une assez longue maladie. La regrettée disparue laisse le souvenir d'une vie chrétienne admirable et d'une carrière remarquablement féconde. Sa disparition causera d'unanimes regrets. Les funérailles auront lieu mercredi prochain en l'église paroissiale de Lotbinière. Le "Soleil" prie M. le docteur Chavigny et les membres de la famille si cruellement atteinte d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

Toronto, 15.—(P.C.) Lord Tweedsmuir, Gouverneur-Général, va donner une récompense pour le meilleur poème publié dans le magazine de poésie canadienne durant l'année dernière, a-t-on annoncé hier soir, lors de la réunion de l'association des auteurs canadiens.

LA FAIBLE RESISTANCE PEUT CAUSER LA GRIPPE
Méfiez-vous de l'épidémie qui sévit! Gardez votre système libre de poisons qui abaissent la résistance.
Les médecins admettent qu'une des plus grandes causes de la grippe est la faible résistance qui résulte de l'accumulation de déchets et de poisons dans le corps. [illegible] vous exposez pas. Gardez votre système libre de ces déchets et poisons pernicieux en prenant des Fruit-a-tives régulièrement. Commencez dès maintenant, [illegible] la grippe attaque vivement, sans avertissement. Les Fruit-a-tives, ordonnance d'un célèbre médecin canadien, contiennent des extraits de fruits et d'herbes [illegible] leur fonction est de stimuler le foie [illegible] quatre autres organes vitaux. Elles [illegible] lent l'écoulement de la bile, débarrassent les intestins de déchets et de poisons pernicieux, et éliminent les poisons acides du sang. Protégez-vous contre la grippe. Procurez-vous des Fruit-a-tives dès maintenant. Tout pharmacien en vend. Assurez-vous que vous obtenez seulement que les Fruit-a-tives.

UNE AUTRE ORDONNANCE DE FRANCK

La Commission du salaire minimum des femmes établit une échelle de salaire pour les ouvrières non encore protégées.

La commission du salaire minimum des femmes vient d'émettre une ordonnance qui sera applicable aux ouvrières qui travaillent dans les établissements industriels qui ne sont pas encore assujettis à aucune loi spécifique. D'après cette nouvelle ordonnance, tout employeur devra payer un salaire de pas moins de 12.5 sous de l'heure aux débutantes; 17 sous après douze mois d'expérience et 21 sous après vingt-quatre mois. Un établissement industriel situé dans une municipalité de moins de 5,000 âmes de population et employant moins de dix personnes, jouira d'un tarif spécial, soit 12 sous de l'heure pour les commençantes, 15 sous après une année d'expérience et 18 sous après 24 mois. Cette loi entrera en vigueur le 17 mai prochain.

La commission du salaire minimum mentionne que le nombre des ouvrières inexpérimentées dans n'importe quel établissement industriel assujetti à cette ordonnance ne pourra excéder 40 pour cent de son personnel. Dans le cas ou moins de quatre ouvrières sont employées, ces dernières doivent être payées selon leur expérience. Pour avoir droit aux intermédiaires, une ouvrière devra avoir travaillé 2,400 heures ou 4,800 heures pour exiger le salaire minimum d'une ouvrière expérimentée. Le total des heures de travail ne pourra dépasser, en aucun cas, 55 heures par semaine à moins d'un permis spécial. Tout travail supplémentaire devra être rétribué à raison d'une fois et demie le salaire régulier.

FEU MLLE J. BERNIER

M. l'abbé Paul Bernier, professeur au Collège Ste-Anne de la Pocatière, vient d'être plongé dans un deuil cruel par la mort de sa soeur, mademoiselle Jeannette Bernier, décédée hier, à l'Islet, à l'âge de 46 ans. Mlle Bernier était la fille de feu M. et madame John Bernier.

Mlle Bernier était la soeur de M. l'abbé Bernier, du Collège Ste-Anne; de M. Jean Bernier, avocat, Mexico; de la Rév. Mère St-Jean-de-Dieu, de la communauté des Soeurs du Bon Pasteur; de madame Bernier, épouse de l'honorable M. Joseph Bernier, de St-Boniface; de madame Georges-Emile Perron, de Jonquière. Elle était aussi la nièce de M. le docteur Dion, de l'Islet; de M. Louis Dion, de Rimouski; de madame Victor Dion, de Québec; de madame Jos. Burke, de Los Angeles; de madame J.-A. Côté, de Chicago, et de M. le docteur J.-A. Lavoie, de Sillery.

Les funérailles de mademoiselle Bernier auront lieu en l'église de l'Islet.

CONFERENCE A L'ACADEMIE

Le mercredi 17 mars, à huit heures et un quart du soir, sous les auspices de l'Association de la Salle, M. Jean-Marie Guérard, avocat, donnera une conférence sur quelques aspects du Congrès de la langue française en Amérique.

Il y aura musique par l'Harmonie de l'Académie.

L'entrée est gratuite ; on peut se procurer des cartes au parloir.

T.-P. BISHOP EST DECEDE A PORTNEUF

M. Thomas-Parkin Bishop, président de Bishop & sons, Limited, un des industriels les plus en vue de la région de Québec, est décédé à Portneuf à l'âge de 78 ans — Pionnier de l'industrie.

Portneuf, 15. — (D.N.C.) Un des industriels les mieux connus de la région vient de mourir dans la personne de M. Thomas-Parkin Bishop, président de Bishop & Sons Limited, décédé dans sa 79e année à la suite d'une maladie d'une semaine.

M. Bishop avait fondé le premier moulin de papier à toiture de la province de Québec, il y a de cela 52 ans, ce qui en faisait le doyen des manufacturiers de papier. M. Bishop appartenait à l'une des familles anglaises les plus estimées du Québec et s'était identifié avec le progrès économique du comté de Portneuf.

C'était un homme charitable toujours disposé à faire le bien. Bienveillant et généreux, il emporte le souvenir d'un chef d'industrie dévoué à ses employés, d'un chef de famille exemplaire et d'un mari dévoué.

Outre sa femme, née Corinne Colette, il laisse pour déplorer sa perte six enfants, dont trois fils, MM. Lawrence, Ernest et George Bishop; trois filles, mesdames E.-Austin Weir (Gertrude), de Toronto, Cliff Thomson (Adèle), et Gerald Thomson (Emily); deux belles-filles, mesdames Lawrence Bishop et George Bishop; trois gendres, MM. Cliff Thomson, Gerald Thomson, de Portneuf, et E.-Austin Weir, de Toronto; quatre petits-enfants; un frère, M. Frank Bishop, de Winnipeg; une demi-soeur, madame Charles Grant (née Emily Bishop); trois demi-frères, MM. Robert Bishop, de Portneuf, Fred Bishop, de Kénogami, et George Bishop, d'Elizabethtown, N. J.

Les funérailles de feu M. Thomas-Parkin Bishop auront lieu mardi après-midi, à deux heures, à l'église St-Jean l'Evangéliste, de Portneuf Village. Le train du C. P. R. qui quitte Québec à 1 heure et trente s'arrêtera à Portneuf à cette occasion.

"Le Soleil" prie madame Bishop et la famille éprouvée d'agréer l'expression de ses plus vives condoléances.

UNE REUNION D'ECRIVAINS A MONTREAL

La Société des écrivains canadiens tiendra sa première réunion le 20 mars à Montréal, au Cercle Universitaire — Dissolution de la section française de la C. A. A.

La première assemblée générale de la Société des écrivains canadiens, qui a obtenu ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur en conseil le 31 mars 1936 aura lieu au cercle universitaire de Montréal, le samedi 20 mars prochain, à trois heures de l'après-midi. Seuls les écrivains français de nationalité canadienne susceptibles de devenir membres actifs de la Société, c'est-à-dire ceux qui ont publié au moins un livre, sont invités à cette assemblée.

Un comité provisoire, composé de MM. Olivier Maurault, p. p. s., Jean Bruchési et Albert Lévesque, a préparé les règlements de la Société qui seront soumis à l'approbation des membres présents à la séance. Ces derniers éliront ensuite l'exécutif de la Société pour l'année 1937.

Le plus grand nombre des membres de la section française de la Canadian Authors Association, aujourd'hui dissoute, et en général des écrivains canadiens d'expression française se sont prononcés en faveur de la création de cette société.

Les règlements de la société prévoient l'admission à titre de membres adhérents des orateurs, journalistes et autres écrivains canadiens de langue française qui n'ont encore publié aucun livre. Une subvention annuelle du Gouvernement provincial permettra à la société de maintenir un secrétariat permanent.

Les écrivains invités à faire partie de la société à titre de membres actifs recevront d'ici quelques jours une lettre de convocation en vue de la séance du 20 mars. La Société s'excuse auprès de ceux dont le nom n'est pas inscrit sur les listes incomplètes dont dispose actuellement le secrétariat et les prie de considérer cet avis comme une invitation personnelle.

Les membres présents à la séance du 20 mars pourront ensuite dîner au Cercle universitaire (prix: $1.00) Le nombre des couverts étant limité, ceux qui désirent prendre le dîner au Cercle sont priés d'en avertir au plus tôt le chef du secrétariat. Adresse temporaire: 1735, rue St-Denis, Montréal.

UN ACCIDENT A UN CONVOI DU C. P. R. SAMEDI

Le train régulier du Canadien Pacifique venant de Montréal, qui entre habituellement en gare du Palais à 9 heures 45 tous les soirs, a subi un retard de quelques heures, samedi soir dernier, par suite d'un tamponnement avec un convoi de fret au Mile End, à Montréal. Au cours de cet accident, les huit cents voyageurs, au nombre desquels se trouvaient plusieurs Québecois, ont été fortement secoués mais heureusement personne n'a été gravement blessé. Seule madame Paul Caron, épouse de M. Caron, député de Maskinongé à la Législature provinciale, s'est fait briser les dents et souffre de coupures à la bouche. Madame Caron a été projetée sur le siège, en avant de celui qu'elle occupait.

Cet accident s'est produit à 5 h. 25, samedi soir, alors que le train aéro-dynamique, tiré par la locomotive 3002, se dirigeant vers Québec est venu frapper l'arrière train d'un convoi de marchandises juste comme il passait au-dessus du tunnel de la rue St-Laurent. Cinq wagons de fret furent alors démolis par la puissante locomotive.

Tous les passagers qui prenaient place dans le train de Québec furent secoués, mais tous gardèrent le calme le plus complet malgré la surprise de l'accident. Après que les employés de la compagnie du C. P. R. eurent déblayé la voie principale afin de permettre au train de continuer sa route avec une nouvelle locomotive, les voyageurs reprirent le voyage interrompu vers Québec.

P. GARNEAU PARLE

Invité à adresser la parole au cours de l'assemblée régulière de la Ligue des citoyens de St-Malo, hier après-midi, l'échevin Philémon Garneau a discuté longuement des questions municipales et s'est surtout intéressé aux finances de la ville, au bill de la cité et à la chloration de l'eau, pour ensuite faire une vigoureuse sortie contre les agents communistes dans notre ville. Au cours de cette même réunion que présidait M. Jos. Cantin, les membres ont aussi eu l'avantage d'entendre M. Conrad St-Cyr et M. Victor Plamondon qui ont traité de questions diverses.

La Ligue des citoyens de St-Malo a eu bientôt l'occasion de recevoir le R. Père Levesque, O.P., et M. Louis Evan, grâce aux démarches entreprises par M. Jos Lirette, son vice-président.

VICTIME DU FEU

Mégantic, 15. — (D.U.C.) Un enfant de 2 ans, Paul-Hugues Letellier, fils de M. et madame Gérard Letellier, de Mégantic, a trouvé une mort tragique mercredi dernier, à la résidence de ses parents. Le bambin s'amusait à grimper sur une chaise, quand un récipient d'eau bouillante se renversa, lui infligeant de profondes brûlures par tout le corps. Le fils de M. et madame Letellier expira quelques heures plus tard.

UN BARRAGE

La Compagnie Price se propose de construire un barrage à la décharge du lac des Grandes Pointes, sur la rivière Alex., afin de faciliter le flottage du bois. Ces travaux représentant une somme de quelques milliers de dollars.

CONTRE LE COMMUNISME

Les "destructeurs de la famille", tel est le sujet important que traitera M. l'abbé PIERRE GRAVEL, de la cure de St-Roch, ce soir, à l'assemblée des Chevaliers de Colomb de Québec et du district, tenue dans les salles du Conseil Laval, 113 rue Fleurie. Cette conférence éducatrice, est la deuxième que présentent les Chevaliers de Colomb, depuis le début de leur croisade anti-communiste. Elle sera transmise à notre population, par le poste CHRC à 9 heures 30 p. m.

La retraite des hommes close par Son Eminence

Son Eminence le cardinal Villeneuve demande aux hommes et aux jeunes gens qui ont suivi la retraite à Notre-Dame de Québec de lutter contre les embûches à la foi catholique.

"En entendant l'appel à la persévérance et à l'apostolat que vous faisait le prédicateur, je me sentais heureux et reconforté. Il y a actuellement des rumeurs qui ne sont pas sans nous mordre le coeur. Serait-ce vrai que notre foi, nos traditions, le bonheur de notre race sont menacés par des menées infernales ? Cela ne sera pas fait, mes frères si vous ne le permettez pas". C'est ainsi que s'exprimait hier soir, en la Basilique, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, clôturant solennellement la retraite des hommes et des gens de la paroisse Notre-Dame de Québec. Mgr l'Archevêque a mis les fidèles en garde contre les principaux pièges, particulièrement contre ces insinuations par lesquelles l'ennemi cherche à attaquer la foi chrétienne.

Cette cérémonie de clôture de la retraite, présidée par Son Eminence le Cardinal, a revêtu un caractère de particulière solennité. Le R. Père Lévi Côté, l'un des prédicateurs de ces pieux exercices a d'abord donné une courte instruction exhortant les fidèles à la persévérance dans leurs résolutions de retraite et à l'apostolat, une manifestation nécessaire de la vie chrétienne. Au cours de la cérémonie les hommes et les jeunes gens qui remplissaient à sa capacité le spacieux temple chantèrent avec grande ferveur quelques cantiques, comme "Le Ciel en est le prix" et "Amour au Coeur de Jésus". A l'issue de ses paroles paternelles aux retraitants, le Primat de l'Eglise canadienne accorda l'indulgence plénière et la bénédiction papale. Le salut solennel du Très Saint-Sacrement clôtura la cérémonie. M. l'abbé Joseph Boutin, desservant de la paroisse Notre-Dame, officiait assisté de MM. les abbés Antonio Houde et Richard Couture.

Son Eminence le Cardinal était accompagné au trône de MM. les chanoines Charles Beaulieu et Ulric Perron, M. l'abbé Emmanuel Bourque, du Secrétariat de l'Archevêché, dirigeait les cérémonies.

"Le spectacle que vous offrez est bien saisissant et je ne puis m'empêcher de vous dire combien il réconforte votre pasteur", dit Son Eminence aux retraitants massés dans l'église-cathédrale. "Je sais déjà, mes frères, avec quelle fidélité et quelle piété les retraites ont été suivies, particulièrement les retraites des hommes et surtout peut-être celle des jeunes gens. Je remercie les missionnaires et les prêtres de la paroisse qui ont apporté le plus grand zèle à établir dans vos âmes une atmosphère de paix. En entendant tantôt l'appel qui vous était fait à la persévérance et à l'apostolat, je me sentais heureux et reconforté. Il y a actuellement des rumeurs qui ne sont pas sans nous mordre le coeur. Serait-ce vrai que notre foi, nos traditions et le bonheur de notre race sont menacés par les menées infernales ? Cela ne sera pas fait, mes frères si vous ne le permettez pas.

"Prenez garde toutefois aux pièges qui vous sont tendus par l'ennemi; pièges contre votre foi. Prenez garde à ces insinuations maudites par lesquelles l'ennemi cherche à attaquer votre foi chrétienne. C'est d'abord la calomnie contre le clergé afin de verser dans l'âme le poison qui tue la confiance en Dieu et la fidélité à l'Eglise. Quelque soit ce que l'on pourrait ainsi insinuer contre l'Eglise, est-ce que cela détruirait ses vingt siècles d'histoire, est-ce que cela détruirait ce qu'elle a fait pour le bien de l'humanité ? Prenez garde aux pièges contre votre chasteté, prenez garde à vos faiblesses qui diminuent la vie chrétienne; prenez garde au piège de l'irréligion; si vous voulez persévérer dans la vie chrétienne, protégez votre foi. Ne manquez pas la messe; il n'y a aucune raison de commettre ces péchés qui éloignent de Dieu. Faites la communion fréquente qui développe la vie chrétienne. Ce soir, à la fin de la retraite, raffermissez ces sentiments religieux afin de vivre chrétiennement et de mériter la récompense du juste.

COMMUNIQUE

On nous demande de publier le communiqué suivant:

"L'Association ouvrière de Québec, 8 rue de l'Eglise, composée de citoyens paisibles qui n'aiment pas l'agitation, n'a rien de commun avec les clubs ouvriers qui ont été dénoncés par les Chevaliers de Colomb.

"Depuis sa fondation, qui remonte à cinq ans, l'association n'a payé aucun salaire à ses officiers et elle donne tout son appui à la campagne des Chevaliers de Colomb pour faire disparaître le communisme de Québec".

LES MENACES COMMUNISTES

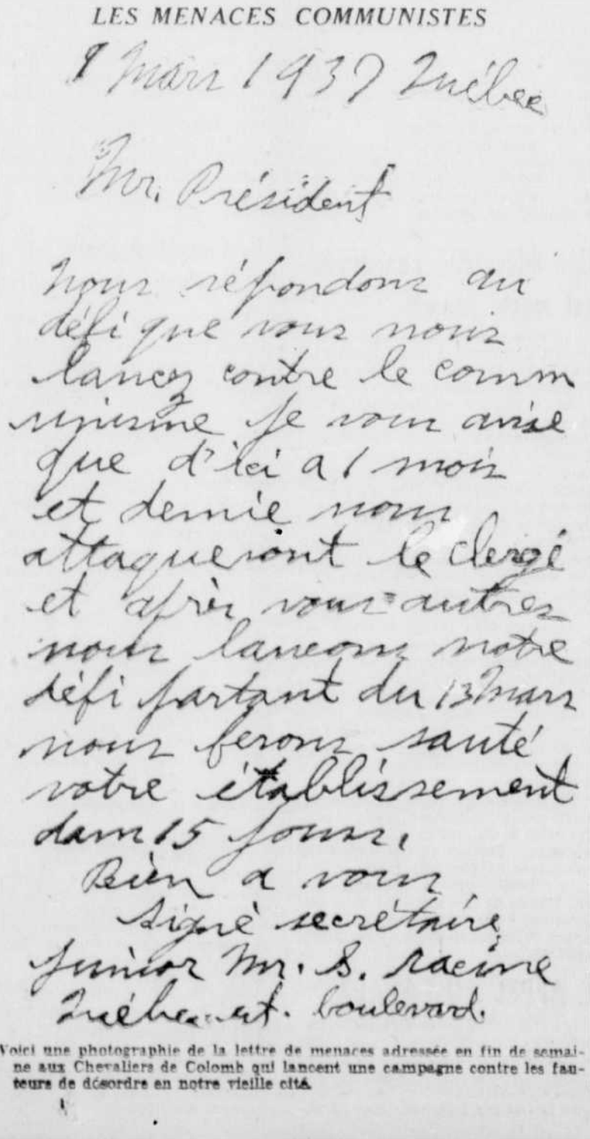

Voici une photographie de la lettre de menaces adressée en fin de semaine aux Chevaliers de Colomb qui lancent une campagne contre les fauteurs de désordre en notre vieille cité.

ACCIDENTS DE L'AUTO EN NOMBRE

Le service provincial des véhicules-moteurs publie des statistiques intéressantes sur les accidents causés par l'automobile en 1936 — Les torts de l'imprudence.

Durant l'année 1936 il y a eu 8,488 accidents d'automobiles répartis comme suit: janvier: 408; février, 400; mars, 354; avril, 506; mai, 747; juin, 852; juillet, 979; août, 1014; septembre 946; octobre, 944; novembre, 797; et décembre 541.

A Québec, on constata 461 contre 4499 à Montréal et 129 à Trois-Rivières.

Aux intersections, les accidents ont atteint le chiffre considérable de 3,596, dans les courbes, il y a eu 524 accidents; dans les côtes, 359; sur les ponts, 124; dans les entrées privées, 53, aux traverses à niveau, 80; ailleurs, 3746.

1183 adultes et 1074 enfants se sont faits frapper par des autos au cours de 1936.

Les statistiques nous révèlent qu'il y a eu durant 1935, 68 collisions d'autos avec des convois de chemins de fer, 298 avec des tramways, 3783 avec d'autres autos, 341 avec des véhicules à traction animale, 553 avec des bicyclettes ou des motocyclettes et 1185 avec d'autres obstacles.

C'est en rencontrant (2998), en dépassant (2691) ou en glisssant (1521) que les accidents d'autos se sont surtout produits comme l'indiquent les chiffres entre parenthèses. 169 accidents sont survenues à des véhicules qui reculaient, 828 à des autos qui tournaient, 50 à des autos qui étaient du mauvais côté de la vole, 155 à des voitures immobiles et 70 sont attribuables à de fausses manoeuvres.

On répartit les causes des accidents comme suit: négligence du conducteur du véhicule automobile: 4586; négligence d'un passager de l'auto: 61; négligence du piéton: 1971; négligence du conducteur d'un véhicule autre qu'un véhicule automobile: 530; ivresse 103; ivresse et vitesse, 134; vitesse: 1082; inaptitude: 12.

Les défectuosités de véhicule ou de ses accessoires engendrent beaucoup d'accidents. L'absence de lumière sur l'auto en a causé 24; l'absence de lumières sur l'autre auto, 30; les freins défectueux: 161; autres accessoires: 120.

On a constaté que 13,254 hommes

(Suite à la page 18, 2e col.)

UNE INDUSTRIE NOUVELLE FONDEE A DONNACONA

Donnacona, 15 — (D.N.C. — M. J.-N. Caron, de Pont-Rouge, vient d'installer ici sa fabrique de chemises, ce qui donnera de l'emploi à une quinzaine de jeunes filles. C'est une aubaine pour la population féminine de notre ville.

Il est probable que le nombre des petites ouvrières augmentera à mesure que les premières connaîtront leur métier et que l'industrie nouvelle se développera dans notre ville. On compte beaucoup sur cette nouvelle fabrique. On espère que l'exemple donné par M. Caron sera suivi par plusieurs autres industriels canadiens - français et que la population industrieuse, sobre et honnête de Donnacona verra s'accroître les établissements manufacturiers.

Plusieurs habitants de Donnacona ont placé des capitaux dans la manufacture de M. Caron ce qui a permis à celui-ci de s'installer chez nous. Le conseil de ville a également contribué à attirer ici cette industrie.

Il existe à Donnacona une main d'oeuvre excellente qui saura profiter de l'abondance du travail pour inciter les autres fabricants à la recherche d'ouvriers et de capitaux à venir dans notre ville. C'est le souhait de tous de voir quelques petites industries s'établir en nos murs.

MISE AU POINT

"Vivre et laisser vivre", tel est le principe de l'Unité nationale de Limoilou. Notre association est des plus sérieuses et nous tenons à avertir les intéressés qu'elle n'a aucune directive à recevoir des autres associations. Dès le début, l'hon. M. Maurice Duplessis a été nommé patron d'honneur. Il a accepté ce titre et nous le considérons toujours comme tel.

LA DIRECTION

(Communiqué)

COURS DE "FINANCE PUBLIQUE"

Cours sur la "finance publique", donné par M. le professeur F.-H. Guimont, à 7 heures et 30, à l'école de Commerce, avenue Chauveau. Entrée libre.

Sujet traité: Les réformes possibles à notre système d'impôts.

ELU PREFET

A l'assemblée du conseil de comté, tenue ces jours derniers, à l'hôtel de ville, M. Moïse Devault, de Lambton, a été élu préfet.

BEL HONNEUR

A la dernière séance du conseil du comté de Matane, le Dr Geo.-A. Joubert, maire de Priceville, a été élu à l'unanimité préfet du comté. Le Dr Joubert est maire de Priceville depuis six ans.

DAMES DE LA STE-FAMILLE

Les Dames de la Sainte-Famille de la paroisse Notre-Dame de Québec auront leur assemblée régulière mardi prochain. Cette réunion aura lieu dans l'après-midi, à 3.30, en la Basilique.

LE PARLER FRANCAIS

La onzième émission du comité d'organisation du deuxième congrès de la Langue française au Canada aura lieu mardi, le 16 mars, de 7 h. 45 à 8 heures du soir.

Cette émission sera diffusée par tout le réseau français de Radio-Canada, et comportera une courte allocution de M. J.-L. Arbique, professeur de Montréal, et un programme musical par le double quatuor du Congrès.

PICARD PARLE AU NOM DES TRAVAILLEURS

Le secrétaire général de la C. T. C. C. a dit samedi soir, à la radio, ce que la classe ouvrière attend de l'Etat.

M. Gérard Picard, secrétaire général de la C.T.C.C., a donné, samedi soir, à la radio, une causerie intitulée: "Ce que la classe ouvrière attend de l'Etat."

"Ce sujet", commence le conférencier, "inspire sans doute à ceux qui connaissent mal la classe ouvrière l'une ou l'autre des deux réflexions que voici. Les uns diront: pourquoi tant se torturer l'imagination? Les ouvriers ne savent pas ce qu'ils veulent. Et d'autres observeront: les ouvriers sont tellement exigeants à l'égard de l'Etat qu'il faudrait beaucoup plus qu'un quart d'heure pour énumérer leurs principaux desiderata. Comme il est permis de croupir dans ses préjugés, je n'attenterai pas à la liberté de ces gens, et il suffira, je pense, que leur cas ait été signalé."

"Le mot "Etat" employé ici", explique l'orateur, "ne s'adresse à aucun gouvernement en particulier; il signifie "tout gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et des enseignements divins. Les Syndicats catholiques ne considèrent nullement l'Etat comme une Providence de laquelle il faut tout atendre, ni comme un bouc émissaire qu'il faut rendre responsable de tous les maux passés, présents et futurs.

"Les trois remèdes dont l'application simultanée doit guérir le mal social, d'après les encycliques, sont les suivants: religion, législation et organisation professionnelle. On devine immédiatement que l'Etat doit appliquer le deuxième remède, et que son rôle, sur le plan social, est de légiférer en vue du bien commun. Mais comme il ne saurait assumer toutes les responsabilités et prendre toutes les initiatives, l'Eglise fait la recommandation suivante à l'Etat: "Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort." Du coup, l'Eglise justifie l'existence de ces groupements auxiliaires, l'existence des syndicats professionnels.

"Nous verrons tout d'abord quelle législation les ouvriers attendent de l'Etat, puis nous exposerons de quelle manière, en marge de cette législation, l'Etat peut prêter son concours pour aider la classe ouvrière.

(Suite à la page 18, 1ère col.)

ORGANISATION COOPERATIVE DANS QUEBEC

M. J.-T. Bertrand parle à la Ligue des Patriotes de l'unité dans la coopération et donne quelques exemples du succès de coopératives en notre province.

M. J.-T. Bertrand, ingénieur civil, a présenté un intéressant travail sur l'unité dans la coopération, au cours de la réunion des Patriotes de Québec samedi après-midi.

Détail intéressant, M. Bertrand avait déjà présenté ce travail sur l'organisation coopérative en 1920 à Montréal et, en le présentant de nouveau samedi, le conférencier a voulu montrer que le problème du système coopératif qui se pose aujourd'hui se présente encore sous les mêmes aspects qu'il se présentait il y a dix-sept ans.

"Il s'agit là, dit le conférencier au début de la conférence, d'un problème national, d'une question de conservation de notre force économique et de notre âme nationale. Aussi, les intérêts particuliers, quels qu'ils soient, doivent-ils céder le pas à l'intérêt social et national; et s'ils ne sont pas sacrifiés volontairement, de bon gré, qu'au besoin l'opinion publique saine et juste, la poussée de l'élite des classes dirigeantes les contraignent à ce sacrifice tout en respectant les mérites acquis et en ne commettant pas d'injustices.

Lorsque fut fondé le Comptoir Coopératif de Montréal, le but des promoteurs de cette idée était d'intéresser et d'instruire. Ce double but reste le même aujourd'hui que les coopératives grandes et petites se sont multipliées un peu à l'aventure sans que les coopérateurs de la première heure, étonnés de l'expansion extraordinaire de la poussée coopérative, n'aient pu contrôler ou même suivre le mouvement. Il faut

(Suite à la page 18, 3e col.)

VIE PRIVEE DE LOUIS XIV

M. Georges Lemaitre, docteur et licencié es lettres, agrégé de l'université de Paris, professeur de littérature française à l'université McGill depuis 1919, donnera une conférence vendredi prochain devant les membres du Cercle des Femmes canadiennes.

M. Lemaitre parlera de la vie privée de Louis XIV. Originaire d'Alger où il suivit d'abord les cours du lycée de cette ville, M. Lemaitre a fait le tour d'Europe et il a pris part à la grande guerre en qualité de lieutenant du Ve Chasseurs alpins. Il fut attaché au service des renseignements à Dusseldorf durant l'occupation de la Ruhr.

Il entra dans la carrière universitaire au lycée de Dusseldorf et passa ensuite à l'université du Wisconsin (Madison) et vint à Montréal en 1929. Il avait complété ses études universitaires à la Sorbonne.

Des cours de Morale à la Faculté de Droit

M. le chanoine Cyrille Gagnon donnera aux étudiants en Droit des leçons sur la Morale professionnelle — Aux finissants.

M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire de Québec et professeur à la Faculté de Théologie, inaugurera des cours de Morale professionnelle à la Faculté de Droit de l'Université Laval mardi prochain. Ces cours s'adresseront aux élèves finissants de la Faculté et seront donnés pendant le dernier trimestre à raison de trois leçons par semaine.

On sait que des cours semblables furent inaugurés à la Faculté de Médecine par le regretté Mgr C.-N. Gariépy il y a plusieurs années. A la mort de Mgr Gariépy, M. le chanoine Gagnon devint le titulaire de cet enseignement en même temps qu'il fut chargé de la chaire de Morale à la Faculté de Théologie.

Le conseil universitaire avait depuis assez longtemps déjà décidé l'organisation de cours de morale professionnelle à la Faculté de Droit mais les circonstances ne s'y prêtèrent pas. Il convient de louer cette initiative des autorités universitaires. On ne saurait trop apprécier les bienfaits de pareil enseignement. M. le chanoine Gagnon est un professeur érudit et de grande expérience. Ses leçons seront sûrement très appréciées des étudiants.

Cette innovation marque une fois de plus le souci de notre université québecoise de préparer parfaitement ses futurs gradués, notre classe dirigeante de demain, à jouer dignement et de la façon la plus efficace le rôle important qui leur sera dévolu.

EXAMENS PRELIMINAIRES

Les examens préliminaires pour l'admission à l'étude de la pharmacie, ont eu lieu les 4 et 5 mars 1937, à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, Québec, avec le résultat suivant, par ordre de mérite:

Admis à l'étude de la pharmacie: MM. Paul Paquin, Gaston Pilon, Charles Bergeron, Paul Pilon.

Admis sur les lettres: M. J.-P. Gauvin.

Admis sur les sciences: MM. Emile Gagné, René Tremblay.

Les candidats suivants auront une matière à reprendre au prochain examen préliminaire: MM. Emile Gagné, J.-S. Bolduc, Jean-Louis Fast.

Les examinateurs étaient M. l'abbé J.-O. Maurice, le docteur W.-H. Atherton, M. Aimé Cousineau, I.C., avec M. Rod. Dagenais, assesseur général, M. Omer Couture, proviseur pour Québec, et M. H.-J. Pilon, secrétaire.

LES INSTITUTEURS

M. F. Lemieux, secrétaire, nous prie d'annoncer qu'une réunion du Cercle d'Etude des Instituteurs aura lieu mardi, le 16 courant, à 8.30 heures, à l'Ecole normale Laval.

M. l'abbé Adélard Gagnon, curé de Jacques-Cartier et commissaire d'école, sera le conférencier et parlera sur l'encyclique de S. S. Pie XI "L'éducation chrétienne de la jeunesse".

Chaque membre devra se faire un devoir de bénéficier de cette importante causerie sur les graves devoirs que lui incombent dans sa profession.

MORT DE M. BAZINET

Ottawa, Ont., 15. — (P.C.) — M. Bazinet, ancien conférencier du Ministère provincial de l'Agriculture de la province de Québec, est décédé ici à l'âge de 78 ans. Il était né à St-Charles. Il laisse une fille, Mme Organisée, de St-Charles.

A LAVAL

M. ARTHUR-S. VALLEE, étudiant de 3ème année de Médecine a été nommé membre du comité qui travaillera à l'organisation d'une revue scientifique sous les auspices du Cercle Laennec.

A Laval

Les étudiants du Polytechnique de Montréal ont été l'objet d'un enthousiaste accueil de la part des étudiants québecois en fin de semaine. — Jean-Jacques Tremblay et Gérard Gobeil, d'Ottawa, gagnent la semi-finale des débats interuniversitaires à Radio-Canada. — Laval-Médical. — Cours d'été à Grenoble. — Intéressant annuaire de "The New-York School of Social Work". — MM. Arthur-F. Vallée, Henri Lizotte et Jacques Flynn à la direction de l'Hebdo-Laval. — J.-P. Guimont gagne le tournoi. — La coupe offerte au joueur le plus utile à son équipe dans la ligue interfacultés revient à M. Paul Gagnon.

Les étudiants de l'Ecole universitaire d'Arpentage et de Génie Forestier ont fait un enthousiaste accueil à leurs amis du Polytechnique de Montréal samedi. On sait que les étudiants montréalais rendaient aux Québecois la visite que ceux-ci leur firent au début du mois dernier. L'impression qu'ils remporteront de leur voyage sera sûrement aussi favorable que celle que conservent les ingénieurs forestiers.

Les visiteurs arrivèrent à la gare du Palais par le train de six heures, samedi après-midi. Un groupe d'étudiants s'étaient portés à leur rencontre. On remarquait au nombre de ceux-ci MM. Lucien Castonguay, Georges Altherr et Grégoire Aubé, des officiers de l'équipe de hockey de l'Ecole d'Arpentage. M. Gérard Lapointe, gérant de l'équipe des Polytechniciens et des officiers du groupe accompagnaient les excursionnistes.

La soirée fut marquée par une intéressante joute de hockey entre les deux équipes. Les Montréalais triomphèrent de leurs amis au score de 7 à 2 devant une foule enthousiaste de spectateurs. Après la joute, il y eut intéressante réunion au club de Ski Athlétique. Les visiteurs furent l'objet de délicates attentions et l'on s'amusa à qui mieux mieux. Hier les Montréalais, accompagnés des ingénieurs, firent la visite des principaux sites historiques de la vieille capitale et ils repartirent sur la fin de l'après-midi pour la Métropole.

Ottawa gagne le débat

MM. Jean-Jacques Tremblay et Gérard Gobeil, de l'Université d'Ottawa, ont triomphé de Mlle Elsie Morrison et de M. Louis Couillard, de l'Université Queen's, vendredi soir, dans la semi-finale des débats interuniversitaires à Radio-Canada. Dans ce débat bilingue les orateurs devaient se prononcer pour ou contre l'adoption du suffrage féminin dans la province de Québec. Les deux équipes ont trouvé des arguments solides à l'appui de leur thèse et ceux d'Ottawa particulièrement ont beaucoup intéressé les radiophiles.

L'épreuve finale est fixée à lundi soir le 22 mars, à 9 heures. Les vainqueurs rencontreront cette fois les gagnants du groupe universitaire de l'Ouest canadien. Le sujet de ce débat final sera le suivant: "Il est résolu que cette Chambre désapprouve la tendance croissante des gouvernements à s'accaparer les droits des individus." Le trophée Bessborough, remporté l'an dernier par l'Université de Montréal et il y a deux ans par l'Université Laval de Québec, sera attribué à l'équipe victorieuse dans la finale de lundi soir prochain.

Laval-Médical

Le Bulletin de la Société Médicale des Hôpitaux Universitaires de Québec apporte à tous ceux qu'intéressent les études médicales plusieurs articles de haute valeur sur des questions particulièrement pratiques. Les collaborateurs au numéro de mars de Laval-Médical sont: MM. les docteurs J.-P. Roger, Jean-Charles Miller, Alphonse Pelletier, G. Desrochers, G.-H. Larue, Roland Desmeules, Henri Marcoux, Lucien Larue et Donat Lapointe. On lira

(Suite à la page 4, 3e col.)

CHAMPIONNE

CECILIA COLLEDGE, 16 ans, fille d'un médecin de Londres, est ici photographiée avec la coupe qu'elle s'assura avec le championnat mondial du patinage de fantaisie. Ce concours eut lieu à l'Empress Stadium, de Londres. La championne vient d'arriver à New-York, où elle donnera des exhibitions. Elle est la première anglaise à détenir ce titre que Sonja Henie garda pendant 10 ans.